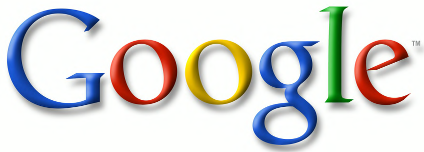






HISTOIRE
NATURELLE
DES PLANTES.

TOME SEIZIÈME.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

DES PLANTES;

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. SONNINI, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

DESCRIPTION DES VÉGÉTAUX rangés par Familles, avec des détails sur leur culture, leurs usages dans la médecine, les arts, le jardinage, etc. et sur les phénomènes physiologiques qu'ils présentent.

PAR C. F. BRISSEAU-MIRBEL,

AIDE-NATURALISTE au Museum d'Histoire naturelle, Professeur de Botanique à l'Athénée de Paris, et Membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts.

ET CONTINUÉ PAR N. JOLYCLERC,

ANCIEN Professeur et Membre de plusieurs Sociétés savantes.

TOME SEIZIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

1806.

[redacted]

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez DUFART, Imprimeur-Libraire et éditeur rue et maison des Mathurins S. Jacques.
BERTRAND, Libraire, quai des Augustins, N° 35.

A ROUEN,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez BARGEAS, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez VIDAL, Libraire.

A MONS,

Chez HOYOIS, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE DES PLANTES.

FAMILLE LIV.e (1).

LES PERSONÉES; *personatæ*.

LES plantes personées constituent une des familles naturelles. Le titre de personées leur vient du mot latin *persona*, qui signifie *masque*. Fleurs personées, ou en mufle, ou en *masque*. Cette corolle irrégulière a toujours le limbe partagé en deux lèvres inégales; ce caractère lui est commun avec les fleurs labiées. Mais voici une différence bien caractérisée; les fleurs labiées ont les graines ordinairement au nombre de quatre, nues, c'est-à-dire, dépourvues de toute enveloppe au fond du calice. (Voyez les semences des *sauges*.) Les personées, au contraire, ont toujours leur fructification

(1) La famille précédente (les labiées) doit être numerotée LIII au lieu de LIV.

renfermée dans une capsule. (Voyez *mufle de veau*). Les fleurs sont toujours monopétales, et on distingue en elles la lèvre supérieure et l'inférieure. Le titre de personées, qui fut d'abord celui de la troisième classe de la méthode de Tournefort, devient ici celui de toutes les plantes de la famille des scrophulaires.

SECTION PREMIÈRE.

Quatre étamines dont deux plus longues.

GENRE PREMIER.

L'ÉRINE ; *erinus*.

Calice en cinq parties profondes. Corolle tubulée ; le limbe presque égal, en cinq parties profondes et cordiformes. Quatre étamines didynamiques. Capsule ovale.

Les feuilles sont alternes ; les fleurs sont axillaires ou en épis terminaux et accompagnés d'une bractée.

Ce genre, assez nombreux, n'offre qu'une seule espèce européenne, l'*erinus* des Alpes, *alpinus*, plante qui n'a que quatre pouces de haut, et qui à l'ombre s'élève au plus à six. Ses feuilles sont oblongues, et s'élargissent un peu pour finir par des divisions en forme de dents à leur extrémité. Les

fleurs purpurines, pour l'ordinaire, forment une espèce de corymbe à l'extrémité de la plante; la capsule contient plusieurs semences menues.

GENRE SECOND.

Les manulées; *manulea.*

Calice en cinq parties profondes. Corolle tubuleuse; le limbe en cinq parties profondes, découpées finement, la dernière beaucoup plus grande. Quatre étamines didynamiques; les anthères inégales. Fruit capsulaire, à deux loges, ovale, polysperme.

Herbes à feuilles opposées ou alternes; les fleurs suivies de bractées et en grappes terminales ou latérales. Ce genre présente beaucoup d'espèces; elles ont le port de l'euphraise et habitent le cap de Bonne-Espérance.

GENRE TROISIÈME.

Les budlejes; *budleja.*

Calice en quatre parties, petites. Corolle tubulée, ou comme campanulée en quatre parties. Etamines courtes non saillantes. Un stigmate. Capsule oblongue, à valves biparties, ce qui forme quatre valves.

Ce sont des arbrisseaux de l'Amérique ou

des Indes, à rameaux et à feuilles opposées ; à fleurs terminales en épis ou en corymbes ou en têtes. Par leur port ils peuvent être comparés aux vignes ; mais le fruit est tout différent.

GENRE QUATRIEME.

Les scopaires ; *scoparia.*

Calice à quatre divisions. Corolle à tube court; la gorge hérissée; le limbe à quatre lobes. Quatre étamines non saillantes. Un stigmate. Capsule sphérique.

Sous-arbrisseaux à trois ou quatre feuilles verticillées, à fleurs axillaires; la capsule sèche est uniloculaire, la marge de la cloison s'étant contractée. On en assigne trois espèces.

ESPÈCES.

La scopaire douce; *s. dulcis.* Feuilles ternées, pédonculées. Annuelle. — En Jamaïque.

La scopaire couchée; *s. procumbens.* Feuilles quaternées; fleurs sessiles. Annuelle. — En Amérique.

La scopaire arborée; *s. arborea.* Feuilles lancéolées, alternes, très-entières; corymbe sur-décomposé, trichotome. Vivace. — Aux Antilles.

On attribue à ces plantes la saveur et toutes les propriétés de la réglisse.

GENRE CINQUIEME.

LE RUSSELIER ; *russelia.*

Calice en cinq parties profondes, setacées au sommet. Corolle tubulée, à gorge poilue; le limbe ouvert, à deux lèvres; la supérieure émarginée; l'inférieure à trois lobes, plus longue. Quatre étamines didynamiques, non saillantes. Un stigmate. Capsule aiguisée par le style, à une loge, à deux valves, polysperme.

Arbrisseau sarmenteux, à rameaux pendans, à feuilles opposées, à pédoncules biflores ou triflores, axillaires, solitaires; les pédicules suivies de bractées. On croit que cette plante est la même que la *vahlia.* Elle habite comme elle le cap de Bonne-Espérance.

GENRE SIXIEME.

LES CAPRAIRES ; *capraria.*

Calice en cinq parties profondes. Corolle campanulée, à tube court; le limbe en cinq parties, comme égal. Quatre étamines presque didynamiques. Stigmate à deux lobes. Capsule aiguë, à valves repliées sur la marge, quelquefois en deux parties.

Ce sont des arbrisseaux ou des herbes

exotiques à trois feuilles verticillées ou opposées, ou alternes ; les fleurs sont axillaires. Nous ne citons que la capraria biflore, *capraria biflora*, à feuilles alternes, à feuilles géminées. Bisannuelle. Ses feuilles sont semblables à celles de l'agerat, mais sans pédoncule. Elle habite en Grèce.

GENRE SEPTIEME.

LE STÉMODIE; *stemodia*.

Calice en cinq parties. Corolle tubulée; le limbe à quatre lobes, et comme à deux lèvres. Quatre filets d'étamines ; chacun d'eux bifide à son sommet, et à deux anthères. Un style; un stigmate. Capsule oblongue, sillonnée sur les flancs.

Arbrisseau à feuilles alternes ou opposées; à fleurs axillaires, solitaires, munies de deux bractées. Il habite en Amérique, sur les bords de la mer.

GENRE HUITIEME.

L'HALLERIE; *halleria*.

Calice très-petit, à trois lobes, inégal; persistant. Corolle longue, infundibuliforme, à gorge ventrue, à limbe droit, oblique, en quatre parties, inégal; le segment supérieur plus grand et émarginé. Quatre éta-

mines didynamiques. Un stigmate. Baie, ou plutôt capsule comme en baie, presque ronde, aiguisée par le style persistant, à deux loges, polysperme.

C'est un arbrisseau d'Ethiopie, qui a quelques rapports avec certains chèvre-feuilles; ses feuilles sont opposées; un ou deux pédoncules axillaires uniflores. L'halleria est admis dans les orangeries, non pas à cause de ses fleurs qui, quoique rouges, sont sans éclat et toujours cachées sous les feuilles, mais parce qu'il est toujours verd. Il s'élève jusqu'à six pieds de hauteur; on lui donne un grand pot et de la terre d'orangers. Il exige des arrosemens et le soleil en été.

GENRE NEUVIEME.

LA GALVÉSIE; *galvesia.*

Calice petit, en cinq parties. Corolle tubulée, comme ventrue à la base; le limbe à deux lèvres, la supérieure en deux lobes, l'inférieure en trois parties profondes. Etamines non saillantes. Un stigmate. Capsule globuleuse.

C'est un arbrisseau des Indes, rameux, à feuilles alternes, à fleurs solitaires et axillaires.

GENRE DIXIEME.

Les scrophulaires; *scrophularia.*

Calice à cinq lobes. Corolle globuleuse; le limbe resserré, à deux lèvres, la supérieure à deux lobes, une appendice souvent entre-mêlée en dedans; l'inférieure plus courte, et à trois lobes. Quatre étamines didynamiques. Un stigmate. Capsule aiguë, comme ronde; la marge inférieure des valvules courbée en dedans.

Herbes ou arbrisseaux à tige quadrangulaire, à feuilles souvent opposées. Les pédoncules biflores ou multiflores, munis de deux bractées dans les divisions, opposées, axillaires ou terminales, en panicule. Voici les espèces les plus communément attribuées à ce genre.

ESPÈCES.

La scrophulaire du Maryland; *scrophularia marylandica.* Les feuilles cordiformes, dentées en scie, aiguës, arrondies à la base; la tige à angles obtus. Vivace. Cette espèce est très-rapprochée de la suivante, mais elle est une fois plus grande; ses feuilles sont cordiformes à la base, mais non à trois nervures, ni découpées jusqu'aux nervures. — En Virginie.

La scrophulaire noueuse; *scrophularia nodosa.* Les feuilles cordiformes à trois nervures; la tige à angles aigus. Vivace.—En Europe, dans les terres succulentes.

La racine noueuse, blanche et charnue; leurs tiges de la hauteur de deux pieds, fortes, carrées, creuses, divisées en rameaux ailés; leurs feuilles opposées, cordiformes, à trois nervures, souvent tronquées à la base, pointues, lancéolées; leurs fleurs au sommet des rameaux en forme de grappe; elles sont verdâtres, petites, désagréables.

La scrophulaire aquatique; *scrophularia aquatica*. Les feuilles cordiformes, pétiolées, décurrentes, obtuses; la tige à membranes anguleuses; des grappes terminales. Vivace. La tige de quatre ou six pieds, quadrangulaire, à quatre ailes ou membranes saillantes qui courent sur les angles; les feuilles ovales, lancéolées, à pétioles courant sur la tige, assez semblables à celles de l'espèce précédente, plus émoussées à leur sommet; les fleurs disposées en grappes au haut des tiges. — En Angleterre, en Suisse, en France, dans les lieux humides.

La scrophulaire oreillée; *scrophularia auriculata*. Les feuilles cordiformes, oblongues, appendiculées à leur base, velues en dessous; des grappes terminales. En Espagne. Les tiges à peine rameuses, nues, à angles aigus; les feuilles opposées, pétiolées, cordiformes, oblongues, dentées en scie, velues en dessous, oriculées en dessous de la base par deux folioles ovales, petites, sessiles. La grappe terminale.

La scrophulaire de Portugal; *scrophularia scorodonia*. Les feuilles cordiformes, dentées à double rang; la grappe composée. — En Portugal.

La scrophulaire orientale; *scrophularia orientalis*. Les feuilles lancéolées, dentées en scie, pétiolées; les caulinaires enfermées, les raméales opposées.

Vivace. Une grappe composée de trois; souvent quatre pédoncules dichotomes. — En Orient.

La scrophulaire vernale; *scrophularia vernalis.* Les feuilles cordiformes; les pédoncules axillaires, solitaires, dichotomes. Bisannuelle. Cette espèce s'élève à la hauteur de trois ou quatre pieds; sa racine est tronquée, fibreuse, peu profonde; ses feuilles grandes, jaunâtres, plissées, cordiformes; les fleurs, qui sont jaunes, naissent aux aisselles des feuilles, sur des rameaux bifurqués et ensuite sous-divisés en plusieurs autres. — En Italie, en Suisse, en Autriche.

La scrophulaire trifoliée; *scrophularia trifoliata.* Les feuilles glabres, les inférieures fermées, pinnées, obtuses; les supérieures simples; les pédoncules comme triflores, axillaires. Bisannuelle. — En Afrique, en Corse.

La scrophulaire à feuilles de sureau; *scrophularia sambucifolia.* Les feuilles pinnées par interruption, cordiformes, inégales; la grappe terminale; les pédoncules axillaires, géminés, dichotomes. Vivace. La tige droite, tétragone, à pétioles décurrens sur les angles. Les feuilles pinnées, cordiformes, ridées, glabres en dessus, dentées en scie, l'impaire plus grande; une grappe terminale formée par des pédoncules axillaires, géminées, très-courts, comme dichotomes, à grandes fleurs pourprées; la lèvre inférieure verdâtre. — En Espagne, en Portugal, en Orient.

La scrophulaire canine; *scrophularia canina.* Les feuilles pinnées; une grappe terminale, nue; les pédoncules bifides. En Suisse, en Italie, en France. Vivace. La tige s'élève à un pied et demi; les feuilles

découpées ou laciniées, d'une odeur très-désagréable. Les fleurs forment un panicule.

La scrophulaire brillante; *scrophularia lucida*. Les feuilles inférieures bipinnées, très-glabres; les grappes divisées en deux. Vivace. Les feuilles glauques, à grandes laciniures. — En Orient, en Crète, à Naples.

La scrophulaire pélerine; *scrophularia peregrina*. Les feuilles cordiformes; les supérieures alternes, les pédoncules axillaires, biflores. Vivace. — En Italie.

La scrophulaire arbrisseau; *scrophularia frutescens*. Les feuilles lancéolées, obtuses, dentées en scie; les pédoncules bifides. La tige ligneuse. Vivace. — En Portugal.

La scrophulaire rouge; *scrophularia coccinea*. Les feuilles quaternées, ovales; les fleurs verticillées en épis. Les feuilles amplexicaules, quaternées, de la forme de celles d'une ortie. Vivace. — A la Vera Crux.

Les scrophulaires, mais principalement la grande, l'aquatique et la canine, sont d'une odeur puante, ingrate, amère; elles sont réputées résolutives, émollientes, carminatives. On emploie souvent les feuilles de ces plantes sur les ulcères rebelles, qu'elles dégorgent par leur humidité en les faisant suppurer, mais qu'elles entretiennent aussi en relâchant et en humectant les parties voisines. On doit les bannir du traitement des maux de jambes. L'usage interne de ces plantes, comme fondantes et anti-scrophuleuses, n'est fondé que sur les signatures

de Crollius, d'après une fausse ressemblance des racines de la grande scrophulaire *nodosa*, avec les glandes maxillaires. Il est certain que les scrophulaires fatiguent l'estomac même des personnes scrophuleuses, qui pour l'ordinaire l'ont très-robuste. Haller donne ces plantes comme vénéneuses, ou au moins suspectes.

GENRE ONZIEME.

MATOURÉE; *matourea*.

Calice en quatre parties profondes. Corolle tubulée, recourbée; le limbe à deux lèvres, la supérieure émarginée, l'inférieure trifide, plus large et plus longue. Quatre étamines didynamiques. Stigmate en deux lames. Capsule à une ou deux loges, à deux valves, polysperme. Le réceptacle central chargé des semences qui sont très-petites.

Herbe de la Guiane, à rameaux carrés, à feuilles opposées, à fleurs axillaires comme solitaires.

GENRE DOUZIEME.

DODART; *dodartia*.

Calice campanulé, court, anguleux, à cinq dents. Corolle tubulée; le limbe à deux lèvres, la supérieure émarginée, l'inférieure

plus large et plus longue, en trois parties. Quatre étamines didynamiques. Stigmate en deux parties. Capsule globuleuse, couverte par le calice.

La racine est rampante, la tige ligneuse à la base. Les feuilles sont rares, petites, distantes; les inférieures opposées; les supérieures alternes. Les rameaux sont axillaires; les fleurs en épis lâches, terminaux et suivis de bractées. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

La dodart orientale; *dodartia orientalis*. Feuilles linéaires, très-entières, glabres. La racine, qui rampe et s'étend fort au loin, pousse plusieurs tiges fort éloignées les unes des autres, hautes d'un pied et demi. Les fleurs sont purpurines, sortent des aisselles de la tige, ou sont terminales. — Au Mont Ararat.

La dodart des Indes; *dodartia indica*. Feuilles ovales, dentées en scie, velues. — Aux Indes.

On cultive la première espèce dans beaucoup de jardins: elle s'y multiplie par ses racines rampantes. Elle aime un sol léger et sec. Elle peut être transplantée en automne, lorsque ses tiges sont flétries, ou au printems, avant que les nouvelles commencent à pousser.

GENRE TREIZIEME.

LES GÉRARDES ; *gerardia.*

Calice en cinq parties. Corolle tubulée ; le limbe comme à deux lèvres, inégal, à cinq lobes arrondis, ou presque cordiformes. Quatre étamines courtes. Un style ; un stigmate. Capsule à deux valves ; cloison parallèle aux valves.

Tige relevée dans plusieurs espèces. Les feuilles opposées ; les fleurs solitaires, axillaires, comme campanulées. Il est intéressant de connoître quelques espèces de ce genre, à cause de leur diversité.

ESPÈCES.

Gérarde tubéreuse ; *g. tuberosa.* Feuilles comme ovales, duvetées, de la longueur de la tige. Dans cette espèce, toutes les feuilles sont radicales, ainsi que les épis ; les bractées sont imbriquées et uniflores ; la corolle a son limbe en rosette. Elle demande un genre différent. Sa racine ressemble à celle de l'asphodèle. — Dans les Indes orientales.

Gérarde pourprée ; *g. purpurea.* Feuilles linéaires. Les tiges hautes d'un pied, filiformes, lisses, très-simples ou branchues. Les fleurs opposées, sessiles ou sur des pédoncules filiformes, uniflores. Les calices petits, lisses, campanulés, à cinq dents. Les corolles pourprées, en roue, ou campanulées, ou tubulées. C'est ainsi que la corolle varie de forme. — En Virginie.

Gérarde jaune; *g. flava.* Feuilles lancéolées, pinnées, dentées. Tige très-simple et haute d'un pied au moins. Les feuilles opposées; les fleurs opposées, grandes, jaunes, sur un épi lâche et terminal. La cinquième étamine manque. Les anthères sont comme deux épines tournées en bas. — En Canada.

Gérarde pédiculaire; *g. pedicularis.* Feuilles oblongues, doublement dentées. Tige paniculée. Calice crénelé. Les corolles sont oblongues, extérieurement pubescentes; les feuilles sont opposées; les corolles ouvertes. La plante noircit en desséchant comme les pédiculaires. — En Virginie.

Gérarde glutineuse; *g. glutinosa.* Feuilles ovales, dentées en scie; bractées linéaires hérissées. La tige arrondie, droite, à rameaux courts. Les feuilles opposées, pétiolées, ovales, aiguës, larges comme le pouce, profondément dentelées, comme velues. Les grappes terminales, solitaires, formées de fleurs opposées sur de courts pédoncules. Les calices aigus à cinq divisions, la supérieure plus grande. Les bractées et le calice couverts de poils glutineux — En Chine.

Ces espèces ne sont pas les seules qui tiennent à ce genre. Aucune d'elles ne végète, dans nos contrées, qu'avec tous les secours et tous les artifices de la serre chaude.

GENRE QUATORZIEME.

Les cymbaires; *cymbaria.*

Calice inégal, en dix parties profondes, linéaires. Corolle à tube ventru, le limbe

en deux lèvres, dont la supérieure est partagée en deux, et réfléchie; l'inférieure a trois lobes obtus, le palais élevé. Quatre étamines. Un stigmate. Capsule à deux valves; le réceptacle central a quatre angles ailés, membraneux, ce qui forme comme deux ou quatre loges; mais elle est uniloculaire, suivant Linnæus.

La tige a comme des rameaux opposés, mais stériles; les feuilles sont opposées, les fleurs en petit nombre, axillaires, comme solitaires, grandes. La plante a le port du mufle de veau. On n'en indique qu'une espèce. On la trouve sur les montagnes de la Daburie.

GENRE QUINZIEME.

LES LINAIRES; *linaria*.

Calice en cinq parties profondes. Corolle éperonnée à la base; le tube enflé; le limbe à deux lèvres; la supérieure bifide et réfléchie; l'inférieure trifide; le palais s'élevant dans la gorge. Quatre étamines didynamiques; rudiment d'un cinquième à peine visible. Un stigmate. Capsule ovale, ouverte par des trous à son sommet.

Feuilles souvent alternes; dans quelques espèces les inférieures opposées, ou verticillées.



r Sève del. Duname [illegible] sculp

2.3. LINAIRE (Antirrhinum Linaria Lin.) [illegible]

5.6.7.8.9. DIGITALE Pourprée (Digitalis purpurea Lin.) [illegible]

cillées. Les fleurs axillaires, souvent suivies de bractées, en épis et terminales. On peut ramener à ce genre un grand nombre de mufliers. (Voy. muflier.) On trouve la linaire dans toutes nos provinces, dans les prés, le long des haies. Elle pousse à la hauteur d'un pied plusieurs tiges cylindriques, branchues au sommet où naissent des fleurs en épis, soutenues par des pédoncules courts, axillaires, perpendiculaires. La corolle est jaune à palais orangé. La plante a un goût d'herbe un peu salé et amer; elle est fortement résolutive, émolliente, diurétique. On emploie toute la plante; on s'en sert rarement pour l'extérieur; appliquée en cataplasme, elle est hémorrhoïdale. Son suc, son eau distillée sont anti-ulcéreux. Elle est encore cosmétique.

GENRE SEIZIEME.

LE MUFLIER; *antirrhinum*.

Calice en cinq parties profondes. Corolle gibbeuse à la base, ou en éperon, à tube renflé; le limbe à deux lèvres; la supérieure bifide et réfléchie, l'inférieure trifide; le palais s'élevant à la gorge, ou nul. Quatre étamines didynamiques, et le principe d'une cinquième à peine visible. Un stigmate. Capsule oblongue dans l'*antirrhinum* de

Tournefort, ovale dans ses linaires, comme ronde dans l'asarine; s'ouvrant obliquement au sommet par de petits trous.

Dans ce genre les feuilles sont alternes; quelquefois les inférieures opposées ou verticillées; les fleurs solitaires, axillaires, ou en épis terminaux. Il est très-nombreux. En voici les espèces principales:

ESPÈCES.

A tiges lâches, à feuilles anguleuses.

Le muflier cimballaire; *antirrhinum cimballaria.* Les feuilles cordiformes à cinq lobes, alternes; les tiges renversées.— La tige lisse; les feuilles très-lisses; les fleurs axillaires à longs pédoncules. C'est la linaire à feuilles glabres du lierre, ou cimballaire de Tournefort. — Sur les rochers et les murs antiques.

Le muflier oriculé; *a. elatine.* Les feuilles hastées, alternes; les tiges renversées. Il ressemble beaucoup à la velvole femelle. C'est la linaire à feuilles oreillées et velues de la nummulaire à fleurs jaunes ou bleues de Tournefort. — En Europe, dans les champs.

Le muflier bâtard; *a. spurium.* Les feuilles ovales, alternes; les tiges renversées. —Ses tiges sont plus ramifiées et moins rampantes; ses feuilles plus velues, obtuses et arrondies à leur extrémité. — Dans les champs d'Europe.

Le muflier d'Egypte; *a. ægyptiacum.* Les feuilles hastées; la tige droite, très-rameuse. — Les fleurs sont jaunes; les feuilles tricuspidées. — En Egypte.

A feuilles opposées; l'éperon de la fleur court et obtus.

Le muflier velu; *a. villosum*. Toutes les feuilles ovales, velues; les tiges simples, les feuilles opposées, latérales, minces, plus courtes que les pédoncules; toute la plante couverte de poils épais. — En Espagne.

Le muflier à feuilles d'origan; *a. origanifolium*. La plupart des feuilles opposées, oblongues; les fleurs alternes. — Cette plante est petite, obscure, noirâtre; ses tiges sont dures, presque ligneuses, se ramifient près de la racine, et s'élèvent à cinq ou six pouces sans se sous-diviser; les feuilles sont petites, charnues, ovales ou oblongues, alternes ou opposées, et velues. Les fleurs terminent la plante: elles sont rougeâtres ou purpurines, ou obscures. — Sur les Pyrénées, au Mont-d'Or, sur les Alpes, et ailleurs sur les rochers.

Le petit muflier; *a. minus*. Presque toutes les feuilles alternes, lancéolées, obtuses; la tige très-rameuse, diffuse. — La tige, les feuilles obscures comme dans la précédente, sont plus velues, et les tiges plus ramifiées; les fleurs sont petites aux aisselles des feuilles supérieures, d'un bleu purpurin; la capsule qui leur succède est divisée en deux lobes par le bout. — En Europe.

Les feuilles opposées; l'éperon des fleurs délié.

Le muflier triphylle; *a. triphyllum*. Les feuilles ternées, ovales. — Les fleurs sont jaunes. Linnæus lui donne pour variété la linaire triphylle bleue. — En Sicile, en Italie.

Le muflier triste; *a. triste.* Les feuilles lancéolées, ovales; les inférieures opposées, les nectaires en alène; les fleurs comme sessiles. — A Gibraltar.

Le muflier triornithophore; *a. triornithophorum.* Les feuilles quaternées, lancéolées; la tige droite, rameuse; les fleurs pédonculées.— La lèvre supérieure de la corolle est voûtée. La plante est de la hauteur d'un homme. — En Portugal, en Amérique.

Le muflier pourpré; *a. purpureum.* Les feuilles quaternées, linéaires; la tige florifère, droite, en épis. — Les rameaux comme les feuilles naissent serrés de toutes les aisselles; les fleurs sont petites. — Au pied du Vésuve.

Le muflier biponctué; *a. bipunctatum.* Les feuilles linéaires, glabres; les inférieures quaternées; la tige droite, paniculée; les fleurs en épis à têtes. — La tige de huit à neuf pouces, à rameaux droits, sortant à angles droits; les feuilles lancéolées, sessiles, planes, ouvertes, à peine charnues, presque lisses; les inférieures quaternées. Les fleurs comme en épis, en petit nombre, sessiles; les corolles jaunes, avec deux points fauves sur le palais qui est glabre, du côté de la lèvre supérieure. La lèvre supérieure bifide, repliée, lancéolée, droite. — Dans les champs d'Espagne et d'Italie.

Le muflier sparte; *a. spartum.* Les feuilles en alène, canaliculées, charnues; les inférieures ternées; la tige paniculée; les corolles très-glabres. — La racine n'est en état de porter des fleurs que la seconde année. La tige haute d'un pied, très-glabre, paniculée, assez droite; les rameaux effilés; les feuilles primordiales avant que la tige ne s'élève, sont ternées,

ternes. [illegible]

[illegible] — [illegible]

La [illegible] maternelle. [illegible] la précédente [illegible] mais elles [illegible] jaunes. [illegible] elles sont [illegible] comme [illegible] dente. — Dans [illegible]

Les [illegible]

Le nuflier [illegible] alternes, glabres [illegible] renversée. — Les [illegible] neuf jours; [illegible] éloignées [illegible] fleurs de la longueur [illegible] lorsque la floraison est [illegible] la terre [illegible] longueur de la fleur [illegible] Barbarie.

rameuse; les feuilles lancéolées, lisses; les pédoncules trois fois plus longs que les feuilles; le calice lisse; les corolles jaunes, striées extérieurement de bleu. — En Espagne.

Le muflier de Dalmatie; *a. damalticum*. Les feuilles alternes, cordiformes, amplexicaules. — Les fleurs solitaires, pédonculées, sortant des aisselles des feuilles. — En Crète, en Arménie.

Le muflier hérissé; *a. hirtum*. Les feuilles lancéolées, hérissés, alternes; les fleurs en épis; la foliole supérieure du calice très-grande. — Quelques tiges simples, hautes de huit à neuf pouces, non-rameuses; les feuilles imitant celles de la lavande; les fleurs en épis denses, grandes et jaunes; la foliole supérieure du calice une fois plus longue que le reste; les capsules arrondies. — En Espagne.

Le muflier joncé; *a. junceum*. Les feuilles linéaires, alternes; la tige paniculée, effilée; les fleurs en grappes. — En Espagne.

Le muflier à feuilles du genêt; *a. genistifolium*. Les feuilles lancéolées, aiguës; le panicule effilé, courbé. — Les feuilles alternes, lancéolées, glabres, aiguës, semblables à celles du genêt teinturier. Les grappes longues, disposées en panicules, se courbant d'un côté; les fleurs alternes, portées par des pédicules de la longueur du calice; le calice en cinq parties, glabre, aigu, de la longueur de la capsule; les corolles jaunes, grandes. — En Sibérie.

Le muflier à feuilles de lin; *a. linifolium*. Les feuilles lancéolées, alternes, à trois nervures; les fleurs en grappes; les pédoncules éloignées, plus courts que la bractée. — Les tiges arrondies, droites, lisses,

ternées, linéaires, lancéolées; la tige diffuse; les fleurs en épis; le nectaire droit. — Cette espèce est basse et rampante; ses feuilles sont glauques, tendres et succulentes; les fleurs bleues mêlées de rouge en dedans. Linnæus lui donne pour variété la linaire rampante bleue, la linaire à feuilles charnues, cendrées. — En Suisse, sur les Alpes, sur les Pyrénées.

La linaire couchée; *a. supinum.* Les feuilles comme quaternées, linéaires; la tige diffuse; les fleurs comme en épis; le nectaire recourbé. — Elle rampe moins que la précédente; ses feuilles sont également cendrées, mais elles sont moins succulentes; les fleurs sont jaunes, plus rapprochées et en plus grand nombre; elles sont odorantes comme celles de l'espèce précédente. — Dans les sables de France et d'Espagne.

Les feuilles alternes; les fleurs à éperon.

Le muflier réfléchi; *ant. reflexum.* Les feuilles alternes, glabres; les pédoncules axillaires; la tige renversée. — Les tiges filiformes, hautes de huit à neuf pouces; les feuilles ovales, comme pétiolées, éloignées; les pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, de la longueur des feuilles, une fois plus longs lorsque la floraison est finie, et alors réfléchis vers la terre; le calice aigu; l'éperon de la corolle de la longueur de la fleur; la capsule globuleuse. — En Barbarie.

Le muflier pédonculé; *a. pedonculatum.* Les feuilles alternes, linéaires, éloignées; les fleurs paniculées; les pédoncules redressés, plus longs que la feuille. — Tiges hautes de huit à neuf pouces, ligneuses, très-

la précédente ; les feuilles oblongues et linéaires ; les fleurs rougeâtres, petites, placées alternativement aux aisselles des feuilles ; leur calice est composé de cinq feuilles inégales ; le fruit, ouvert en trois endroits différens, représente assez bien, lorsqu'il est troué après avoir vuidé les semences, la tête d'un singe. — En Europe, dans les champs.

L'asarine ; *a. asarina.* Les feuilles opposées, cordiformes, crénelées ; les corolles sans cornets ; les tiges renversées. — Dans plusieurs contrées d'Europe.

Le muflier mou ; *a. molle.* Les feuilles opposées, ovales, velues ; les corolles sans éperon. — Les tiges renversées, fragiles ; les feuilles caulinaires, opposées, très-molles ; les pédoncules plus longs que le calice ; corolle de la précédente espèce, blanche, à palais jaune ; la lèvre supérieure striée de rouge ; aucun éperon. — En Espagne.

Corolles ouvertes.

Le muflier à feuilles de la paquerette ; *a. bellidifolium.* Les feuilles radicales, oblongues, dentées en scie ; les corolles à éperon. — Cette espèce diffère de toutes les autres, et a cela qui lui est propre ; ses feuilles radicales n'ont point de rapport avec les caulinaires ; les radicales sont simples, oblongues, spatulées, finissant par des découpures irrégulières et peu profondes ; les feuilles caulinaires sont partagées en trois ou cinq segmens entiers fort étroits ; des fleurs bleues terminent les rameaux ; elles sont ouvertes et n'ont que la lèvre inférieure, car la supérieure est à peine visible ; le nectaire ou cornet est court et recourbé. Elle est quelquefois odorante.

rameaux alternes : les feuilles inférieures [illegible]
sites, alternes, éloignées, lisses [illegible]
t aiguës ; les grappes droites, longues [illegible]
icéolées, souvent plus longues que la [illegible]
lonceoles de la grandeur de l'éperon [illegible]
us et courts ; les corolles jaunes [illegible]
urement velu : l'éperon de la longueur [illegible]
Les côtes maritimes d'Italie.

La linaire [illegible]. Les feuilles [illegible]
ires, [illegible] : la tige [illegible]
siles ; les fleurs [illegible]. — En Europe.

Le muflier de Gérard [illegible]. Les feuilles
[illegible], lancéolées, alternes [illegible]
calices plus longs que la corolle [illegible]
En Italie.

Corolles sans éperon [illegible].

Le muflier [illegible]
[illegible], en fleur [illegible]
[illegible] pied [illegible] les feuilles [illegible]
[illegible], glabres [illegible]
[illegible]
[illegible]; le [illegible]
[illegible]
[illegible] variété, le grand muflier à feuilles [illegible]
[illegible] autre grand muflier à feuilles [illegible]
derniers [illegible]
[illegible] et [illegible], par les feuilles [illegible]. — [illegible]
rope.

Le muflier [illegible]. Les [illegible]
[illegible], les [illegible]
s longs que la corolle. — [illegible] plus [illegible]

la précédente; les feuilles oblongues et linéaires; les fleurs rougeâtres, petites, placées alternativement aux aisselles des feuilles; leur calice est composé de cinq feuilles inégales; le fruit, ouvert en trois endroits différens, représente assez bien, lorsqu'il est troué après avoir vuidé les semences, la tête d'un singe. — En Europe, dans les champs.

L'asarine; *a. asarina.* Les feuilles opposées, cordiformes, crénelées; les corolles sans cornets; les tiges renversées. — Dans plusieurs contrées d'Europe.

Le muflier mou; *a. molle.* Les feuilles opposées, ovales, velues; les corolles sans éperon. — Les tiges renversées, fragiles; les feuilles caulinaires, opposées, très-molles; les pédoncules plus longs que le calice; corolle de la précédente espèce, blanche, à palais jaune; la lèvre supérieure striée de rouge; aucun éperon. — En Espagne.

Corolles ouvertes.

Le muflier à feuilles de la paquerette; *a. bellidifolium.* Les feuilles radicales, oblongues, dentées en scie; les corolles à éperon. — Cette espèce diffère de toutes les autres, et a cela qui lui est propre; ses feuilles radicales n'ont point de rapport avec les caulinaires; les radicales sont simples, oblongues, spatulées, finissant par des découpures irrégulières et peu profondes; les feuilles caulinaires sont partagées en trois ou cinq segmens entiers fort étroits; des fleurs bleues terminent les rameaux; elles sont ouvertes et n'ont que la lèvre inférieure, car la supérieure est à peine visible; le nectaire ou cornet est court et recourbé. Elle est quelquefois odorante.

— A Montpellier, dans les champs, entre Vienne et Lyon.

Le muflier du Canada; *a. canadense*. Les feuilles linéaires, alternes; les corolles ouvertes, à éperon; la lèvre inférieure aplanie. — La racine fibreuse; la tige droite, filiforme, haute d'un pied, à peine rameuse; les feuilles alternes, éloignées, linéaires, glabres, la grappe terminale plus clair-semée; les fleurs alternes, pédiculées; le calice à cinq divisions, aigu; la lèvre inférieure grande, ouverte, pendante; l'éperon en alène. — En Virginie, au Canada.

On dit que le mufle de veau, *antirrhinum majus*, est vulnéraire; cette vertu lui est justement contestée. Tous les mufliers sont suspects; cependant on tire, en Russie, de sa semence, une huile douce, grasse, approchant de l'huile d'olive la plus fine; une telle propriété deviendroit d'autant plus précieuse, que la mauvaise odeur et le mauvais goût de la plante la préservent des dents des animaux.

On connoît aussi le mufle de veau dans les parterres; il y fait un bel effet et dure tout l'été, si l'on a soin de couper toutes les tiges à mesure qu'elles défleurissent. On multiplie la plante de boutures et de graines; il est même inutile de la semer, car elle prend ce soin d'elle-même. Elle est vivace, mais elle périt souvent par les gelées.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Hemimeris.

Calice en cinq parties profondes. Corolle en rosette à cinq lobes, inégale, nectarifère; les lobes creusés dans le milieu; un segment plus grand et comme cordiforme. Etamines didynamiques, à anthères comme cordiformes et à cônes. Un stigmate. Capsule dont une loge est plus gibbeuse.

Ces plantes se rapprochent de l'*antirrhinum*; mais leurs corolles diffèrent. Les feuilles sont opposées ou alternes.

ESPÈCES CONNUES.

HEMIMERIS *sabulosa*. Diandra; foliis ospositis pinnatifidis; caule prostrato. *Lin. Suppl. p.* 280. Au cap de Bonne-Espérance.

H. montana. Diandra; foliis oppositis, ovatis, serratis; caule erecto. *Suppl. p.* 280. Au cap de B. E.

H. diffusa. Didynama; foliis alternis, oppositis, pinnatifidis; caule patulo. *Suppl.* 280. Au cap de B. E.

GENRE DIX-HUITIEME.

DIGITALE; *digitalis*.

Calice en cinq parties profondes, inégal. Corolle tubulée à la base, dilatée en dessus, ouverte, le limbe obliquement à quatre loges inégales. Quatre étamines, et rudiment d'une cinquième à peine visible. Stigmate double, ou en deux lames. Capsule ovale, aiguë.

Une espèce dans ce genre est souligneuse; les autres sont des herbes; les feuilles sont alternes; les fleurs en épis terminaux. Toutes les espèces se trouvent en Europe.

ESPÈCES.

La digitale pourprée; *d. purpurea.* Folioles du calice ovales, aiguës; corolles obtuses; lèvre supérieure entière. — La tige, haute d'une coudée, est anguleuse, velue, rougeâtre, creuse; les fleurs grandes, pourprées, avec des taches rougeâtres et des poils dans l'intérieur, sont rangées sur un seul côté de la tige, pendantes, portées par de pédoncules courts, à l'origine duquel on trouve des feuilles florales; les feuilles sont velues. — En Europe.

La petite digitale; *d. minor.* Corolles obtuses; lèvre supérieure comme à deux lobes; feuilles lisses. — Cette espèce est du double plus petite que la précédente. — Europe.

La digitale tapsi; *d. tapsi.* Feuilles décurrentes. — Elle a toutes les apparences de la digitale pourprée; ses feuilles sont velues, veinées, dentelées; les inférieures lancéolées, ovales; les supérieures larges, lancéolées, toutes décurrentes et réfléchies sur les bords; la corolle pourprée a la gorge pâle, semée de points couleur de sang. — Espagne.

La digitale jaune; *d. lutea.* Folioles du calice lancéolées; corolles aiguës; lèvre supérieure bifide. — Cette espèce en présente deux bien distinctes; l'une à fleurs très-grandes, jaunes, avec des taches orangées dans l'intérieur; les feuilles élancées, velues et finement dentées; l'autre diffère par ses fleurs plus petites,

sans taches, et par ses feuilles plus étroites et à peine velues. — Europe.

La digitale ambiguë; *d. ambigua.* Folioles du calice lancéolées; corolles à casque émarginé; feuilles pubescentes en dessous. — Dans le Midi de l'Europe.

La digitale ferrugineuse; *d. ferruginea.* Folioles du calice ovales, obtuses, ouvertes; corolle à lèvre inférieure barbue. — La fleur est couleur de rouille; les feuilles sont semblables à celles de la scorsonère. — En Italie.

La digitale obscure; *d. obscura.* Feuilles linéaires, lancéolées, très-entières, cohérentes ensemble à la base. — La tige est ligneuse et ressemble à celle d'un sous-arbrisseau; les rameaux sont opposés et en petit nombre; les feuilles étroites, lancéolées, naissant sur une base commune, serrées, où il n'y a pas de fleurs, alternes ailleurs; les grappes sont terminales; les bractées lancéolées; les folioles du calice ovales, un peu aiguës; les corolles pendantes, obtuses, d'un pourpre obscur, velue dans les bords. — En Espagne.

La digitale des Canaries; *d. canariensis.* Folioles du calice lancéolées; corolles à deux lèvres aiguës; tige souligneuse. — Les fleurs sont plus petites que celles de la pourprée; elles sont jaunes, rayées d'aurore, ce qui les rend très-agréables à la vue. — Aux Canaries.

Toutes ces espèces, excepté les deux dernières, sont annuelles ou bisannuelles, ou tout au plus trisannuelles. Elles périssent assez généralement aussitôt que leurs se-

mences sont mûres. Leurs graines doivent être mises en terre en automne ; car si on les conserve jusqu'au printems, elles manquent presque toujours, ou au moins elles ne poussent point avant l'année suivante. En général, elles ne fleurissent que la seconde année. La digitale obscure et celle des Canaries sont infiniment plus délicates que les autres ; elles sont vivaces, et plus recherchées des curieux. On les multiplie des graines qu'on sème sur couche. On les élève dans des pots qu'il faut serrer dans l'orangerie. Ces deux plantes exigent une bonne terre, beaucoup de soleil et ne veulent que peu d'arrosement.

La digitale pourprée est un purgatif violent, dont heureusement la médecine use peu. On l'emploie assez fréquemment en Angleterre pour guérir l'épilepsie ; on la fait infuser, à la dose de deux poignées, dans une suffisante quantité de bierre pour une prise. Les italiens regardent cette plante comme vulnéraire, et l'emploient dans le traitement des plaies. Les feuilles en sont amères ainsi que les racines. Ces plantes appartiennent à une famille dont presque toutes les espèces sont vénéneuses. On ne doit les employer qu'avec beaucoup de

circonspection. On assure qu'elles sont mortelles pour les dindons.

SECTION DEUXIÈME.

Deux étamines.

GENRE DIX-NEUVIEME.

Pæderota.

Calice en cinq parties profondes, linéaires. Corolle tubulée, personée ; le limbe ouvert à deux lèvres ; la supérieure entière ou émarginée ; l'inférieure en trois parties. Deux étamines, à filets filiformes. Un stigmate. Capsule ovale, à deux loges, à quatre valves.

Herbes à feuilles opposées, à fleurs axillaires, ou en épis terminaux. Voici les espèces que renferment ce genre.

ESPÈCES.

Pæderota Bonæ Spei. Les feuilles pinnées. — Au cap de Bonne-Espérance.

Pæderota ageria. Les feuilles dentées en scie ; les inférieures alternes. — En Afrique.

Pæderota cærulea. Lèvre supérieure de la corolle sans division. — En Allemagne.

Pæderota jaune ; *p. lutea.* Lèvre supérieure de la corolle bifide. — En Autriche.

Pæderota bona rota. Les feuilles dentées en scie, opposées. Vivace. — Sur les Alpes. Dans cette espèce le

le tube de la corolle est plus alongé que dans les autres ; elle est assez semblable aux véroniques en épis, mais le calice a cinq divisions.

GENRE VINGTIEME.

CALCÉOLAIRE ; *calceolaria.*

Calice en quatre lobes. Corolle à tube très-court ; le limbe en deux lèvres, dont la supérieure est très-petite, l'inférieure grande, enflée, concave, en forme de souliers, inclinée et penchée sur la gorge du tube. Les étamines sont courtes, à anthères recourbées. Un seul stigmate. Capsule conique, à quatre valves à son sommet.

Ce sont des herbes, la plupart à feuilles opposées, à pédoncules uniflores ou multiflores, axillaires, ou en corymbes terminaux. Linnæus en assigne plusieurs espèces toutes exotiques.

GENRE VINGT-UNIEME.

Bœa.

Calice en cinq parties profondes. Corolle à tube court ; le limbe ouvert en deux lèvres, la supérieure à trois lobes, l'inférieure en deux parties profondes. Deux étamines à filets épais et arqués, à anthères conniventes. Un stigmate. Capsule longue, corniculée, contournée, à deux loges, et à

quatre valves; les valves se contournant, en lâchant les semences.

C'est une herbe des Indes, à feuilles radicales, à pédonculés uniflores ou multiflores; les fleurs comme en ombelle. (Caract. de Commers.)

Genres qui ont des rapports avec les personées.

Feuilles opposées.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

LA COLUMNÉE; *columnea.*

Calice en cinq parties profondes, velu. Corolle beaucoup plus longue, tubulée, recourbée, velue extérieurement, gibbeuse à sa base, à deux lèvres dans son limbe; la supérieure voûtée, entière, plus longue; l'inférieure plus courte et à trois lobes. Quatre étamines didynamiques, à anthères réunies. Un style; stigmate en deux parties. Capsule globuleuse, molle, à deux loges polyspermes; une cloison charnue chargée des semences.

Herbe rampante ou grimpante, à feuilles opposées; les feuilles axillaires comme solitaires. On en indique deux espèces:

ESPÈCES.

La columnée grimpante; *columnea scandens.* A corolles très-hérissées.

La columnée ... feuilles; c. *longifolia*. Les
illes lancéolées, très-longues, comme dentées,
bres.

Ces plantes vivaces ... l' ...
ultivées dans nos conti...
e par la serre chau...

GENRE VINGT-TROISIEME.

Besleria.

Calice en cinq parti...
ibulée, gibbeuse à l... et ... t;
limbe inégal, à ci...
ines didynamiques; o... e
base. Un style; stig... x
ruit mou ou comme ...
olysperme.

Ce sont des herbes ou des sous-arbrisseaux
feuilles opposées; les pédoncules axillaires
t multiflores. Ce genre présente quatre
spèces toutes de l'Amérique. L'une d'entre
lles, *besleria cristata*, a le calice en crête,
le rudiment d'une cinquième étamine; un
tigmate en tête; une capsule coriace à deux
valves; les valves accrues extérieurement
par une petite lame.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Cyrtandra.

Calice en cinq parties, inégal. Corolle

tubulée, irrégulière, recourbée, à gorge ample; le limbe ouvert, en cinq lobes, inégal. Quatre étamines, dont deux inférieures avortées, deux supérieures fertiles, à filets courbés. Un style; stigmate à deux lames; baie oblongue à deux loges, polysperme; les semences attachées à une cloison charnue, convexe des deux côtés.

Cette plante d'Amérique est très-rapprochée des *besleria*.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

GRATIOLE; *gratiola*.

Calice en cinq parties profondes, muni à la base de deux bractées; corolle tubulée, striée, comme à deux lèvres; la supérieure à deux lobes ou émarginée, l'inférieure en trois parties égales. Quatre filets d'étamines; deux fertiles, deux souvent stériles; en sus le rudiment d'une cinquième étamine. Un style; stigmate à deux lobes; capsule ovale, à deux loges, polysperme, à deux valves; les valves partagées par une cloison; le réceptacle des semences central et plane; continu aux cloisons des valvules.

Herbes à feuilles opposées; les pédoncules solitaires, axillaires, uniflores. Dans ce genre une seule est européenne.

ESPÈCES.

Gratiole des boutiques. *G. officinalis.* Feuilles lancéolées, dentées en scie. fleurs pédonculées. — Vivace: les tiges droites, noueuses, rameuses, [illegible] à la hauteur d'un pied. les fleurs axillaires. [illegible] les segmens de la corolle [illegible]; le tuyau blanchâtre ou verdâtre. les feuilles sont opposées deux à deux.

La gratiole de Monnier: *G. monnieri.* Les feuilles ovales. oblongues: pédoncules axillaires. Tige rampante. — En Jamaïque.

La gratiole à feuilles rondes: *G. rotundifolia.* Les feuilles ovales, à trois nervures. — En Afrique.

La gratiole hyssope: *G. hyssopioides.* Feuilles lancéolées, comme dentées. plus courtes que [illegible] caulinaire. — En Afrique.

La gratiole de Virginie. *G. virginica.* Feuilles lancéolées, obtuses, comme dentées. — En Virginie.

La gratiole du Pérou: *G. peruviana.* Feuilles comme sessiles; la fleur blanche. — Au Pérou.

Les feuilles de la gratiole sont amères, inodores, hydragogues, émétiques, [illegible]ment purgatives, vermifuges. Mâchées, elles laissent sur la langue une amertume durable; desséchées, elles sont moins amères; mais elles ne perdent pas pour cela leurs vertus. Ce remède doit être administré avec prudence; en trop grande quantité il seroit funeste. La plante est nuisible dans les

prairies ; les chevaux qui en mangent maigrissent sensiblement.

GENRE VINGT-SIXIEME.

Torenia.

Calice tubulé, anguleux, en deux parties ; la supérieure tricuspidée. Corolle tubulée ; le limbe se dilatant en quatre lobes inégaux ; quatre filets d'étamines ; deux plus courts, simples et fertiles ; les deux autres bifides, plus longs ; un des rameaux portant l'anthère, l'autre stérile. Un style ; stigmate en deux parties ; capsule à deux loges, polysperme ; la cloison qui porte les semences parallèle aux valves.

Herbes rampantes, à feuilles opposées ; à fleurs solitaires, terminales ou axillaires. Linnæus n'assigne qu'une seule espèce à ce genre ; il la place en Asie.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Vandelia.

Calice en quatre parties profondes. Corolle tubulée, à deux lèvres ; la supérieure entière, l'inférieure en deux lobes. Quatre étamines didynamiques, inégales par l'insertion ; les anthères conniventes par paires. Un style ; deux stigmates ; capsule à une loge polysperme.

Herbe à feuilles opposées ; à fleurs solitaires, axillaires, sans bractées. Linnæus n'en assigne qu'une espèce ; elle est exotique.

GENRE VINGT-HUITIEME.

Lindernia.

Calice en cinq parties profondes ; corolle tubulée, à deux lèvres, la supérieure très-courte, émarginée, l'inférieure en trois parties profondes inégales. Quatre étamines dont les deux inférieures à filets surpassent l'anthère. Un style ; stigmate émarginé. Capsule à deux loges, ou à une suivant Linnæus, à deux valves, polysperme ; une cloison qui porte les semences, parallèle aux valves.

Herbe à feuilles opposées, à fleurs axillaires.

ESPÈCES CONNUES.

LINDERNIA *pyxidaria.* Foliis ovalibus. (*M.* integerrimis, sessilibus ; pedunculis solitariis.) *Allion*, *aliq.* 178, *t.* 5. Pyxidaria repens, annua, flosculis monopetalis unilabiatis. *Lindern. alsat.* 1, *p.* 152, *t.* 1 *et* 2, *p.* 267. *Habitat in* Virginia.

L. japonica. Foliis obovatis, dentatis ; infimis petiolatis.

GENRE VINGT-NEUVIEME.

Mimulus.

Calice prismatique à cinq dents. Corolle tubulée à deux lèvres ; la supérieure bifide et réfléchie, l'inférieure trifide, avec un

palais saillant. Quatre étamines didynamiques; les anthères réniformes. Un style; stigmate bifide. Capsule ovale, à deux loges, polysperme, bivalve; les valves réunies par une nervure mitoyenne.

Herbes à tiges carrées, à feuilles opposées, à pédoncules axillaires, solitaires, souvent uniflores, sans bractées. On donne pour espèces à ce genre les suivantes:

ESPÈCES.

Le *mimulus ringens*. Redressé; feuilles oblongues, linéaires, sessiles. — En Canada.

Le *mimulus* jaune, *luteus*. Rampant; feuilles ovales. — Au Pérou.

La premièrè espèce, semée dans nos jardins, ne craint aucunes gelées. Elle exige un sol mou et marneux, et veut peu de soleil. Ses fleurs sont petites, violettes et paroissent en été. On la sème en automne, en pleine terre.

GENRE TRENTIEME.

Polypremum.

Calice en quatre parties profondes. Corolle en rosette, à quatre lobes cordiformes. Quatre étamines très-courtes. Un style; un stigmate; capsule comprimée, émarginée, à deux loges, à deux valves, polysperme.

Herbe dichotome, à feuilles opposées; uniflore sur les dichotomies. Elle habite en Virginie et en Caroline, et n'est qu'annuelle.

GENRE TRENTE-UNIEME.

Montira.

Calice en cinq parties profondes, ouvert. Corolle infundibuliforme; le limbe ouvert, en cinq parties, égal. Quatre étamines didynamiques. Ovaire didyme. Un style; stigmate sillonné. Capsule didyme, à deux loges, à quatre valves, polysperme; les semences attachées à l'angle intérieur des loges.

Herbe à tige carrée, à feuilles opposées; les pédoncules terminaux, uniflores ou triflores. Elle habite la Guiane.

Genres qui ont des rapports avec les personées.

Feuilles alternes.

GENRE TRENTE-DEUXIEME.

Schwalbea.

Calice tubuleux, ventru, à quatre divisions obliques, la supérieure plus courte, la dernière plus grande et émarginée. Corolle tubulée, à deux lèvres; la supérieure entière et voûtée; l'inférieure à trois lobes et égale. Quatre étamines didynamiques. Un style; un stigmate; capsule à deux loges.

Herbe à tige simple; à feuilles alternes; à fleurs axillaires. Elle habite l'Amérique septentrionale. Au cap de Bonne-Espérance.

GENRE TRENTE-TROISIEME.

Schwenchia.

Calice tubulé, strié à cinq dents. Corolle tubulée, à gorge enflée, fermée en étoile par cinq plis glanduleux; le limbe inégal. Cinq filets d'étamines; deux supérieurs plus longs et fertiles; trois plus courts, sétacés, stériles. Un style; un stigmate. Capsule comprimée, orbiculaire, plus longue que le calice qui est persistant et amplifié, à deux loges, à deux valves, polysperme; le réceptacle comme globuleux.

Herbe à feuilles alternes; à fleurs axillaires. Elle a le port de la *browallia*. Elle habite L'Amérique.

GENRE TRENTE-QUATRIEME.

Browallia.

Calice tubulé en cinq parties. Corolle tubulée, le limbe plane, à cinq lobes, presque égal, le lobe supérieur plus grand. Quatre étamines dont deux plus longues et à anthères grandes fermant la gorge de la corolle. Un style; stigmate à quatre lobes. Capsule à

deux loges, polysperme, à deux valves; les valves fendues au sommet; la cloison qui porte les semences plane, parallèle aux valves et se séparant bientôt d'elles; ce qui rend la capsule uniloculaire suivant Linnæus.

Herbes à feuilles alternes et à fleurs axillaires ou terminales; elles ont toutes le port des solanées. On en connoît deux espèces.

ESPÈCES.

La petite broualle; *b. demissa*. Elle s'élève à la hauteur d'un pied; ses feuilles sont ovales, pointues; les pédoncules uniflores; les fleurs, d'un violet bleuâtre, poussent dans les aisselles et aux sommités des tiges.

La grande broualle; *b. elata*. Elle devient beaucoup plus grande que l'autre. Ses feuilles sont moins larges, mais plus pointues; les fleurs, d'un beau bleu, paroissent aux sommités des tiges.

Ces plantes sont de l'Amérique méridionale et du Pérou. On leur a donné le nom de Brouwal, savant botaniste. On les sème au printems sur couche; on les transplante ensuite dans des pots, ou en pleine terre à l'exposition du midi. Ces plantes ne sont qu'annuelles. Il leur faut une bonne terre et un arrosement ordinaire.

FAMILLE. LVe.

LES SOLANÉES OU MORELLES.

LE nom de cette famille indique ses dangers ; toutes les plantes en sont narcotiques, suspectes et même des poisons, à moins qu'un acide, entrant dans leur suc propre, n'annulle leurs défauts. Calice le plus souvent à cinq segmens ; corolle presque toujours régulière et bifide. Souvent cinq étamines insérées au fond de la corolle. Style unique; stigmate simple, rarement à deux sillons. Fruit le plus souvent à deux loges, polysperme, tantôt capsulaire, bivalve, à cloison parallèle aux valves, comme dans les scrophulaires, tantôt et plus souvent en baie ; les réceptacles des semences, centraux, opposés, au milieu des valves, souvent s'élevant et partageant intérieurement la baie en loges; quelquefois demi-divisées en plusieurs. Embryon de la semence placé autour du type farineux.

La tige est herbacée ou ligneuse ; les feuilles alternes dans quelques individus ; les florales binées, et nées à la même insertion. Les fleurs



.2, 3, 4, 5, 6., POMME Épineuse (Datura fastuosa, Lin.) Pag. 53.

.8, 9, 10, 11, 12, 13, BOUILLON-BLANC (Verbascum, Lin.) Pag. 40.

sont diversement disposées, souvent extra-axillaires, ou opposées aux côtes des feuilles, sans naître des aisselles.

SECTION PREMIÈRE.

Capsule.

GENRE PREMIER.

Celsia.

Calice en cinq parties profondes; corolle en rosette, ouverte, à cinq lobes, inégale. Quatre étamines didynamiques, à filets velus. Un stigmate; capsule à deux valves.

Les plantes de ce genre sont des herbes à feuilles simples ou pinnées; à fleurs en épis lâches, terminaux, accompagnées chacune d'une bractée, ou axillaires à une feuille.

Linnæus en indique trois espèces.

ESPÈCES.

La celsia orientale, *orientalis*. Feuilles bipinnées.

La celsia *acturus*. Feuilles radicales, lyrées, pinnées; pédoncules plus larges que la fleur.—En Crète.

La celsia de Crète, *cretica*. Feuilles radicales lyrées, les caulinaires presque cordiformes, amplexicaules; les fleurs comme sessiles. Cette dernière diffère encore des autres, en ce que deux des filets de ses étamines sont glabres.

...E DEUXIÈME.

Bouillon blanc.

... parties profondes. Corolle ...te, à cinq lobes, inégale. ... inégales, à filets inclinés et ... stigmate. Capsule à deux ... les uns, globuleuse dans

... ce genre sont des herbes la ...; les feuilles de quelques ... décurrentes; le pétiole, sur ..., est appendiculé; les fleurs ... disposées suivant les espèces, ... principales:

ESPÈCES.

...blanc, ou molène; *verbascum thapsus.* ...des, longues, larges, molles, sessiles. ... trois pieds et plus, un peu ligneuse. ... formant un long épi, entourent ... partie de la tige. — Cette plante est ... les lieux arides et abandonnés. Elle ...

... lychnite; *verbascum lychnitis.* Il es... ... le précédent, et presque auss... ... sont petites, cunéiformes, oblon... ... Les feuilles souvent ... ... lâches le long de la ... ... partie supérieure, d'... ... comme le premier.

bouillon cotonneux ; *verbascum phlomoides.* I
plus haut que les deux précédens ; ses feuilles
lus blanches encore, et sa tige se ramifie. Elle
bractées parmi les fleurs ; les épis sont lâches
la plante est chargée de petites pelotes coton-
. Les capsules sont oblongues. Les feuilles ovales,
ées dans le bas. — Il est commun en France.
bisannuel.

bouillon noir ; *verbascum nigrum.* Les feuilles
noirâtres, crénelées, pointues, portées sur un
rougeâtre ; les tiges se ramifient rarement,
elles jettent un ou deux rameaux, ils se rappro-
tellement de la tige du milieu, qu'ils deviennent
bles. Les fleurs sont jaunes, à gorge pourprée;
ppe des filamens pourprée. — On le trouve com-
ment en Europe. Il est vivace.

blattaire à fleurs bleues ; *verbascum phœniceum.*
es ovales, nues, crénelées, radicales. Tige comme
en grappe. — En Europe orientale. Vivace.

blattaire ; *verbascum blattaria.* Feuilles am-
caules, oblongues, glabres ; pédoncules solitaires.
nune dans les terres glaiseuses.

bouillon sinué ; *verbascum sinuatum.* On le
ve aux environs de Montpellier. Les feuilles ra-
les sont goudronnées, souvent obtuses, sinuées,
ées ; les caulinaires oblongues, ondulées, un peu
rrentes des deux côtés par la base ; ... raméales
..., souvent cordiformes, un p... ntes,
... nières d'entre elles opposé... al-
bisannuel.

de Miconius ; *verb...* Il
bois ; aux Pyré... e.

GENRE DEUXIEME.

Bouillon blanc.

Calice en cinq parties profondes. Corolle en rosette, ouverte, à cinq lobes, inégale. Cinq étamines inégales, à filets inclinés et velus à la base. Un stigmate. Capsule à deux valves, ovale dans les uns, globuleuse dans les autres.

Les plantes de ce genre sont des herbes la plupart duvetées; les feuilles de quelques espèces sont décurrentes; le pétiole, sur quelques-unes, est appendiculé; les fleurs diversement disposées suivant les espèces, dont voici les principales:

ESPÈCES.

Le bouillon blanc, ou molène; *verbascum thapsus*. Les feuilles grandes, longues, larges, molles, sessiles. La tige haute de trois pieds et plus, un peu ligneuse. Les fleurs jaunes formant un long épi, entourent la plus grande partie de la tige. — Cette plante est commune dans les lieux arides et abandonnés. Elle n'est qu'annuelle.

Le bouillon lychnite; *verbascum lychnitis*. Il est cotonneux comme le précédent, et presque aussi blanc. Ses feuilles sont petites, cunéiformes, oblongues, blanchâtres. Les feuilles souvent blanches, petites, en épis lâches le long de la tige qui est couverte, dans sa partie supérieure, d'une poussière blanche. Commun comme le premier. Bisannuel.

Le bouillon cotonneux ; *verbascum phlomoides*. Il s'élève plus haut que les deux précédens ; ses feuilles sont plus blanches encore, et sa tige se ramifie. Elle a des bractées parmi les fleurs ; les épis sont lâches ; toute la plante est chargée de petites pelotes cotonneuses. Les capsules sont oblongues ; les feuilles ovales, pétiolées dans le bas. — Il est commun en Italie. Il est bisannuel.

Le bouillon noir ; *verbascum nigrum*. Les feuilles sont noirâtres, crénelées, pointues, portées sur un pétiole rougeâtre ; les tiges se ramifient rarement, ou, si elles jettent un ou deux rameaux, ils se rapprochent tellement de la tige du milieu, qu'ils deviennent parallèles. Les fleurs sont jaunes, à gorge pourprée ; la houppe des filamens pourprée. — On le trouve communément en Europe. Il est vivace.

La blattaire à fleurs bleues ; *verbascum phœniceum*. Feuilles ovales, nues, crénelées, radicales. Tige comme nue, en grappe. — En Europe orientale. Vivace.

La blattaire ; *verbascum blattaria*. Feuilles amplexicaules, oblongues, glabres ; pédoncules solitaires. Commune dans les terres glaiseuses.

Le bouillon sinué ; *verbascum sinuatum*. On le trouve aux environs de Montpellier. Les feuilles radicales sont goudronnées, souvent obtuses, sinuées, pinnées ; les caulinaires oblongues, ondulées, un peu décurrentes des deux côtés par la base ; les raméales ovales, souvent cordiformes, un peu décurrentes, les premières d'entre elles opposées ; les autres alternes. Il est bisannuel.

Le bouillon de Miconius ; *verbascum Miconii*. Il habite dans les bois ; aux Pyrénées. Il est vivace.

Les feuilles sont toutes radicales, ovales, couvertes d'un duvet couleur de rouille; les hampes, dépourvues de toutes feuilles, portent une grande fleur bleue. C'est une très-jolie plante à qui on a donné le nom de Miconius, célèbre botaniste de Montpellier.

Ce genre réunit encore plusieurs espèces, mais qui sont exotiques.

Le bouillon blanc, trop négligé dans la pratique, cache un principe narcotique assez marqué, mais dont on ne craint aucun mauvais effet. Si on jette ses semences dans un vivier, le poisson en est si étourdi, qu'on peut le prendre à la main. Les feuilles ont un goût d'herbe un peu salé et styptique. Les fleurs desséchées répandent une odeur agréable; leur saveur n'est point nauséabonde; elles sont émollientes, calment la toux, les rhumes, l'asthme pituiteux, tempèrent la soif. C'est aussi le meilleur adoucissant pendant tout le tems de l'irritation des dyssenteries. On les emploie en boisson à la manière du thé, en fomentations et en lavemens.

GENRE TROISIEME.

JUSQUIAME; *hyosciamus.*

Calice tubulé en cinq parties. Corolle infundibuliforme. Le limbe ouvert obliquement en cinq lobes, inégal. Cinq étamines insérées

insérées au fond de la corolle. Stigmate formant la tête. Capsule ovale, comprimée des deux côtés, marquée d'un sillon, coupée horizontalement au sommet, ou operculée.

Herbes à feuilles florales, souvent géminées; à feuilles solitaires, axillaires, souvent tournées du même côté. Ce genre offre plusieurs espèces indigènes ou exotiques. Celles qui intéressent sont :

ESPÈCES.

La jusquiame noire ; *hyoscyamus niger*. Les tiges de cette plante hautes d'une coudée, branchues, épaisses, cylindriques, couvertes d'un duvet épais, un peu glutineux; les fleurs sessiles, jaunâtres en leurs bords, veinées d'un pourpre noir dans le milieu. Les filets des étamines courbés; les feuilles molles, alternes, amplexicaules, sinuées. La plante est bisannuelle. — On la trouve dans toute l'Europe.

La jusquiame blanche; *h. albus*. Elle est [illegible] annuelle. Elle diffère de la précédente par sa tige plus courte, moins rameuse; par ses feuilles moins découpées, plus petites, pétiolées; par ses fleurs à pédoncules plus courts, plus blanches, plus petites; la corolle varie dans sa gorge, tantôt d'un pourpre noir, tantôt verte. — On la trouve dans le midi de l'Europe.

La jusquiame dorée; *h. aureus*. La tige est bisannuelle, velue, haute d'un pied; les pétioles sont très-velus; les feuilles lobées, denticulées; les pédoncules droits sous la fleur sont entièrement courbés

sous le fruit; la corolle est d'un jaune doré, à gorge d'un pourpre noir; le limbe découpé en cinq parties; le lobe extérieur plus grand; les étamines et le pistil couchés sur le lobe inférieur. — Elle est originaire du Levant.

On aime dans les jardins la jusquiame dorée; cette plante figure très-bien dans un pot et dans l'orangerie; elle veut une terre d'orangers et l'exposition d'un grand soleil. On la multiplie de semences.

La jusquiame blanche et la noire ont les mêmes propriétés et les mêmes vices. Elles ont une odeur forte et puante. Elles sont assoupissantes, vénéneuses, anodines, résolutives; on les emploie aux mêmes usages médicamenteux que la belladone et la pomme épineuse. Elles sont toutes des poisons lorsqu'elles sont données sans correctifs; leur contre-poison se trouve dans les sels volatils, la thériaque, les vomitifs, les acides.

GENRE QUATRIEME.

NICOTIANE OU TABAC.

Calice urcéolé, en cinq parties. Corolle beaucoup plus longue, infundibuliforme, en cinq parties, régulière. Cinq étamines insérées au fond de la corolle. Style unique; stigmate émarginé. Capsule à deux valves.

Herbes, rarement sous-arbrisseaux : les fleurs terminales en épis ou en panicules. Les espèces données à ce genre sont :

ESPÈCES.

La petite nicotiane ; *n. pusilla*. Feuilles oblongues, ovales, radicales ridées : les calices tres-courts.

La nicotiane arbrisseau ; *n. fruticosa*. Feuilles lancéolées, comme pétiolées, amplexicaules, aiguës ; tige sousligneuse. — Vivace. Cette espece est tres-rapprochée de la suivante, dont elle n'est peut-etre qu'une variété à base persistante. — Au Cap.

La nicotiane tabac ; *n. tabacum*. Feuilles lancéolées, ovales, sessiles, décurrentes ; fleurs aiguës. — Annuelle. La tige s'élève depuis deux jusqu'à quatre pieds ; grosse d'un pouce, simple ronde, velue remplie de moëlle. Les fleurs naissent au sommet, rassemblées en corymbe. — En Amérique. Devenue spontanée en Europe.

La nicotiane rustique ; *n. rustica*. Feuilles pétiolées, ovales, très-entières : fleurs obtuses. En Amérique. Devenue spontanée en Europe. — Annuelle. La tige s'élève à la hauteur d'un ou deux pieds, ronde, velue, solide, glutineuse ; les fleurs naissent ramassées au sommet. On a donné à cette herbe le nom d'herbe à la reine.

La nicotiane en panicule ; *n. paniculata*. Feuilles pétiolées, cordiformes, tres-entieres ; fleurs paniculées, obtuses, en massue. Au Pérou. — Annuelle. Cette espèce differe de la précédente par sa tige plus tendre, plus élevée, paniculée ; par ses corolles plus

étroites, par son limbe très-court, très-obtus; le tube long et en massue; par ses calices et ses capsules aigus.

La nicotiane glutineuse; *n. glutinosa.* Feuilles pétiolées, cordiformes, très-entières; fleurs en grappes tournées d'un seul côté, comme pétiolées. Au Pérou. — Annuelle; les feuilles glutineuses; les fleurs en grappes rares et longues; les étamines inclinées vers le côté supérieur de la corolle; un segment du calice une fois plus long que les autres.

La nicotiane brûlante; *n. urens.* Feuilles cordiformes, crénelées; grappes recourbées; tige hérissée, donnant des démangeaisons. Dans l'Amérique méridionale. — Vivace; la fructification sur des grappes unilatérales, roulées; corolles campanulées; toute la plante couverte de piquans.

La nicotiane a une odeur forte, une saveur âcre; la plante est réputée détersive, résolutive, vulnéraire, anodine, errhine, purgative, émétique. On extrait des feuilles fraîches un suc, un esprit, une huile distillée; on en fait un sirop, un onguent; extérieurement on applique les feuilles sur les ulcères et les vieilles plaies. On prend par le nez les feuilles réduites en poudre; on les mâche; on s'en sert pour fumer. On se sert encore de la décoction des feuilles en lavemens; mais ce remède est dangereux, sur-tout pour l'homme, et exige la plus grande prudence

de la part de celui qui l'ordonne. La nicotiane rustique, ou herbe à la reine, a les mêmes propriétés que le tabac, mais elles sont plus foibles. Plusieurs se sont élevées contre l'usage de prendre le tabac par le nez, de le fumer, de le mâcher; on a vu soutenir que cet usage disposoit à la paralysie. Cette assertion est faite pour épouvanter la moitié des hommes, puisque la moitié d'entr'eux usent du tabac : heureusement tout ce qu'on a dit n'est pas prouvé; et ce qu'on peut en dire avec le plus de fondement, c'est qu'un trop grand usage de cette poudre affoiblit l'odorat et la mémoire.

GENRE CINQUIEME.

POMME ÉPINEUSE ; *datura*.

Calice grand, tubulé, ventru, à cinq angles, fendu en cinq parties à son sommet, caduc; sa base orbiculée, en écusson, persistante. Corolle très-grande, infundibuliforme, à tube long ; le limbe à cinq angles, à cinq plis, à cinq pointes. Le stigmate a deux sillons; capsule hérissée de pointes, ou glabre, ovale, à deux loges; les loges partagées en deux ou plusieurs

parties, par une cloison saillante; les semences réniformes.

Herbes ou arbrisseaux quelquefois grimpans; les feuilles, dans quelques espèces, géminées; les fleurs, de même que les petits rameaux, sont extra-axillaires et solitaires. Voici les espèces données à ce genre.

ESPÈCES.

Le stramonium féroce; *datura ferox*. Péricarpes épineux, droits, ovales. En Chine. — Cette espèce ressemble à la suivante, mais elle est moins glabre.

La pomme épineuse, ou endormie; *d. stramonium*. Péricarpes épineux, droits, ovales; feuilles ovales, glabres. Europe, Amérique. — Les feuilles sont lisses, anguleuses, pointues, soutenues par de longs pétioles. La tige s'élève jusqu'à la hauteur de quatre pieds dans un bon terrain; elle est branchue, à rameaux opposés, tant soit peu velue, ronde et creuse; les fleurs naissent aux aisselles des branches et des feuilles; elles sont solitaires, blanches ou violettes. L'écorce de la capsule est armée de pointes grosses et courtes.

Le stramonium touffu; *d. patula*. Péricarpes épineux, droits, ovales; feuilles cordiformes, glabres, dentées. En Amérique. — Semblable à la précédente, mais plus grande encore. La tige pourprée, semée de points blancs; les corolles d'un bleu pâle; les dentelures des feuilles plus aiguës.

Le stramonium metel; *d. metel*. Péricarpes épineux, penchés, globuleux; feuilles cordiformes,

presqu'entières, pubescentes. En Asie, en Afrique. — La pomme est ronde et épineuse. Les fleurs plus alongées que celles des autres espèces.

La pomme épineuse d'Egypte; *d. fastuosa.* Péricarpes tuberculés, penchés, globuleux; feuilles ovales, anguleuses. En Egypte. — Elle a des variétés à fleurs doubles ou triples, c'est-à-dire, deux et même trois corolles, dans trois calices, les unes dans les autres; ces corolles sont en dehors d'un beau violet, et en dedans d'un blanc de lait éblouissant. Elle est d'une hauteur moindre que les précédentes. Elle n'est qu'annuelle comme elles.

Le stramonium arbre; *d. arborea.* Péricarpes glabres, sans épines, penchés; tige arborée. Au Pérou. — Il élève sa tige ligneuse à douze, à quatorze pieds de haut. Sa tête est rameuse et très-feuillée. Ses fleurs blanches, rayées d'un jaune clair. La plante est vivace.

Le stramonium lisse; *d. lævis.* Péricarpes ovales, glabres, sans épines, droits; tige herbacée. En Abyssinie. — Annuelle.

Le stramonium arbre, *datura arborea*, est l'un des plus grands ornemens des jardins du Chili; ses fleurs, dit-on, font l'effet le plus admirable, et répandent le plus excellent parfum. Malheureusement il n'est pas susceptible d'être cultivé dans nos contrées, comme la pomme épineuse d'Egypte, *datura fastuosa.* Elle n'a aucune des propriétés mal-faisantes de plusieurs de

ses congénères. Cette plante, vraiment digne d'un amateur, se sème au printems sur couche et sous cloche. On repique le plant dans un pot ou en pleine terre, à une exposition chaude; on lui donne souvent de l'eau, et dans le cours de l'été on obtient des fleurs aussi belles que singulières, et de l'odeur la plus suave.

Les feuilles de l'endormie, *datura stramonium*, sont d'une puanteur assoupissante. Les fleurs sont moins vénéneuses. Cette plante est un poison narcotique, et le plus dangereux des poisons. Il est imprudent de s'arrêter dans son voisinage; bientôt on y est saisi d'étourdissemens et de maux de tête très-difficiles à dissiper. Ce poison a la fatale propriété d'énivrer; il cause le délire avec la dilatation des pupilles. J'en ai vu le perfide effet sur un jeune homme qui s'étoit couché et endormi auprès d'une touffe de ces plantes. Je le guéris avec peine: le contre-poison se trouve dans les sels volatils, la thériaque, les vomitifs, les acides. La médecine se sert de cette plante comme de la jusquiame; en mêlant le suc de ses feuilles avec du sain-doux, on en fait une sorte d'onguent qu'on applique sur les hémorrhoïdes, les érésipèles,

les brûlures, les ulcères carcynomateux; elle est aussi réputée anodine, résolutive et adoucissante.

SECTION DEUXIEME.

Une baie.

GENRE SIXIEME.

Triguera.

Calice en cinq parties. Corolle campanulée, irrégulière, à gorge dilatée; le limbe comme à deux lèvres, plissé, inégal, à peine à cinq lobes; filets des étamines très-courts, coalisés par la base en une membrane épipétale, placée autour de l'ovaire; anthères oblongues, s'ouvrant au sommet par un pore géminé. Stigmate formant la tête. Fruit pulpeux, petit, étroitement serré et demi-couvert par le calice, à quatre loges; les loges à deux spermes.

Herbes de l'Amérique, à fleurs extra-axillaires et biflores.

GENRE SEPTIEME.

Jaborosa.

Calice court, en cinq parties. Corolle beaucoup plus longue, tubulée; le limbe en cinq parties. Etamines insérées au sommet du tube, à filets planes. Stigmate formant la tête. Fruit ignoré.

C'est une herbe de l'Arabie, du port de la mandragore, à feuilles radicales, à hampes uniflores.

GENRE HUITIEME.

MANDRAGORE; *mandragora.*

La racine de la mandragore est grosse, pivotante, divisée en deux, souvent en trois, quelquefois quatre parties, presque point fibreuses. Les feuilles sont grandes, ovales, radicales. La tige nue, radicale, ne porte qu'une seule fleur. Cette plante, qui croît naturellement en Italie, en Suisse, en Espagne, en Russie, se cultive dans les jardins. Tout en elle annonce des propriétés vénéneuses; cependant la médecine ose l'employer pour la guérison de certaines maladies graves; elle emploie la racine, le fruit et même les feuilles. L'odeur des racines fraîches est forte et puante; l'écorce, étant desséchée, a une saveur âcre et amère. Les feuilles sont réputées détersives, atténuantes, résolutives. L'écorce est un violent purgatif par le haut et par le bas. On dit que la plante, appliquée en cataplasme, amollit et résout les tumeurs dures, squirreuses et écrouelleuses.

La racine de la mandragore, lorsqu'elle

se partage seulement en deux parties entourées de filamens courts et velus comme des poils, représente grossièrement les parties inférieures d'un homme; la plante n'a aucune ressemblance avec ses parties supérieures; mais on vient à bout, par l'artifice, de rendre ces racines, ainsi que celles de plusieurs autres plantes, telles que celles de la bryone, fort semblables au corps humain. Tout ce qu'on dit à ce sujet ne présente que des impostures trop souvent démenties.

GENRE NEUVIEME.

Belladone; *atropa*.

Calice en cinq parties. Corolle de plus du double plus longue que le calice, campanulée, à cinq segmens. Filets des étamines filiformes; anthères courtes. Stigmate formant la tête, à deux sillons. Baie comme ronde, assise dans le calice.

Les plantes de ce genre sont des arbrisseaux ou des herbes à tiges; les feuilles souvent géminées; les fleurs extra-axillaires, comme solitaires ou serrées. Linnæus assigne à l'*atropa* plusieurs espèces.

ESPÈCES.

La mandragore; *atropa mandragora*. Linnæus refuse un genre séparé à cette plante; Tournefort

et connivens sur l'ovaire ; le
ovales. Baie sphérique à cinq
séchée, toute couverte du cali
et à cinq angles comprimés.

Herbes à tiges très-rameuses
feuilles géminées ; les fleurs extr
solitaires. Elle paroît être l'*atrop*
de Linnæus.

GENRE ONZIEM

ALKEKENGE ou COQU

Calice en cinq parties. Corol
en cinq parties. Anthères oblo
niventes. Stigmates obtus ; bai
couverte du calice, amplifié
les semences réniformes.

Ce sont des sous-arbrisseau
herbes ; les feuilles de quel
sont géminées ; les fleurs sont
laires, solitaires ou réunies
L'alkekenge, *physalis alkekeng*
le plus commun de ce genre
horizon ; les tiges sont hautes d
un peu velues ; elles porten
blanches ; grosse comm
ronde, e, est ren
le calice rme une
memb nq angl

Et la belladone arbrisseau; *frutescens.* Tige soliugneuse; pédoncules serrés; feuilles cordiformes; ovales, obtuses. — En Espagne.

La belladone, *atropa belladona*, est l'une des plantes les plus dangereuses. Son fruit sur-tout est mortel. C'est une baie molle, remplie de suc, à deux loges, à plusieurs semences. On prétend que ces baies servent à la composition du fard, dont les femmes italiennes se masquent le visage, et que de-là lui est venu le nom de *belladona.* Mais sans avoir égard à une telle propriété, cette plante devroit être proscrite des yeux des hommes : ses baies, prises pour des cerises par les enfans, ont produit des accidens terribles et la mort. Les acides réitérés et l'émétique en peuvent être le correctif, mais non le contre-poison.

On cultive chez quelques curieux l'*atropa physalodes*; il ne yit dans nos contrées que par la serre chaude.

GENRE DIXIEME.

Nicandra.

Calice à cinq angles, en cinq parties profondes. Corolle plus grande, campanulée, à peine à cinq lobes. Filets des étamines filiformes, dilatés par la base,

et connivens sur l'ovaire ; les anthères ovales. Baie sphérique à cinq loges, desséchée, toute couverte du calice amplifié et à cinq angles comprimés.

Herbes à tiges très-rameuses ; quelques feuilles géminées ; les fleurs extra-axillaires, solitaires. Elle paroît être l'*atropa physalodes* de Linnæus.

GENRE ONZIEME.

Alkekenge ou Coqueret.

Calice en cinq parties. Corolle en rosette en cinq parties. Anthères oblongues, conniventes. Stigmates obtus ; baie globuleuse, couverte du calice, amplifié en vessie ; les semences réniformes.

Ce sont des sous-arbrisseaux ou des herbes ; les feuilles de quelques espèces sont géminées ; les fleurs sont extra-axillaires, solitaires ou réunies en nombre. L'alkekenge, *physalis alkekengi*, Lin., est le plus commun de ce genre sous notre horizon ; les tiges sont hautes d'une coudée, un peu velues ; elles portent des fleurs blanches ; la baie, grosse comme une cerise, ronde, molle, rouge, est renfermée dans le calice renflé qui forme une vessie rouge, membraneuse, à cinq angles. L'espèce

nommée somnifère, croît vulgairement en Espagne. Elle a le fruit des alkekenges et la fleur de la belladone ; sa tige est celle d'un sous-arbrisseau. L'alkekenge tortueux, *flexuosus*, Lin., qui croît dans les Indes, a le port du précédent, mais il en diffère par ses fleurs plus petites, par ses rameaux courbés deux fois, par ses feuilles insérées aux angles extérieurs des courbures.

On mange communément en Espagne les fruits de l'alkekenge; les habitans de plusieurs de nos campagnes l'emploient pour colorer leur beurre. La nature, en lui donnant un suc aigrelet, lui a donné le contre-poison de presque tous les solanum.

C'est un puissant diurétique, rafraîchissant et légèrement anodin. Les semences sont un peu amères et âcres; le calice est très-amer ; trois ou quatre de ses fruits sont excellens dans la rétention d'urine et l'hydropisie. On fait un vin d'alkekenge par un mélange égal de raisins et des fruits de cette plante; ce vin est très-utile, dit-on, dans la gravelle et contre les coliques néphrétiques. Ce joli solanum est commun dans les vignes et les bois taillis.

GENRE DOUZIEME.

Aquartia.

Calice campanulé, à limbe grand, en deux lobes. Corolle en rosette; le tube très-court; le limbe en quatre parties linéaires oblongues, deux pores à leur sommet. Un stigmate; fruit en baie, de la forme d'un pois, uniloculaire.

C'est un arbrisseau sans épines ou épineux, du port d'un solanum, mais seulement à quatre étamines. Quelques feuilles sont géminées, les fleurs extra-axillaires. Il habite l'Amérique méridionale.

GENRE TREIZIEME.

Solanum.

Calice en cinq parties. Corolle en rosette; le tube court; le limbe plus grand, à cinq divisions, ouvert. Cinq étamines à anthères oblongues, conniventes, s'ouvrant au sommet par un pore géminé. Stigmate obtus. Baie comme ronde, ou ronde, rarement oblongue, ponctuée au sommet.

La tige, dans ces plantes, est herbacée ou souligneuse, aiguillonnée ou sans aiguillons, rarement épineuse. Les feuilles sont simples ou pinnées avec impaire, ou géminées;

nées ; les pédoncules sont [illegible] en nombre, uniflores ou [illegible] axillaires ou épars, [illegible] On donne une infinité d'espèces à ce genre ; voici les principales.

ESPÈCES

Sans épines.

Solanum dulcamara. La tige sans épines, ligneuse, flexible; les feuilles supérieures [illegible] en cime. — Linnæus lui donne pour variété [illegible] douce-amère d'Afrique, à feuilles [illegible]. Vivace. — En Europe dans les [illegible].

S. tuberosum. La tige sans épines, [illegible] feuilles pinnatifides, très-entières [illegible] sont comme divisés. — Vivace [illegible] Pérou, comme en Europe, sur [illegible] siècle.

S. lycopersicon. La tige sans épines [illegible] les feuilles pinnatifides, [illegible] grappes simples. — Linnæus lui donne pour variété [illegible] grappes et à fruits de la forme d'une [illegible] variété vivace. — Dans les [illegible] d'Amérique.

S. nigrum. La tige sans épines, [illegible] feuilles ovales, [illegible] penchées. — Linnæus [illegible] plusieurs [illegible]. — En Europe.

S. vulgatum. Tige sans épines [illegible] feuilles ovales, [illegible]

S. patulum. Rameaux arrondis, glabres. Feuilles très-entières, glabres.

S. villosum. Rameaux arrondis, velus. Feuilles très-entières, comme velues.

S. guineense. Rameaux anguleux, dentés. Feuilles très-entières, glabres.

S. virginicum. Rameaux anguleux, dentés. Feuilles glabres.

S. judaicum. Rameaux garnis d'aiguillons courbés. Feuilles nues. Annuel.

Solanum épineux.

S. melongena. La tige sans épines, herbaçée. Les feuilles ovales, velues, très-entières. Les calices aiguillonnés. Le fruit pendant.—Annuel.—En Asie, en Afrique, en Amérique.

S. ferox. La tige aiguillonnée, herbacée. Les feuilles cordiformes, anguleuses, velues, aiguillonnées, herbacées. Les baies hérissées, couvertes par le calice. — La tige est herbacée. Les feuilles cordiformes, anguleuses, grandes, pétiolées, à veines semées d'aiguillons redressés. Les pétioles, les pédoncules et les calices sont également armés d'aiguillons. Les pédoncules axillaires, simples, courts. Les calices campanulés, velus, couvrant toutes les baies qui sont aussi très-hérissées.

On cultive plusieurs espèces de ce genre pour l'ornement des jardins. L'une des plus distinguées est le solanum de Buenos-Aires, *bonariense*. Cet arbrisseau d'orangerie

est couvert, pendant tout l'été, d'une grande quantité de fleurs blanches, qui imitent de loin celles de l'oranger, mais n'en ont pas l'odeur. En été il veut le grand soleil et de fréquens arrosemens. On le multiplie par les rejetons qu'il pousse de ses racines.

La pomme d'amour ou cerisette, *solanum pseudo-capsicum*, est un joli arbrisseau qui est aussi d'orangerie. Les feuilles sont alternes, longues, étroites, pointues. Ses fleurs sont petites, nombreuses, blanches. Le fruit est une baie succulente, ronde, lisse, luisante, du plus beau rouge. Cet arbrisseau forme une tête régulière: son écorce est unie et jolie, mais son plus bel ornement est dans son fruit qui prend sa couleur en automne, et subsiste tout l'hiver quand on le garantit des gelées. On le multiplie par semences, par boutures et par drageons. Il dépérit dès sa deuxième ou troisième année, et ne vit pas d'ordinaire plus de quatre ans. Il ne lui faut que des arrosemens et une terre ordinaire.

On cultive, sous le nom de *solanum d'Abyssinie*, une plante vivace, dont les feuilles sont blanchâtres, et les fruits de la forme, de la couleur et de la grosseur d'un œuf de poule. Toute la plante imite une

fonce par ses épines. Elle exige, pour être vivace dans nos contrées, une serre chaude, ou au moins une excellente orangerie. Elle veut le grand soleil, et des arrosemens en été; on en voit une variété à fleurs et à fruits verds. Ce sont des variétés de l'aubergine.

Tous les solanum sont narcotiques, vénéneux ou au moins suspects; plusieurs sont reconnus des poisons bien réels. Si leurs principes médicamenteux sont quelquefois très-actifs, c'est que le remède ne diffère du poison, qu'en ce que les principes nuisibles sont plus ou moins nombreux, plus ou moins dispersés, ou plus enveloppés. En général, ces sortes de remèdes ne doivent être administrés que par des mains exercées, et par les praticiens les plus expérimentés et les plus prudens. Il seroit peut-être très-sage de les exclure à jamais de toutes les pharmacopées.

GENRE QUATORZIEME.

PIMENT, POIVRE LONG OU CORAIL DES JARDINS; *capsicum*.

Calice en cinq parties. Corolle en rosette; le tube court; le limbe grand, en cinq

parties, ouvert. Anthères oblongues, conniventes, ouvertes au sommet par deux pores. Stigmates obtus. Baie desséchée, de plusieurs formes; les semences comprimées.

Sous-arbrisseaux ou herbes à feuilles géminées; à fleurs extra-axillaires, solitaires; les semences très-poivrées. On donne plusieurs espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le piment annuel; *capsicum annuum*. Tige herbacée; pédoncules solitaires.—La tige s'élève d'un pied et demi: elle est herbacée, rameuse. Les feuilles sont luisantes, simples, très-entières, soutenues par de longs pétioles, entières. Les fleurs opposées aux feuilles, portées pour l'ordinaire par de longs pédoncules. Les fruits ordinairement longs de deux pouces, arrondis, en forme d'œuf, d'un rouge de corail dans leur maturité, inclinés vers la terre; les semences jaunes, réniformes, comprimées.

Le piment arbrisseau; *c. frutescens*. Tige ligneuse, un peu rude; pédoncules géminés.— Vivace. Linnæus donne pour variété à cette espèce le *capsicum* à fruits très-petits, coniques, rouges.

Il y a encore dans ce genre le piment à baie; *c. beccatum*. Tige souligneuse; pédoncules géminés. — Aux Indes.

Le piment de la Chine; *c. sinense*. Tige ligneuse; fleurs et fruits pendans. — En Chine.

Le gros piment; *c. grossum*. Tige souligneuse; fruits épaissis, variés. — Aux Indes.

On sème dans les jardins le piment annuel, dès le printems, sur couche et sous cloche. Quand le plant est assez fort pour être repiqué, on le transplante. Si on a soin de l'arroser souvent, ses fruits sont rouges dès l'été. Il y a des fruits de plusieurs formes, mais ce n'est pas la même graine qui les produit; chaque forme a sa graine particulière : il y en a de jaunes, mais ils ne sont pas aussi agréables que ceux qui sont de couleur de corail.

On cultive un autre piment en arbrisseau dont le fruit est semblable à une grosse cerise. Cette espèce exige la serre chaude, et ne peut être élevée que dans des vases. Il fait le plus bel effet; et si on le met à l'abri dans un appartement, on jouit long-tems de la beauté de son fruit. Ce piment vit plusieurs années.

Le fruit du poivre long est très-âcre, brûlant au goût, un peu aromatique, digestif, incisif, anti-septique, détersif et corrosif. Les gens de la campagne se servent de ce fruit en guise de poivre. Des peuples entiers s'accoutument à le mâcher et à en avaler impunément le suc. Si on le prend en poudre comme du tabac, il fait éternuer. Si on le fait brûler, sa vapeur fait tousser

et éternuer. On le met dans le vinaigre quand il est encore verd, et il sert dans les assaisonnemens.

GENRE QUINZIEME.

JASMINOÏDE ; *lycium.*

Calice urcéolé, court, en cinq parties ou à cinq dents. Corolle plus longue, tubulée ; le limbe relevé, à cinq lobes, ou plane et en cinq parties profondes. Filets des étamines renflés et velus à la base, implantés au milieu de la corolle, cachés entre le limbe qui est relevé, s'élevant au dessus de celui qui est plane ; anthères comme rondes. Stigmate à deux sillons. Baie comme ronde ; semences réniformes.

Arbrisseaux la plupart épineux, à rameaux piquans au sommet ; les feuilles quelquefois en faisceaux ; les fleurs axillaires, solitaires ou géminées. Ce genre offre nombre d'espèces : deux seulement sont européennes.

ESPÈCES.

Le lyciet barbare ; *lycium barbarum.* Epineux ; feuilles lancéolées ; calices comme bifides. — On le trouve en Asie, en Afrique et en Europe.

Le lyciet européen ; *L. europeum.* Epineux ; feuilles obliques ; rameaux tortueux, arrondis.

Le jasminoïde d'Europe, *barbarum*, est un arbrisseau dont la tige est fort garnie de branches menues et souples, armées de fortes épines à leurs extrémités. Les feuilles sont d'un blanc argenté, rassemblées à chaque nœud, comme verticillées, mais alternes et solitaires à l'extrémité des rameaux. Les fleurs sont blanches ou lavées de rouge. Cet arbrisseau, qu'on cultive pour l'ornement des jardins, a des variétés dont les plus recherchées sont : le jasminoïde de la Chine, à feuilles étroites, à fleurs bleuâtres, à fruits rouges ; le jasminoïde de la Chine, à larges feuilles ; le jasminoïde d'Afrique, à fleurs pourprées, à fruit noirs ; le jasminoïde du Pérou, à odeur du lilas. Tous ces arbrisseaux sont grimpans et poussent très-vîte. Ils sont propres à garnir des treillages au soleil. On les multiplie de drageons qui poussent en abondance aux pieds. Il y a une espèce dans ce genre qui conserve ses feuilles en hiver, et qu'il faut garantir des gelées.

GENRE SEIZIEME.

Solandra.

Calice ou corolle à cinq divisions, simple. Anthères indéfinies, connées sur la super-

ficie du tube qui [illegible] la corolle. [illegible] cinq stigmates. Capsule à deux loges, polysperme, se divisant en deux valves partagées par une cloison; le placenta filiforme et central restant.

Herbe droite, à fleurs axillaires et terminales. Elle habite l'Amérique.

Genres qui ont de l'affinité avec la famille des [illegible].

GENRE DIX-SEPTIÈME

Bontia.

Calice petit, en cinq parties, persistant. Corolle beaucoup plus longue, tubulée: le limbe à deux lèvres, la supérieure relevée, émarginée, l'inférieure roulée, hérissée, à trois petits segmens. Quatre étamines didynamiques; un style: stigmate à deux lobes. Baie de la forme d'une olive, aiguë, subéreuse intérieurement, à deux loges: les loges partagées en deux par une cloison élevée, chaque demi-loge a une ou deux semences.

C'est un arbrisseau qui croît aux Antilles; à feuilles alternes; à fleurs solitaires, axillaires.

GENRE DIX-HUITIEME.

Brunsfelsia.

Calice campanulé, à cinq dents, court. Corolle grande, infundibuliforme, à tube très-long, à limbe plane, en cinq lobes, presque égaux. Cinq étamines inégales, dont une stérile; les anthères réniformes. Un style; un stigmate formant la tête. Baie plus grande qu'une cerise, uniloculaire ou biloculaire, polysperme. Un réceptacle central, charnu et grand, portant les semences.

C'est un petit arbrisseau de l'Amérique méridionale; à feuilles alternes; à fleurs solitaires, axillaires, ou nombreuses et terminales.

GENRE DIX-NEUVIEME.

CALEBASSIER; *crescentia.*

Calice en deux parties profondes, égal, caduc. Corolle grande, comme campanulée, à tube inégal, ventru, recourbé; le limbe relevé, en cinq parties, inégal; ses segmens dentés, sinués. Quatre étamines didynamiques, à anthères assises. Un style; un stigmate formant la tête. Une baie très-grande, cucurbitacée, uniloculaire, à écorce

solide, pulpeuse intérieurement et polysperme.

Ce sont des arbrisseaux à grandes feuilles alternativement en faisceaux ou alternes, les fleurs comme solitaires sur le tronc ou sur les rameaux. Linnæus en indique deux espèces.

ESPÈCES.

Le calebassier cujete : [illegible] feuilles cunéiformes, lancéolées. — Le fruit varie de forme sur les différens individus. Il grossit [illegible] jusqu'à un pied de diamètre. — [illegible]

Le calebassier [illegible] lancéolées, ovales. — [illegible]

On a cultivé ces arbres [illegible] succès en Europe. [illegible] faut une chaleur [illegible] et de fréquens arrosemens.

On creuse les fruits [illegible] comme on creuse les [illegible] d'excellentes [illegible] très-utiles. On [illegible] blement [illegible] et d'autres [illegible] portoient [illegible] bouillie de [illegible].

FAMILLE LVIe.

Les bourraches; *borragineæ.*

Cette famille, bien différente et bien éloignée de la précédente, ne réunit que des plantes innocentes, presque toutes salutaires et employées dans l'art de guérir. Calice à cinq divisions, persistant. Corolle le plus souvent régulière; étamines souvent au nombre de cinq. Ovaire simple ou à quatre lobes; style unique; stigmate bifide, ou sillonné, ou simple; souvent quatre semences tantôt renfermées dans un péricarpe capsulaire, ou en baie, tantôt nues (*gymnaspermes*. Lin.), appliquées obliquement au fond du style, mais le plus souvent entourées du calice persistant. Embryon sans périsperme. La tige dans la plupart est herbacée, dans quelques-unes ligneuse ou arborée; les feuilles sont alternes et souvent rudes.

SECTION PREMIERE.

Fruit ; baie. Arbres ou arbrisseaux.

GENRE PREMIER.

Patagonula.

Calice très-petit à cinq dents. Corolle en rosette, à tube très-court ; le limbe plane, en cinq parties profondes. Anthères comme rondes. Style bifide au sommet ; quatre stigmates. Capsule ovale, aigüe, assise sur le calice très-amplifié, et en cinq parties profondes.

Arbrisseau du port de l'alaterne : à fleurs comme en corymbe terminal. Il habite l'Amérique.

GENRE DEUXIEME.

SEBESTIER : *sebestena. cordia.*

Calice tubulé, denté au sommet. Corolle à tube égal, ou plus long : le limbe en cinq parties profondes, rarement quatre ou six. Anthères oblongues. Style deux fois bifide au sommet : quatre stigmates. Fruit pulpeux, entouré par le calice, contenant une noix à quatre loges, à quatre semences, souvent deux ou trois loges [illegible].

Arbres ou arbrisseaux à feuilles rudes, à fleurs en panicule, ou en corymbe, axillaires ou terminales. Ils diffèrent entre eux par le nombre et la forme des parties.

ESPÈCE.

Cordia sebestena. Les feuilles oblongues, ovales, goudronnées, rudes. — Les feuilles à leur naissance sont dentées en scie, un peu goudronnées. Les feuilles supérieures sont très-entières, ovales, oblongues, rudes. Les pétioles arrondis. Aucune stipule. Les corolles de la forme de celles du jalap, d'un fauve tirant sur le jaune. Il y a cinq étamines et un style deux fois bifide. Vivace. — Dans les Indes.

On apporte des Indes, par la voie du commerce, les fruits du *cordia*, auxquels on donne le nom de *sebestes*. C'est une petite baie noirâtre, pointue à son sommet, ridée, à demi-desséchée, membraneuse, appuyée sur un calice concave. Ce fruit est composé d'une pulpe brune, roussâtre, visqueuse, d'une saveur douce; il a un petit noyau, quelquefois triangulaire, d'autres fois aplati, contenant souvent deux amandes oblongues, triangulaires, blanches, d'un goût agréable quand elles sont récentes.

Les sebestes sont sujettes à moisir; ils sont plus visqueux que les jujubes; on en fait un grand usage dans la toux, dans la

difficulté de respirer, dans la pleurésie, la péripneumonie, l'enrouement, et l'ardeur d'urine. On les fait entrer dans les tisanes pectorales humectantes et adoucissantes.

On dit que les égyptiens se servent du mucilage qu'ils tirent des sebestes, en forme d'emplâtre contre toutes les humeurs squirreuses; on donne à ce mucilage le nom de *glu d'Alexandrie*. Il est propre à résoudre toutes sortes de duretés.]

GENRE TROISIEME.

CABRILLET; *ehretia*.

Calice en cinq parties. Corolle tubulée; le limbe à cinq lobes. Cinq étamines; les anthères comme rondes. Un style; stigmates à deux lobes; baie à quatre loges, à quatre spermes, se partageant en deux parties égales.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles lisses ou rudes; à fleurs en panicules terminaux et axillaires. Les espèces données à ce genre, sont:

ESPÈCES.

L'ehretia à feuilles du thym; *thymifolia*. Feuilles oblongues, ovales, très-entières, glabres. Fleurs en panicules. — En Jamaïque.

L'ehretia épineux; *spinosa*. — En Amérique.

L'ehretia; *beurretia*. Feuilles ovales, très-entières, lisses. Fleurs comme en corymbe. Calice glabre. — En Jamaïque.

L'ehretia desséchée; *exsucca*. Feuilles cunéiformes, lancéolées, réfléchies sur les bords. — En Amérique méridionale.

GENRE QUATRIEME.

MENAÏS.

Calice en trois parties profondes, persistant. Corolle hypocratériforme, à tube plus long; le limbe plane, en cinq parties profondes; cinq anthères en alène, comme sessiles, dans la gorge de la corolle. Un style; deux stigmates oblongs. Baie globuleuse, à quatre loges, à quatre spermes.

C'est un arbrisseau de l'Amérique, méridionale, à tiges arrondies, comme velues; à feuilles alternes, ovales, entières, rudes.

GENRE CINQUIEME.

Varronia.

Calice tubulé; à cinq dents. Corolle tubulée; le limbe en cinq parties profondes, ouvert. Cinq étamines; anthères assises. Un style; quatre stigmates. Fruit pulpeux, couvert par le calice, contenant un noyau à quatre loges, à quatre spermes.

Arbrisseaux à feuilles souvent rudes, quel-

quefois

quefois comme opposées; le pétiole quelquefois persistant et devenant en forme d'épine. Les pédoncules axillaires ou terminaux, multiflores; les fleurs glomérées ou en épi. L'épi en massue. Ce genre présente plusieurs espèces, toutes de l'Amérique, mais il n'en est aucune qui offre de l'intérêt.

GENRE SIXIEME.

Tournefortia.

Calice petit, en cinq parties profondes, persistant. Corolle tubulée: le tube inférieurement globuleux: le limbe ouvert en cinq parties. Cinq étamines non saillantes. Un style; un stigmate entier. Baie très-petite, comme ovale, quelquefois charnue, se partageant en deux baies, dont chacune est osseuse intérieurement, à deux loges, à deux spermes, rarement trois ou quatre spermes.

Arbrisseaux à feuilles souvent rudes: les fleurs en cime, ou en épis tournés d'un seul côté. Ce genre présente beaucoup d'espèces, toutes habitant l'Amérique: une seule est des Indes. Aucune n'intéresse l'amateur: le nom seul de ce genre est intéressant; mais Plumier, de qui vient ce beau nom, auroit pu dédier à l'illustre Tournefort un genre de plantes mieux choisi.

SECTION DEUXIEME.

Une ou deux capsules, ou noi

GENRE SEPTIEME.

Hydrophyllum ou *feuille d'eau.*

Calice en cinq parties profondes. Cor campanulée, en cinq parties, intérieurem sillonnée de cinq striures mellières, mai nées, embrassant les filets des étamii Etamines saillantes, à anthères oblongu assises. Stigmates en deux parties. Caps globuleuse, uniloculaire, monosperme; ti semences avortées.

Herbes à feuilles palmées ou demi-p nées; les fleurs en corymbes pédoncul terminaux, ou presque opposés aux feuil On en indique deux espèces.

ESPÈCES.

La feuille d'eau de Virginie; *hydrophyllum* i *ginicum.* Feuilles pinnatifides.

La feuille d'eau du Canada; *h. canadense.* Feui lobées, anguleuses.

Ces plantes sont vivaces; on les nomi feuilles d'eau, parce qu'elles contienne de l'eau dans leurs cavités. Elles vienne parfaitement dans nos contrées, pour qu'on les place dans un terrain humide, qu'on les arrose souvent.

GENRE HUITIEME.

Phacelia.

Calice en cinq parties profondes. Corolle campanulée, en cinq parties, intérieurement à deux sillons à la base; les sillons membraneux sur la marge, et embrassant la base des filets. Etamines saillantes. Style court; deux stigmates longs. Capsule à deux loges, à quatre spermes, à deux valves partagées par une cloison, et monospermes dans chaque demi-loge.

Herbe pubescente, à feuilles alternes pinnées; à fleurs disposées d'un seul côté, sur des épis droits, en faisceaux, terminaux. Elle est exotique.

GENRE NEUVIEME.

Ellisia.

Calice en cinq parties profondes. Corolle plus petite, infundibuliforme, en cinq parties. Cinq étamines non saillantes, à anthères presque rondes. Stigmate en deux parties. Capsule à deux loges, à deux valves, assise sur le calice étoilé; les loges à deux spermes; une semence sur l'autre.

C'est une herbe diffuse, dichotome, à

feuilles pinnatifides, à pédoncules unifl
souvent opposés aux fleurs.

Ce genre ne présente qu'une seule es|
elle habite la Jamaïque, et forme
arbrisseau en buisson de sept à huit
de haut.

GENRE DIXIEME.

Dichondra.

Calice en cinq parties profondes. Co
comme campanulée, ouverte, en cinq
ties. Cinq étamines; ovaire didyme; (
styles; deux stigmates; deux capsules
loculaires, monospermes.

Tous les autres caractères sont igno

GENRE ONZIEME.

ARGUSE; *messerschmidia.*

Calice en cinq parties profondes. Co
infundibuliforme ou hypocratériforme
limbe en cinq parties, plissé ou pl
Etamines non saillantes, à anthères en al
relevées. Stigmate formant la tête. Cap
subéreuse, cylindrique, rongée au somr
avec un ombilic à quatre dents, se pa
geant en deux, et chaque partie conter
deux semences osseuses.

Herbes ou sous-arbrisseaux, à pédonci

axillaires et terminaux, multiflores. Deux espèces constituent ce genre.

ESPÈCES.

L'argusse; *messerschmidia [illegible]*. [illegible]: feuilles sessiles; corolles [illegible]. — [illegible]. — En Sibérie.

Le messerschmidia [illegible] [illegible] ligneuse. feuilles [illegible] [illegible]formes. — Aux îles [illegible].

GENRE [illegible]

M[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] genre.

[illegible]

Le grand [illegible] plexicaules. [illegible] Annue. [illegible] sont alternes. [illegible] de la tige [illegible] d'un rouge [illegible] [illegible]

[illegible]

de petites verrues et de taches blanchâtres. — Dans le midi de l'Europe.

Le petit mélinet; *cerinthe minor.* Feuilles amplexicaules, entières. Corolles aiguës, fermées. — Vivace. Il est presque semblable au précédent; mais sa corolle est à cinq divisions aiguës, au lieu que la précédente présente cinq lobes arrondis. — En Syrie, en Autriche.

Le mélinet est réputé rafraîchissant et légèrement astringent. On l'emploie en décoction pour appaiser l'inflammation des yeux. Son suc offre quelquefois un nître pur; il est béchique et rafraîchissant.

SECTION TROISIEME.

Quatre noix. Plantes herbacées.

GENRE TREIZIEME.

Coldenia.

Calice en quatre parties profondes. Corolle infundibuliforme; le limbe étalé, à quatre lobes. Quatre étamines. Ovaires à quatre lobes. Quatre styles. Quatre stigmates. Fruit de quatre capsules, rude, à quatre becs; les capsules rapprochées et monospermes.

Ce sont des herbes rampantes, à fleurs axillaires, comme sessiles. Linnæus n'en assigne qu'une espèce qu'il place dans les Indes. Elle est annuelle.

Cette plante, si l'on veut la cultiver, ne vient que sur une couche chaude; elle périt à la moindre froideur; elle veut le grand soleil en été et très-peu d'arrosement. Ses fleurs, très-petites, sont d'un bleu pâle. Les feuilles sans ordre sur les rameaux sont ouvertes, sessiles, profondément dentelées, marquées par plusieurs veines longitudinales, de couleur verd de mer.

GENRE QUATORZIEME.

HÉLIOTROPE; *heliotropium.*

Calice tubulé, à cinq dents. Corolle hipocratériforme, en cinq parties. Cinq dents entre-mêlées. Stigmate émarginé.

Les fleurs sont en épis, et unilatérales sur les épis. Le sommet de l'épi est recourbé d'un seul côté dans la forme de la queue d'un scorpion. Ce genre offre beaucoup d'espèces, la plupart exotiques. Voici les principales.

ESPÈCES.

• L'héliotrope du Pérou; *h. peruvianum.* Feuilles lancéolées, ovales. Tige souligneuse; épis nombreux, agrégés, en corymbes. Vivace. Les tiges s'élèvent à deux pieds de haut, sont hérissées, brunes, à longs rameaux dans le bas. Les corolles sont bleuâtres. Les feuilles sont d'un verd brun en dessus, d'un

verd clair en dessous. L'odeur de vanille que cette plante exhale lui a gagné tous les cœurs.

L'héliotrope européen; *h. europeum.* Feuilles ovales, très-entières, velues, ridées; épis conjugués.—Annuel. La hauteur de cette plante varie suivant le climat, le sol et la saison. Les tiges droites, remplies de moëlle, cylindriques, un peu branchues, un peu velues. Les feuilles sont alternes, placées à l'origine des rameaux. Les fleurs naissent au sommet des tiges en épis disposés d'un seul côté. On nomme cette plante tournesol, parce que ces fleurs sont souvent tournées du côté du soleil.

Parmi les espèces européennes est encore l'héliotrope couché; *supinum.* Feuilles ovales, très-entières, velues, plissées; épis solitaires. — On le trouve à Montpellier, sur les bords de la mer.

Quatre ou cinq vases de l'héliotrope du Pérou embaument l'air et le parfument d'une odeur délicieuse, qui approche de celle de la vanille. La plante et la fleur sont tristes à la vue. On la multiplie de graines, de marcottes et de boutures. On la sème au printems dans une terre légère; on couvre à peine la graine, on l'entretient dans une médiocre humidité. On peut aussi coucher les branches, ou les couper en boutures; aucune plante ne reprend plus aisément. Tant que l'été dure, l'héliotrope ne court aucun danger; toute la difficulté est de lui faire passer l'hiver; il n'est presque point

d'autre moyen que de le mettre sous un châssis. Il passe mieux l'hiver dans un appartement bien clos et bien chaud, derrière les fenêtres, que dans l'orangerie. Il lui faut très-peu ou point d'eau en hiver; et des arrosemens médiocres dans la belle saison. Les fleurs durent depuis l'été jusqu'à l'automne, et toute l'année dans la serre chaude.

Les feuilles de l'héliotrope européen sont amères, dessicatives, anti-septiques, résolutives et détersives par excellence. Le suc de cette plante est caustique, fait tomber les poireaux appelés verrues, mais il faut auparavant couper la peau coriace qui les enveloppe. On emploie aussi la plante pour déterger les vieux ulcères et les ulcères carcinomateux; elle s'oppose à la gangrène. On la nommoit autrefois herbe au cancer, parce que son duvet, s'imbibant du virus de cette cruelle maladie, en adoucit un peu les douleurs. On doit cueillir l'herbe avant que la fleur n'épanouisse; fraîche, elle est toujours plus efficace.

GENRE QUINZIEME.

VIPÉRINE; *echium*.

Calice en cinq parties profondes. Corolles

à tube court, le limbe campanulé, inégal, plus grand, obliquement à cinq lobes; la gorge nue. Cinq étamines. Un seul pistil; stigmate bifide. Quatre semences.

Ce genre est composé d'herbes souligneuses dans quelques espèces; les fleurs en épi et unilatérales sur l'épi. Voici celles d'Europe.

ESPÈCES.

La vipérine vulgaire; *echium vulgare*. Tige tuberculée, hérissée. Feuilles caulinaires, lancéolées, hérissées. — Bisannuelle. Tige de la hauteur de deux pieds, velue, ronde, ferme, marquetée de points rudes, noirs ou rouges. Les feuilles caulinaires sessiles, les radicales pétiolées. Les fleurs rouges, bleues, ou blanches. — En Europe.

La vipérine d'Italie; *echium italicum*. Tige redressée, poilue; épis hérissés. Corolles comme égales; étamines très-longues. — Bisannuelle. Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est assez distinguée par ses tiges plus rudes, par ses fleurs presque régulières, plus petites, et ses étamines beaucoup plus longues. La corolle est blanche. — En Italie, à Montpellier.

La vipérine violette; *e. violaceum*. Corolles égales aux étamines. Tube plus court que le calice. Plusieurs botanistes regardent cette vipérine comme une variété de la vulgaire. Ses feuilles sont plus larges; sa tige se ramifie; ses fleurs sont rouges et plus régulières. La plante est très-rude, hérissée de poils

blancs qui la rendent blanchâtre. Les feuilles caulinaires sont cordiformes, oblongues. — Sur les Alpes.

La vipérine plantain; *e. plantagineum*. Feuilles radicales ovales, marquées de lignes, pétiolées. Bisannuelle. — En Italie.

La vipérine rouge; *e. rubrum*. Tige à longs épis formés de petites grappes courtes. Corolles comme égales. Feuilles hérissées. — En Autriche.

La vipérine de Crète; *e. creticum*. Tiges renversées. Calice des fruits distans. — Annuelle. Les corolles sont d'un rouge foncé. Les filets sont un peu poilus dans la partie supérieure. — En Crète.

La vipérine orientale; *e. orientale*. Tige rameuse. Feuilles caulinaires, ovales. Fleurs solitaires, latérales. — En Orient, en Italie.

La vipérine vulgaire est nitreuse; elle a les mêmes vertus que la buglose; on la lui substitue à même dose. Malgré le nom qu'elle porte, rien n'établit qu'elle soit propre à guérir la morsure des vipères.

GENRE SEIZIEME.

GREMIL, HERBE AUX PERLES; *lithospermum*.

Calice en cinq parties profondes. Corolle infundibuliforme, petite, à cinq lobes. Cinq étamines. Style unique; stigmate bifide. Semences luisantes ou glabres.

Les fleurs sont solitaires, axillaires, ou en épis terminaux, et à bractées. Les feuilles florales quelquefois géminées. Une des es-

pèces est souligneuse; une autre ne préser
que deux semences; les autres en ont quat.

ESPÈCES.

Le grémil officinal; *lithospermum officinale.* S
mences lisses. Corolles à peine plus longues que
calice. Feuilles lancéolées. Vivace. Les tiges hau
d'un pied et demi, rudes, droites, cylindriqu
branchues. Les feuilles adhérentes; les supérieu
plus larges que les inférieures. Les fleurs naiss
de leurs aisselles; elles sont jaunes. Quatre semen
lisses, luisantes, d'un gris de perle, dont la pla
a tiré son nom.

Le grémil des champs; *l. arvense.* Semences ridé
Corolle à peine plus large que le calice. — Annu
Il est petit. Ses fleurs sont petites, de couleur bl
châtre. Elles croissent des rameaux qui partent or
nairement trois ensemble de la partie supérieure
la plante. La racine est rouge. — En Europe.

Le grémil pourpre bleu; *l. purpuro-cæruleum.* S
mences lisses. Corolles beaucoup plus longues que
calice. — Vivace. Les tiges nombreuses, grêles, n
râtres, longues, velues, presque toutes couchées;
tige qui porte les fleurs, droite et garnie de feuil
plus longues. Les fleurs au sommet. La corolle bleu
trois fois plus longue que le calice. — En Europe.

La semence du grémil a un goût farineu
et visqueux; elle est regardée comme ap
ritive, diurétique, détersive et émollient
Il n'est pas démontré qu'elle dissolve la pierr
comme certains auteurs l'ont prétendu,



De Seve del. Bigant

1, 2, 3, PULMONAIRE (*Pulmonaria*, Linn.) Page 93.
4, 5, 6, 7, 8, 9 BUGLOSE (*Anchusa*, Linn) Page 10[illegible]

même qu'elle accroisse le cours des urines ; mais il est certain qu'elle en tempère l'âcreté et qu'elle calme la soif, à la manière des substances mucilagineuses. La racine du grémil des champs fournit une assez belle couleur rouge. Les chèvres et les moutons sont avides de ces herbes.

GENRE DIX-SEPTIÈME.

PULMONAIRE. *Pulmonaria.*

Calice pentagone, à cinq divisions. Corolle infundibuliforme, comme à [illegible] érigée, ouverte. Cinq étamines [illegible] la corolle nue, ou à cinq tumeurs [illegible]. Le tube, dans quelques espèces, [illegible] calice ; dans les autres [illegible] semences. Plantes [illegible] rudes ; les fleurs en [illegible] en épis dans une espèce seulement. Le périanthe de la longueur du [illegible] la corolle.

ESPÈCES.

Pulmonaria angustifolia. Les feuilles [illegible] lancéolées. — Cette espèce [illegible] suivante. Les feuilles [illegible] haut peu tachetées, mais avec une [illegible] luisant en dessus. Les fleurs rouges [illegible]. — Vivace. — En Suisse, sur les Alpes.

P. officinalis. Les feuilles radicales, ovales, cordiformes, rudes. — Les feuilles radicales, grandes, pointues, cordiformes et tachetées. Une ou plusieurs tiges qui s'élèvent d'un pied environ, anguleuses et velues. Les feuilles caulinaires, plus étroites, amplexicaules. Les fleurs rouges et violettes, en haut des tiges, plusieurs ensemble soutenues par de courts pédoncules. — Vivace. Linnæus lui donne pour variétés la pulmonaire vulgaire à larges feuilles, à fleurs blanches; la pulmonaire à feuilles non maculées. — Dans les bois, en Europe.

La pulmonaire a un goût d'herbe un peu salé; elle est gluante, pectorale, vulnéraire, astringente. Elle réussit dans les crachemens de sang. Les plantes brûlées fournissent une grande quantité de cendres; ces cendres sont âcres; on les substitue, dans la leuchophlegmatie, aux cendres de genêt.

On donne le nom de pulmonaire à l'épervière des murailles, *hieracium murorum.* Ses feuilles sont velues, les radicales couchées par terre, ovales, dentées, quelquefois découpées profondément, d'un verd foncé, remarquables par des taches brunes; les caulinaires moins dentées et plus petites. Les tiges rameuses, hautes d'un pied et demi, grêles, velues; les fleurs semi-flosculeuses, pédonculées.

Les feuilles ont un goût d'herbe un peu salé et gluant : la plante est très-adoucissante, et vulneraire.

GENRE DIX-HUITIEME.

BUGLOSE DORÉE; *onosma.*

Calice en cinq parties profondes. Corolle campanulée, ventrue, à limbe relevé, à cinq dents : la gorge nue, à cinq etamines. Un seul stigmate.

Les fleurs sont axillaires ou terminales, presqu'en épis, unilaterales. Ce genre de buglose présente encore trois especes intéressantes.

ESPÈCES.

L'onosma très-simple; *oncsma simplicissima.* Les tiges sont ouvertes, simples, ligneuses, ayant quelquefois deux rameaux alternatifs à la base. Les feuilles sont presque tuilées à la base des tiges et de la longueur du doigt, très-étroites, presque linéaires. Souvent deux grappes à peine pédonculées terminent la tige. Cette plante vivace est de la Sibérie.

L'onosma fausse vipérine; *o. echioïdes.* La tige est branchue, hérissée de poils rudes, jaunes. Les fleurs sont d'un jaune clair. Les feuilles lancéolées, hérissées. La plante répand une odeur désagréable à quelques pas d'elle. Lorsque le soleil darde en dessus, elle paroît toute dorée. Elle est vivace et n'est pas rare dans plusieurs de nos contrées.

Il y a encore l'onosma oriental; *o. orientalis.* Feuilles

lancéolées, hérissées. Fruits pendans. Cette plante n'est qu'annuelle.

On attribue à ces plantes les vertus des bourraches. La racine de l'onosma *echioïdes*, est pivotante, couverte d'une écorce rouge comme du vermillon, et qui s'enlève par feuillets; elle peut servir aux mêmes usages que l'orcanette de Montpellier, *anchusa tinctoria*. On en fait du fard pour les femmes.

GENRE DIX-NEUVIEME.

CONSOUDE; *symphytum*.

Calice en cinq parties profondes. Corolle campanulée, ventrue; le limbe relevé, comme resserré, à cinq dents; la gorge pourvue de cinq écailles creusées en cuilleron, lancéolées, conniventes. Cinq étamines; un stigmate.

Les fleurs forment presque un corymbe terminal ou axillaire; les feuilles florales sont géminées, celles des tiges sont décurrentes. Voici les espèces données à ce genre:

ESPÈCES.

La consoude officinale; *symphytum officinale*. La tige fistuleuse, veinée, rude, s'élève à la hauteur d'un pied et demi. Les fleurs, ou couleur de paille, ou roses, ou blanches, forment une espèce d'épi au sommet des rameaux. Les feuilles sont alternes, ovales, lancéolées,

lancéolées, décurrentes. On trouve cette plante à l'ombre, dans les bois.

La consoude tubéreuse, *S. tuberosum*. Elle a la tige plus ramifiée et s'élève moins que la précédente; ses feuilles supérieures sont opposées. — On la trouve à Montpellier, en Espagne.

La consoude orientale, *S. orientale*. Elle a la feuille et la forme de la bourrache. La fleur est blanche et paroît au premier printems.

Le suc des feuilles de la grande consoude et de sa racine est mucilagineux. Toute la plante est spécialement vulnéraire, astringente et anti-dyssentérique. Extérieurement, le suc de la plante accélère la consolidation des plaies. La décoction de sa racine se donne en lavement. La poudre de sa racine se prescrit en infusion. Elle arrête le flux de sang; elle arrête presque toujours les tranchées qui en sont les suites. L'écorce de la racine est rouge; réduite en poudre et bouillie dans l'eau, elle donne une belle couleur de kermès.

GENRE VINGTIÈME.

Lycopsis.

Calice en cinq parties. Corolle infundibuliforme, à tube recourbé; le limbe court, à cinq lobes; cinq écailles creusées en cuillier, ou convexes, conniventes. Cinq éta-

mines. Stigmate bifide. Quatre semences nues au fond du calice.

Plantes herbacées, à fleurs solitaires ou comme en épis, axillaires ou terminales. Ce genre présente un assez grand nombre d'espèces; voici celles de l'Europe.

ESPÈCES.

Le lycopsis vesicaire; *lycopsis vesicaria*. Feuilles très-entières. Tiges renversées. Calice des fruits enflé, pendant. — Annuel. La fleur est bleue, plus petite que celle de la buglose. — En Europe.

Le lycopsis bigarré; *l. variegata*. Feuilles dentées, calleuses. Tiges renversées. Corolles penchées. — Annuel. Les feuilles sont chargées de tubercules calleux et blanchâtres. La fleur est bleue, élégamment variée. — En Crète.

La grippe des champs; *l. arvensis*. Feuilles lancéolées, hérissées. Calices des fleurs redressés. — Annuelle. Petite plante commune presque par-tout. La tige, droite, rameuse, hérissée, s'élève d'un pied. Les feuilles sont lancéolées, hérissées, ondulées. Le limbe de la corolle est bleu, le tube blanc. — En Europe.

Les bestiaux mangent volontiers la grippe des champs; son suc est nitreux comme celui de la bourrache.

GENRE VINGT-UNIEME.

SCORPIONE OU GREMILLET; *myosotis*.

Calice en cinq parties profondes. Corolle

hypocratériforme, à tube court; le limbe plane, à cinq lobes émarginés; des petites écailles convexes, conniventes, dans sa corolle. Cinq étamines; un stigmate. Semences lisses ou rudes.

Les fleurs souvent sont en épis unilatéraux, terminaux. Voici les espèces données à ce genre.

ESPÈCES.

La scorpione; *myosotis scorpioïdes.* Semences lisses. Sommités des feuilles calleuses. — Annuelle. Cette plante varie beaucoup à raison des lieux où elle se trouve : dans les prés humides des montagnes, la fleur est médiocre, rouge au commencement, et ensuite d'un bleu de ciel; dans les marais, la plante est plus petite, moins velue; la fleur souvent jaunâtre. Sur les Alpes, la plante est plus petite, plus velue, mais la fleur est plus grande, et d'un bleu très-vif. Le plus communément les fleurs sont bleues, à gorge jaune; les fleurs en épis contournées comme une queue de scorpion, ce qui a valu le nom à la plante.

La scorpione arbuste; *m. fruticosa.* Semences lisses. Tige ligneuse, lisse. — Vivace. Cette espèce ne diffère de la précédente que par sa tige ligneuse. — Sur les hautes montagnes.

La scorpione *lapula.* Les semences aiguillonnées. Feuilles lancéolées, poilues. — Annuelle. Cette espèce a tout le port d'une cynoglosse, mais elle est plus petite. Ses feuilles sont droites et alongées. Ses fleurs bleues sont fort petites. Ses semences se couvrent

de petites épines à crochets. — En Europe, dans les lieux argileux et incultes.

La médecine n'attribue aucune propriété à ces plantes : elles sont d'un simple ornement dans nos champs et dans les pâturages; elles y sont d'ailleurs inutiles. Les bestiaux n'y touchent jamais.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

BUGLOSE ; *anchusa.*

Calice en cinq parties. Corolle infundibuliforme, à cinq lobes, relevée, ouverte. Ecailles ovales, relevées, conniventes. Stigmate émarginé. Semences ridées à leur base.

Les fleurs sont axillaires ou terminales, gloméréés, ou en épis et tournées du même côté, ou en épis paniculés.

ESPÈCES.

La buglose des boutiques ; *anchusa officinalis.* Les feuilles sont très-rudes, couvertes de poils, lancéolées. Les tiges, aussi couvertes de poils, rameuses, s'élèvent jusqu'à deux pieds de haut. Les fleurs de couleur bleue, quelquefois blanche, sont unilatérales, en épis géminés. Cette plante est vivace par-tout.

La buglose à feuilles étroites ; *a. angustifolia.* Elle est plus petite, plus ramifiée, a les feuilles plus noires que la précédente. Les tiges plus nombreuses et inclinées à leur base, souvent ramifiées aux ais-

celles des feuilles qui sont oblongues, entières, légèrement froncées sur les bords. C'est une plante vivace d'Italie.

La buglose de Virginie : *a. virginiana*. Les tiges n'ont qu'un pied de hauteur au plus. Les feuilles sont longues et ovales, les fleurs d'un beau jaune, disposées en épis. Elle est vivace par ses racines qui donnent une teinture rouge dont les sauvages se peignent le corps.

La buglose laineuse : *a. lanata*. La tige est simple, haute d'un pied. Les feuilles alternes, lancéolées, velues, un peu obtuses; les grappes feuillées recourbées, très-velues, sortent des aisselles supérieures des feuilles. Le calice divisé en cinq parties, laineux, d'un jaune blanchâtre. La corolle bleue. Les étamines presque toujours plus longues que la corolle. Le style encore plus long. — Elle est vivace. — Cette plante croît à Alger.

La buglose teinturière ou orcanette : *a. tinctoria*. Les tiges sont foibles, simples, velues, hautes de huit à dix pouces. La plupart des feuilles tiennent à la racine qui est rouge. La corolle est d'un bleu rougeâtre; l'entrée de son tube n'est pas fermée par des écailles. — On trouve cette plante vivace à Montpellier.

La buglose toujours verte; *a. semper virens*. Cette plante s'élève d'un à deux pieds. Ses feuilles radicales sont larges, d'un verd foncé, rudes; celles des tiges sont plus aiguës et plus étroites. Les fleurs d'un bleu céleste, ramassées au sommet des branches. Cette plante est commune en Angleterre : elle est vivace.

Ces espèces de bugloses ne sont que les plus distinguées de ce genre, qui est assez nombreux. On les cultive dans beaucoup de jardins. On y multiplie la buglose vulgaire de graines qu'elle répand d'elle-même, ou de pieds éclatés. La buglose de Virginie se multiplie aussi de même; elle aime l'ombre et la terre de bruyère; la buglose toujours verte se cultive et se multiplie encore de même; elle ne fleurit que la seconde année.

La buglose de Virginie sert aux sauvages à se teindre le corps en rouge. On tire des racines de la buglose teinturière le rouge le plus beau; on peut en composer du fard. Les propriétés et les vertus médicales des bugloses sont identifiées avec celles des bourraches. Les feuilles sont béchiques, expectorantes, diurétiques; leur suc et leur décoction calment les douleurs dans les dyssenteries; et dans tous les cas elles peuvent remplacer les feuilles de bourrache. La racine est mucilagineuse, gluante, nourrissante; sa décoction est tempérante. C'est une bonne tisane dans les maladies aiguës avec chaleur; il faut la cueillir lorsque la plante est jeune.

GENRE VINGT-TROISIEME.

BOURRACHE; *borrago*.

Calice en cinq parties profondes. Corolle en rosette, à cinq segmens, le plus souvent ouverte, à écailles obtuses, émarginées, situées dans la gorge de la corolle. Cinq étamines; un stigmate. Semences ridées, couvertes par le calice connivent.

Les pédoncules sont axillaires ou terminaux, uniflores ou multiflores. Ce genre présente plusieurs espèces. Voici la première.

ESPÈCE.

La bourrache des boutiques; *borrago officinalis*. Les feuilles radicales sont en spatule, couchées sur terre, hérissées de poils assez durs. Les feuilles caulinaires, ovales, oblongues, embrassant la tige, arrondies, ridées. La tige rameuse, cannelée, s'élève à la hauteur d'un pied. Les fleurs bleues, quelquefois blanches, en corymbes, pédonculées, inclinées vers la terre, naissent au sommet des rameaux. Cette plante n'est qu'annuelle.

La racine de bourrache est d'une saveur visqueuse. Toute la plante contient un suc visqueux et fade. Les feuilles passent pour être diurétiques, expectorantes, les fleurs pour être béchiques. On ne sait par quel motif les anciens ont placé ces fleurs au rang des quatre fleurs cordiales, car il est prouvé

qu'elles n'augmentent ni les forces vitales, ni les forces musculaires; elles sont fades et sans odeur. On fait de cette plante un sirop et une conserve qui n'ont d'autres utilité que celle qui est procurée par le sucre. Le sirop ordinaire a autant de mérite. L'eau distillée des fleurs n'a aucune supériorité sur l'eau ordinaire bien pure.

On cultive par le moyen des serres chaudes la bourrache des Indes, *borrago indica*, et celle d'Afrique, *africana*. Leurs fleurs n'ont pas même autant d'éclat que celle de la nôtre.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

RAPETTE OU PORTE-FEUILLE; *asperugo*.

Calice inégal, à cinq divisions; des dents entre-mêlées. Corolle à tube court, à cinq lobes; la gorge pourvue de cinq écailles conniventes, convexes. Cinq étamines. Style unique; un stigmate. Semences couvertes par le calice condoublé et comprimé.

Herbes rudes, à feuilles rudes, à fleurs axillaires, et à feuilles florales, géminées. On en indique deux espèces.

ESPÈCES.

La rapette couchée; *asperugo procumbens*. Calice du fruit comprimé. — Annuelle. La tige herbacée, rameuse, foible, garnie de poils. Les calices recourbés

sur-tout [illegible]. [illegible] violettes. [illegible] Les feuilles [illegible] entières [illegible] longues [illegible] — En Europe, dans les lieux [illegible].

La [illegible] d'Égypte [illegible] vestita. — Annuelle. Les tiges diffuses. Les feuilles pétiolées [illegible] calleuses, [illegible]. La corolle [illegible]. Son limbe [illegible] — En Égypte.

On attribue à ces plantes toutes les vertus béchiques des borraginées. On les emploie aux mêmes usages.

GENRE VINGT-CINQUIÈME.

CYNOGLOSSE; *cynoglossum.*

Calice en cinq parties profondes. Corolle en rosette, en cinq parties, le plus souvent ouvertes; sa gorge pourvue de cinq écailles convexes, conniventes. Stigmate émarginé. Quatre semences aplaties, recouvertes par une enveloppe dure et épineuse.

Herbes à fleurs en épis ou glomérées, axillaires ou terminales; les feuilles duvetées ou glabres. Ce genre présente plusieurs espèces, la plupart européennes.

ESPÈCES.

La langue de chien; *cinoglossum officinale.* Etamines plus courtes que la corolle. Feuilles larges, lancéolées, velues, sessiles. — Bisannuelle ou trisannuelle. Les feuilles de cette plante se montrent deux ans, quelquefois trois, avant l'apparition de la tige, qui s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds. Elle est creuse et branchue. Les fleurs rouges ou violettes au sommet des rameaux, en épis nus, sortant des aisselles des feuilles. Après la chûte des tiges, la plante ne vit plus. — En Europe.

La petite bourrache; *c. omphalodes.* Rampante. Feuilles radicales cordiformes. — Vivace. — En Portugal.

On cultive pour l'ornement des jardins l'espèce à feuilles du lin, *linifolium.* Il faut en semer la graine dès l'automne, pour que la plante devienne plus forte. Elle ne supporte pas la transplantation; il ne lui faut aucune culture particulière. Elle donne ses fleurs au cœur de l'été.

On rapporte que la cynoglosse langue de chien, mangée comme plante potagère, a causé le vomissement, la stupeur et la mort. Cependant plusieurs auteurs la vantent comme vulnéraire et pectorale. Ils regardent toutes ses parties comme émollientes, rafraîchissantes et légèrement astringentes. On les a employées en infusion dans la dyssenterie, l'ardeur d'urine, la toux convulsive, etc.

L'écorce de la racine a un goût amer, salé, styptique, gluant. L'herbe desséchée perd son odeur. L'eau distillée la conserve. On en fait un extrait qui ne possède, dit-on, aucune vertu narcotique. L'infusion de la racine est rouge. La plante a donné son nom aux pilules de cynoglosse, quoique leurs qualités calmantes ne soient dues qu'à l'opium qui y entre. Les feuilles, pilées et appliquées sur les brûlures, calment à l'instant la douleur.

Genres voisins des bourraches.

GENRE VINGT-SIXIÈME.

Nolana.

Calice turbiné à la base, ouvert dans son limbe en cinq parties profondes. Corolle campanulée, comme à cinq lobes, égale. Cinq étamines courtes, à anthères sagittées. Ovaire quintuple; un style; stigmate formant la tête. Cinq semences ou capsules à écorce succulente, comme en baie, chacune à deux ou quatre loges.

Herbe couchée et du port d'un liseron: les feuilles alternes, géminées comme dans plusieurs solanées. Les fleurs extra-axillaires. Elle habite au Pérou.

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Siphonanthus.

Calice ample, en cinq parties profondes. Corolle beaucoup plus longue, infundibuliforme, à tube filiforme; le limbe en cinq parties profondes, ouvert. Quatre étamines. Ovaire à quatre divisions; un style, un stigmate. Quatre baies, comme rondes, monospermes, entre le calice.

Herbe; les feuilles comme verticillées; ternées, assez semblables à celles du saule; les fleurs en grappes terminales. Elle habite dans les Indes.

GENRE VINGT-HUITIEME.

Falkia.

Calice en cinq parties profondes. Corolle campanulée; le limbe agrandi en deux parties. Six étamines inégales. Quatre ovaires; deux styles; deux stigmates. Quatre semences nues, couvertes par le calice.

C'est une herbe du port d'un liseron, mais elle en diffère par son fruit; elle est rampante et croît dans les eaux, au cap de Bonne-Espérance.

FAMILLE LVIIe.

LES LISERONS; *convolvuli.*

DANS cette famille, le calice est à cinq divisions et souvent petsistant ; la corolle régulière, à limbe quinquefide ; les étamines souvent au nombre de cinq, insérées au fond de la corolle, et alternes à ses segmens. Style unique ou partagé d'une manière indéfinie, avec autant de stigmates. Fruit capsulaire, souvent à trois loges, rarement plus ou moins ; les loges monospermes ou polyspermes ; les semences marquées d'une cicatrice inférieure, comme osseuses et attachées à une cloison centrale ; les autres libres et annexées à la cloison vers les angles de la cloison. Arbrisseaux, sous-arbrisseaux ou herbes, la plupart volubiles, quelques-unes laiteuses. Feuilles alternes, très-rarement opposées.

SECTION PREMIÈRE.

Un seul style.

GENRE PREMIER.

Maripa.

Calice en cinq parties assises mutuellement l'une sur l'autre. Corolle tubulée, dila-

tée par la base; le limbe en cinq parties. Etamines insérées au fond du tube, opposées à ses lobes; les anthères longues et sagittées; style unique. Stigmate en bouclier. Fruit à deux loges; les loges à deux spermes.

Arbrisseau sarmenteux, grimpant, à petits rameaux vrillés; les fleurs paniculés, terminales ou axillaires; les pédoncules à une bractée; les pédicules à deux bractées, à deux ou trois fleurs. — Il habite la Guiane.

GENRE DEUXIEME.

Mouroucoa.

Calice en cinq parties profondes, connivent; deux segmens extérieurs couvrant les autres. Corolle infundibuliforme; le limbe ouvert, ample, à cinq lobes. Cinq étamines insérées au sommet du tube, et opposées à ses lobes; anthères assises. Stigmate en deux lames. Capsule demi-entourée par le calice, ovale, coriace, fibreuse, à trois loges, à trois spermes; une loge et une semence souvent avortées.

C'est un arbrisseau de Cayenne, à pédoncules multiflores et axillaires.

GENRE TROISIEME.

Retzia.

Calice en cinq parties profondes, inégal.



De Seve del. Le ...

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. LISERON. (*Convolvulus*, Lin.)

Corolle tubulée, cylindrique, à cinq divisions à son sommet, intérieurement et extérieurement velue. Cinq étamines. Un seul style; stigmate bifide. Capsule oblongue, à deux loges, à deux valves, polysperme.

Arbrisseau comme rameux, laiteux; à feuilles presque verticillées, quaternées; les fleurs accompagnées de bractées, terminales et serrées.—Il est du cap de Bonne-Espérance.

GENRE QUATRIEME.

LISERON; *convolvulus.*

Calice en cinq parties profondes. Corolle campanulée, rarement infundibuliforme; le limbe à cinq plis, souvent entier, anguleux; les angles aigus ou dentés; étamines inégales, à filets rapprochés. Ovaire demi enfoncé dans une glandule hypogyne. Un style; stigmate en deux parties. Capsule souvent à trois loges, rarement à deux, ou à quatre; les loges à un ou deux spermes, quelques-unes avortées.

Herbes laiteuses, la plupart volubiles; pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores, à deux bractées, ou multiflores. Un petit nombre d'espèces souligneuses. Ce genre est infiniment nombreux : voici les espèces eu-

ropéennes, et quelques autres des plus connues.

ESPÈCES.

Tiges volubiles.

Le liseron des champs; *convolvulus arvensis.* Feuilles sagittées, aiguës des deux côtés. Pédoncules comme uniflores. Cette plante infecte les jardins et les champs : elle se roule autour des plantes voisines pour soutenir sa foiblesse, et à leur défaut elle se couche par terre. Elle est vivace. Les corolles sont roses ou blanches.

Le liseron des haies; *c. sepium.* Feuilles sagittées, aiguës des deux côtés; pédoncules tétragones uniflores. — Vivace. Les tiges, longues, grêles, sarmenteuses, cannelées, s'entortillent autour des corps voisins. Les pédoncules sont à quatre faces, de la longueur des pétioles, et naissent à côté des pétioles; les deux bractées sont très-grandes, en forme de cœur, plus longues que le calice qu'elles embrassent. Les corolles sont blanches. — En Europe.

Le liseron batate, *c. batatas.* Feuilles cordiformes, hastées, à cinq nervures; tige rampante, hérissée, tubérifère. Dans les Indes. Naturalisé en Espagne.

Le liseron turbith; *c. turpethum.* Feuilles cordiformes, anguleuses; tige membraneuse, quadrangulaire; pédoncules multiflores. — Vivace. C'est ce liseron qui produit le turbith des boutiques. — Dans le Zeylan.

Tiges non volubiles.

Le liseron terrestre; *c. terrestris.* Feuilles linéaires, soyeuses;

soyeuses; pédoncules comme triflores. Calice hérissé, mucroné. — Dans le midi de l'Europe.

Le liseron à trois couleurs; *tricolor*. Feuilles lancéolées, ovales, glabres; tige inclinée; fleur solitaire. — Annuel. On lui donne dans les jardins le nom de belle de jour, parce que ses fleurs s'ouvrent au lever du soleil, et se ferment à son coucher. Elles sont d'un beau bleu, le fond d'un jaune pâle. La tige, qui se ramifie beaucoup, forme une touffe, et s'alonge d'un pied et demi. — En Espagne.

Le liseron soldanelle; *soldanellæ*. Fleurs réniformes; pédoncules uniflores. — Vivace. Petite plante à feuilles rondes, lisses, d'un verd foncé. Une ou deux fleurs isolées au bout d'une hampe. Pour fruit, une capsule cylindrique se roulant en spirale par la maturité. — Dans quelques contrées de l'Europe.

Le liseron des champs passe pour une plante anodine, détersive, vulnéraire. On s'en sert pilé et appliqué sur les blessures, et en décoction pour l'intérieur. Suivant Tournefort, c'est un des meilleurs vulnéraires de la médecine. Le suc des feuilles est purgatif. Le liseron des haies a, dans ses feuilles et sa tige, un suc laiteux et âcre. La plante est réputée purgative, résolutive, vulnéraire, anodine, et excellent détersif. Le suc épaissi, la décoction des feuilles purgent très-bien. Les feuilles pilées et appliquées sur les tumeurs froides les animent, et les disposent à la résolution. Le liseron soldanelle a un goût

âcre, amer, un peu salé ; il est purgatif et hydragogue.

Le thurbith des boutiques est la racine du *convolvulus tuperthum.* Elle a plus d'un pouce d'épaisseur, plonge dans la terre jusqu'à cinq pieds, en serpentant beaucoup. Elle est alors couverte d'une écorce épaisse brune, et laisse échapper, lorsqu'on la rompt, un suc laiteux, gluant, qui desséché, se change en résine jaune, d'une saveur douceâtre et nauséabonde. On recueille les racines les plus grosses et les plus laiteuses ; on les dessèche, on les sépare de la moëlle, on les coupe en morceaux oblongs, compactes, de la grosseur du doigt. Elle est alors d'un brun-gris en dehors, blanchâtre en dedans, d'un goût âcre qui cause des nausées. La médecine l'emploie comme purgatif, mais elle prescrit rarement ce purgatif seul et sans l'associer avec d'autres. Malgré cette précaution, il excite souvent des coliques, et nuit à l'estomac. On le donne contre la goutte, la paralysie et l'hydropisie.

La résine nommée scamonée est le suc du *convolvulus scammonia.* On en connoît de deux espèces, la scamonée d'Alep et celle de Smyrne. La scamonée d'Alep est préférée. Elle doit être brûlante, facile à casser, et très-aisée à réduire en poudre. Elle est

[illegible] sur la langue, & [illegible] mieux [illegible] [illegible] [illegible] être [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Elle est [illegible] [illegible] Elle est [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] d'une [illegible] [illegible] d'une saveur [illegible] [illegible] qui [illegible] le vomissement. Cette drogue [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] tête, de la poitrine, les [illegible]. Elle convient en [illegible] [illegible] les écrouelles, les maladies [illegible] & [illegible] l'hydropisie. Le [illegible] qui vient en Provence a des vertus moindres que [illegible] d'Amérique.

GENRE [illegible]

[illegible]

Calice en [illegible] parties [illegible] [illegible] mutuellement l'une sur l'autre [illegible] [illegible] tées très-petites. Corolle à [illegible] [illegible]

que le calice, tubulée, en cinq parties. Etamines à anthères comme rondes. Capsule uniloculaire, à deux valves, s'ouvrant par la base, monosperme.

Herbes rameuses, basses; les fleurs terminales sur les rameaux, comme en épis, axillaires, à une foliole, ou glomerées, et alors peut-être sans bractées. Linnæus place cette plante dans l'île de Crête et aux environs de Rome.

Plusieurs autres espèces de quamoclits, suivant Tournefort, sont placées par Linnæus dans le genre ipomea.

GENRE SIXIEME.

Evolvulus.

Calice en cinq parties profondes. Corolle en rosette, en cinq parties. Quatre styles; quatre stigmates. Cinq étamines. Capsule à quatre loges; à quatre valves, à quatre spermes.

Herbes toutes de l'Amérique ou des Indes; la plupart laiteuses, la plupart grimpantes; à pédoncules axillaires, uniflores ou multiflores.

GENRE SEPTIEME.

Nama.

Calice en cinq parties profondes, linéaires. Corolle tubulée, le limbe étalé, à cinq crénelures. Deux styles; deux stigmates. Capsule

oblongue, à deux loges, à deux valves, polysperme; les semences attachées à la cloison.

Herbe diffuse à fleurs comme solitaires, axillaires. On en cite deux espèces.

ESPÈCES.

Nama du Zeylan; *nama zeylanica.* Tige redressée, glabre; feuilles linéaires; fleurs en grappe.

Nama de Jamaïque, *n. jamaicensis.* Tige couchée; feuilles ovales; fleurs solitaires. Ces deux plantes sont annuelles.

GENRE HUITIEME.

Hydrolea.

Calice en cinq parties profondes. Corolle en roue, à tube court, à limbe ouvert en cinq parties obtuses. Etamines insérées au fond du tube; anthères assises. Deux styles; deux stigmates. Capsule à deux loges, à deux valves, polysperme; une cloison centrale, chargée des semences.

Linnæus n'assigne qu'une espèce à ce genre; et la place dans l'Amérique méridionale. Les tiges, selon lui, sont droites, hautes d'un pied, à rameaux alternes. Les feuilles sont lancéolées, sessiles, comme ondulées, visqueuses; les épines sont axillaires; les fleurs terminales comme sessiles, en petit nombre et serrées.

GENRE NEUVIEME.

Cuscute ; *cuscuta*.

Calice turbiné, en cinq parties. Corolle globuleuse, à gorge resserrée ; le limbe en cinq parties, la base intérieurement à cinq écailles petites, bifides. Cinq étamines insérées à la gorge de la corolle, alternes à ses segmens, opposées aux écailles. Deux styles courts ; deux stigmates. Capsule sphéroïde ou conique, coupée horizontalement à la base, ce qui forme comme une coiffe, à deux loges ; deux spermes à chaque loge ; les semences sphériques, attachées au fond de la cloison, sur la base persistante de la capsule.

Ce sont des herbes parasites, filiformes, sans feuilles, à rameaux distans ; les fleurs en tête et sessiles, çà et là, à l'aisselle d'une petite écaille. Linnæus donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

La cuscute européenne ; *cuscuta europea*. Fleurs sessiles. Annuelle. Cette plante croît sur l'ortie brûlante, sur le chanvre, dans les haies, parmi les blés humides, dans les terres grasses, etc. Elle a une variété qui ne diffère que par sa petitesse, laquelle vient sur le thym, la lavande, le serpolet, la sariette, l'herbe aux puces vivace, et sur les autres plantes, dans les endroits secs et chauds.

La cuscute d'Amérique ; *c. americana*. Fleurs pédonculées. Annuelle.

La cuscute est une plante très-nuisible aux récoltes, et qui malheureusement se reproduit dans les champs avec trop de facilité. Elle ruine peu à peu les prairies, les houblonières. On la nomme *augure de lin*, parce que le cultivateur perd la moitié de sa récolte, lorsque cette plante parasite s'empare du lin. Le plus court moyen pour remédier à ce fleau, est d'arracher les plantes sur lesquelles et aux dépens desquelles elle végète, de les porter, hors du champ, d'en faire des monceaux et d'y mettre le feu.

La cuscute est aqueuse et tempérante, laxative, suivant les anciens auteurs. La médecine de nos jours la laisse tomber en désuétude.

GENRE DIXIEME.

ANDROSACE, ou ANDROSELLE ; *androsace*.

Calice en cinq parties, persistant. Corolle hypocratériforme à cinq lobes, à gorge renversée et glanduleuse. Cinq étamines. Un stigmate. Capsule globuleuse, à cinq valves

Les hampes sont nombreuses ; les fleurs assises sur les hampes dans un involucre, en ombelle ou solitaires. Toutes les feuilles

sont radicales. Ce genre présente plusieurs espèces; les plus intéressantes sont :

ESPÈCES.

La grande androselle; *androsace maxima.* Lin. On la trouve dans quelques-unes de nos provinces, où elle fleurit dans les moissons. Ses fleurs sont petites, blanches, avec un lavis tendre mêlé de purpurin. Elles sont toujours surpassées par le calice. Les graines sont grosses et anguleuses, les feuilles glabres, dentées, d'un verd obscur, les périanthes des fruits très-grands.

L'androselle velue; *a. villosa,* Lin. On la distingue par ses feuilles elliptiques, velues, couvertes de poils simples et soyeux ; par les feuilles de l'involucre, peu différentes de celles du bas de la tige, et par les pédoncules, souvent plus courts que l'ombelle. Ses périanthes sont velus; les fleurs blanc de lait, souvent un peu rougeâtres avec un cercle livide, jaunâtres intérieurement entre le tube et le limbe. Les feuilles radicales de cette plante, qui ne s'élève guère qu'à un pouce de haut, forment des petits gazons agréables à voir sur les rochers des plus hautes montagnes, dans les Alpes.

L'androselle laiteuse; *a. lactea*, Lin. Elle s'élève à trois pouces. Ses fleurs en ombelle sont blanches. On la trouve aussi sur les Alpes.

L'androselle incarnat; *a. carnea*, Lin. Les feuilles sont glabres en alène, vertes; elles persistent souvent l'année entière, et lorsqu'elles approchent de leur fin, elles deviennent rougeâtres. Cette plante est vivace, mais presque toutes ses congénères ne sont qu'annuelles.

Les hampes sont de couleur rougeâtre, chargées de petits poils ras, hautes de trois ou quatre pouces, surmontées par une ombelle de cinq ou sept rayons de la grandeur de l'involucre. Le calice est anguleux et jaunâtre dans les intervalles de ses divisions. La corolle, peu ouverte et rougeâtre, est d'un tiers plus longue que le calice. On trouve cette espèce sur les Alpes et les Pyrénées, sous les glaciers et dans les sources.

GENRE ONZIEME.

Loselia.

Calice tubulé, en quatre parties, court, persistant. Corolle monopétale, tubulée, courte; le limbe en cinq parties profondes, égales, toutes inclinées du même côté. Quatre étamines didynamiques, opposées aux segmens de la corolle, tournées d'un sens opposé, ou montantes. Un style; un stigmate. Capsule à trois loges, polysperme.

Herbe à tige tétragone, à rameaux opposés; les feuilles opposées, comme épineuses, sensiblement plus grandes et plus serrées au sommet des rameaux; les fleurs terminales. Elle habite l'Afrique.

FAMILLE LVIIIe.

LES POLÉMOINES; *polemonia*.

CALICE divisé. Corolle régulière, à cinq lobes Cinq étamines insérées au milieu du tube de la corolle. Un seul style; trois stigmates. Capsule entourée du calice persistant, à trois valves, polysperme; les valves chargées intérieurement de parois, ou pourvues d'une côte proéminente, à réceptacle ou cloison centrale trigone, appliquée en angle aux parois des valves. Tige herbacée ou souligneuse; feuilles alternes ou opposées; fleurs terminales ou axillaires.

GENRE PREMIER.

FLOX; *phlox*.

Calice en cinq parties, connivent. Corolle tubulée, infundibuliforme; le tube long le limbe plane en cinq parties profondes. Cinq étamines inégales, non saillantes; les filets insérés au fond du tube; les anthères sagittées. Style unique; stigmate triple. Capsule entourée du calice persistant, à trois loges, à trois valves, polysperme.

Herbes à feuilles opposées, simples; les



1. 2. 3. 4. 5. POLÉMOINE. (*Polemonium*, Lin.) *Page 125.*
6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. FLOX. (*Phlox*, Linn.) *Page 122.*

florales quelquefois alternes. Les fleurs comme en corymbe terminal. Ce genre présente plusieurs espèces.

ESPÈCES.

Le flox paniculé; *phlox paniculata*. Feuilles lancéolées, rudes sur les bords; corymbes paniculés. — La tige s'élève jusqu'à deux pieds de haut, elle est lisse; les feuilles, larges, lancéolées, sont munies sur les bords de quelques aiguillons épars et très-petits. Les corymbes serrés en ombelle ont des fleurs serrées, pubescentes; les graines, de couleur pourpre noir, mûrissent dans nos climats. — Dans l'Amérique septentrionale.

Le flox maculé; *p. maculata*. Feuilles lancéolées, lisses; grappes opposées, en corymbe. — La tige est arrondie, un peu rude, redressée, tendrement maculée de rouge et de verd. Les feuilles sont lisses, amplexicaules et en cœur à la base. Les fleurs disposées en grappe, portées par des pédicules très-courts et en corymbe.

Le flox poilu; *p. pilosa*. Feuilles lancéolées, velues; tige redressée; corymbe terminal. — Sa fleur est constamment violette, et prévient celle de tous les autres flox. — En Virginie.

Le flox de la Caroline; *p. carolina*. Feuilles lancéolées, lisses; tige rude, corymbes comme en faisceau. — Les feuilles sont plus étoffées et plus luisantes que celles du suivant, auquel il ressemble beaucoup. Ses fleurs sont d'un rouge plus foncé, et plus tardives d'environ quinze jours. Elles sont entassées en boules à l'extrémité des tiges et des rameaux, ou ombelles, comme un gros corymbe. — En Caroline.

Le flox très-glabre; *p. glaberrima.* Feuilles linéaires, lancéolées, glabres; tige redressée; corymbe terminal. — Les tiges, moins élevées que celles du précédent, ne vont qu'à dix-huit pouces: elles se divisent en trois ou quatre rameaux terminés par un corymbe de fleurs légèrement lavées de pourpre. Les feuilles sont sessiles, très-lisses, terminées en pointe, longues d'environ trois pouces, larges de six lignes. — En Virginie.

Le flox divergent; *p. divaricata.* Feuilles larges, lancéolées, les supérieures alternes; tige bifide; pédoncules géminées. — Les tiges, un peu redressées, sont simples, ensuite divisées en deux rameaux. Les feuilles sont ovales, lancéolées, molles, rudes; les supérieures placées alternativement. Les fleurs, binnées sur des pédoncules propres, sortent de la division de la tige, et des aisselles des feuilles. La corolle est d'un bleu pâle. — En Virginie.

Le flox ovale; *p. ovata.* Feuilles ovales, fleurs solitaires. — La feuille est semblable à celle de la patte d'oie vulgaire. La fleur est très-grande. — En Virginie.

Le flox en alène; *p. subulata.* Feuilles en alène, hérissées; fleurs opposées. — Les lobes de la corolle sont sans marge; le tube est une fois plus long que le calice. — En Virginie.

Le flox de Sibérie; *p. sibirica.* Feuilles linéaires, velues; pédoncules ternés. — Les lobes de la corolle sont arrondis en entier: les calices de la longueur du tube de la corolle. — Dans le nord de l'Asie.

Le flox sétacé; *p. setacea.* Feuilles sétacées, glabres; fleurs solitaires. — En Virginie.

Toutes ces plantes se cultivent dans les jardins et y sont intéressantes par l'éclat de leurs fleurs. Elles aiment une bonne terre, peu de soleil, et des arrosemens très-modérés. Plusieurs amateurs les cultivent dans des pots, et les traitent comme des plantes d'orangerie. Ceux qui n'ont qu'un terrain froid et humide ont raison, car les grandes pluies de l'hiver les font fondre, et les froids rigoureux leur sont funestes. On multiplie toutes les espèces par les éclats des racines, par les boutures, par les marcottes; ces plantes, dans les serres, ne veulent que très-peu d'arrosemens. Le flox de la Caroline est le plus beau de tous; il fleurit en été, et fait plus d'effet encore que le lilas.

La médecine ne leur attribue aucne vertu médicale.

GENRE DEUXIEME.

POLÉMOINE; *polemonium*.

Calice urcéolé, en cinq parties. Corolle en rosette, à tube court; le limbe en cinq lobes. Filets des étamines élargis à la base; anthères assises. Un style; stigmate triple. Capsule entourée du calice persistant, à trois loges, à trois valves, polysperme.

Herbes à tiges droites, à feuilles alternes,

pinnées ; les fleurs comme en corymbes terminales.

ESPÈCES.

La polémoine bleue, ou valériane grecque; *polemonium cœruleum.* Feuilles pinnées ; fleurs redressées; calice plus long que le tube de la corolle. — Vivace. Les tiges s'élèvent à la hauteur de deux ou trois pieds, droites, simples, cannelées. Les fleurs naissent au sommet, disposées en bouquets; elles varient par leurs couleurs, tantôt blanchâtres, tantôt bleues. — Dans le nord de l'Europe.

La polémoine rampante ; *p. repens.* Feuilles pinnées, à sept folioles ; fleurs terminales, penchées. — Vivace. Cette espèce diffère de la précédente par sa racine rampante, par sept folioles, et non dix-sept, par son panicule qui est lâche et penché. — En Virginie.

La polémoine douteuse ; *p. dubium.* Feuilles inférieures hastées ; les supérieures lancéolées. — Le style est demi-bifide. On dispute à cette plante une place dans ce genre. — En Virginie.

La polémoine *roëlloides.* Redressée ; tige filiforme ; feuilles lancéolées, ciliées ; panicule pauciflore ; pédoncule nu. — En Virginie.

La polémoine *campanuloïdes.* Redressée, glabre ; feuilles linéaires, lancéolées, entières, redressées ; fleurs terminales, solitaires. — En Virginie.

On dit que la valériane grecque est vulnéraire et apéritive ; mais ses vertus sont hasardées. Elle sert plutôt d'ornement dans les jardins, que de remède en médecine. Les fleurs, qui sont fort apparentes, paroissent au prin-

tems; on la multiplie par les pieds éclatés et par les semences.

GENRE TROISIEME.

Cantua.

Calice urcéolé, en trois ou cinq parties. Corolle infundibuliforme, à tube cylindrique, à limbe ouvert en cinq lobes. Cinq étamines à filets insérés au milieu du tube de la corolle, quelquefois saillans, égaux, non dilatés. Style unique; stigmate triple. Capsule entourée de calice persistant, à trois loges, à trois valves, polysperme; les semences ailées au sommet.

C'est un arbrisseau, ou sous arbrisseau du Pérou à feuilles alternes, souvent simples. Les fleurs sont en corymbe terminal.

GENRE QUATRIEME.

Hoitzia.

Calice tubulé, en cinq parties, extérieurement à cinq ou six bractées oblongues, dentées en scie, connivéntes. Corolle infundibuliforme, longue; le limbe à cinq lobes, presqu'égal, moins ouvert. Filets des étamines longs, égaux, saillans, au nombre de cinq. Ovaire trigone; un style; trois stigmates. Fruit ignoré.

Arbrisseau du Mexique, à feuilles alternes, simples, dentées en scie; à fleurs solitaires, axillaires.

FAMILLE LIXe.

LES BIGNONES ; *bignoniæ.*

CALICE divisé ; corolle souvent irrégulière, à quatre ou cinq lobes ; étamines souvent au nombre de cinq, l'une communément avortée ou stérile. Un seul style ; stigmate simple, ou à deux lobes. Fruit à deux loges, tantôt capsulaire, polysperme, à deux valves, une cloison opposée ou parallèle aux valves, et se séparant d'elles ; tantôt le fruit coriace, ligneux, s'ouvrant seulement par le sommet, olygosperme, à cloison chargée de semences, continue aux parois, ne se séparant pas, et alors se prolongeant de chaque côté en une aile qui partage les loges, enveloppe de la semence sans périsperme. Tige herbacée, ou souligneuse ou arborée. Feuilles opposées, rarement alternes.

SECTION PREMIÈRE.

Capsule à deux valves. Tiges herbacées.

GENRE PREMIER.

CHELONE OU GALANE.

Calice en cinq parties profondes avec trois bractées ; corolle tubulée à la base, à gorge enflée ;



.3, 4, 5. SÉSAME (*Sesamum*. Linn) *Page 129*
7, 8, 9. INCARVILLEA . Linn) *Page 131*.

; le limbe à deux lèvres, la supérieure
inée, l'inférieure en trois parties ;
: étamines didynamiques, un cinquième
lus court que les autres ; un stigmate.
le ovale à deux loges, à deux valves,
erme : les valves partagées par une
n ; réceptacle central appliqué aux
; semences nombreuses, membra-
s sur la marge.
rbes ligneuses à la base, à feuilles op-
, à fleurs en épis, denses et termi-

Ce genre présente plusieurs espèces
exotiques : l'une d'entr'elles, *chelone
emon*, diffère par le filet stérile qui est
long que les autres.

GENRE DEUXIEME.

SESAME : *sesamum*.

lice en cinq parties profondes, la supé-
e plus petite. Corolle à tube court ; la
campanulée, grande, oblique ; le limbe
divisions, dont la dernière plus longue ;
e étamines didynamiques, rudiment
cinquième. Stigmate à deux lames ;
ule oblongue, presque carrée, à quatre
s, à deux loges ou quatre semences nom-
ses, attachées à un réceptacle central,
et qui forme la cloison des valvules.

Herbes à feuilles opposées ou alternes; à pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, munis à la base de deux glandes et de bractées vers les glandes. On assigne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le sesame oriental; *sesamum orientale*. Feuilles ovales, oblongues, entières. — Annuel. La tige droite, arrondie, poilue; un petit nombre de rameaux inférieurs; les feuilles opposées, pétiolées, veinées, semées de quelques poils. Les fleurs solitaires, sur des pédoncules très-courts. Deux bractées linéaires, courts, et entre chacune une petite glande jaune perforée. La corolle blanche, assez semblable à celle d'une digitale. — Au Malabar.

Le sesame des Indes; *s. indicum*. Feuilles inférieures, trifides. — Annuel. Sa tige est plus haute et plus branchue que celle de la précédente. — Dans les Indes.

Ces plantes, semées dès le premier printems sur couches et sous cloches, perfectionnent leurs semences dans nos contrées, pourvu qu'on leur donne l'exposition la plus chaude et le grand soleil. Ces semences sont huileuses, douces et un peu nourrissante. On en tire, par expression, une huile bonne à brûler et à manger quand elle est vieille; elle a la propriété de fortifier les nerfs. On dit que les Egyptiens se servent

de la plante en fomentation contre les pleurésies et pour exciter les règles. Ils emploient les semences, comme le millet, dans les alimens les plus restaurans. En Guiane, les nègres réduisent ces semences en farine, et en font une sorte de bouillie assez nourrissante et de bon goût.

GENRE TROISIEME.

INCARVILLEA.

Calice en cinq parties et à trois bractées. Corolle tubulée à la base, ventrue à la gorge, à cinq lobes, inégale dans le limbe. Quatre étamines didynamiques; les anthères à deux lobes; stigmates en deux lames; capsule en forme de silique, comprimée, longue, étroite, aiguë, à deux loges, à deux valves, polysperme; une cloison opposée aux valves; les semences ailées.

C'est une herbe de la Chine, à rameaux alternes, striés; à feuilles alternes, pinnées, laciniées; les fleurs en épis lâches, terminaux. La couronne imite celle de la digitale; le fruit est semblable à celui du catalpa, ou fenu grec.

GENRE QUATRIEME.

DIGITALE; *digitalis.*

Calice en cinq parties profondes, inégal.

Corolle tubulée à la base, dilatée en dessus; ouverte; le limbe obliquement à quatre loges inégales. Quatre étamines et rudiment d'une cinquième à peine visible. Stigmate double, ou en deux lames. Capsule ovale, aiguë.

Une espèce, dans ce genre, est souligneuse; les autres sont des herbes; les feuilles sont alternes; les fleurs en épis terminaux. Toutes les espèces se trouvent en Europe.

ESPÈCES.

La digitale pourprée; *digitalis purpurea*. Folioles du calice ovales, aiguës. Corolle obtuse; lèvre supérieure entière. — La tige, haute d'une coudée, est anguleuse, velue, rougeâtre, creuse; les fleurs, grandes, pourprées, avec des taches rougeâtres et des poils dans l'intérieur, sont rangées sur un seul côté de la tige, pendantes, portées par des pédoncules courts, à l'origine desquels on trouve des feuilles florales. Les feuilles sont velues. — En Europe.

La petite digitale; *d. minor*. Corolles obtuses; lèvre supérieure comme à deux lobes; feuilles lisses. — Cette espèce est du double plus petite que la précédente. — En Europe.

La digitale thapsi; *d. thapsi*. Feuilles décurrentes. — Elle a toutes les apparences de la digitale pourprée; les feuilles sont velues, veinées, dentelées; les inférieures lancéolées, ovales; les supérieures larges, lancéolées, toutes décurrentes et réfléchies sur les bords; la corolle pourprée a la gorge pâle, semée de points couleur de sang. — Espagne.

La digitale jaune; *d. lutea*. Folioles du calice

lancéolées. Corolles aiguës; lèvre supérieure bifide. — Cette espèce en présente deux bien distinctes; l'une à fleurs très-grandes, jaunes avec des taches orangées dans l'intérieur; les feuilles élancées, velues et finement dentées. L'autre diffère par ses fleurs plus petites, sans taches, et par ses feuilles plus étroites et à peine velues. — Europe.

La digitale ambiguë; *d. ambigua*. Folioles du calice lancéolées; corolle à casque émarginé; feuilles pubescentes en dessous. — Dans le midi de l'Europe.

La digitale ferrugineuse; *d. ferruginea*. Folioles du calice ovales, obtuses, ouvertes. Corolle à lèvre inférieure, barbue. — La fleur est couleur de rouille; les feuilles sont semblables à celles de la scorsonère. — En Italie.

La digitale obscure; *d. obscura*. Feuilles linéaires, lancéolées, très-entières, cohérentes ensemble à la base. — La tige est ligneuse et ressemble à celle d'un sous-arbrisseau; les rameaux sont opposés et en petit nombre. Les feuilles étroites, lancéolées, naissant sur une base commune, serrées où il n'y a point de fleurs, alternes ailleurs; les grappes sont terminales, les bractées lancéolées, les folioles du calice ovales, un peu aiguës; les corolles pendantes, obtuses, d'un pourpre obscur, velues dans les bords. — En Espagne.

La digitale des Canaries; *d. canariensis*. Folioles du calice lancéolées; corolles à deux lèvres aiguës; tige souligneuse. — Les fleurs sont plus petites que celles de la pourprée; elles sont jaunes, rayées d'aurore, ce qui les rend très-agréables à la vue. — Aux Canaries.

Toutes ces espèces, excepté les deux dernières, sont annuelles ou bisannuelles, ou tout au plus trisannuelles. Elles périssent assez généralement aussitôt que leurs semences sont mûres. Les graines doivent être mises en terre en automne ; car si on les conserve au printems, elles manquent presque toujours, ou au moins elles ne poussent pas avant l'année suivante. En général elles ne fleurissent que la seconde année. La digitale obscure et celle des Canaries sont infiniment plus délicates que les autres; elles sont vivaces et plus recherchées des curieux. On les multiplie de graines que l'on sème sur couche. On les élève dans des pots qu'il faut serrer dans l'orangerie. Ces deux plantes exigent une bonne terre, beaucoup de soleil, et ne veulent que peu d'arrosement.

La digitale pourprée est un purgatif violent, dont heureusement la médecine use peu. On l'emploie assez fréquemment en Angleterre pour guérir l'épilepsie ; on la fait infuser à la dose de deux poignées dans une suffisante quantité de bierre pour une prise. Les Italiens regardent cette plante comme vulnéraire, et l'emploient dans le traitement des plaies. Les feuilles en sont

amères ainsi que les racines. Ces plantes appartiennent à une famille dont presque toutes les espèces sont vénéneuses. On ne doit les employer qu'avec beaucoup de circonspection. On assure qu'elles sont mortelles pour les dindons.

SECTION DEUXIÈME.

Capsule à deux valves. Arbres ou arbrisseaux.

GENRE CINQUIEME.

MILLINGTONIA.

Calice campanulé, court, à cinq dents. Corolle infundibuliforme, à tube fusiforme; le limbe en quatre parties profondes, égal. Quatre étamines didynamiques; les anthères biparties ou dentées extérieurement à la base. Stigmate à deux valves; fruit en forme de silique.

Bel arbre des Indes, à feuilles bipinnées avec impaire; les fleurs opposées en panicule terminal.

GENRE SIXIÈME.

JACARANDA.

Calice à cinq dents. Corolle tubulée à sa base, la gorge dilatée; le limbe à cinq lobes inégal. Quatre étamines fertiles, un [illegible]

quième filet stérile, plus long, velu au sommet. Stigmate en deux lames; capsule comprimée, orbiculaire, ligneuse, la marge le partageant en deux valves; une cloison charnue, opposée aux valves qui sont orbiculaires; semences membraneuses sur la marge.

Arbres du Brésil, à feuilles bipinnées avec impaire; à fleurs en panicule.

GENRE SEPTIEME.

CATALPA.

Calice en deux parties profondes. Corolle campanulée, à tube ventru, à limbe en quatre lobes, inégal. Deux étamines fertiles; trois filets stériles. Stigmate bilamellé. Capsule en forme de silique, longue, cylindrique, à deux valves; la cloison opposée aux valves. Les semences aigrettées au sommet, et à la base qui est membraneuse.

Le catalpa est un arbre à feuilles simples, ternées, verticillées, les fleurs en panicule. Cet arbre est mis par Linnæus, dans le genre des bignones, dont il a beaucoup de caractères.

Les larges feuilles de cet arbre, leur couleur brillante (elles sont d'un verd satiné), ses fleurs mélangées de violet et de jaune,

qui répandent une odeur très-suave, en font un des plus beaux qui puissent être employés pour la décoration des jardins. Il est originaire du Japon; il fleurit dans nos cantons, au milieu de l'été, et ne craint les gelées que lorsqu'il est encore jeune. Il est prudent de l'élever dans un grand pot pendant les deux premières années. Si on le fait venir de graines, il ne fleurit qu'au bout de six ans; on le propage aussi par marcottes et par boutures. Il aime une bonne terre et l'exposition au soleil [illegible]

Le bois de cet arbre n'est pas [illegible] Comme il grossit rapidement, ses [illegible] largement prononcées; [illegible] grain n'est pas fin, ni son [illegible] qu'il est fraîchement coupé, sa [illegible] verdâtre; le contact de l'air en fait [illegible] le verd, et il devient [illegible]

GENRE [illegible]

T[illegible]

Calice à cinq dents. Corolle [illegible] le limbe à cinq lobes, inégal. [illegible] mines fertiles: le rudiment d'une [illegible] stérile; stigmate en deux lames. Capsule [illegible] la forme d'une silique, longue, cylindrique, à deux valves; une cloison opposée aux

valves ; les semences membraneuses sur les bords.

Arbre ou arbrisseau à feuilles opposées, pinnées avec impaire, ou digittées ; les fleurs en panicule. Ce genre est compris, par Linnæus et Tournefort, dans celui des bignones, et on peut lui donner pour espèces la bignone *stans*, à feuilles pinnées, folioles dentées en scie : la bignone *radicans*, à feuilles pinnées, folioles incisées, tiges à genouillures radicantes : la bignone *pentaphylla*, à feuilles digitées, folioles très-entières, comme ovales. En Jamaïque ; toutes ces plantes sont vivaces.

GENRE NEUVIEME.

BIGNONE ; *bignonia*.

Calice denté, presqu'entier. Corolle campanulée, à limbe inégal, en cinq lobes. Quatre étamines fertiles, un cinquième filet stérile. Stigmate à deux lames. Capsule en forme de silique, longue, plane, ou ovale et plus courte, à deux valves ; les valves à cloison plane et parallèles. Les semences membraneuses sur les bords.

Ce sont des arbres ou arbrisseaux à feuilles opposées, tantôt pinnées, avec impaire, ou ternées, tantôt conjuguées sur un pétiole, l'entre-deux garni d'une vrille. Les fleurs

sont en panicule. Ce genre est très-nombreux, mais toutes ses espèces sont exotiques; voici celles qui sont les plus connues.

ESPÈCES.

La bignone toujours verte ; *bignonia semper virens.* Feuilles simples, lancéolées. Tiges volubiles. — Les feuilles opposées. Les siliques cordiformes, simples. Les fleurs jaunes et odorantes. — En Virginie.

La bignone ongle; *b. unguis cati.* Feuilles conjuguées. Vrille très-courte, courbée en arc, partagée en trois. — La fleur est jaune, imitant l'extérieur de celle d'une digitale; sa silique très-longue. — Aux Barbades.

La bignone paniculée ; *b. paniculata.* Feuilles conjuguées, vrillées; folioles en cœur, ovales. Fleurs en grappes; pédoncules triflores. — La fleur violette, odorante. — Amérique méridionale.

La bignone porte-croix ; *b. crucigera.* Feuilles conjuguées, vrillées. Fleurs cordiformes. Tige couverte d'aspérités. — La tige est volubile. On dit que, disposée transversalement, elle imite la forme que les peintres donnent au bois de la croix. La fleur est petite, d'un jaune noir, blanchâtre en dessous. — Amérique.

La bignone radiée ; *b. radiata.* Feuilles digitées ; folioles pinnatifides. — La fleur est jaune. Les feuilles élégamment découpées paroissent radiées. — [illegible]

Le jasmin de Virginie ; *b. radicans.* Feuilles pinnées; folioles incisées. Les tiges à genouillures radicantes. — Cette plante, élevée dans nos jardins le long d'une palissade, élève ses tiges à plus de quinze

pieds de haut. Ses fleurs, d'un rouge ponceau, sont toujours longues comme le doigt. Le limbe de la corolle est divisé peu profondément en cinq parties, et souvent se renverse sur le tube.

La bignone du Pérou; *b. peruviana*. Feuilles décomposées. Les folioles incisées; genouillures vrillées. — La fleur est assez semblable à celle des digitales. Les feuilles imitent celles du frêne. — Au Pérou.

Les cultivateurs connoissent trois espèces de bignones, sous le nom de jasmins de Virginie; le grand qui résiste le mieux à nos hyvers; le petit, dont les feuilles et toutes les parties sont moins grandes, mais qui garnit mieux le bas des palissades; et un troisième dont les siliques sont raccourcies, et qui a des vrilles pour s'attacher. Ces trois espèces aiment l'eau et l'exposition du midi. On les multiplie par les semences ou par les boutures, qui, avec beaucoup de peine, s'enracinent en deux ans. Il est prudent de couvrir ces arbrisseaux dans les grands froids.

SECTION TROISIEME.

Fruit coriace, ligneux, s'ouvrant au sommet.

GENRE DIXIEME.

Tourretia.

Calice en cinq parties profondes, aigu;

rétréci en dessus; à quatre crénelures, plus large en dessous. Corolle tubulée, sserrée dans le milieu; le limbe à lèvre ıpérieure, et prolongée en une cuculle.)uatre étamines didynamiques sous la cuılle; anthères à deux lobes. Réceptacle ırcéolé; un ovaire; un style; un stigmate. 'apsule ovale, coriace, ligneuse, hérissée 'épines crochues, à deux loges, à deux ılves au sommet. Une cloison prismatique, ɜntrale, chargée de semences, continue ı milieu des valves, et saillante de chaque ɔté, formant une aile qui partage les loges. Ce qui rend la capsule comme à quatre ges.) Un petit nombre de semences.

Herbe rampante ou grimpante, tétragone, ichotome; à feuilles opposées, ternées, rillées dans les dichotomies; la vrille raıeuse. Une couronne ciliaire entourant la ige dans les aisselles. Les fleurs en épis erminaux, munies chacune d'une bractée, ıeutres au sommet de l'épi, et plus grandes. Dn a donné à cette plante du Pérou le ıom de la Tourette, lyonnais, aussi recomıandable par ses vertus civiles que par ses ɔonnoissances très-étendues en botanique, ɜt qui fut l'un des auteurs des Démonstraions botaniques, imprimées à Lyon pour 'usage de l'Ecole vétérinaire.

GENRE ONZIEME.

MARTINIA ou BICORNE.

Calice en cinq parties, suivi de deux bractées à la base. Corolle irrégulière, comme campanulée, gibbeuse à la base et en mellier. Le limbe en cinq lobes, inégal. Quatre étamines didynamiques, souvent fertiles, et le rudiment d'une cinquième. Style unique; stigmate à deux lobes. Capsule coriace, ligneuse, ovale, ou plus longue, le sommet en bec recourbé, bicorne, quelquefois très-long, antérieurement denté en faux. La structure est de quatre valves, mais à peine ouvertes antérieurement. Quatre loges inférieures, monospermes, une supérieure à quatre spermes; la cloison inférieurement en croix, nulle en dessus.

Herbes à feuilles opposées, rarement alternes; les fleurs en épis axillaires ou terminaux.

ESPÈCES.

La bicorne vivace; *perennis*. Tige simple. Feuilles dentées en scie. — En Amérique.

La bicorne annuelle; *annua*. Tige rameuse. Feuilles très-entières, anguleuses. — En Amérique.

La bicorne à longues fleurs; *longiflora*. Tige simple. Feuilles orbiculées. — Au cap de Bonne-Espérance.

Les martinia se cultivent, chez les ama-

[illegible]

ice [illegible]

nt [illegible]

ncame [illegible]

[illegible]

lee. Le [illegible]

1. Q[illegible]

[illegible]

ux [illegible]

inia.

s plantes [illegible]

artinia. [illegible]

lée. On [illegible]

[illegible]

craniolaire [illegible]

euilles [illegible]

ux et [illegible]

en dedans [illegible]

craniolaire [illegible]

Feuilles en cœur, anguleuses, lobées.-Fleurs blanches à tube long et filiforme. — Ces végétaux sont de l'Amérique méridionale.

Ces plantes ne peuvent être cultivées, dans nos contrées, que par l'aide des couches chaudes et des serres ; il ne leur faut que très-peu d'arrosemens.

GENRE TREIZIEME.

Pedalium.

Calice en cinq parties profondes. Corolle tubulée; le limbe campanulé, inégal, à cinq lobes. Quatre étamines didynamiques, à filets barbus à la base. Les anthères cruciées par deux; un cinquième filet court et stérile. Stigmate en deux parties; noix subéreuse, carrée, à quatre angles, épineuse, à deux loges, à deux spermes; les semences tuniquées.

Linnæus n'assigne qu'une seule espèce à ce genre, et la place dans le Malabar. Selon lui, la tige est simple, les feuilles sont opposées, comme ovales, obtuses, dentées, tronquées, nues, sur des pétales glanduleux des deux côtés; les fleurs solitaires, axillaires, petites; les fruits penchés.

FAMILLE

FAMILLE LXe.

Les gentianes ; gentianæ.

Calice d'une seule pièce, divisé, persistant. Corolle d'une seule pièce, souvent née. Le limbe également partagé, et ses parties égales en nombre aux segmens du calice, le plus souvent au nombre de cinq, quelquefois obliques. Autant d'étamines insérées au milieu, ou au sommet de la corolle. Les anthères assises. Un seul style, quelquefois divisé en deux ; stigmate simple ou lobé. Capsule simple ou didyme, polysperme, à deux valves, à une ou deux loges ; les valves fléchies en dedans par les bords, roulées en dedans sur le fruit qui est uniloculaire, planes et formant une cloison dans le fruit, à deux loges. Semences petites et insérées à un réceptacle marginal dans les valves. Tige herbacée, rarement souligneuse. Feuilles opposées, souvent entières et sessiles ; les florales souvent plus petites et en forme de bractées ; les fleurs paroissent munies de deux bractées.

SECTION PREMIÈRE.

Capsule simple, à une loge.

GENRE PREMIER.

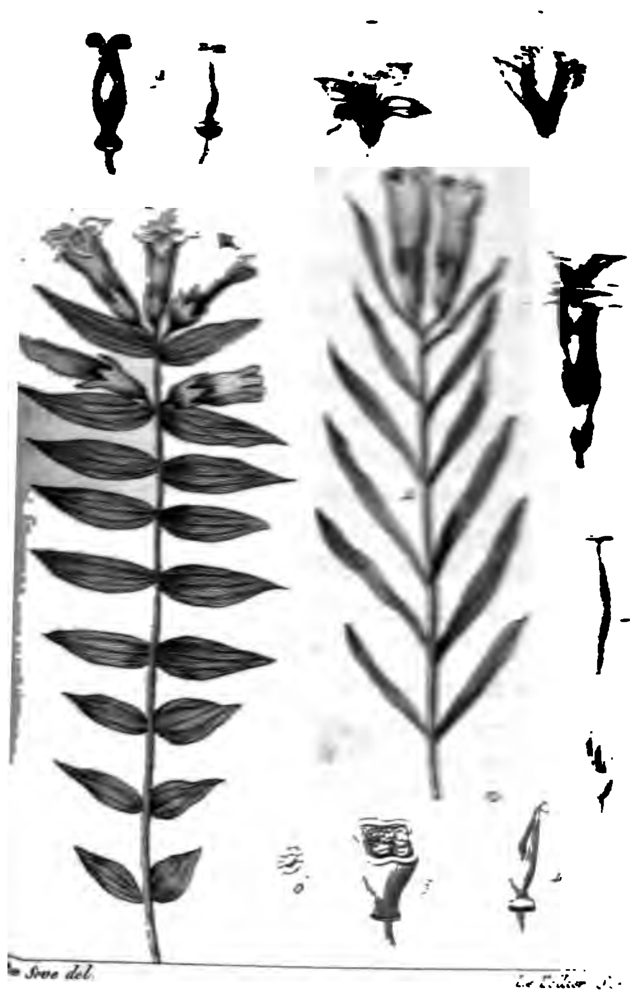
GENTIANE; *gentiana.*

Calice en cinq parties profondes. Corolle tubulée à la base, campanulée ou infundibuliforme; le limbe en cinq parties, rarement quatre, et de formes diverses. Ses segmens obtus ou aigus, ciliés ou entiers, ouverts ou relevés, quelquefois séparés par d'autres petits segmens entre-mêlés. Cinq étamines, rarement quatre. Style en deux parties; deux stigmates. Capsule alongée, à deux valves; et qui se termine par une extrémité bifurquée.

Les fleurs sont axillaires ou terminales, solitaires ou en faisceaux, ou verticillées. Ce genre est très-nombreux et pourroit en faire plusieurs; voici les principales espèces.

ESPÈCES.

Gentiane jaune; *gentiana lutea.* Les corolles à cinq divisions, en roues, verticillées; les calices en spathes. — Cette plante est un géant parmi les plantes des montagnes; elle s'élève jusqu'à cinq ou six pieds. Ses feuilles sont d'un verd cendre. Ses fleurs sont jaunes. On la trouve quelquefois à fleurs pointillées et purpurines. — Sur les hautes montagnes.



1.2.3.4.5.6.7.8.9. GENTIANE. (*Gentiana* Lin.)

Gentiane pourprée ; *g. purpurea.* Les corolles quinquefides, campaniformes, verticillées ; les calices presqu'en spathes. — Cette plante ravit, comme la précédente, les regards de tous les botanistes qui herborisent sur les hautes montagnes. Ses fleurs sont rouges, ses feuilles radicales, pétiolées, elliptiques. — Sur les hautes montagnes.

Gentiane ponctuée ; *g. punctata.* Les corolles à cinq divisions, campanulées, ponctuées, verticillées ; les calices à cinq dents. — Elle diffère essentiellement, ainsi que la précédente, de la première espèce, *lutea*, en ce qu'elles ont la corolle en cloche, fort alongée, pendant que l'autre a la fleur ouverte en roue. Le limbe même de leurs fleurs est peu ouvert ; les sinuosités et les avances des divisions, au nombre de six ou sept, sont arrondies. Leurs racines, plus grosses encore que celles de la première, sont hors de terre. — Sur les hautes montagnes.

Gentiane asclepias ; *g. asclepidea.* Les corolles à cinq divisions, campanulées, opposées, sessiles. Les feuilles amplexicaules. — Elle a les nervures de ses feuilles plus éminentes que celles des autres espèces. Ses feuilles ressemblent assez à celles du dompte-venin. Ses tiges, hautes d'un pied, fleurissent sur les côtés, aux aisselles des feuilles, et quelquefois se ramifient. — Sur les Alpes.

Gentiane pneunomanthe ; *g. pneunomanthe.* Les corolles à cinq divisions, campanulées, opposées, pédonculées. Les feuilles linéaires. — Elle n'a que huit à dix pouces de haut ; ses branches se ramifient. Sa fleur est d'un beau bleu de ciel. — Dans les pâturages humides d'Europe.

Gentiane sans tige; *g. acaulis.* La corolle à cinq divisions campaniformes, excédant la tige. — Elle a une variété à feuilles étroites, à grandes fleurs. La première a une membrane qui unit la commissure de chaque division du calice, qui est plus apparente, plus étendue, plus tendue que dans l'autre. Les divisions de la corolle de la dernière et les denticules intermédiaires sont manifestement dentées. Elles ont l'une et l'autre les anthères réunies. — Sur les Alpes.

Corolle à cinq divisions infundibuliformes.

Gentiane printanière; *g. verna.* La corolle à cinq divisions, infundibuliforme, excédant la tige. Les feuilles radicales, serrées, très-grandes. — Ses feuilles sont longues, mais obtuses. Le tube de la fleur est fermé; le limbe est ouvert; elle est d'un beau bleu très-vif. — Sur les Alpes.

Gentiane de Bavière; *g. bavarica.* La corolle à cinq divisions, infundibuliforme, à dents de scie. Les feuilles obtuses. — Elle ne pousse qu'une ou deux tiges hautes de deux ou trois pouces, ayant une rosette de feuilles ovales, obtuses à leur base, outre deux ou trois paires de feuilles elliptiques sur la tige qui se termine par une fleur solitaire d'un bleu noirâtre. — Sur les hautes montagnes.

Gentiane des neiges; *g. nivalis.* Les corolles à cinq divisions, infundibuliformes; les rameaux uniflores et alternes. — Ses tiges se ramifient beaucoup, mais ne s'élèvent pas à plus de quatre pouces: elles sont très-minces. Les feuilles sont lancéolées, élargies à leur base. Les fleurs sont petites; leur partie inférieure blanchâtre; le pavillon d'un bleu de ciel. Le

calice anguleux et divisé en cinq. — Sur les plus hautes Alpes.

Gentiane utriculée; *g. utriculosa.* Les corolles à cinq divisions, hypocratériformes; les calices plissés en ailes. — Les fleurs sont azurées. — Sur les Alpes.

Petite centaurée; *g. centaurium.* Les corolles quinquefides, infundibuliformes. La tige dichotome. — En Europe.

Gentiane à épis; *g. spicata.* Les corolles à cinq divisions, infundibuliformes. Les fleurs alternes, sessiles. Les feuilles sont lancéolées. Les fleurs, en épis lâches, sont blanchâtres; dans une variété, fleurs rougeâtres. — Dans les prairies humides.

Gentiane amarelle; *g. amarella.* Corolles à cinq divisions, hypocratériformes, barbues dans la gorge. — Cette plante se ramifie beaucoup. Ses feuilles sont larges, pointues, à trois nervures. Les fleurs sont purpurines, évasées par-tout en forme de cloche. Elles ont le dedans du tube velu à sa partie supérieure. Le limbe divisé en cinq parties lancéolées. — En Europe.

Corolles n'ayant pas cinq divisions.

Gentiane des champs; *g. campestris.* Corolles quadrifides, barbues dans la gorge. — Elle ressemble beaucoup à la précédente; peut-être n'en est-elle qu'une variété, ou elle est hybride. Les divisions de la corolle sont inégales; deux sont externes et plus grandes, deux internes et plus petites. — En Europe, dans les pâturages.

Gentiane ciliée; *g. ciliata.* Corolles quadrifides, ciliées sur la marge. — Sa tige se ramifie rarement.

Ses fleurs sont d'un beau bleu; elles sont divisées en quatre segmens frangés à leur partie latérale, et non à leur base, comme la précédente. — Dans les montagnes.

Gentiane croisette; *g. cruciata.* Corolles quadrifides, sans barbes. Fleurs verticillées, sessiles. — Elle est fort touffue et ressemble un peu, par son port, à la saponaire. Ses feuilles sont d'un verd foncé. Les fleurs viennent par faisceaux au sommet des branches, et aux aisselles supérieures des feuilles. Sa racine est vivace; elle est souvent marquée de plusieurs incisions cruciales sur l'ancienne écorce, ce qui lui a valu le nom de croisette. — Sur les montagnes découvertes.

Gentiane filiforme; *g. filiformis.* Corolles quadrifides, sans barbes; tige dichotome, filiforme. — Les feuilles sont linéaires, lancéolées; les pédoncules ternés et très-longs; les fleurs jaunes. — En France.

Gentiane perfeuillée, ou chlore; *g. perfoliata.* Corolle trifide; feuilles perfeuillées. — Les feuilles radicales sont ovales, celles de la tige réunies de manière que la tige semble les traverser. La corolle est jaune; le calice a huit feuillets; la corolle huit segmens; elle renferme huit étamines et un pistil. — En France, en Angleterre.

On voit dans quelques jardins la grande gentiane jaune, *gentiana lutea.* Elle y aime l'ombre, et on la multiplie par ses racines. On cultive plus communément la petite gentiane à grandes fleurs, *g. acaulis.* On en fait de très-jolies bordures. La fleur, d'un

beau bleu dans son limbe, jaune et ponctuée de bleu dans sa gorge, paroît au printems, et ne s'ouvre qu'au soleil. On la multiplie de semences et de drageons.

Toutes les gentianes sont amères et fébrifuges. Elles ont souvent suppléé le *quina* en Europe, et même avec avantage. On se sert le plus communément de la grande gentiane jaune. La gentiane pourprée et la ponctuée sont encore plus amères. La gentiane des marais, *pneumonanthe*, l'est encore plus. La gentiane sans tige le dispute à cette dernière, ainsi que l'amarella. Toutes échauffent et altèrent médiocrement, excitent le cours des urines, constipent, raniment avec promptitude les forces vitales et musculaires. Elles sont utiles dans les maladies entretenues par les vers ascarides, lombricaux et cucurbitins. On s'en sert extérieurement dans les ulcères sanieux et putrides. Il est fâcheux qu'une aussi excellente plante se refuse d'être transportée de son pays natal dans toutes les plaines. La grande gentiane et toutes les autres y végètent fort mal et y périssent bientôt.

GENRE DEUXIEME.

VOHIRIA.

Calice court, en cinq parties, à deux ou ou trois écailles à sa base. Corolle beaucoup plus longue, tubulée, dilatée à la base et à la gorge. Le limbe ouvert à cinq lobes; cinq anthères comme sessiles, insérées sous la gorge. Un style; stigmate en tête.

Herbes demi-souterraines; les feuilles inférieures souterraines, charnues; les supérieures enfoncées en terre, moins épaisses. Une ou deux fleurs terminales, quelquefois en six parties et à six étamines. Elles habitent la Guiane.

GENRE TROISIEME.

COUTOUBEA.

Calice en quatre parties, à trois bractées. Corolle plus longue, à tube court, à limbe en quatre parties. Quatre étamines à filets dilatés par la base; les anthères sagittées. Un style; un stigmate bilamellé.

Les fleurs sont en épis axillaires et terminales. C'est une plante de la Guiane.

GENRE QUATRIEME.

SWERTIA.

Calice en cinq parties assez profondes. Corolle en rosette, à tube très-court; le limbe

plane en cinq parties profondes, lancéolées, chacune pourvue à sa base de deux points ciliés. Cinq étamines plus courtes que la corolle. Ovaire se terminant en un style plus court, terminé par un double stigmate. Capsule à une loge, à deux valves.

Ces plantes ne diffèrent que très-peu des gentianes ; les fleurs sont axillaires et terminales, sur des pédoncules souvent multiflores. Voici les espèces européennes attribuées à ce genre.

ESPÈCES.

La swertia vivace ; [illegible]. Corolles à cinq divisions ; feuilles [illegible]. — Cette plante jette une tige [illegible] ; les feuilles sont opposées [illegible] viennent en grappe au sommet [illegible] sont d'un bleu noirâtre [illegible] en dessus, qui sont les [illegible]. — En [illegible] en Bavière, en France, sur les [illegible].

La swertia en rosette ; [illegible]. Corolles en cinq parties ; feuilles lancéolées, linéaires. — Annuelle. La plante s'élève jusqu'à neuf pouces de haut, les feuilles sont lancéolées, linéaires ; les rameaux [illegible], à pédoncules uniflores ; les corolles planes. — Dans le nord de la France.

La swertia de Carinthie ; *s. carinthiaca*. Corolles à cinq divisions ; tiges uniflores, [illegible]

GENRE CINQUIEME.

Chlore ; *chlora*.

Calice en huit parties. Corolle hipocratériforme, à tube court, à limbe en huit parties profondes. Huit étamines très-courtes, insérées à la gorge de la corolle. Un style; un stigmate fendu en quatre.

Ce genre tient de très-près aux gentianes. Il présente quatre espèces : les fleurs dans toutes sont terminales.

ESPÈCES.

La chlore perfeuillée ; *chlora perfoliata*. A feuilles perfeuillées. — En Europe.

La chlore non perfeuillée ; *chl. imperfoliata*. Les corolles en six parties. — L'Italie.

La chlore à quatre feuilles; *ch. quadrifolia*. Feuilles quaternées. — En Europe.

La chlore dodécandrique ; *ch. dodecandra*. Feuilles opposées. — En Virginie.

La différence de ces espèces consiste dans les fleurs à douze segmens, et à douze étamines à la troisième ; et dans les feuilles quaternées, à la seconde. La chlore perfeuillée diffère des gentianes, par la fleur de couleur jaune, divisée en huit segmens, auxquels répondent huit étamines. Son fruit est aussi plus arrondi, et les feuilles sont réunies deux à deux par le bas, et adhérentes entr'elles avec la tige.

SECTION DEUXIEME.

Capsule simple, à une loge.

GENRE SIXIEME.

Exacum.

Calice en quatre parties profondes. Corolle à tube globuleux; le limbe en quatre lobes. Quatre étamines. Un style; stigmate en deux parties. Capsule simple à deux loges.

Herbes à fleurs axillaires ou en corymbes terminaux, uniflores dans les dichotomies. Linnæus assigne quatre espèces à ce genre; elles sont toutes exotiques. On leur a donné le nom de gentianelle. Elles ont des rapports avec les centaurées.

GENRE SEPTIEME.

Lisianthus.

Calice en cinq parties profondes, carénées, membraneuses sur la marge. Corolle beaucoup plus longue, infundibuliforme; le tube resserré entre le calice; la gorge ample; le limbe en cinq parties. Cinq étamines. Un style; stigmate formant la tête, à deux lobes.

On trouve des fleurs solitaires, ou au nombre de deux seulement, terminales ou axillaires. Ce genre ne présente que des herbes toutes exotiques, et de peu d'intérêt.

GENRE HUITIEME.

Tachia.

Calice tubulé à cinq dents. Corolle tubulée, un peu dilatée à la gorge ; le limbe en cinq parties. Quatre étamines. Ovaire simple, imposé sur un disque à cinq glandes. Un style long ; stigmates à deux lames. Capsule simple, à deux loges.

Arbrisseau laiteux, à rameaux carrés, opposés, sarmenteux ; les feuilles opposées ; les fleurs axillaires, solitaires. Il habite la Guiane.

GENRE NEUVIEME.

CHIRONIE ; *chironia.*

Calice en cinq parties assez profondes. Tube de la corolle égal au calice ; le limbe plus grand, en cinq parties profondes. Cinq étamines à anthères contournées en spirale après la floraison. Un style incliné ; le stigmate formant la tête. Le fruit comme en baie ou en capsule, à deux loges.

Les fleurs sont axillaires ou terminales ; quelques espèces sont souligneuses. En voici les principales.

ESPÈCES.

La chironie à feuilles de lin ; *chironia linoïdes.* La tige, d'abord herbacée, se durcit et se lignifie en vieillissant ; de sorte que la plante se change en un arbuste qui s'élève jusqu'à deux ou trois pieds de

haut. Les feuilles sont linéaires, étroites, pointues et longues d'environ un pouce. Les fleurs, solitaires à l'extrémité des branches, sont d'une belle couleur pourpre, disposées quatre ensemble en panicule terminal. — Cette plante est du cap de Bonne-Espérance.

La chironie campanulée ; *ch. campanulata.* La tige herbacée, s'élève à un pied, arrondie, à rameaux alongés ; les feuilles lancéolées, linéaires, lisses ; les fleurs terminales, solitaires, en rosette, pourprées, assises sur un long pédoncule ; les calices de la longueur de la corolle. — Elle est du Canada.

La chironie angulaire ; *ch. angularis.* La tige, herbacée et à angles aigus, est haute d'un pied. La plante a le port de la petite centaurée. Les feuilles assez semblables à celles du millepertuis, sont ovales, opposées, sessiles et demi-amplexicaules ; les fleurs disposées comme celles du millepertuis. — Elle est de Virginie.

La chironie velue ; *ch. frutescens.* C'est un arbuste d'environ un pied et demi de haut. Les feuilles sont étroites, pointues, de dix huit lignes de longueur, un peu velues. Les fleurs sont grandes, d'un beau rouge, disposées en bouquet aux extrémités des branches. Le calice beaucoup plus grand que celui de la corolle. — Cette espèce est d'Ethiopie.

On cultive, chez les amateurs, plusieurs espèces de ce genre. Les plus jolies sont la chironie velue et celle à feuilles de lin. On élève la chironie velue dans un pot rempli de bonne terre, qu'on met l'hyver dans la

serre chaude. On l'expose en été au plus grand soleil. On la multiplie de graines, de drageons et de marcottes. La chironie feuilles de lin mérite aussi tous les soins d'un amateur de telles plantes. Il faut lui donner une terre légère, et l'élever aussi dans un pot; mais il ne lui faut que l'orangerie pendant l'hiver; car elle exige le plus d'air qu'il est possible. On la multiplie aussi de graines et de marcottes.

GENRE DIXIEME.

Nigrina.

Calice ventru, en cinq parties. Corolle un peu plus longue que le calice, infundibuliforme, à tube court; le limbe en cinq lobes. Cinq étamines ou quatre, à anthères biparties à la base. Un style; un stigmate.

C'est une herbe que la dessication noircit. Elle habite le Japon. Les fleurs sont solitaires, axillaires, portées par de longs pédoncules, lesquels ont deux bractées au-dessous du calice.

SECTION TROISIEME.

Capsule didyme, à deux loges.

GENRE ONZIEME.

Spigelia.

Calice en cinq parties profondes. Corolle

infundibuliforme, ouverte dans son limbe, à cinq divisions, égale. Cinq étamines. Ovaire didyme, à deux loges, comme à deux coques, à quatre valves, polysperme ; les semences attachées aux angles intérieurs des loges.

Ce genre présente deux espèces intéressantes.

ESPÈCES.

La spigelia *anthelmia*. Tige herbacée ; feuilles du sommet quaternées. — Annuelle. Les feuilles caulinaires sont opposées ; il sort de chacune de leurs aisselles un rameau très-semblable à la tige, aussi terminé par quatre feuilles disposées en croix. Une grappe solitaire termine la tige et chaque rameau. — En Cayenne, dans le Brésil.

La spigelia du Maryland ; *spig. marylandica*. Tige tétragone ; toutes les feuilles opposées. — Vivace. Des épis solitaires terminent la plante, qui est vivace seulement par ses racines. Les feuilles sont ovales, oblongues, aiguës, distinctes. — Dans le Maryland.

Ces plantes sont regardées comme le meilleur de tous les remèdes contre les vers intestinaux. C'est d'elle qu'on tire une poudre, devenue fameuse sous le nom de *poudre aux vers*. Les habitans du Brésil en font depuis long-tems usage, ainsi que les nègres : depuis, les Européens ont appris à s'en servir. Ces plantes ne vivent que difficilement,

et par le secours des serres, dans nos contrées.

GENRE DOUZIEME.

Ophiorrhyza.

Calice à cinq dents. Corolle infundibuliforme; le limbe ouvert, et en cinq parties. Cinq étamines. Ovaire bifide. Un style; deux stigmates. Capsule de la forme d'une mitre, à deux lobes divergens au sommet, à deux loges, s'ouvrant intérieurement, polysperme.

Herbes à feuilles opposées, à fleurs munies de bractées, en cîmes par dichotomie, terminales et axillaires, unilatérales sur les épis. Ce genre présente deux espèces:

ESPÈCES.

L'ophiorrhyza mungos. Feuilles lancéolées, ovales. — Vivace. — Aux Indes orientales.

L'ophiorrhyza mittela. Feuilles ovales; fleurs didymes. — Dans l'Amérique méridionale.

La semence de l'ophiorrhyza *mungos* est de la grosseur d'un grain de poivre, et noirâtre. Les Indiens la mangent, après l'avoir fait cuire comme du riz. Elle est fébrifuge. Elle est si commune dans certaines contrées des Indes, qu'on s'en sert pour le fourrage des chevaux.

GENRE

GENRE TREIZIEME.

Potalia.

Calice en quatre parties profondes, relevé, turbiné; deux segmens intérieurs, deux extérieurs, deux écailles. Corolle à tube très-court, le limbe en dix parties profondes, longues, relevées, obliques, imbriquées par le côté. Dix étamines à anthères longues, à filets courts, coalisés par la base. Un style; stigmate en écusson, strié. Capsule charnue, de la forme d'une cerise, à trois loges, polysperme.

Herbe amère, résineuse, presque ligneuse, noueuse. Les feuilles opposées aux nœuds supérieurs, très-longues. Les pétioles comme engaînans; les fleurs en corymbe, trichotomes, terminales; les divisions engaînées par une petite membrane. Elle habite la Guiane.

FAMILLE LXIe.

Les apocins ; *apocineæ.*

Calice à cinq divisions ; corolle régulière, à cinq lobes souvent obliques, tantôt nue, tantôt accrue par cinq lobes variés dans la forme. Cinq étamines insérées au fond de la corolle, alternes à ses lobes, à filets souvent courts, tantôt distincts, tantôt, mais plus rarement, coadunés en un tube resserré autour de l'ovaire ; anthères à deux loges, se prolongeant au sommet en une membrane ou en un fil. Ovaire simple ou géminé, imposé sur un réceptacle souvent glanduleux ; un seul style quelquefois très-court, ou comme nul, comme articulé, attaché à l'ovaire doublé, ou simple ; stigmate en tête et gros. Fruit en baie dans les monogynes ; rarement unicapsulaire, le plus souvent à deux loges, polysperme. Dans les digynes, fruit à deux follicules conjuguées, capsulaires par membranes oblongues, rarement comme capsulaires et plus courtes, s'ouvrant intérieurement suivant leur longueur, uniloculaires, polyspermes ; les semences unies ou entourées de duvet, tuilées en doubles rangées sur un

ESPÈCES.

La petite pervenche; *vinca minor*. Tiges renversées; feuilles lancéolées, ovales; fleurs pédonculées. — Les tiges sont rampantes, les feuilles toujours vertes; les fleurs, axillaires, portées sur de longs pédoncules, bleues, pourprées ou blanches, deviennent quelquefois doubles par l'épanouissement des filets des étamines. Vivace. — En Europe.

La grande pervenche; *v. major*. Tiges redressées; feuilles ovales; fleurs pédonculées. — Elle est très-rapprochée de la précédente, mais ses tiges sont droites; ses feuilles plus aiguës, rudes sur les bords; les pédoncules droits; les calices de la grandeur du tube; les fleurs axillaires portées par des pédoncules courts. Vivace. — En Espagne, en Languedoc.

La pervenche jaune; *v. lutea*. Tiges volubiles. Feuilles oblongues. Vivace. — En Caroline.

La pervenche de Madagascar; *v. rosea*. Tige sous-ligneuse, redressée; feuilles ovales, oblongues; pétioles bidentés à la base; fleurs géminées sessiles. — La tige est droite, arrondie, lisse; les feuilles d'une étoffe ferme, d'un verd gai; les fleurs axillaires aux feuilles; le calice à cinq soies en alènes; la corolle hypocratériforme, rose, très-belle, plane, ses segmens en demi-faux, obtus, mucronés; l'ombilic d'un pourpre noir, obtus et velu; le tube un peu alongé, à cinq tubercules. Vivace. — A Madagascar.

La pervenche naine; *v. pusilla*. Tige herbacée. Fleurs géminées, pédonculées. Annuelle. — Dans les Indes.

On cultive les pervenches vulgaires dans les jardins; elles y ont leur agrément, ne

demandent aucun soin pour leur culture, et ne craignent aucune saison. Elles se multiplient d'elles-mêmes par leur semence et leurs traces.

On cultive aussi la pervenche de Madagascar, qui est infiniment supérieure à toutes les autres. Elle prend la forme d'un petit arbuste brillant par ses feuilles, du plus beau verd, et par ses fleurs, d'une couleur de rose très-foncée. On la sème sur couche et sous cloche; on l'élève sur couche ou sous un châssis. Elle est en fleur depuis l'été jusqu'à la mauvaise saison. On la ferme l'hiver dans une serre chaude, et par son secours elle vit plusieurs années. Mais en la semant tous les ans, on en jouit comme ceux qui ont des serres, parce qu'elle fleurit dès sa première année.

Dans les pervenches vulgaires, les feuilles sont d'un goût amer, désagréable, mêlé d'acrimonie. Elles sont réputées vulnéraires, astringentes, fébrifuges. On emploie la décoction en gargarisme; on la coupe avec du lait pour la rendre plus adoucissante.

GENRE DEUXIEME.

Matelea.

Calice en cinq parties profondes. Corolle à tube court, à limbe en cinq parties pro-

fondes, ouvert. Anthères, comme sessiles, connées en une tête pentagone. Deux styles; deux stigmates larges, recourbés. Une follicule (la seconde très-souvent avortée.) longue, verruqueuse, pentagone, aiguë; semences planes, crénelées sur les bords.

Herbe de la Guiane, à plusieurs tiges, noueuses; les feuilles opposées sur les nœuds qui sont velus, à deux glandes vers la partie inférieure; les fleurs axillaires, en corymbes, suivies chacune de bractées.

GENRE TROISIEME.

Ochrosia.

Calice très-petit, à cinq dents. Corolle tubulée, infundibuliforme; le limbe en cinq parties et ouvert. Un style; stigmate épaissi. Follicules divergentes, drupacées, ovales; chacune contenant un noyau à deux loges, et dans chaque loge deux ou trois spermes; les semences inégales, planes, un peu membraneuses au sommet.

Arbrisseau de l'île Bourbon, nommé dans le pays *bois jaune*; les feuilles sont verticillées, au nombre de trois ou quatre. Les fleurs en corymbes axillaires ou terminales.

GENRE QUATRIEME.

Tabernæmontana.

Calice en cinq parties quelquefois profondes, caduc. Corolle longue, infundibuliforme et à cinq lobes. Cinq étamines; anthères aiguës, conniventes. Ovaire à cinq glandes à sa base, ces glandes fendues en deux. Un style; stigmate en tête, orbiculé en dessous dans une espèce. Follicules divergentes, horizontales, ventrues, aiguës, pulpeuses intérieurement; semences ridées, enfoncées dans la pulpe.

Arbuste quelquefois très-petit, à feuilles opposées, rarement alternes, à pédoncules multiflores, axillaires, ou terminaux. On a accru ce genre de beaucoup d'espèces, les unes des Indes, les autres de diverses contrées de l'Amérique. Aucune n'intéresse en particulier; car ce qui est le plus intéressant dans ce genre, c'est le nom du grand botaniste qu'on lui a donné.

GENRE CINQUIEME.

Cameraria.

Calice en cinq parties, très-petit. Corolle infundibuliforme, cylindracée, ventrue à la base et au sommet; le limbe plane et en cinq parties profondes. Filets des étamines appendi-

culés à la base; anthères conniventes; munies au sommet de deux soies. Style presque nul; stigmate en tête et en deux parties. Follicules divergentes, horizontales, comprimées, à trois lobes obtus, presque hastées; deux lobes étant plus courts, et l'intermédiaire beaucoup plus long; semences comprimées, membraneuses au sommet.

Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, à rameaux dichotomes, à feuilles opposées, à fleurs axillaires ou terminales. Linnæus en indique denx espèces.

ESPÈCES.

Le cameraria à larges feuilles, *latifolia*. Feuilles ovales, aiguës des deux côtés, striées transversalement.

Le cameraria à feuilles étroites, *angustifolia*. Ces deux plantes sont de l'Amérique méridionale.

GENRE SIXIEME.

FRANGIPANIER; *plumieria*.

Calice en cinq parties. Corolle infundibuliforme, à tube sensiblement agrandi. Le limbe en cinq parties ouvertes. Anthères conniventes et saillantes. Style à peine existant; stigmate bifide. Fruit composé de deux follicules courbées en dehors, longues, ventrues; les semences membraneuses, aîlées sur les bords.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles alternes, entières et grandes; les fleurs comme en corymbes terminaux, plusieurs avortées. On donne quelques espèces à ce genre.

ESPÈCES.

Le frangipanier rouge; *plumieria rubra*. Feuilles ovales, oblongues; pétioles à deux glandes. Fleurs roses, très-odorantes. — En Jamaïque.

Le frangipanier blanc; *p. alba*. Feuilles lancéolées, roulées; pédoncules tubéreux en dessus. Fleurs blanches, en épis.

Le frangipanier obtus; *p. obtusa*. Feuilles lancéolées, pétiolées, obtuses. — Dans l'Amérique méridionale.

Le frangipanier pudique; *p. pudica*. Fleurs fermées dans le limbe. Corolles jaunâtres, très-odorantes. — En Amérique.

Les tiges de ces plantes sont succulentes, et remplies d'un suc laiteux; les branches sont aussi succulentes, et plus laiteuses encore; mais ce suc laiteux est très-caustique, et passe pour un poison. Le fer qui a servi à couper de tels arbrisseaux, si on ne l'essuie aussitôt, acquiert une noirceur ou une rouille qu'on ne peut plus distraire. Si le suc tombe sur du linge, il le brûle comme feroit l'eau-forte. Cependant cet arbre dangereux est cultivé comme ornement dans l'Amérique. Il reprend très-aisément de boutures; dans nos contrées il exige une serre chaude.

SECTION DEUXIEME.

Deux ovaires. Fruits à deux loges. Semences aigrettées.

GENRE SEPTIEME.

Nérion, ou Laurier rose; *nerium.*

Calice en cinq parties profonde. Petit, persistant. Corolle infundibuliforme, oblongue; le limbe en cinq parties profondes, obtuses, appendiculées à la base intérieure; les appendices souvent larges et bifides, couronnant la gorge. Cinq étamines insérées au fond de la corolle, alternes à ses lobes; les anthères conniventes sagittées, se terminant au sommet par un fil. Un style; stigmate tronqué, assis sur un orbe très-petit; follicules relevées, conniventes, longues, aiguës; semences oblongues, aigrettées.

Arbustes ou arbrisseaux, à feuilles opposés, ou verticillées par trois; les fleurs comme en corymbes terminaux. Ce genre offre plusieurs espèces.

ESPÈCES.

Le laurier rose; *nerium oleander.* Cet arbrisseau s'élève jusqu'a cinq pieds de haut; sa tige se ramifie en branches longues, grêles et souples. Les feuilles sont presque toutes ternées, pointues aux deux extrémités, d'une étoffe ferme, unies par les bords, d'un verd foncé en dedans et clair en dehors, portées

par un pédoncule très-court. Les fleurs sont disposées par bouquets lâches, souvent de plus de vingt, qui s'ouvrent successivement. L'arbrisseau a trois variétés principales; l'une à fleurs roses, simples; l'autre à fleurs roses, semi-doubles, odorantes; une autre à fleurs blanches.

Le nérion anti-dyssentérique; *n. anti-dyssentericum*. La racine courte et très-fibreuse, couverte d'une écorce brunâtre, très-laiteuse, d'une saveur amère et piquante. Les tiges fermes et ligneuses, revêtues d'une écorce noirâtre. Les feuilles ovales, aiguës, pétiolées. Vivace. — Aux Indes.

Le nérion du Zeylan; *n. zeylanicum*. Feuilles lancéolées, opposées; rameaux droits.

Le nérion divergent; *n. divaricatum*. Feuilles lancéolées, ovales; rameaux divergens. — Aux Indes.

On cultive dans nos provinces méridionales le laurier rose, *oleander*, en pleine terre, dans les jardins, et on en forme des allées qui font un effet étonnant. Mais dans des contrées plus froides, ce bel arbrisseau ne peut être cultivé que dans des grands vases, parce qu'il est très-sensible aux gelées, et veut être abrité en hiver. Il lui faut beaucoup d'eau et le grand soleil. La variété à fleurs semi-doubles seroit plus agréable, parce qu'elles sont odorantes; mais elle ne fleurit que très-difficilement.

Les feuilles des nérions sont âcres au goût; on les dit sternutatoires, détersives, résolutives, purgatives, drastiques, etc.

Galien prétend que cette plante, prise intérieurement, est un poison violent pour les moutons. L'écorce de la racine du nérion dyssentérique, et celle de ses tiges mondées de sa mousse, ensuite pilée et prise avec du lait aigri, est réputée vermifuge, et utile contre les flux lyenthériques ou hémorroïdaux, particulièrement contre les diarrhées récentes et qui proviennent d'un dérèglement dans le boire et le manger. Ces racines sont connues sous le nom de *codaga pala*.

GENRE HUITIEME.

Echites.

Calice en cinq parties profondes, petit. Corolle infundibuliforme. Le limbe plane et en cinq parties. Cinq étamines; anthères aiguës, convergentes. Réceptacle de l'ovaire à cinq glandes. Un style; stigmate formant la tête, à deux lobes. Follicules très-longues; semences à aigrette longue.

Arbrisseaux la plupart volubiles, quelques-uns non laiteux; à feuilles opposées, à pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores; les fleurs en ombelle, ou en corymbe, ou en épis; la corolle varie, et le tube quelquefois est ventru. Ce genre offre, suivant Linnæus, beaucoup d'espèces toutes exotiques.

GENRE NEUVIEME.

Ceropegia.

Calice très-petit, à cinq dents, persistant. Corolle ventrue à la base, tubulée en dessus, à cinq dents, ou en cinq parties dans le limbe, non ouvertes. Anthères petites. Style à peine existant; deux stigmates. Follicules droites, cylindriques, très-longues; les semences aigrettées.

Ce sont des plantes volubiles, à feuilles opposées, à pédoncules axillaires et terminaux, tantôt biflores, tantôt triflores, tantôt multiflores. Ce genre présente quelques espèces toutes exotiques.

GENRE DIXIEME.

Pergularia.

Calice en cinq parties, persistant. Corolle hypocratériforme, à tube cylindrique; le limbe en cinq parties obtuses, plane; cinq écailles demi-sagittées, mucronées au sommet, dentées à la base. Anthères sessiles, plongées dans le stigmate. Style nul; stigmate tronqué et grand.

Arbrisseaux volubiles, à feuilles opposées, à fleurs comme en corymbes axillaires. On donne trois espèces à ce genre.

ESPÈCES.

La pergularia glabre, *glabra*. Feuilles ovales, glabres. — En Amérique.

La pergularia duvetée, *tomentosa*. Feuilles cordiformes, velues. — Aux Indes.

La pergularia du Japon, *japonica*. Feuilles cordiformes, glabres.

GENRE ONZIEME.

Stapelia.

Calice en cinq parties, petit, persistant. Corolle en rosette, grande, plane; les segmens élargis à la base et aigus; une étoile double, l'une et l'autre en cinq parties, entourant les sexes. Cinq filets d'étamines planes; anthères aux filets. Style nul; deux stigmates ou un; follicules oblongues, en alène; semences aigrettées.

Plantes succulentes ou grasses; à tiges anguleuses, sans feuilles, mais remplies de tubercules aigus. Un ou deux pédoncules axillaires à ces tubercules, et uniflores. Ce genre présente quelques espèces intéressantes.

ESPÈCES.

La stapelia bigarrée, *variegata*. Denticules des rameaux très-ouverts.

La stapelia hérissée, *hirsuta*. Denticules des rameaux redressés.

La stapelia mammillaire, *mamillaris*. Denticules des rameaux obtus, mucronés.

La stapelia pilifère, *pilifera*. Tige cylindrique, tuberculée en mamelons poilus en dessus.

La stapelia incarnate, *incarnata*. Quadrangulaire; dents horizontalement tronquées, calleuses. Toutes ces plantes sont du cap de Bonne-Espérance; elles sont toutes vivaces.

On les voit dans les serres des amateurs, sur-tout la première et la seconde espèce. La stapelia hérissée forme, par les tubercules multipliés, ou denticules de sa tige, une pyramide haute de six à sept pouces. Les pétales de sa fleur sont bordés de poils; son odeur est fétide; les mouches y déposent des œufs qui bientôt forment des petits vers. La fleur, qui a environ trois pouces de diamètre, est d'une couleur vineuse. La stapelia *variegata* a la fleur de deux pouces de diamètre. La partie du milieu est élevée, ronde, et présente comme un moule de bouton; sur elle sont les étamines et le pistil. Elle est toute garnie d'une infinité de petites taches brunes, presque noires, sur un fond clair, ce qui fait beaucoup d'effet. Ces plantes exigent une terre forte, mais très-peu d'humidité même en été. Pendant les quatre mois d'hiver on ne doit jamais les arroser. Elles exigent tous les soins de la serre chaude.

GENRE DOUZIEME.

Periploca.

Calice très-petit, à cinq divisions, persistant. Corolle en rosette, plane, en cinq parties profondes; une couronne urcéolée, à cinq divisions, entourant l'ovaire, et produisant cinq soies ou arêtes. Cinq étamines à filets connivens. Un style; stigmate en tête, pentagone, pourvu de cinq glandules pédiculées. Follicules oblongues, ventrues. Semences aigrettées.

Arbrisseaux la plupart grimpans, à feuilles opposées, à fleurs comme en corymbes, axillaires et terminales. Ce genre présente plusieurs espèces.

ESPÈCES.

Le periploca grec, *græca*. Feuilles hérissées intérieurement, terminales. — En Syrie. Vivace.

Le periploca *secamone*. Fleurs intérieurement hérissées, en panicule; feuilles lancéolées, elliptiques. — En Egypte.

Le periploca des Indes, *indica*. Epis imbriqués.

Le periploca d'Afrique, *africana*. Tige hérissée.

Le periploca succulent, *esculenta*. Glabre; feuilles linéaires, en alène; grappes alongées, simples. Fleurs entièrement nues. — Dans le Zeylan.

On cultive dans plusieurs jardins le périploca grec. C'est une plante sarmenteuse, et à longues tiges. Les feuilles sont oblongues, larges

larges et p[illegible] : [illegible] fleurs naissent aux extrémités des rameaux : elles sont rougeâtres et un peu jaunes. La plante grimpe après les corps voisins, et ne veut que du soleil. On la multiplie de semences et par les drageons. Les autres espèces, si elles valoient la culture, ne vivroient dans nos contrées que par la serre chaude, ou au moins dans une excellente orangerie.

On regarde ces plantes comme nuisibles aux animaux, ainsi que les apocins auxquels elles ressemblent sous beaucoup de rapports.

GENRE TREIZIEME.

Apocin; *apocinum*.

Calice en cinq parties, très-petit, persistant. Corolle campanulée, en cinq parties peu profondes et roulées. Cinq corpuscules glanduleux qui entourent l'ovaire. Cinq étamines; anthères conniventes, bifides à la base. Style presque nul. Un stigmate large; follicules longues, aiguës; semences à longues aigrettes.

Les plantes de ce genre sont des arbrisseaux, la plupart à tiges relevées. Les feuilles sont opposées. Les fleurs en corymbe ou en panicule, axillaires ou terminales. Parmi les espèces données à ce genre par Linnæus, les plus distinguées sont :

ESPÈCES.

L'apocin à feuilles de l'androsæmum; *apocinum androsæmifolium.* Ses tiges sont hautes de deux ou trois pieds, remplies, ainsi que les feuilles, d'un suc laiteux; les fleurs, disposées en ombelle à l'aisselle des feuilles, sont blanches.

L'apocin chanvre; *a. cannabinum.* Ses feuilles sont ovales, aiguës, palmées, velues en dessous; les fleurs blanches en dedans, d'un rouge clair ou rose en dehors. — Il est originaire de Virginie et du Canada.

L'apocin de Venise; *a. venetum.* Il s'élève de deux ou trois pieds; ses fleurs, en bouquets au sommet des tiges, sont blanches. —Dans les îles de l'Archipel.

Tournefort est beaucoup plus nombreux dans les espèces données à l'apocin, que Linnæus même : il y met des *asclepias*, le *cynanchum*, plusieurs *periploca*, la *ceropegia.* Les trois espèces que nous avons décrites sont admises dans l'embellissement des jardins. L'apocin de Venise, *venetum*, ne s'élève parmi nous que dans des vases, et veut être serré, l'hiver, dans une bonne orangerie : il exige une terre légère, bonne, l'exposition au midi pendant tout l'été, et beaucoup d'arrosemens. On le multiplie de pieds éclatés. Les fleurs se montrent en été. L'apocin à feuilles d'*androsæmum* se cultive en pleine terre, et se multiplie aisément par les rejets de ses racines. Il veut un soleil moyen et quelques

arrosemens. Les jardiniers donnent à cette plante le nom de *gobe-mouche*, parce que les mouches venant à s'enfoncer dans le fond de sa corolle, pour en extraire le miel, le mouvement qu'elles font excite une contraction dans le limbe, et l'insecte se trouve emprisonné. Plus l'animal aîlé se remue, plus la fleur se resserre, et ce n'est que lorsque, fatigué il se tient tranquille, qu'elle se rouvre et le laisse échapper. L'apocin à feuilles de chanvre, *cannabinum*, fait un bel effet pendant plus de deux mois de l'été. Il est aussi de pleine terre, aime les expositions un peu ombragées. On le multiplie par les semences et par pieds éclatés.

Les apocins sont en général d'un goût amer; on les dit purgatifs, et à une dose plus forte émétiques, mais ils ne sont que très-rarement employés dans la médecine.

GENRE QUATORZIEME.

Cynanchum.

Calice à cinq dents, très-petit, persistant. Corolle à tube très-court; segmens du limbe longs, linéaires; une couronne cylindrique, oblongue, relevée, dentée entourant la gorge : les filets des étamines coadunés en un tube épais, pentagone, enveloppant étroi-

tement les ovaires, né du fond de la corolle; clos en dessus par un stigmate tronqué, et comme continu à lui; à cinq sillons dans les angles, à cinq anthères sur les faces; les anthères comme sessiles, mais saillantes du milieu du tube, droites, à deux loges, vides de poils; membraneuses au sommet, alternes aux segmens de la corolle. Style à peine existant; deux stigmates. Follicules oblongues, aiguës; semences aigrettées.

Ce sont des arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, la plupart volubiles; à feuilles opposées; à fleurs axillaires ou terminales, disposées en épis, ou en corymbes, en petites ombelles. Ce genre, très-nombreux dans Linnæus, ne présente que deux espèces européennes.

ESPÈCES.

Le cynanchum aigu; *cynanchum acutum*. Tige volubile, herbacée; feuilles cordiformes, oblongues, glabres. Cette plante ressemble beaucoup à la suivante, mais elle a les feuilles plus aiguës; elle est vivace comme elle. — En Espagne.

La scammonée de Montpellier; *cynanchum monspeliacum*. Les tiges s'élèvent à la hauteur de deux coudées; elles sont longues, sarmenteuses, grêles, rondes, rameuses, pliantes; les feuilles opposées, larges, arrondies, lisses, blanchâtres: taillées en croissant, vers le pétiole qui est très-long. — Se trouve auprès de la mer, dans les environs de Montpellier.

La scammonée de Montpellier est d'un goût âcre; la tige et la racine donnent un suc laiteux, qui est extérieurement résolutif, et intérieurement purgatif. On fait épaissir ce suc par l'évaporation, et les marchands de mauvaise foi le mêlent avec l'autre scammonée, ce qui, dit-on, diminue sa qualité. Cependant, selon beaucoup de médecins, la scammonée de Montpellier est préférable à celle qui vient d'Alep; elle est aussi plus à notre portée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à une dose plus forte, elle purge de même.

GENRE QUINZIEME.

Asclepias.

Calice en cinq parties, petit, persistant. Corolle en cinq parties profondes, obtuses, planes ou réfléchies; cinq écailles alternes à ses segmens, surpassant extérieurement le tube des étamines, appliquées sur les sexes, roulées en cuculle, et laissant échapper un cornet du milieu de la cuculle. Filets des étamines coadunés en un tube épais, pentagone, enveloppant étroitement les ovaires, adhérant au fond de la corolle, fermé en dessus par un stigmate tronqué, comme contigu à lui, sillonné en cinq angles, et portant cinq anthères sur cinq faces; anthères comme sessiles, droites, surpassant le tube, à

deux loges, vides de pollen, membraneuses au sommet alternes aux segmens de la corolle. Style nul; stigmate en bouclier, pentagone, imposé sur le tube susdit, laissant sortir de cinq petites fosses angulaires cinq corpuscules ovales, très-petits, alternes aux anthères, et par-là opposés aux segmens de la corolle, à deux valves qui se prolongent de côté, et inférieurement à deux cornes; les cornes minces, pendantes, subulées à la base, genouillées dans le milieu, spatulées au-delà, et granulées, faites de la concrétion du pollen; chacune de ces cornes dirigée vers l'anthère la plus voisine, de sorte qu'un corpuscule est commun à deux anthères, et une anthère communique à deux corpuscules. Follicules oblongues, aiguës, souvent ventrues; semences aigrettées.

Les plantes de ce genre nombreux sont des arbrisseaux ou des herbes redressées, à feuilles opposées ou alternes; les pédoucules axillaires, multiflores, en ombelles entourées d'un involucre de plusieurs pièces. La plus grande parties des asclepias est exotique; plusieurs intéressent la botanique.

ESPÈCES.

L'asclepias gigantesque; *gigantea.* Il croît dans les Indes, où il est aussi mortel pour les bestiaux que l'est dans nos contrées l'anémone des forêts; ses corniculés diffèrent de celles de ses congénères; elles sont en lames solides et conniventes.

L'asclepias de Syrie, *syriaca*. Cette plante comprise par Tournefort dans le genre des apocins, est connue des jardiniers sous le nom d'*apocin ou herbe à la ouette*. La tige s'élève à la hauteur de deux pieds; elle est simple, herbacée; ses ombelles latérales. Le fruit est une gaîne oblongue, pointue, plus ample dans le milieu, renflée. Les semences rangées en manière de tuiles, enveloppées d'un duvet abondant.

L'asclepias incarnat, *incarnata*. La tige qui s'élève à la hauteur de trois pieds, et prend la forme d'un arbrisseau, se divise dans sa partie supérieure. Ses ombelles sont droites et géminées. — Cette plante est originaire de Virginie.

L'asclepias de Curaçao, *curassavica*. La tige s'élève à deux pieds environ; elle est simple; les ombelles droites et solitaires.

L'asclepias à feuilles de saule, *fruticosa*. Il s'élève à plusieurs pieds de haut; ses feuilles longues, un peu étroites, sont d'un beau vert; ses fleurs blanches sortent des aisselles dans le haut de la plante et présentent des ombelles. Les follicules sont enflés et aiguillonnées. — Il est originaire d'Éthiopie.

L'asclepias dompte-venin, *vincetoxicum*. Ses tiges, pliantes, velues, noueuses, s'élèvent à la hauteur d'une coudée sans rameaux. Les feuilles sont pétiolées, fermes, opposées; la fleur petite et blanche; la silique très-étroite, un peu renflée dans le milieu, alongée et pointue.

On cultive plusieurs de ces espèces pour l'ornement des jardins. L'asclepias de Syrie, ou apocin à la ouette, quoiqu'originaire de contrées très-chaudes, s'acclimate parfaitement dans nos jardins; elle y devient insensible aux plus fortes gelées. Il est vivace par ses racines, qui tracent si fort, qu'on le voit lever de tous côtés et bien loin, ce qui le

rend très-incommode. On a essayé de filer et de tisser sa ouette ; l'étoffe qui en est le résultat est belle et soyeuse, mais elle est cassante et de courte durée.

L'asclepias incarnat, *incarnata*, excite davantage le zèle des amateurs, parce qu'outre qu'il est agréable à la vue, il fleurit en automne, tems où les fleurs deviennent rares. Ses fleurs en ombelle, à l'extrémité des branches, sont d'abord de couleur rouge, à cause de leur enveloppe, qui a cette couleur ; mais dégagées ensuite de ce voile, elles offrent une jolie couleur aurore. Quoique cette plante ne craigne pas infiniment les gelées, il est à propos de la couvrir lorsqu'elles deviennent fortes. Elle réussit mieux dans un vase et dans l'orangerie. On la multiplie par ses graines et par ses traces ; elle veut une terre légère et peu d'arrosemens.

L'asclepias de Curaçao, *curassavica*, mérite aussi d'être cultivé. C'est un petit arbuste dont les fleurs sont d'un beau rouge orangé. Il demande la serre chaude, et lorsqu'il en est sorti, il veut l'exposition au grand midi. On le multiplie de semences faites sous les châssis ; il lui faut une bonne terre et des arrosemens ordinaires.

Enfin, l'asclepias à feuilles de saule, *fruticosa*, bisannuel dans nos contrées, et n'y fleurissant que la seconde année, veut aussi la terre chaude, et tous les soins qu'on donne au précédent; il mérite autant que lui.

Le nom de l'asclepias vient d'un ancien médecin qui mit le premier en usage la plante *vincatoxicum*, dompte-venin. La racine de cette plante récente, répand une odeur vive; elle est d'un goût âcre, un peu amer et aromatique. On la dit utile dans les dartres, les anasarques, les écrouelles, la chlorose et la supression des règles. Elle augmente sensiblement le cours des urines. Plus elle est nouvelle, plus elle a d'énergie. En vieillissant dans les boutiques, elle perd presque toute son activité. Les feuilles sont d'une saveur un peu salée. On les dit diurétiques, emménagogues, vulnéraires.

Plusieurs auteurs blâment l'usage de cette plante, parce qu'elle tient à une famille vénéneuse. D'autres, d'un sentiment tout opposé, présentent encore ses racines comme un spécifique contre la morsure des bêtes venimeuses; quoi qu'il en soit, on ne doit en faire usage qu'avec une extrême prudence. Fraiche, elle peut être un poison; sèche, elle est encore très-dangereuse.

SECTION TROISIEME.

Ovaires simples. Fruits en baies ou en capsules.

GENRE SEIZIEME.

Ambelania.

Calice en cinq parties, court. Corolle tubulée, cylindrique, plus étroite à la gorge; le limbe en six parties profondes, oblique, ondulé. Etamines courtes, à anthères sagittées. Un style; stigmate ovale, assis sur un orbe plane, bicuspidé au sommet. Ovaire simple; capsule ovale, charnue, grande, à deux loges, polysperme; les semences attachées à une cloison mince, larges, comprimées, rudes.

C'est un arbuste laiteux de la Guiane, à feuilles opposées. Les pédoncules sont axillaires ou terminaux, chargés de trois ou quatre fleurs, munis d'une bractée.

GENRE DIX-SEPTIEME.

Pacouria.

Calice comme en cinq parties, persistant. Corolle à tube court; le limbe en cinq parties profondes, ondulé, contourné obliquement. Etamines courtes; anthères cuspidées. Un style; stigmate ovale, assis sur un orbicule

simple, bicuspidé au sommet. Baie pyriforme, grande, pulpeuse intérieurement, et polysperme; les semences grandes, dures, anguleuses, nichées dans la pulpe.

Arbrisseau de la Guiane, laiteux à rameaux sarmenteux et noueux; les feuilles opposées sur les nœuds; les fleurs en grappes axillaires; les grappes sur un long pédicule, volubile comme une vrille. Cette plante paroît être congénère de l'ambelania.

GENRE DIX-HUITIEME.

Allamanda.

Calice en cinq parties profondes. Corolle infundibuliforme, grande, à tube long, à gorge élargie; le limbe ouvert, grand et en cinq parties. Cinq étamines insérées à la gorge de la corolle; les anthères comme sessiles et sagittées. Disque annulaire sous l'ovaire. Un style long; stigmate relevé, formé d'un double écusson, resserré dans le milieu. Capsule ovale, coriace, comprimée, grande, échinée de toutes parts de longs aiguillons, uniloculaire, à deux valves, polysperme: semences orbiculées, membraneuses sur les bords, assises sur double rang, attachées à la marge des valves.

Linnæus ne donne qu'une espèce à ce

genre; on le trouve dans la Guiane. C'est un arbrisseau laiteux, sarmenteux, noueux, à feuilles verticillées, au nombre de trois ou quatre sur les nœuds; les fleurs en corymbes dichotomes, axillaires; des bractées dans les dichotomies.

GENRE DIX-NEUVIÈME.

Melodinus.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Corolle tubulée; le limbe en cinq parties profondes, oblique; une couronne en cinq parties, lacérée, dans la gorge, alternant avec les segmens du limbe. Cinq étamines courtes. Un style se partageant; deux stigmates. Baie globuleuse, à deux loges, pulpeuse intérieurement et polysperme; une cloison charnue; les semences comprimées.

Arbrisseau grimpant, à feuilles opposées et entières. Il habite l'Amérique.

GENRE VINGTIEME.

GYNOPOGON.

Calice en cinq parties, très-petit, persistant. Corolle tubulée, intérieurement velue, resserrée à la gorge, dilatée en-dessous; le limbe oblique, en cinq parties profondes. Cinq étamines insérées au fond de la corolle; anthères sessiles, sagittées. Un style.

stigmate didyme, velu. Baie pédiculée, de la forme d'un pois, coriace, contenant un noyau cartilagineux, comme à deux loges, comme à deux spermes.

Les feuilles sont verticillées ou opposées.

GENRE VINGT-UNIEME.

Rauvolfia.

Calice à cinq dents, très-petit, persistant. Corolle tubulée, globuleuse à la base; le limbe en cinq parties profondes. Etamines courtes. Un style court; stigmate en tête. Fruit pulpeux, comme globuleux, sillonné d'un côté, contenant un noyau géminé et uniloculaire, ou à deux loges et à deux spermes.

Arbrisseaux à tige relevée, à feuilles verticillées, quaternées; les fleurs souvent terminales et en corymbe. Ce genre présente trois espèces, toutes les trois habitant l'Amérique.

ESPÈCES.

Rauvolfia nitida. Très-glabre, très-luisante.
Rauvolfia canescens. Pubescente.
Rauvolfia tomentosa. Velue.

Ces plantes ne peuvent subsister dans nos contrées, sans le secours de la serre chaude; elles sont vivaces, donnent leurs fleurs la seconde année, et se multiplient de semences et de boutures.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

Ophioxylum.

Calice à cinq dents, très-petit. Corolle tubuleuse, filiforme, grossie dans le milieu; le limbe en cinq parties profondes. Cinq étamines insérées au fond de la corolle, alternes à ses segmens, à filets courts. Un style; stigmate formant la tête. Baie didyme à deux loges, à deux spermes. Dans les fleurs seulement mâles, deux étamines; une couronne cylindrique, entière, à la gorge de la corolle; ovaire nul.

Arbrisseau à feuilles verticillées au nombre de trois ou quatre; les fleurs glomérées, terminales; les mâles parmi les hermaphrodites. Il habite le Zeylan.

GENRE VINGT-TROISIEME.

Cerbera.

Calice en cinq parties, ouvert. Corolle infundibuliforme; le tube en massue; la gorge en cinq angles, à cinq dents; le limbe grand, oblique, en cinq parties profondes. Anthères conniventes. Un style; le stigmate en deux lobes. Fruit à noyau grand, sillonné sur le côté, et marqué de deux ponctuations, contenant une noix osseuse à quatre valves, à deux loges, à deux spermes.

Ce sont des arbres à feuilles alternes, à fleurs souvent terminales, comme un corymbe. On en distingue trois espèces.

ESPÈCES.

L'ahouaï ; *cerbera ahouai.* Feuilles ovales. — Dans le Brésil.

Le manghas ; *cerbera manghas.* Feuilles lancéolées, à nervures transversales. — Dans les Indes.

Le *cerbera thevetia.* Feuilles linéaires, très-longues, serrées.

Le manghas, cultivé par les Indiens, porte des fruits pesant quelquefois plus de deux livres ; on en trouve de diverses couleurs sur le même arbre, verdâtres, rouges, jaunes, tous d'un bon goût, savoureux, et d'une odeur agréable. Les Indiens les mangent crus, confits. Ces fruits contiennent un noyau de la grosseur d'un gland, dont l'amande est amère, couverte d'une pellicule blanche, et d'une bourre ou de fibres entrelacés, et d'une coque fort dure. L'amande rôtie est employée intérieurement pour arrêter le cours de ventre et tuer les vers. On trouve aussi de ces fruits qui n'ont point de noyau, et qui sont aussi d'un très-bon goût.

Le manghas sauvage croît abondamment dans le Malabar ; son fruit, qui est d'une

couleur resplendissante, peu charnu; est, dit-on, si vénéneux, que ceux qui le mangent, meurent à l'heure même. Il est empreint d'un suc laiteux, dans lequel est son venin. Son noyau est gros et fort dur.

On dit que les Indiens attachent à leurs jarretières et à leurs tabliers plusieurs des noyaux de l'ahouaï; ils y tiennent lieu de grelots par le bruit qu'ils font en se heurtant. Quelques voyageurs aux îles d'Amérique appellent ces noyaux, noix de serpens, parce que leur amande, disent-ils, appliquée en cataplasme, guérit la morsure du serpent à sonnette.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

Carissa.

Calice en cinq parties, petit. Corolle beaucoup plus longue, tubulée, un peu ventrue sous la gorge; à limbe en cinq parties. Etamines non saillantes. Un style; stigmate simple ou peu partagé. Baie petite, sphérique, à deux loges; les loges à une ou deux spermes ou polyspermes; les semences comprimées, attachées à une cloison.

Ce sont des arbrisseaux à rameaux dichotomes. Des épines dans la dichotomie, et opposées sur les rameaux, quelquefois portant

tant des fleurs comme de vrais pédoncules. Les feuilles sont opposées, entières, verticillées avec les épines. Les pédoncules à une ou deux fleurs ou multiflores, axillaires ou terminaux. Linnæus donne deux espèces à ce genre, qui toutes les deux habitent les Indes.

ESPÈCES.

Le calac; *carissa carandus.* Feuilles elliptiques, obtuses.

Le carissa des épines; *c. spinarum.* Feuilles ovales, aiguës.

L'arduina de Linnæus ne diffère de ce genre que par les loges monospermes.

Genres rapprochés des apocins.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

NOIX VOMIQUE; *strychnos.*

Calice en cinq parties, caduc. Corolle tubulée, le limbe en cinq parties. Cinq étamines; un style; stigmate épais. Baie globuleuse, petite ou grande, à écorce souvent crustacée et fragile, uniloculaire, pulpeuse intérieurement, polysperme ou monosperme. Les semences orbiculées, imposées sur un réceptacle central.

Arbres ou arbrisseaux non laiteux, très-amers, quelques-uns pourvus de vrilles; les rameaux opposés, cylindriques, aigus

au sommet ; les feuilles entières, à trois ou cinq nervures opposées ; les fleurs en corymbes axillaires et terminaux. Ce genre présente trois espèces.

ESPÈCES.

Le strychnos noix vomique ; *strychnos nux vomica.* Feuilles ovales. Tige sans épines.

Le strychnos couleuvre; *s. colubrina.* Feuilles ovales, aiguës. Panicules verticillées.

Le strychnos des buveurs; *s. potatorum.* Sans épines. Feuilles opposées, ovales, pétiolées, aiguës. Panicules verticillés. — Ces trois espèces habitent les Indes.

La première produit le fruit nommé *noix vomique*. C'est une petite amande plate, de la forme d'un bouton d'habit, d'une substance dure comme de la corne, de couleur grise, un peu lanugineuse, remarquable par une espèce de nombril qui est au centre. Ces amandes se trouvent au nombre de quinze dans un fruit rond. C'est un poison pour les quadrupèdes et les oiseaux : prises en grande quantité, elles le sont aussi pour l'homme ; elles bouleversent l'estomac et occasionnent des mouvemens convulsifs, l'épilepsie et la mort. La seconde espèce produit ce que l'on nomme *bois de couleuvre*. On l'apporte des îles de Samor et de Tamor. C'est une racine ligneuse, de la grosseur du bras, qui renferme, sous une écorce dure et marbrée, un bois dur, com-

[i]ncte, sans odeur, d'une saveur âcre et [a]mère. On appelle cette racine, *bois de couleuvre*, parce qu'on dit qu'elle guérit de la morsure des serpens, ou. selon d'autres, parce que l'écorce est marbrée comme la peau d'une couleuvre. On a aussi vanté cette racine contre les fièvres intermittentes; mais elle n'est pas sans danger; car on dit que plusieurs de ceux qui ont usé de ce remède, ont été saisis de tremblemens et de stupeur : symptômes presque semblables à ceux que produit la noix vomique. La troisième espèce a les mêmes propriétés et les mêmes vices. La seconde produit une noix vomique très-petite, mais conforme par la consistance, le goût et la couleur.

GENRE VINGT-SIXIEME.

Theophrasta.

Calice à cinq lobes, persistant. Corolle campanulée, courte, à cinq lobes, égale. Cinq étamines courtes. Un style; un stigmate. Capsule de la forme d'une pomme, grande, fine, fragile, uniloculaire, intérieurement comme pulpeuse, polysperme; les semences comme rondes, attachées à un réceptacle central, libre, cylindrique.

Petit arbuste à tige simple, à feuilles

serrées, comme verticillées, très-grandes, longues, coriaces, dentées, épineuses; quelques épines axillaires, très-petites, verticillées, appliquées contre la tige, et tombant bientôt. Les fleurs sont terminales, en corymbe terminal. Les fruits et les semences sont presque ceux du *strychnos*; noix vomique. Auroient-ils aussi leurs venins?

GENRE VINGT-SEPTIEME.

Anasser.

Calice petit, en cinq parties. Corolle plus longue, urcéolée, à cinq lobes, velue intérieurement. Cinq étamines alternes aux lobes de la corolle. Un style; stigmate didyme. Capsule oblongue, à deux valves, polysperme; les valves fléchies en dedans, et rapprochées de deux réceptacles oblongs, centraux, chargés de semences, constituant ensemble une cloison, ce qui rend la capsule à deux loges.

C'est un arbrisseau non laiteux de l'île Bourbon, à feuilles opposées; les inférieures caduques. Les fleurs en corymbe sont axillaires aux feuilles.

GENRE VINGT-HUITIEME.

Fagræa.

Calice campanulé en cinq parties profondes, membraneuses à leur sommet. Corolle in-

Infundibuliforme, le tube dilaté sensiblement ; le limbe contourné en cinq parties. Cinq étamines insérées au tube. Ovaire supérieur ; un style ; le stigmate en écusson. Baie ovale, charnue, couverte d'un épiderme, à deux loges, polysperme : les semences globuleuses.

Arbrisseau de l'Asie, à feuilles opposées, à pédoncule terminal, chargé de trois fleurs en ombelle ; les pedicules munis de deux bractées.

GENRE VINGT-NEUVIEME.

Gelsemium.

Calice à cinq dents, petit. Corolle beaucoup plus longue, infundibuliforme, le limbe ouvert, à cinq lobes, presqu'égal. Quatre étamines. Un style : un stigmate. Capsule petite, ovale, comprimée, plane, à deux loges, presque bifolliculaire, sillonnée dans le milieu, à deux valves carénées, constituant une cloison par leur marge repliée, ce qui les rend uniloculaires ; elles sont polyspermes et ne se séparent que fort tard. Les semences planes, membraneuses au sommet, attachées aux marges des valves.

C'est un arbrisseau de l'Amérique, laiteux peut-être, à feuilles opposées, à glandules très-petites, ciliées, axillaires. Les fleurs sont axillaires, terminales et jaunes.

N 5

FAMILLE LXIIe.

LES SAPOTILIERS; *sapotæ*.

CALICE divisé, persistant. Corolle régulière; ses segmens tantôt égaux en nombre aux divisions du calice, et alternes, à autant d'appendices intérieures; tantôt en nombre double, les appendices nulles. Etamines opposées aux segmens de la corolle, égales en nombre, ou du double; les appendices supportant les anthères. Ovaire unique; style unique; stigmate le plus souvent simple. Fruit en baie ou drupacé, à une ou plusieurs loges; les loges monospermes. Les semences osseuses, luisantes, marquées d'une cicatrice latérale. Embryon de la semence plane, enveloppé d'un périsperme charnu. Tige souligneuse ou arborescente. Feuilles alternes, souvent entières. Fleurs presque toujours axillaires, sur des pédoncules uniflores. Plantes laiteuses.

GENRE PREMIER.

Jacquinia.

Calice en cinq parties profondes. Corolle campanulée, ventrue. Le limbe en dix parties, dont les cinq alternes et internes

sont plus courts. Cinq étamines. Baie monosperme. Semences comme rondes, cartilagineuses.

Arbustes ou arbrisseaux laiteux, à feuilles comme opposées ou verticillées. Ils présentent quelques espèces, toutes habitantes de l'Amérique méridionale.

ESPÈCES.

La jacquinia armillaire, *armillaris*. Feuilles obtuses avec une pointe.

La jacquinia à feuilles de houx frêlon, *ruscifolia*[?] *nearis*. Feuilles linéaires, aiguës.

Ces plantes, pour végéter dans nos contrées, exigent tous les artifices de la serre chaude, peu d'eau en hyver et beaucoup en été. La jacquinia armillaire porte des grappes de fleurs d'une substance épaisse et d'une odeur analogue à celle du jasmin. Les américains en font leur ornement et leurs délices.

GENRE DEUXIEME.

MANGLILLE; *manglilla*.

Calice très-petit, en cinq parties profondès. Corolle en rosette, en cinq parties profondes. Cinq étamines à anthères sessiles. Style nul; stigmate épaissi. Fruit pulpeux, globuleux, uniloculaire, monosperme.

Arbrisseau du Pérou, à feuilles alternes; à fleurs nombreuses et axillaires.

GENRE TROISIEME.

ARGAN; *sideroxylon.*

Calice à cinq divisions. Corolle en rosette, à cinq divisions. Cinq appendices se couvrant d'anthères. Ovaire unique; style unique; stigmate simple. Fruit pulpeux, contenant un noyau monosperme ou à cinq spermes.

Ce genre présente beaucoup d'espèces; toutes exotiques; quelques-unes épineuses, quelques-unes toujours vertes. On a donné à l'une d'elles le nom d'arbre laiteux des Antilles, parce qu'il sort en abondance, des incisions qu'on lui fait, un suc laiteux, âcre et caustique. Il croît sur les rochers. Son bois est si tendre, qu'en le secouant on casse ses branches, et que d'un coup de bâton on le fait sauter en pièces. Il s'élève à la hauteur de douze pieds, et est de la grosseur de la jambe.

GENRE QUATRIEME.

ILLIPÉ; *bassia.*

Calice en quatre parties profondes, coriace. Corolle campanulée; le limbe en huit parties. Seize étamines sous un ordre double.

Fruit pulpeux, charnu, laiteux, à cinq semences comme trigones et oblongues.

GENRE CINQUIEME.

MIMUSOPS.

Calice en huit parties profondes et sur double rangée. Corolles en huit parties profondes, entières ou partagées en trois. Huit appendices petites, en forme d'écailles. Huit étamines. Ovaire unique; style unique; stigmate simple. Fruit pulpeux à un ou deux spermes.

ESPÈCES.

Le *mimusops elingi.* Feuilles alternes, éloignées.

Le *mimusops kanki.* Feuilles serrées. Ces plantes habitent les Indes.

GENRE SIXIEME.

BARDOTIER; *imbricaria.*

Calice coriace, en huit parties profondes, sur double rangée. Corolle en rosette, à huit parties profondes et multifides. Huit appendices filiformes, courbées. Huit étamines. Pomme à huit loges, à huit spermes. Quatre loges; quatre semences ou plus souvent avortées. Les semences irrégulières et marquées d'une petite cicatrice.

Cet arbre croît dans l'île Bourbon. On lui donne le nom de bardotier ou bois de

natte. Ce bois, apporté par le commerce pour l'usage des ébénistes, est d'une couleur uniforme, semblable à celle d'une feuille morte, un peu rougeâtre. Son grain est fin; il est dur; mais malgré ces qualités son grain n'est jamais très-parfait.

GENRE SEPTIEME.

CAIMITIER; *chysophyllum*.

Calice en cinq parties profondes. Corolle campanulée, en cinq parties profondes, ou à cinq lobes, ouverte. Cinq étamines. Stigmate presqu'en cinq parties. Baie grande, globuleuse, à dix loges, à dix semences comprimées, marquées d'une cicatrice.

Ce genre embrasse plusieurs espèces et quelques variétés, toutes de l'Amérique méridionale.

GENRE HUITIEME.

Lucuma.

Calice en cinq parties profondes. Corolle ovale, ventrue dans le milieu, en cinq parties, relevée, augmentée intérieurement de cinq écailles. Cinq étamines alternes aux écailles. Pomme mamelonée, à dix loges, charnue; les loges monospermes; quelques-unes avortées; une ou quatre semences persistantes, rondes ou anguleuses.

Cette plante paroît être l'*achras mammosa* de Linnæus. Elle habite le Pérou.

GENRE NEUVIEME.

SAPOTILIER; *achras.*

Calice en six parties profondes, sur double rangée, persistant. Corolle campanulée; le limbe en six parties, et augmenté dans la gorge par six écailles émarginées. Six étamines. Pomme globuleuse, charnue, à douze loges et douze spermes. Les semences comprimées et marquées d'une cicatrice longitudinale.

Arbres laiteux dont on distingue plusieurs espèces.

ESPÈCES.

Achras mammosa. Fleurs solitaires. Feuilles cunéiformes, lancéolées. — Dans l'Amérique méridionale.

Achras sapota. Fleurs solitaires. Feuilles lancéolées, ovales. — Dans l'Amérique méridionale.

Achras dissecta. Fleurs solitaires. Feuilles cunéiformes, émarginées, émoussées. — Aux Indes.

Achras salicifolia. Fleurs agrégées, serrées. Feuilles lancéolées, ovales. — Dans l'Amérique méridionale.

Les fruits des sapotiliers passent pour être des meilleurs de l'Amérique. Les plantes, transportées dans nos contrées, n'y viennent jamais bien, et encore exigent-elles tous les soins d'une serre chaude. Le fruit est

ovale, couvert d'une peau blanchâtre, renfermant une chair épaisse, bonne et très-douce, que l'on compare à une marmelade naturelle. Quelques voyageurs disent que, dans une variété dont le fruit a la forme d'une poire de coin, la chair, quoique agréable au goût, est une nourriture malsaine; ils ajoutent que son noyau est un poison.

GENRE DIXIEME.

MYRSINIE; *myrsinia.*

Calice en cinq parties profondes, petit, persistant. Corolle en cinq parties conniventes. Cinq étamines courtes, épipétales, opposées aux semences de la corolle. Un style; stigmate très-grand, chargé de laine, saillant. Baie renfermant un noyau à cinq loges, à cinq spermes.

C'est un sous-arbrisseau laiteux qui croît en Ethiopie. Les feuilles sont alternes, un peu dentées; les fleurs nombreuses et axillaires.

GENRE ONZIEME.

Inocarpus.

Calice en deux parties. Corolle tubulée, en cinq parties longues, linéaires. Dix étamines sur double rang, insérées au tube

de la corolle ; anthères comme sessiles, non saillantes. Style nul ; stigmate concave. Fruit pulpeux, grand, comprimé, ovale, recourbé au sommet, contenant une noix fibreuse, réticulée, monosperme. Ce fruit est bon à manger.

C'est un arbre du Japon et de la Chine. Les feuilles sont alternes, très-entières, veinées ; les fleurs en épis axillaires, alternes sur les épis, suivies de bractées.

GENRE DOUZIEME.

Olax.

Calice en forme de coupe, entier. Corolle tubulée, à quatre appendices onguiculées dans sa gorge ; le limbe à trois lobes, presqu'égal. Trois étamines insérées au tube, et alternes aux appendices. Un style ; un stigmate. Fruit peu connu.

Cet arbre est du Zeylan. Il est chargé de glandes ; les feuilles sont alternes, très-entières ; les pédoncules axillaires, très-courts, comme rameux.

GENRE TREIZIEME.

Leea.

Calice campanulé, en cinq parties. Corolle tubulée, courte. Le limbe en cinq parties égales ; des écailles intérieures, alternes,

bifides au sommet. Dans les mâles, cinq étamines insérées au fond de la corolle, entre-mêlées d'écailles. Un style; un stigmate; un ovaire avorté. Dans les femelles, les mêmes écailles en nombre double; les intérieures plus petites et étant des principes d'étamines; un ovaire supérieur; un style; un stigmate. Fruit peu connu, globuleux, à six loges, à six spermes.

Sous-arbrisseau à feuilles alternes, pinnées; une stipule, en demi-lune, sous chaque feuille; les fleurs en corymbe terminal.

ESPÈCES.

Leea æquata. Tige arrondie, pubescente.

Leea crispa. Tige anguleuse, fimbriée. — Ces deux plantes habitent l'Asie.

ORDRE NEUVIEME.

Plantes à deux cotyledons, monopétales. Corolles périgynes.

FAMILLE LXIII.

Les plaqueminiers; *guiacanæ*.

Calice d'une seule pièce, divisé au sommet. Corolle insérée au fond ou au sommet du calice, monopétale, lobée, ou profondément partagée. Etamines insérées à la corolle, tantôt en nombre déterminé, égal en nombre aux divisions de la corolle, ou les doublant; tantôt en nombre indéterminé, souvent monadelphes ou polyadelphes par leurs filets. Ovaire supérieur dans la plupart; dans quelques-uns inférieur ou demi-inférieur. Fruit supérieur, ou inférieur, capsulaire, plus souvent en baie, à plusieurs loges, les loges monospermes. Embryon de la semence plane, dans un périsperme charnu. Tige souligneuse ou arborescente. Feuilles alternes; fleurs axillaires.

SECTION PREMIÈRE.

Etamines en nombres déterminés.

GENRE PREMIER.

PLAQUEMINIER ; *diospiros.*

Calice en quatre ou six parties, souvent urcéolé. Corolle insérée au fond du calice, urcéolée, en quatre ou six parties. Hui ou seize étamines courtes, à anthères sou vent fanées, insérées au fond de la corolle Ovaire supérieur ; style court, en quatr parties ; quatre stigmates quelquefois partagés en deux. Baie supérieure assise sur l calice ouvert, ou entourée dans le fond par le calice en forme de capsule, souvei grande, à huit ou douze loges, à huit c douze semences comprimées, en forn d'amandes.

Arbres ou arbrisseaux à fleurs axillaire comme sessiles, les unes seulement mâle l'ovaire étant avorté, et à huit filets mur de deux anthères ; les autres seulemei femelles, sur un arbre distinct ; l'ovai fertile, et huit étamines d'une seule anthèı fanée. Les loges, dans beaucoup de fruit sont avortées.

Voici les espèces données à ce genre :

ESPÈCES

ESPÈCES.

Le plaqueminier lotier; *diospiros lotus*. Feuilles deux couleurs. — En Languedoc.

Le plaqueminier de Virginie; *d. virginiana*. Feuilles couleur uniforme.

Le diospiros *kaki*. Pédoncules en trois parties. — Japon.

Le plaqueminier hérissé; *d. hirsuta*. Rameaux et illes velus en dessous. Les feuilles elliptiques, ses. Fleurs axillaires, ramassées, sessiles.

L'ébénier; *d. ebenum*. Très-glabre. Feuilles ob-gues, glabres des deux côtés, coriaces, veinées, culées. Fleurs axillaires, solitaires, sessiles.

On cultive dans beaucoup de jardins le queminier lotier et celui de Virginie. Le queminier lotier est agréable par ses illes qui sont étoffées, ovales, terminées pointe, imitant un peu celle du poirier; is beaucoup plus grandes, vertes et lisses dedans, blanchâtres en dehors et un peu tonneuses, unies par les bords, et atta-ées alternativement sur les branches par s pédoncules assez longs. Les fleurs ont u d'éclat et se montrent en été. Cet arbre, ns les provinces méridionales, s'élève à hauteur de trente pieds. Le plaqueminier Virginie, *virginiana*, ne s'élève presque 'à douze pieds de haut. Les feuilles sont

vertes également par-tout, grandes et semblables à celles du limonier. Ces arbres aiment des terres sablonneuses, et l'exposition du nord. On les multiplie de semences et de drageons enracinés. Dans leur jeunesse ils craignent les gelées, et exigent, en hyver, la serre d'orangerie.

On prétend que c'est le fruit du plaqueminier lotier qui fournit à Ulysse et ses compagnons cette espèce de lentille qu'ils trouvèrent excellente. Les habitans de l'Amérique conservent les fruits du plaqueminier jusqu'à ce qu'ils soient devenus mous comme les nèfles, et ils les trouvent alors très-agréables. C'est du diospiros ébenier, *ebenum*, qu'on tire, dit-on, le véritable bois d'ébène.

GENRE DEUXIEME.

Royena.

Calice urcéolé à cinq divisions. Corolle insérée au fond du calice, urcéolée, courte, à cinq lobes. Dix étamines à filets courts, insérées à la corolle. Ovaire supérieur, se terminant en deux styles et deux stigmates. Capsule supérieure, à quatre sillons, uniloculaire, à quatre valves, quatre noyaux

ingulaires, enveloppés d'une tunique
ropre.

Petits arbrisseaux à fleurs axillaires, sou-
nt pédonculés, quelquefois femelles,
ulement par l'avortement d'un sexe. Ce
nre présente plusieurs espèces distinctes
r leurs feuilles lancéolées ou ovales,
ses ou velues. Toutes habitent le cap de
nne-Espérance. On ne les multiplie que
fficilement dans nos jardins, parce que
s semences n'y mûrissent jamais, et qu'elles
reprennent que très-difficilement de bou-
res et de marcottes. Elles veulent une
nne orangerie.

GENRE TROISIEME.

Pouteria.

Calice en quatre parties profondes, per-
tant. Corolle insérée au fond du calice,
bulée, ventrue, à quatre sinus terminés
r une soie. Quatre étamines insérées au
nd de la corolle. Ovaire supérieur; un
le; stigmate à quatre divisions. Capsule
ale, hérissée, à quatre valves; chaque
lve renfermant une semence tuniquée, de
forme d'une amande.

Arbre de la Guiane, à rameaux feuillés

dans le sommet; deux ou trois pédoncules ensemble, le plus souvent axillaires, uniflores.

GENRE QUATRIEME.

ALIBOUFIER; *styrax*.

Calice urcéolé, entier, ou à cinq dents. Corolle insérée au fond du calice, à tube court, à limbe en cinq ou sept parties profondes. Six ou seize étamines à filets coalisés à la base, et insérés au tube de la corolle; les anthères oblongues, redressées. Ovaire inférieur; un style; un stigmate. Noix couverte d'une écorce, oblongue, tétragone à angles ailés, aiguisée par le style persistant. A quatre loges (à deux loges, suivant Linnæus), à quatre spermes; deux ou trois loges souvent avortées.

C'est un arbre ou un arbrisseau à fleurs axillaires ou terminales, solitaires ou en faisceau. Il est odorant, résineux, ressemblant au coignassier par son tronc, son écorce, et les feuilles qui sont plus petites, pétiolées, simples, ovales, sans dentelures, d'un verd luisant en dessus, couvertes d'un duvet blanc en dessous et alternes. Linnæus n'assigne qu'une espèce dans ce genre; il la place en Judée, en Syrie, en Italie.

L'aliboufier est très-estimable par le baume qui découle des incisions qu'on a faites à son tronc et à ses branches. C'est une gomme résine, rougeâtre, molle, frangible et pâteuse si on la roule dans les doigts. Jetée au feu, elle s'enflamme et répand l'odeur la plus suave. Ce baume est réputé résolutif, et on l'emploie comme aromate. Il découle d'un autre arbre (liquidampar), une résine liquide qui a quelques rapports avec le suc de l'aliboufier pour l'odeur. (Voyez liquidampar.)

L'aliboufier se multiplie aisément dans nos jardins, craint le grand soleil et les fortes gelées. On le garantit en le plantant à l'ombre, et en couvrant les racines de paille dans l'hyver.

GENRE CINQUIEME.

Halesia.

Calice très-petit, à quatre dents. Corolle grande, campanulée, ventrue; la gorge comme à quatre lobes. Douze étamines ou seize, à filets connés par la base en un tube, et adhérentes à la corolle. Anthères oblongues, relevées. Ovaire inférieur; un style; un stigmate. Noix cortiquée, oblongue, té-

tragone, à angles ailés, aiguisée par le style persistant; à quatre loges, deux seulement suivant Linnæus; à quatre spermes; deux ou trois loges souvent avortées.

Arbrisseau à pédoncules nombreux, axillaires, uniflores. On en indique deux espèces.

ESPÈCES.

Halesia tetraptera. Feuilles lancéolées, ovales. Pétioles glanduleux; ailes du fruit égales.

Halesia diptera. Feuilles ovales. Pétioles lisses; les ailes du fruit opposées, plus petites que les autres. — Ces deux plantes habitent la Caroline. Les feuilles de la seconde espèce sont six fois plus grandes que celles de la première.

On cultive ces arbrisseaux dans nos jardins; ils s'y propagent par semences et fleurissent en été. Les feuilles du *tetraptera* ressemblent, par la grandeur, à celles de l'abricotier. Il leur faut une terre légère et peu de soleil. On réussit quelquefois à les renouveler par marcottes.

SECTION DEUXIEME.

Etamines en nombres indéterminés.

GENRE SIXIEME.

Alstonia.

Calice imbriqué d'écailles, dont quatre

ou cinq intérieures et plus grandes. Corolle à tube court, à limbe en huit ou dix parties, profondes, égales, longues; les trois alternes intérieures. Etamines nombreuses, insérées en recouvrement sur le tube, les extérieures plus longues. Ovaire supérieur; un style; un stigmate en tête. Fruit ignoré.

C'est un arbrisseau du port du thea; il a beaucoup de fleurs axillaires. Linnæus n'en désigne qu'une espèce, et la place dans l'Amérique méridionale.

GENRE SEPTIEME.

Symplocos.

Calice en cinq parties, petit. Cinq pétales coalisés en un tube, et ouverts au sommet. Etamines nombreuses, disposées sur trois ou quatre rangées, et en cercle dans le tube de la corolle. Ovaire supérieur; un style; un stigmate.

Arbrisseau de l'Amérique, à feuilles ovales, pétiolées, dentées en scie, luisantes; à fleurs blanches. Il habite la Martinique.

GENRE HUITIEME.

Ciponima.

Calice en cinq parties, velu. Corolle tubulée, plus longue; le limbe en cinq parties

profondes, ouvert. Plusieurs étamines insérées, sur double rang, à la gorge de la corolle, inégales, à filets coalisés par la base; les anthères comme rondes. Ovaire supérieur, ou demi-supérieur. Un style; stigmate formant la tête. Baie inférieure, de la forme d'un pois, s'élevant entre les segmens du calice qui la couronnent, contenant un noyau à cinq loges, à cinq spermes.

C'est un arbrisseau de la Guiane, à rameaux velus, les plus jeunes des feuilles velues; les fleurs axillaires, suivies de bractées.

GENRE NEUVIEME.

Paralea.

Calice à quatre divisions. Corolle épaisse, à tube court, le limbe en quatre parties. Dix-huit étamines insérées au fond de la corolle. Anthères comme rondes, non saillantes. Ovaire ignoré. Fruit ignoré.

Arbre de la Guiane à fleurs glomérées, axillaires, comme sessiles, séparées par des bractées; presque toutes seulement mâles.

GENRE DIXIEME

Hopea.

Calice campanulé en cinq parties. Cinq

pétales connivents aux faisceaux des étamines. Beaucoup d'étamines à filets connés en cinq corps. Ovaire inférieur ; un style sensiblement épaissi, persistant ; un stigmate. Fruit sec, oblong, couronné par le calice. Noyau glabre, à trois loges, dont deux souvent avortées.

Arbre utile aux teintures, à fleurs axillaires, devançant les feuilles, disposées sur des épis très-courts. Ce genre n'offre qu'une seule espèce. Elle habite l'Amérique.

FAMILLE LXIVe.

Les rosages; *rhododendra.*

Calice divisé, persistant. Corolle insérée au fond du calice, tantôt monopétale, lobée, tantôt presque polypétale, le limbe étant profondément partagé. Etamines en nombre déterminé, distinctes, insérées à la corolle dans les monopétales, insérées au fond du calice dans les polypétales. Ovaire supérieur. Un seul style. Stigmate simple, souvent en tête. Capsule supérieure, multiloculaire, multivalve. Les valves constituant par leurs bords recourbés chacune une loge polysperme, et attachées à un axe central. Semences très-petites. Tige ligneuse ou souligneuse. Feuilles alternes, rarement opposées; les plus jeunes roulées sur leurs bords dans la plupart des genres.

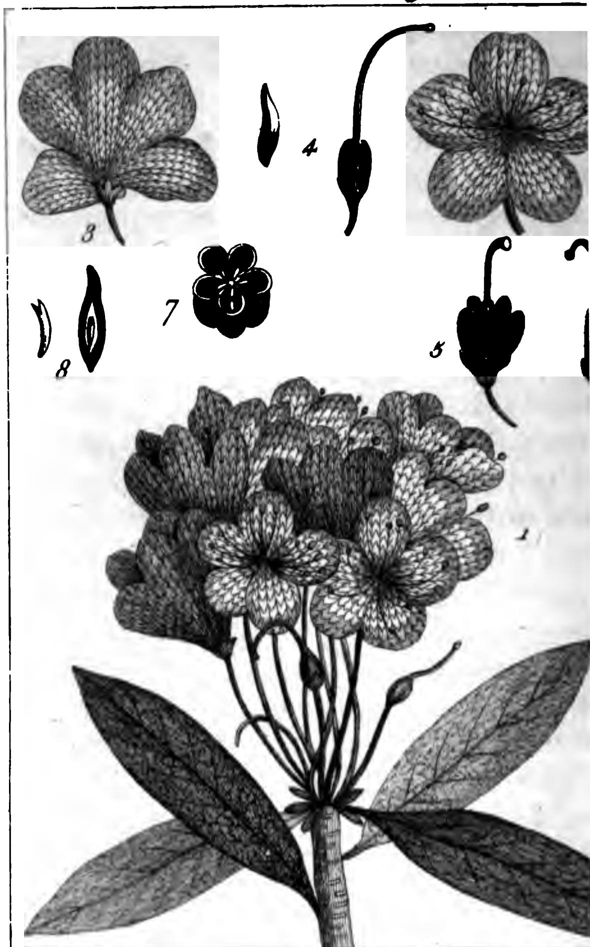
SECTION PREMIÈRE.

Corolles monopétales.

GENRE PREMIER.

Kalmia.

Calice en cinq parties profondes. Corolle campanulée, ouverte, creusée en dedans



De Seve del. Tardieu

1.2.3.4.5.6.7.8. ROSAGE (*Rhododendrum*, Lin) *Page* 2

de dix petites fosses, et extérieurement à dix mamelons; la marge du limbe relevée, presque en cinq parties. Dix étamines insérées au fond de la corolle, à filet recourbé, à anthères enfoncées dans les fosses de la corolle. Capsule à cinq loges.

Les fleurs sont en épis ou comme en corymbes axillaires ou terminales. Les pédoncules longs, uniflores, munis à la base de trois bractées. Ce genre a deux espèces, l'une à larges feuilles, à fleurs terminales; l'autre à feuilles étroites et à fleurs axillaires: l'une et l'autre habitent l'Amérique et sont vivaces. Elles s'acclimatent parfaitement dans nos jardins, où la première s'élève jusqu'à douze pieds; l'autre est beaucoup moins hautes. Les kalmias sont d'autant plus intéressans qu'ils sont couverts de fleurs la plus grande partie de l'année. Ces fleurs sont pourprées avec des nuances plus ou moins foncées. On les perpétue par les semences et les marcottes; ils se plaisent à l'exposition du nord et dans un terrain maigre. Ils sont sujets à prendre une mauvaise forme.

GENRE DEUXIEME.

Rosage; *rhododendron.*

Calice en cinq parties profondes. Corolle comme infundibuliforme; le limbe ouvert

et à cinq lobes. Dix étamines inclinées ; insérées à la corolle. Ovaire supérieur ; style unique ; stigmate simple. Capsule à cinq loges, à plusieurs valves, polysperme ; les semences très-petites.

Arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, à fleurs axillaires ou terminales, en épis ou comme en corymbes ; les pédoncules longs, uniflores, munis de bractées ; des bourgeons terminaux, imbriqués, dans la plupart des espèces.

ESPÈCES.

Le rhododendron ferrugineux, *ferrugineum*. Feuilles glabres, lépreuses en dessous. Corolles infundibuliformes. — Vivace. Arbrisseau toujours verd. Les feuilles lancéolées, couvertes d'une rouille brune par dessous. Les fleurs d'une belle couleur rouge, tendres, fugaces. De tous les arbustes, c'est celui qui s'élève le moins haut dans les Alpes. Il produit, dans des lieux dénués de presque tout autre végétal, un admirable effet par ses feuilles, et sur-tout par ses fleurs nombreuses, pourprées, rarement blanches. — Sur les Alpes, sur les Pyrénées.

Le rhododendron de Daurie, *dauricum*. Feuilles glabres, ponctuées, nues. Corolle en rosette. — Vivace. Tige nue, prolifère, feuillée à son sommet. Feuilles pétiolées, oblongues, nues en dessus, ponctuées des deux côtés, ferrugineuses en dessous. Corolles violettes, plus grandes que les feuilles ; étamines de la longueur de la corolle ; style couleur de sang.

Le rhododendron poileux, *hirsutum*. Feuilles ciliées, nues. Corolles infundibuliformes. — Vivace. Il a les feuilles plus courtes que celles du ferrugineux, obtuses et ciliées sur les bords : elles n'ont point de rouille en dessous, mais quelques points roussâtres qui s'observent également sur le calice et sur la corolle. — Sur les Alpes.

Le rhododendron pontique, *ponticum*. Feuilles luisantes, lancéolées, glabres des deux côtés; grappes terminales. — Vivace. Les feuilles, vivaces et aiguës, imitent celles du laurier cerise. Les pétioles sont courts et glabres. Les pédicules alternes et nus. Les fleurs en grappe terminale. La corolle campanulée, de la grandeur de celle du nérion, et pourprée. Les étamines inclinées, de la longueur de la corolle. — En Orient, à Gibraltar, dans les lieux ombragés et humides.

Le grand rhododendron, *maximum*. Feuilles luisantes, ovales, obtuses, veinées, à marge aiguë, réfléchie; pédoncules uniflores. — Vivace. Bel arbrisseau : il a les feuilles et les rameaux de la consistance de ceux du laurier cerise. Les feuilles sont [illegible] par des veines, et à bords réfléchis. Les fleurs sont grandes, belles, blanches, disposées par bouquets. — En Virginie.

Le rhododendron faux-ciste, *chamæcistus*. Feuilles ciliées; corolle en rosette; [illegible]. — Vivace. — Sur les Alpes.

Le rhododendron [illegible] *[illegible]anthum*. Feuilles [illegible], sans ponctuations, [illegible] en dessous, [illegible]. Corolle en rosette, [illegible], [illegible] que dans le ferrugineux. — Vivace. — En [illegible].

Tous ces arbrisseaux sont employés à la décoration des jardins ; ils aiment un terrain frais et sablonneux , ou la terre de bruyères, ne craignent point les gelées ; ils se plaisent à l'ombre. On donne le nom d'arbre d'or , ou d'arbre du Canada , au *rhododendron maximum*. C'est un arbrisseau superbe par ses fleurs rouges et éclatantes. Le ferrugineux , *ferrugineum*, donne une grande quantité de fleurs roses d'une odeur agréable. Le pontique, *ponticum*, donne des fleurs violettes grandes et brillantes. Ces trois espèces veulent la même culture; on les multiplie de drageons enracinés, quelquefois de boutures, rarement par les semences.

Les rhododendrons sont employés par la médecine contre les douleurs rebelles , les maladies arthrictiques, la gale et autres maladies de la peau. On les donne en infusion et en décoction , à petite dose. C'est un remède dangereux.

GENRE TROISIEME.

AZALÉE ; *azalea*.

Calice en cinq parties profondes. Corolle comme infundibuliforme ; le limbe ouvert,

à cinq lobes ; dix étamines inclinées, insérées au réceptacle. Capsule à cinq loges.

Ce sont des arbrisseaux ou sous-arbrisseaux, la plupart exotiques, à fleurs axillaires ou terminales, comme solitaires, ou en grappes, suivies de bractées. On en indique plusieurs espèces, les principales sont :

ESPÈCES.

L'azalée des Indes ; *azalea indica*. Fleurs comme solitaires ; calices poilus. Ses feuilles imitent celles du ciste *ledum* des Alpes. Ses fleurs sont très-grandes.

L'azalée à fleurs nues ; *a. nudiflora*. Les feuilles ovales ; les fleurs poilues ; les étamines très-longues. — Cette plante fleurit avant les feuilles ; la fleur imite celle du *peryclimemum*, mais plus grande et moins odorante. — En Virginie.

L'azalée visqueux ; *a. viscosa*. Feuilles raboteuses sur les bords ; corolles glutineuses, poilues. — Très-rapproché du précédent, mais ses étamines sont à peine plus longues que la corolle. — En Virginie.

L'azalée du Lapon ; *a. laponica*. Les feuilles semées de ponctuations creuses ; elles sont ferrugineuses en dessous.

L'azalée des Alpes ; *a. procumbens*. C'est un arbrisseau rampant, des plus petits. Ses tiges renversées forment des gazons étendus sur les rochers. Il est très-agréable dès qu'il est couvert de ses fleurs. Ses feuilles sont un peu recourbées et pointues ; quelques auteurs les comparent à celles du thym. Les fleurs sont rouges.

On cultive dans les jardins l'azalée de

Virginie, *viscosa*. Il prend difficilement une forme agréable ; les fleurs qui se montrent au printems sont en bouquets comme celles du jasmin et d'une odeur suave. Il y a deux variétés, l'une à fleurs blanches, l'autre à fleurs, couleur de rose. On le multiplie par ses semences ; il veut de la terre de bruyère, et l'exposition au soleil moyen.

SECTION DEUXIEME.

Corolles comme polypétales.

GENRE QUATRIEME.

Rhodora.

Calice très-petit, à cinq dents. Corolle de deux pétales, oblongue, connivente ; le pétale supérieur profondément partagé par des lobes étroits, presque de deux pétales ; l'inférieur plus large, à trois lobes au sommet. Dix étamines imposées sur un disque hypogyne ou calicinal ; les filets inégaux, inclinés ; les anthères didymes, s'ouvrant en dessus par un pore géminé. Capsule à cinq loges.

Linnæus avoit adopté ce genre dans la diandrie monogynie ; il l'a ensuite oublié. La plante a le port de *l'azalea*. Les plus jeunes feuilles sont roulées ; les fleurs en faisceaux terminaux. Elle habite le Canada.

GENRE CINQUIÈME.

Ledum.

Calice très-petit, à cinq dents, cinq pétales dix étamines à anthères oblongues, penchées. Capsule aiguisée par le style, à cinq loges.

Sous-arbrisseau à feuilles roulées sur les bords, et duvetées de jaune en dessous. Les fleurs en épis ou en corymbes terminaux; les pédoncules longs, uniflores, garnis de bractées à leur base.

Cette plante est seule dans son genre; on la trouve dans les marais de l'Europe septentrionale.

GENRE SIXIÈME.

Befaria.

Calice comme ventru, en sept parties. Sept pétales hypogynes. Quatorze étamines, alternativement plus petites; anthères [illegible]. Stigmate épaissi à sept stries. Baie desséchée, aiguisée par le style, heptagone, à sept loges.

Très-petit arbuste à fleurs terminales, ramassées ou en grappes. Linnæus en désigne deux espèces qui, l'une et l'autre, habitent la nouvelle Grenade : *Befaria æstuans*, à feuilles lancéolées, à fleurs en grappe : *Befaria resinosa*, à feuilles ovales, à fleurs ramassées. Ces deux plantes sont vivaces.

GENRE SEPTIEME.

Itea.

Calice très-petit, en cinq parties. Cin
tales; cinq étamines; cinq anthères as
Capsule mucronée par le style, à deux l
à deux valves.

Les fleurs sont en épi terminal. Cet a
seau, originaire de la Virginie, se c
dans nos jardins. Les feuillès sont alte
pétiolées, ovales, dentées en scie; les gr
sont terminales et blanches. On le mul
par marcottes. Il s'accommode de tout te
et de toute exposition, mais il paroît pré
l'ombre au soleil.

FAMILLE LXVe.

Les bruyeres; *ericæ.*

lice monophylle, persistant, tantôt su-
eur, tantôt demi-inférieur et profondé-
t partagé. Corolle monopétale, quelque-
profondément partagée, insérée au som-
ou au fond du calice, ou à une glandule
inale, se fanant souvent et persistante.
mines en nombre déterminé, distinctes,
rées aux mêmes endroits; rarement pre-
: naissance du fond du calice. Anthères
'ent bicornes à leur base. Ovaire supé-
r, rarement inférieur. Un seul style;
nate souvent simple. Fruit supérieur ou
rieur, multiloculaire, polysperme, en
, mais plus souvent capsulaire, et à plu-
rs valves; les valves partagées par une
ion, et annexées à un axe central; les se-
ices souvent très-petites. Tige ligneuse,
iouligneuse, ou herbacée. Feuilles al-
es, ou opposées, ou verticillées.

SECTION PREMIÈRE.

Ovaires supérieurs.

GENRE PREMIER.

Cyrilla.

Calice très-petit, en cinq parties profondes. Corolle petite, en cinq parties profondes, se flétrissant. Cinq étamines non saillantes; anthères cordiformes. Stigmate en deux parties. Capsule aiguisée par le style, à deux loges, à deux valves.

Arbrisseau à rameaux fasciculés, ou comme verticillés; les verticilles éloignés; les feuilles alternes; des épis de fleurs entremêlés aux sommets de petits rameaux. Linnæus n'assigne qu'une espèce à ce genre, et la place en Virginie.

GENRE DEUXIEME.

Blœsia.

Calice en quatre parties profondes, linéaires. Corolle tubulée, à tube cylindrique; le limbe à quatre lobes. Quatre étamines à anhères oblongues, émarginées, souvent saillantes hors de la corolle. Ovaire supérieur. Capsule à quatre loges, s'ouvrant par les angles. Peu de semences.

Ce sont des sous-arbrisseaux semblables à

des bruyères ; quatre feuilles verticillées très-petites ; les fleurs en têtes terminales ou éparses. On en distingue quatre espèces qui habitent le cap de Bonne-Espérance.

GENRE TROISIEME.

BRUYERE ; *erica*.

Calice en quatre parties profondes, quelquefois doublé. Corolle campanulée, souvent ventrue, en quatre parties. Huit étamines à anthères bicornes, ou émarginées, sortant de la corolle, ou cachées. Stigmate formant presque quatre lobes. Capsule à quatre loges, à quatre valves, entourée du calice.

Ces plantes sont des sous-arbrisseaux à feuilles petites, opposées, ou verticillées, ou éparses ; les fleurs sont axillaires ou terminales, diversement disposées. Ce genre est infiniment nombreux : Linnæus le divise en bruyères, anthères ou arètes ; feuilles composées ; à feuilles ternées, quaternées, éparses : bruyères à anthères à crêtes, feuilles ternées ou quaternées : bruyères à anthères sans poils, renfermées ; feuilles opposées, ou ternées, ou quaternées : bruyères à anthères sans poils, saillantes ; feuilles ternées, quaternées ou en plus grand nombre. Ces divisions présentent soixante-quatorze espèces. Voici les principales.

ESPÈCES.

La bruyère vulgaire; *erica vulgaris.* Anthères bicornes, renfermées; corolles inégales, campanulées, médiocres; feuilles opposées, sagittées. — Dans les friches. Les tiges, dans un bon terrain, s'élèvent jusqu'à deux pieds; l'écorce rude, rougeâtre; les fleurs axillaires et disposées en grappes terminales, ordinairement purpurines. — En Europe.

La bruyère en ombelle; *erica umbellata.* Anthères bicornes et saillant hors la corolle; fleurs globuleuses en ombelle; feuilles ternées, en épingle. — Elle a le port de la précédente, les feuilles marquées en dessous d'une ligne blanche; les ombelles nues, sans involucre. La corolle d'un beau bleu pâle. — En Portugal.

La bruyère à balais; *e. scoparia.* Anthères bicornes, renfermées. Corolles campanulées, courtes. Stigmate saillant, en bouclier; feuilles ternées. — Elle s'élève à plusieurs pieds de haut; ses feuilles sont caduques; ses fleurs petites, d'un verd blanchâtre, comme en anneau. — Montpellier.

La bruyère verd pourpre; *e. viridi-purpurea.* Anthères bicornes, renfermées; corolles campanulées; style renfermé; feuilles ternées; fleurs éparses. — La tige est rameuse, de trois pieds de haut; les fleurs, d'abord verdâtres, deviennent blanches et purpurines. — En Portugal.

La bruyère des marais; *e. tretralix.* Anthères bicornes; corolles ovales; style renfermé. Feuilles quaternées, ciliées. Fleurs en tête. — La tige s'élève à un pied de haut, les rameaux sont très-grêles. l'écorce est d'un verd rougeâtre. Les feuilles ciliées et

très-ouvertes. Les fleurs purpurines. Dans les marais au nord de l'Europe.

La bruyère cendrée; *e. cinerea.* Anthères en crête; corolles ovales; style presque saillant; stigmate en tête. — Les fleurs sont bleuâtres; l'écorce des rameaux est cendrée. — En Europe.

La bruyère arbre; *e. arborea.* Anthères bicornes. Corolles campanulées. Style saillant. Feuilles ternées. Petits rameaux blancs. — La tige est haute de cinq pieds, les branches droites, couvertes d'un duvet très-fin. Les feuilles très-petites, redressées, serrées, trois à trois. Les fleurs blanches par petites grappes latérales et paniculées.

La bruyère pourprée; *e. purpurescens.* Anthères sans poils, saillantes; corolles campanulées; style saillant; feuilles quaternées; fleurs éparses. — L'écorce est purpurine, les fleurs rouges. — Dans le midi de l'Europe.

La bruyère ciliaire; *e. ciliaris.* Anthères sans poils, renfermées. Corolles ovales, épaissies. Style saillant; feuilles ternées; grappes tournées d'un seul côté. — C'est un sous-arbrisseau de deux pieds de haut. Les feuilles sont sessiles, ovales, oblongues; une grappe terminale, trois fois verticillée. La corolle grosse, ovale, à gorge resserrée, inégale. — En Portugal.

La bruyère multiflore; *e. multiflora.* Anthères sans poils, saillantes. Corolles cylindriques. Style saillant; feuilles quinées; fleurs éparses. — En Languedoc.

Le nombre de ces arbrisseaux est trop grand pour que nous devions entreprendre de les tous décrire dans cet ouvrage. Ils sont

presque tous exotiques, la plupart d'Ethiopie, et n'offrant d'ailleurs aucun intérêt. Le principal usage qu'on puisse faire de ces plantes est celui de les brûler, parce que les cendres font un excellent engrais pour les terres. Dans les provinces voisines des salines, on les fait tremper dans l'eau salée, et c'est un autre moyen d'en faire un engrais qui, prudemment ménagé, devient excellent. Dans nos provinces méridionales où croît l'olivier, on trouve la grande bruyère. Elle s'y élève jusqu'à douze ou quinze pieds de haut. Les jeunes branches offrent une nourriture médiocre aux chevaux; cependant, en Corse, elle est le seul fourrage des chevaux et des bœufs. Toutes ces plantes, sur la fin de l'été, sont d'une grande ressource pour les abeilles. Quoique les fleurs soient très-petites, elles renferment beaucoup de miel, et elles sont en si grand nombre, que leur quantité supplée encore à leur volume.

La médecine se sert quelquefois des bruyères en décoction. On dit que l'huile tirée des fleurs est utile dans les maladies cutanées, ce qui demande confirmation.



De Sève del. Duh

1 2 3 4 5. 6. 7. 8. 9 ARBOUSIER (*Arbutus*, Lin.) *I*

10. 11. 12. ARBOUSIER *des Alpes*. (*Arbutus Alpensis*, L

GENRE QUATRIÈME.

ANDROMÈDE. [illegible]

Calice très-petit, en cinq parties profondes. Corolle campanulée ou globuleuse, en cinq parties réfléchies. Dix étamines [illegible] pas de la corolle. Ovaire supérieur. Capsule à cinq loges, à cinq valves.

Les plantes de ce genre [illegible] brisseaux à feuilles alternes, [illegible] posées; à fleurs axillaires [illegible] espèces en sont [illegible] ou l'Amérique septentrionale [illegible] trées les plus [illegible] On les cultive dans [illegible] pas d'un grand [illegible] les positions les plus [illegible] mides; il est difficile [illegible] forme. La plus [illegible] *polifolia*. Les fleurs sont [illegible] autres sont blanches. [illegible] du lieu de leur origine.

GENRE CINQUIÈME.

ARBOUSIER; *arbutus*.

Calice très petit, en cinq parties profondes. Corolle ovale, à limbe petit, en cinq parties, roulé. Dix étamines qui ne surpassent pas la corolle. Ovaire supérieur et polys-

perme dans l'*arbutus* de Tournefort; monosperme dans *l'uva ursi*. Ce genre présente plusieurs espèces, dont les plus intéressantes sont :

ESPÈCES.

L'arbousier fraisier; *arbutus unedo*, Lin. Tige haute de plusieurs pieds, à écorce rude et gercée; les rameaux nombreux, rougeâtres dans leur jeunesse; les feuilles d'une étoffe aussi forte que celle du laurier. Les fleurs un peu odorantes, petites, blanchâtres, disposées en grappes lâches; la baie d'un beau rouge dans sa maturité, succulente, de la forme d'une grosse fraise. — On trouve cet arbuste dans les forêts du midi de l'Europe.

L'arbousier des Alpes; *a. alpina*. Lin. Cette espèce traîne par terre et couvre une espace considérable. Ses tiges ramifient à l'infini et sont revêtues d'une écorce qui se sépare par feuillets. Les fleurs de couleur blanche; les baies rouges ou noirâtres dans leur maturité. — Sur les Alpes.

L'arbousier bousserole, ou raisin d'ours; *a. uva ursi*. Ses tiges sont semblables à celles de l'espèce précédente. Ses feuilles solides et épaisses, d'un verd foncé comme celles du buis. Les fleurs blanches avec un filet rouge sur le bord. Les anthères ont deux filets à leur partie postérieure, deux pores par où s'échappe la poussière fécondante, et une bulbe au bas du filet, structure singulière. La baie est d'un rouge très-vif, remplie d'une pulpe farineuse, et de trois ou quatre pépins. — Dans les contrées les plus froides de l'Europe.

L'arbousier fraisier ne réussit que très-difficilement dans nos contrées, parce qu'il craint les gelées. Il faut lui donner une grande caisse et l'entrer dans l'orangerie pendant les frimas. On le multiplie de semences et de marcottes. Il ne donne son fruit que lorsqu'il est greffé. Il a plusieurs variétés distinguées par le fruit [illegible], par les fleurs et le fruit [illegible], par les feuilles doubles, etc.

L'arbousier des Alpes et le raisin d'ours se cultivent dans les jardins botaniques. Ils réussissent pourvu qu'on leur donne l'exposition du nord et un terrain [illegible].

L'arbousier fraisier fournit par ses baies une nourriture bonne pour les oiseaux, mais il s'en faut de beaucoup qu'elles aient le parfum et le goût des fraises auxquelles elles ressemblent d'ailleurs. Les Corses, les enfans en Provence et en Languedoc, les mangent quoiqu'indigestes. Quelques auteurs assurent que ce fruit donne l'ivresse, des vertiges, et qu'il stupéfie. L'exemple détruit ces assertions.

L'arbousier raisin d'ours, ou bousserole, est sans odeur ; ses baies ont un goût styptique. On vante leur efficacité contre les graviers et le calcul : on ne fait que renouveler ce que d'anciens auteurs ont indiqué.

Il en est de cette plante comme de beaucoup d'autres en médecine, prônées aujourd'hui à l'excès, et demain tombées dans l'oubli. On trouve sur les racines de cet arbuste une espèce de kermès, insecte gros comme un grain de riz ; son corps est de couleur rousse, lisse au commencement. Il se couvre d'un duvet blanc qui s'entrelace et se détache ensuite, de sorte que le petit animal paroît enveloppé d'une peau blanche. On pourroit retirer de cet insecte la plus belle couleur pourpre. Il faut, dès qu'on l'a cueilli, le faire sécher au four, sans quoi, en subissant sa métamorphose, il devient inutile.

Toutes ces plantes peuvent être employées avec avantage pour la teinture en noir et pour la tannerie, au défaut d'écorce de chêne, de feuilles de mirthe.

GENRE SIXIEME.

Clethra.

Calice en cinq parties profondes. Corolles en cinq parties profondes, qui forment comme quatre pétales élargis à leur base. Dix étamines renfermées dans la corolle. Ovaire supérieur. Stigmate presque à trois lobes. Capsule comme ronde, couverte par

le calice, à trois loges, à trois valves au sommet.

Arbrisseau de la Caroline, à feuilles alternes, à fleurs en épis axillaires et terminaux, suivies chacune d'une bractée.

Le clethra fleurit dans nos jardins sur la fin de l'été; il résiste aux gelées et se plaît dans un sol humide. Les fleurs sont blanches et très-nombreuses; les feuilles imitent celles de l'aune. On le multiplie de marcottes qui ne reprennent qu'après deux ans de soins, de ses rejetons qui sont toujours rares, et de semences tirées du lieu de son origine. On en distingue deux variétés, le grand et le petit. Le premier est plus estimé à cause de son port.

GENRE SEPTIEME.

PYROLE ; *pyrola*.

Calice très-petit, en cinq parties profondes. Corolle en cinq parties profondes, presqu'à cinq pétales, connivente, les pétales élargis à la base. Dix étamines non saillantes. Stigmate en cinq crénelures. Capsule à cinq lobes, à cinq valves.

Sous-arbrisseaux ou herbes à feuilles alternes ou comme verticillées, la plupart radicales. Les fleurs suivies de bractées, ter-

minales en épis, rarement en ombelles ou solitaires. Voici les espèces données à ce genre.

ESPÈCES.

La pyrole à feuilles rondes; *pyrola rotundifolia.* Etamines montantes; pistil décliné. — Vivace. Les feuilles sont entières, arrondies, jaunâtres. La tige s'élève d'entre les feuilles, est droite, ferme, anguleuse, simple, couverte de quelques écailles. Les fleurs blanches au sommet, disposées en grappes; le pistil de la fleur s'écarte des étamines dans cette espèce. — Dans le nord de l'Europe.

La petite pyrole; *p. minor.* Fleurs en grappes, éparses; étamines et pistils droits. — Vivace. Un peu plus petite que la précédente; le pistil est droit au milieu des étamines. — En Europe.

La pyrole ondulée; *p. undulata.* Grappes tournées d'un seul côté. — Vivace. Les feuilles pointues, ondulées, crénelées. La tige haute de quatre pouces. — En Europe.

La pyrole arbrisseau; *p. umbellata.* Pédoncules comme en ombelle. — Vivace. La tige ligneuse, rameuse, de cinq à six pouces. Les feuilles rassemblées vers le sommet des branches, noirâtres, sèches, lisses, cunéiformes, dentelées, à pédoncules partant du centre de ses feuilles; plusieurs fleurs à calice rouge, à pétales rouges. — En Europe.

La pyrole maculée; *p. maculata.* Pédoncules biflores. — Vivace. Les feuilles sont de la forme de celles de l'arbousier, mais plus petites, disposées trois à trois, marquées d'une ligne blanche le long de la nervure. — En Amérique.

La pyrole uniflore ; *P. uniflora.* Hampe uniflore. — Vivace. Les feuilles radicales, pétiolées, arrondies, tendres, dentelées. Hampe de trois ou quatre pouces, portant une seule fleur terminale, grande, blanche, inclinée. — En Europe dans les forêts.

Les pyroles entrent dans les faltrancks ou vulneraires suisses. Toute la plante a un goût amer et fort astringent. Elles sont vulnéraires, astringentes, fébrifuges, moins échauffantes que les autres vulnéraires. On les prend en infusion, en manière de thé. Elles ont toujours été regardées, par les praticiens, comme propres à arrêter les pertes de sang, les fleurs blanches, et les hémorragies. Elles commencent à se multiplier dans plusieurs de nos départemens; mais elles sont ennemies de toute culture, et périssent toujours dans nos jardins.

GENRE HUITIEME.

Epigæa.

Calice en cinq parties profondes, entouré d'un calicule de trois pièces ou de trois bractées. Corolle hypocratériforme, tubulée à la base, son limbe ouvert, et en cinq parties profondes. Dix étamines non saillantes, insérées au fond de la corolle; les anthères oblongues. Stigmate comme en cinq parties. Capsule à cinq loges, à cinq

conoïde, égale au calice, resserrée au sommet et tronquée ; le limbe entier ou crenelé. Cinq étamines. Capsule à cinq sillons, à cinq loges, couverte du calice persistant, amplifié, charnu, connivent, percé de cinq fentes.

C'est un arbrisseau d'Amérique, à plusieurs tiges, à feuilles alternes, à fleurs solitaires axillaires, ou au nombre de deux ou trois, terminales. Les pédicules à deux bractées. Les fleurs sont rouges, et le fruit noir.

SECTION DEUXIÈME.

Ovaires inférieurs ou demi-inférieurs.

GENRE DOUZIEME.

Argophillum.

Calice demi-inférieur, en cinq parties. Cinq pétales, ou corolle en cinq parties profondes. Tube intérieur pentagone, pyramidal, plus étroit au sommet, tronqué et fimbrié dans son limbe. Cinq étamines entre le tube, insérées au calice, courtes. Ovaire demi-inférieur. Capsule accrue par le calice, à trois loges, s'ouvrant de trois côtés.

C'est un arbrisseau soyeux et luisant que Linnæus place en Amérique. Les feuilles sont alternes, les fleurs en panicules axillaires.

GENRE TREIZIEME.

Mæsa.

Calice demi-supérieur, à cinq dents ; entouré d'une double écaille qui persiste inférieurement. Corolle campanulée, en cinq parties. Cinq étamines insérées à la corolle, courtes, à anthères ovales. Ovaire demi-inférieur ; baie demi-inférieure, globuleuse, aiguisée par le style, couverte en dessus par les segmens du calice qui sont connivens, à une loge polysperme ; les semences attachées à un réceptacle central.

Petits arbustes, à feuilles alternes ; les fleurs suivies de bractées, alternativement paniculées, axillaires et terminales.

GENRE QUATORZIEME.

Airelle ou Mirtille ; *vaccinium.*

Calice supérieur, à quatre dents, ou entier. Corolle campanulée en quatre parties réfléchies, ou en quatre parties profondes et totalement réfléchies dans *l'oxycoccus* de Tournefort. Huit étamines non épipétales, quelquefois saillantes hors la corolle ; anthères à deux cornes et à deux arêtes sur le dos. Ovaire inférieur ; baie petite, inférieure, globuleuse, ombiliquée, à quatre loges, oligosperme.

Ce genre est composé d'arbrisseaux et sous-arbrisseaux à bourgeons; les écailles des bourgeons souvent persistantes à la base des rameaux; les feuilles sont alternes, et dans quelques espèces toujours vertes. Les fleurs sont pédiculées, solitaires axillaires, ou nombreuses terminales, et suivies de bractées : quelquefois elles sont en cinq parties et à dix étamines.

Les cultivateurs connoissent, sous le nom d'*airelle*, quinze espèces d'arbrisseaux ou arbustes, dont quelques-uns sont fort agréables.

ESPÈCES.

L'airelle anguleux, *vaccinium myrtillus*, Lin. Arbrisseau haut de dix-huit pouces au plus. Sa tige et ses feuilles sont menues et anguleuses; ses feuilles alternes, petites, presque sessiles. Ses fleurs axillaires en forme de grelots; sa baie d'un bleu noir, d'un goût agréable, acidule et nourrissante; celui qui les mange en porte l'empreinte sur les lèvres. Cet arbrisseau, originaire des forêts, aime, dans nos jardins, l'ombre, une bonne terre de bruyère, un arrosement ordinaire. On le multiplie par ses graines.

L'airelle veinée; *v. uliginosum*. Cette espèce est plus petite que la précédente. Ses fleurs sont blanches et quelquefois rosacées. Ses baies deviennent noires en mûrissant. — Les faisans et autres oiseaux s'en nourrissent. On la cultive dans les jardins comme la

précédente. — Elle est commune au Mont-d'Or, en Auvergne.

L'airelle de Pensylvanie; *v. pensylvanicum*. Fleurs blanches; baies bleues. Même culture.

L'airelle ponctuée ; *v. vitis idæa*. Cette espèce diffère de la bousserole arbousier par ses baies, mais ses tiges sont plus droites et ne rampent pas; les fleurs terminent les rameaux, au nombre de quatre ou de six, d'un blanc rougeâtre. Les baies sont acides, rafraichissantes; elles donnent une couleur rouge. — Cette espèce est originaire des montagnes froides de l'Europe: même culture dans les jardins.

L'airelle canneberge; *v. oxicoccus*. C'est un sous-arbrisseau rampant. Ses tiges, longues et ramifiées, s'étendent dans les boues et se confondent, dans nos marais, en s'entrelaçant parmi les mousses et les *sphagnum* sur le tuf. Les feuilles sont repliées sur le dos; les fleurs d'un rouge clair; les baies rouges succulentes, mais le suc en est si acide, qu'il attaque l'argent et le blanchit. Le canneberge exige, dans les jardins, une terre marécageuse, forte et de fréquens arrosemens. Elle a une variété originaire du Canada, remarquable par la grosseur de ses baies, qui sont aussi d'un beau rouge.

En général, la culture de ces arbustes est difficile, en ce qu'ils ont beaucoup de peine à végéter et à s'accoutumer à un autre climat que celui dans lequel ils sont nés. Ils n'y vivent pas long-tems, et s'y reproduisent difficilement; car, ennemis de nos jardins, et rebelles aux soins de l'amateur,

ils semblent ne demander qu'à être laissés dans les bois où ils se plaisent.

Les marchands de vin des provinces du nord se servent des baies de l'airelle, *vitis idæa*, pour donner au vin blanc la couleur rouge, et lui communiquer une saveur piquante. C'est une manière de frelàter le vin qui n'est pas mal-faisante.

La médecine tire des baies de plusieurs de ces espèces, un suc qu'on fait épaissir jusqu'à la consistance du sirop. L'usage de ce sirop est aussi agréable qu'utile dans les grandes chaleurs. Il est préférable à la limonade et aux autres boissons rafraîchissantes de l'été. On fait encore, de ces baies desséchées, une poudre utile dans les dyssenteries, les cours de ventre et les ardeurs d'urine.

SECTION TROISIEME.

Genres qui sont rapprochés des bruyères.

GENRE QUINZIEME.

CAMARINE ; *empetrum*.

Dioïque. Calice en trois parties profondes, persistant. Dans les mâles, trois pétales fanés ; trois étamines à filets longs, à anthères courtes et en deux parties, dans les femelles. Ovaire supérieur, déprimé ; style

nul ou très-court; neuf stigmates réfléchis, ouverts. Baie orbiculée, déprimée, à neuf spermes; les semences disposées en rond.

Sous-arbrisseaux à feuilles serrées, alternes ou comme verticillées, très-petites, concaves en dessous par la marge qui se roule. Les fleurs sont comme sessiles, axillaires ou terminales. Ce genre offre deux espèces.

ESPÈCES.

La camarine blanche; *empetrum album*. Tige redressée. — Cette espèce diffère de la suivante par ses feuilles plus longues, rudes en dessus, canaliculées en dessous, et par ses baies blanches.

La camarine noire; *e. nigrum*. Tige couchée. — Les rameaux sont longs d'un pied, ronds, simples, garnis de feuilles vertes, dures, étroites. Les fleurs naissent à leurs aisselles supérieures, et sont peu apparentes. Les baies noires contiennent neuf pepins. — Dans presque toute l'Europe, sur les montagnes froides et humides.

Ces baies passent pour fébrifuges, et bonnes pour les fébricitans. Elles donnent aux excrémens des renards et des oiseaux qui en sont friands, une couleur bleue; ce qui fait présumer qu'elles pourroient être employées dans la teinture.

GENRE SEIZIEME.

Hudsonia.

Calice en trois parties profondes, con vent, tubulé, oblong. Corolle nulle. Qui étamines non saillantes, à anthères com rondes. Ovaire supérieur ; un style ; stigmate. Capsule cylindrique, plus coı que le calice, uniloculaire ; trois valv trois spermes.

Sous-arbrisseau du port d'une bruyè très-rameux ; les feuilles en alène, piquan comme imbriquées et très-serrées sur rameaux ; les pédoncules axillaires, fili mes, uniflores, munies à leur base plusieurs bractées. Cette plante est de Virginie.

ORDRE DIXIEME.

Plantes à deux cotyledons, polypétales. Etamines épigynes.

FAMILLE LXVI.

LES ARALIES; *araliae*.

CALICE entier, ou denté sur les bords; pétales et étamines en nombre déterminé. Fruit en baie, rarement capsulaire, multiloculaire; les loges égales en nombre aux pistils, et monospermes. Tige arborée, ou souligneuse, ou herbacée. Feuilles alternes, souvent composées; le pétiole engainant par sa base. Fleurs en ombelles involucrées, rarement nues.

GENRE PREMIER.

Gastonia.

Calice à marge élevée et entière. Six pétales élargis à la base, rarement cinq. Douze étamines, rarement dix, binées vers chaque pétale, et plus courtes. Dix ou douze styles plus petits, réunis par la base; dix ou douze stigmates. Capsules à dix ou douze loges. Arbres à feuilles épaisses, pinnées avec impaire; deux ou trois paires de folioles, l'impaire quelquefois manquant ou caduque.

Les fleurs en grappes ombellées ; les ombelles nombreuses. Involucre général et les partiels nuls : quelquefois cinq pétales seulement et cinq étamines sur les arbres anciens, et dans les plus jeunes, dix pétales et dix étamines. Ils habitent l'île de Bourbon.

GENRE DEUXIEME.

Polyscias.

Calice à cinq ou huit denticules. Souvent huit pétales ouverts, rarement cinq ou sept. Autant d'étamines ; anthères à quatre sillons. Styles nuls, souvent quatre stigmates, rarement trois ou cinq. Baie globuleuse, couronnée par le calice et les stigmates ; souvent à quatre loges ; les semences triangulaires. Arbre à feuilles pinnées ; l'ombelle très-grande, verticillée, prolifère ; les ombelles partielles, terminales, à plusieurs rayons planes. Involucres nuls.

GENRE TROISIEME.

ARALIE ; *aralia.*

Involucre à l'ombelle partielle. Calice à cinq dents. Cinq étamines. Cinq styles ; cinq stigmates. Baie couronnée, à cinq loges.

Les plantes de ce genre sont des arbres, des arbrisseaux ou des herbes, tous d'une origine exotique ; les feuilles sont une ou deux, ou trois fois pinnées, rarement sim-

ples. Les fleurs en ombelle, les petites ombelles involucrées. Les plus distinguées de ce genre sont :

ESPÈCES.

L'aralie arbre; *aralia arborea*, Lin. Sa tige est celle d'un arbre. Ses feuilles sont simples; l'ombelle est lâche, chacun de ses rayons est marqué d'une glande; très-souvent la fleur n'a qu'un seul style, c'est pourquoi Lamarck la rapproche du lierre. — En Jamaïque.

L'aralie épineuse; *a. spinosa*. Les feuilles sont assez semblables à celles de l'angélique, mais aiguillonnées, ainsi que la tige; d'assez gros bouquets sont formés par plus de cent petites ombelles qui, à leur extrémité, ont une douzaine de petites feuilles florales, très-rouges, qu'on regarde comme l'involucre d'une trentaine de fleurs rouges, toutes pédiculées. — Cette jolie plante est aussi originaire de Virginie.

L'aralie de la Chine; *a. chinensis*. La tige est simple, très-épineuse, nue, feuillée seulement à l'extrémité. Les feuilles sont triplement pinnées; les folioles du double plus grandes que dans l'espèce précédente; le panicule est aussi composé d'une infinité d'ombelles.

L'aralie à tige nue; *a. nudicaulis*. La tige est très-courte ou n'existe pas. Les feuilles sont la plupart tripinnées. La hampe, qui naît toujours entre deux feuilles, se divise en trois parties, et est surmontée de trois ombelles. — En Virginie.

L'aralie épineuse, cultivée dans nos contrées, devient fort grande : on lui donne communément le nom d'*angélique épineuse*,

sans doute à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celles de l'angélique. Elle aime une terre humide et ombragée; elle y fait, en été ou en automne, un bel effet, par ses bouquets de fleurs d'un brun rouge. Cette plante est difficile à multiplier; ses drageons ne reprennent presque jamais; elle est lente à élever, et il faut tirer ses semences du lieu de son origine.

GENRE QUATRIEME.

Cussonia.

Calice dilaté sur sa marge, à cinq dents. Cinq pétales trigones. Cinq étamines. Deux styles. Fruit à deux loges, à deux coques, couronné sur les bords.

Arbrisseaux à feuilles digitées, à fleurs en épis, ou en grappes ombellées. Linnæus établit ces deux espèces qui, l'une et l'autre, habitent au cap de Bonne-Espérance.

ESPÈCES.

Cussonia thyrsiflora. Feuilles digitées; folioles sessiles, cruciformes, tronquées, tridentées; fleurs en grappes.

Cussonia spicata. Feuilles digitées; folioles pétiolées, spatulées; fleurs en épis.

GENRE CINQUIEME.

Panax.

Calice à cinq dents. Cinq pétales. Cinq

Etamines. Deux styles. Baie cordiforme, ombiliquée, à deux loges. Des fleurs sur une plante distincte seulement, mâles dans un calice non denté.

Herbes. La tige simple, à trois feuilles, dans son milieu, verticillées, portant une ombelle à son sommet; les feuilles sont digitées; l'ombelle involucrée; les fleurs quelquefois à trois styles, à trois spermes. Ce genre présente plusieurs espèces.

ESPÈCES.

La panax à cinq feuilles, *quinquefolium*. Feuilles ternées et quinées. — Au Canada.

La panax à trois feuilles, *trifolium*. Feuilles ternées. — En Virginie.

La panax épineuse, *spinosum*. Feuilles quinées, alternes; épis infra-raméales, solitaires; ombelles latérales. — Au Japon.

La panax arborée, *arboreum*. Feuilles septénées; ombelles composées. — Dans la nouvelle Zélande.

La panax arbrisseau, *fruticosum*. Feuilles surdécomposées, dentées, ciliées. Tige souligneuse. — En Amérique.

On donne dans le commerce, aux racines de ces plantes, le nom de *ginseug* ou de *ninzim*. Si l'on en croit les relations de certains voyageurs, les vertus de ces racines sont admirables. Les asiatiques les vantent comme une panacée universelle. Il n'est point de diarrhée, de foiblesse d'estomac, de para-

lysies, de convulsions, etc. qui ne cèdent à ce remède. Il est merveilleux pour réparer les forces affoiblies, augmenter la respiration, ranimer les vieillards, et même les agonisans, retarder la mort. Les médecins hollandais les recommandent dans les convulsions, les syncopes, les vertiges, et pour fortifier la mémoire. Mais un trop grand usage allume le sang, et l'usage en est interdit aux jeunes gens. Au reste, la rareté de ces racines fait qu'on n'en use que fort peu.

Ces plantes, ennemies de la chaleur, croissent toujours à l'ombre, dans les épaisses forêts, sur le bord des rivières, autour des rochers. On rapporte que les chinois mettent la plus grande importance à la récolte de leurs racines. Dix mille tartares sont employés par eux, pendant six mois de l'année, à ce travail. Cette armée d'herboristes n'opère que sous les yeux vigilans des mandarins qui leur sont préposés, et font un très-grand revenu à l'empereur. Le prix est tel, qu'on en vend dans le pays une livre pesant, pour trois livres pesant d'argent. Les commerçans d'Europe le revendent à proportion. On prétend que les hollandais en ont planté au cap de Bonne-Espérance.



De Sève del. Duhamel sc.

1. 2. 3. 4. ANGELIQUE (*Angelica*. Linn.) *Page* 253

5. 6. 7. 8. SANICLE (*Sanicula*. Linn.) *Page* 3[illegible]

FAMILLE LXVII.

LES OMBELLIFÈRES; *ombelliferæ.*

CALICE entier, ou à cinq dents. Cinq pétales. Cinq étamines. Deux styles et deux stigmates. Fruit divisible en deux, la division perpendiculaire; à deux semences, de formes variées, pendantes en dessus d'un axe central, filiforme, souvent biparti. Fleurs disposées en ombelles, le plus souvent générales et partielles, l'une et l'autre involucrées ou nues, régulières dans la plupart, anomales dans un petit nombre. Tige souvent herbacée, rarement souligneuse. Feuilles alternes, à pétiole engaînant, simples ou composées et divisées. Couleur des fleurs blanche dans la plupart, quelquefois pourprée, jaune dans un petit nombre.

SECTION PREMIERE.

Véritables ombellifères : les ombelles partielles et universelles, souvent nues.

GENRE PREMIER.

ANGÉLIQUE SAUVAGE; *ægopodium.*

Véritable ombellifère. Calice entier. Pé-

tales ovales, recourbés, point d'enveloppe. Fruit ovale, oblong, strié. Semences oblongues, convexes d'un côté, et aplaties de l'autre.

Tournefort a mis cette plante au nombre des angéliques. Sa tige s'élève de deux pieds, droite, anguleuse, herbacée, cannelée. L'ombelle, au sommet, dense, inégale; les fleurs blanches. Les feuilles sont alternes, amplexicaules; les inférieures deux fois ternées, à folioles sessiles; les supérieures simples, ternées, à folioles pétiolées.

Cette plante est connue par-tout, le long des haies, sur le bord des vignes. Sa racine a une odeur aromatique et douce; sa saveur est médiocrement âcre, un peu amère, mêlée d'une certaine douceur. Quelques auteurs assurent qu'elle est résolutive. On recueille cette plante dans le nord, au printems, pour être mangée comme plante potagère. Tous les bestiaux s'en nourrissent avec avidité. Cette plante d'ailleurs, a été nommée podagraire, parce qu'on lui attribuoit autrefois des vertus contre la goutte. Ces vertus aujourd'hui sont fabuleuses.

GENRE DEUXIEME.

Boucage; *pimpinella*.

Véritable ombellifère. Calice entier. Pétales courbés, cordiformes, presque inégaux. Stigmate comme globuleux. Fruit ovale, oblong.

Dans ce genre, les feuilles sont pinnées, les ombelles penchées avant la fleuraison. L'involucre de l'anis, *pimpinella anisum*, est de trois pièces d'un même côté. Le boucage dioïque, *dioïca*, a une plante mâle et l'autre femelle; quelquefois il est hermaphrodite.

ESPÈCES.

Le boucage saxifrage; *pimpinella saxifraga*. Tige haute d'un pied, grêle, peu rameuse. Les feuilles radicales ailées, l'impaire souvent à trois lobes. Ces feuilles se flétrissent bientôt. Celles de la tige sont découpées très-menu, les supérieures ne présentent que des graines alongées. Cette espèce a deux variétés principales.

Le grand boucage; *pimpinella major*. Les ombelles blanches, rougeâtres; toutes les folioles lobées, l'impaire à trois lobes.

Le boucage glauque; *pimpinella glauca*. Cette plante diffère du sesseli, parce qu'elle manque d'involucre. Ses tiges sont hautes de six pouces, grosses et rameuses. Les feuilles sur-décomposées, à folioles très-distinctes et comme pinnées. — On trouve cette plante dans plusieurs de nos provinces.

Si on mâche la racine du boucage, elle fait couler une quantité considérable de salive. C'est un puissant masticatoire dans les maladies de la langue. Cette racine, presque toujours aussi grosse que le doigt, est très-âcre, très-piquante, et répand une odeur vive lorsqu'elle est fraîche; mais sèche, elle a perdu toute son acrimonie. On en retire, par la dessication, une huile très-jaune et très-âcre.

GENRE TROISIEME.

Carvi; *carum*.

Véritable ombellifère. Calice entier. Pétales carénés, émarginés, inégaux. Fruit ovale, oblong, strié.

La racine de cette plante bisannuelle est fusiforme, grosse et peu fibreuse. Les feuilles sont amplexicaules, deux fois ailées; les folioles simples et découpées; les tiges hautes de deux pieds sont cannelées, lisses, rameuses, à feuilles alternes, l'ombelle au sommet; les fleurs blanches tirant un peu sur le jaune. Cette plante est d'Europe.

La racine du carvi a un goût acre et aromatique, ainsi que la semence, qui est mise au rang des quatre semences chaudes. Elle est aussi réputée carminative, stomachique,

rétique. L_ plante cultivée produit des
nences plus grosses et d'un aromate plus
éable. Dans le nord de l'Europe, on la
rit avec le pain qu'on nomme biscuit; on
substitue à l'anis, et les gens de mer en assonnent leurs mets. On dit que les habitans
Amérique font une grande consommation
graines de carvi : seroit-ce parce que,
issant dans les pays froids, elle acquiert du
rite à être transportée dans les pays chauds?
s jeunes racines du carvi se mangent en
lade.

GENRE QUATRIEME.

Ache; *apium*.

Calice très-entier; pétales comme ronds, urbés, égaux; fruit ovale, strié; ombelles. Dans ces plantes, les fleurs sont jaunâtres, nvolucre nul, ou monophylle latéral; l'involucre partiel dans le *petroselinum* est petit, trois feuilles, diminué de moitié, ou les lioles unilatérales.

Les aches présentent aux observations du taniste et au travail de l'agriculteur, beauup d'espèces sous des dénominations diverses; les auteurs varient souvent la manière e les placer.

GENRE CINQUIEME.

Anet; *anethum*.

Ombelles vraies. Calices entiers. Pétales entiers, recourbés. Aucune enveloppe. Fruit comme ovale, comprimé, strié.

Dans ce genre sont compris, suivant Linnæus, l'anet et le fenouil. Les fleurs sont jaunes; les feuilles multifides; les semences presque rondes, convexes, cannelées d'un côté, aplaties de l'autre, entourées d'un rebord membraneux, ce qui distingue l'anet du fenouil, dont la semence est sans bordure, et ovale.

L'anet, originaire de Portugal et d'Espagne, se cultive dans nos jardins comme le fenouil; mais il n'est qu'annuel. Sa tige s'élève à un pied et demi; ses feuilles sont semblables à celles du fenouil, mais d'une odeur plus forte; le goût de la plante est âcre et piquant. Il est estimé par la médecine comme carminatif, stomachique, anti-émétique et résolutif. Sa semence est réputée une des quatre semences chaudes, mineures. L'odeur forte de la plante a fait présumer qu'elle est assoupissante. L'huile qu'on retire, par expression, des semences, a les mêmes propriétés que l'huile d'olive. Celle qu'on obtient, par la distillation, est trop échauffante; on n'en fait nul usage.

GENRE SIXIEME.

Maceron; *smyrnium.*

Véritable ombellifère. Calice entier; pé-
es aigus, carénés, comme inclinés. Fruit
nme ovale, strié, anguleux, à côtes.
Les fleurs, dans ces plantes, sont jaunes;
fleurs du centre avortés dans quelques es-
ces; les feuilles caulinaires sont simples ou
nées. Ce genre présente quelques espèces;
ux seulement sont européennes.

ESPÈCES.

Le maceron perfeuillé; *smyrnium perfoliatum.*
uilles caulinaires, amplexicaules. — Bisannuel. Les
illes arrondies, oblongues. — En Italie.

Le maceron *olusatrum.* Feuilles caulinaires, ter-
s, pétiolées, dentées en scie. — Les feuilles radi-
es, triternées, les caulinaires ternées. Les gaines
feuilles lacérées, ciliées. Le petit involucre très-
urt; les fleurs du disque mâles, celles du rayon
maphrodites; les ombelles globuleuses; deux se-
nces demi-lunées; les tiges de deux pieds de haut,
neuses, cannelées, un peu rougeâtres. Bisannuel.
- En Europe.

On peut regarder les racines du maceron
lusatrum, comme analogues à celles du
éleri. On les mange au printems, ainsi que
s jeunes tiges, soit en salade, soit cuites au
is. Cette plante est absolument négligée par
a médecine, quoique sa saveur annonce

beaucoup d'énergie. Les racines et les semences sont réputées apéritives, carminatives, diurétiques. On les fait entrer dans les tisanes ou apozèmes, pour purifier le sang.

GENRE SEPTIEME.

PANAIS; *pastinaca*.

Véritables ombellifères. Calice entier. Pétales entiers, roulés en dedans. Cinq étamines. Deux styles et deux stigmates. Fruit comprimé, plane, elliptique. Fleurs jaunes.

Ce genre offre deux espèces principales.

ESPÈCES.

Le panais cultivé; *pastinaca sativa*. Tige herbacée de trois ou quatre pieds, cannelée, creuse, rameuse, l'ombelle au sommet; feuilles amplexicaules, alternes, lisses ou velues. Les racines sont fusiformes, succulentes dans la variété que l'on cultive; plus sèches et plus petites dans la variété sauvage. Bisannuel.

Le panais *opopanax*. Tige haute de cinq pieds, lisse, peu rameuse; les feuilles peu ailées, très-amples; les pétioles hérissés; les folioles ovales, dentées, et remarquables par un lobe à leur base. — Dans le midi de l'Europe.

Les cultivateurs distinguent deux variétés du panais, le long et le rond. La racine seule les distingue. On les sème l'un et l'autre dans la même saison, et on les cultive comme la

carotte; ils soutiennent les plus fortes gelées. Au printems, on arrache un nombre convenable des plus fortes racines, et on les replante aussitôt à quinze ou dix-huit pouces de distance, pour donner de la graine au milieu de l'été.

Le panais cultivé fournit par sa racine, qui est aromatique, une huile essentielle, odorante, cachant dans son mucus une petite quantité de sel saccharin. Cette racine est d'un bon goût, assez nourrissante, mais venteuse; elle convient, dit-on, aux calculeux et aux phthisiques. Du reste elle est presqu'abandonnée par la médecine, et n'est restée en usage que dans les cuisines.

Dans les provinces méridionales de la France, on retire du panais *opopanax* un suc qui, en s'épaississant, fournit des grains résineux, extérieurement jaunes, blancs en dedans, amers, nauséabondes, d'une odeur balsamique. Cette résine est réputée, comme beaucoup d'autres, propre à faciliter l'expectoration, sur-tout dans l'asthme pituiteux. Elle est aussi indiquée dans la suppression des règles, et dans le traitement des écrouelles.

GENRE HUITIEME.

Thapsie; *thapsia.*

Véritables ombellifères. Calice entier. Pétales lancéolés, recourbés. Fruit oblong, entouré d'une membrane longitudinale.

Herbes à fleurs jaunes, à feuilles deux ou trois fois pinnées. On en assigne plusieurs espèces, dont deux seulement sont européennes.

ESPÈCES.

La thapsie malherbe, ou turbith bâtard; *thapsia villosa.* Folioles dentées, velues, coadunées à la base. — La tige s'élève à deux ou trois pieds de haut; elle est herbacée, rameuse, striée; l'ombelle au sommet. Les feuilles sont grandes, larges, velues, blanchâtres en dessous, amplexicaules, deux fois ailées; les folioles dentées, réunies à leur base. Le fruit est oblong, entouré d'une membrane longitudinale, divisé en deux semences longues, pointues aux deux extrémités, entourées d'un large rebord plane, tronqué à la base et à la pointe. — Dans les provinces méridionales d'Europe, au bord de la mer.

La thapsie fétide; *t. fœtida.* Folioles multifides, angustiées à la base. — Vivace. Les feuilles sont aussi hérissées; les ombelles sont grandes; les fleurs jaunes. — En Espagne.

Les racines de ces plantes étoient autrefois usitées en médecine : aujourd'hui elle les a heureusement laissé tomber en désuétude;

elles sont très-âcres. On leur attribue même des qualités vénéneuses, et on prétend, avec fondement, que récentes elles purgent, mais enflamment les intestins. On les compare à l'euphorbe; elles causent toujours de violentes et longues diarrhées.

SECTION DEUXIEME.

Véritables ombellifères : ombelles involucrées.

GENRE NEUVIEME.

FENOUIL; *fœniculum.*

Les tiges du fenouil sont de la hauteur d'un homme et même plus, nombreuses, droites, cylindriques, cannelées, noueuses, lisses; l'ombelle au sommet; feuilles grandes, amplexicaules, plusieurs fois aîlées. Les folioles simples, ailées, linéaires, cylindriques, terminées en pointe. On donne plusieurs variétés au fenouil; mais ces variétés ne peuvent être rangées au nombre des espèces. La graine du fenouil doux d'Italie, *finochio dolce*, semée dans nos provinces, conserve peu de tems son epithète de *dolce*; et ce fenouil, au rapport des voyageurs, est encore moins doux que celui des Acores. D'où il s'ensuit qu'on ne doit attribuer la diversité de ces plantes qu'à la diversité des climats

Le fenouil de nos jardins croît naturellement dans nos provinces méridionales, et y est très-abondant. Il est vivace, si on l'empêche de fleurir, et ne dure que deux ans si on le laisse grainer. On le sème au printems. Si on le fait blanchir comme le céleri, ou comme le cardon, ou si en le plantant comme eux, à quinze, à seize pouces de distance, on le bute de terre et on l'arrose souvent, c'est un mets exquis pour les cuisines, sur-tout en Italie.

Les feuilles ont une odeur aromatique, douce, légérement âcre, les semences sont plus âcres; toute la plante est résolutive, carminative, diurétique, stomachique, sudorifique. L'eau distillée des semences et des feuilles jouit bien foiblement de leurs vertus. L'huile, tirée par expression des semences, a les mêmes propriétés que les huiles d'olives et de noisettes. On tire des semences une huile essentielle qui, à petite dose, échauffe beaucoup, et appaise les coliques venteuses. On emploie la plante dans la lessive des olives; on fait avec les graines et le sucre d'excellentes petites dragées.

GENRE DIXIEME.

IMPÉRATOIRE ; *imperatoria.*

Véritable ombellifère. Calice entier. Pétales inclinés, émarginés, comme égaux. Fruit comprimé, gibbeux dans le milieu, entouré d'un rebord.

La tige de cette plante s'élève de deux pieds, et produit à son sommet une large ombelle blanche ; elle a le port de l'angélique ; mais elle est moins rameuse et moins fistuleuse. Les feuilles radicales sont trois fois sous-divisées par trois folioles, larges, ovales, à grandes dentelures ; elles sont quelquefois trois fois ternées, à trois lobes. Les feuilles florales sont opposées. Cette plante est originaire des Alpes.

L'impératoire est âcre ; sa racine jouit d'une grande célébrité ; sa saveur vive et son odeur pénétrante annoncent beaucoup d'énergie. Elle est réputée sudorifique, carminative, emménagogue, cordiale, céphalique et stomachique par excellence : si on la coupe récente, elle laisse échapper un suc jaunâtre qui est amer. Les feuilles ont un goût et une odeur analogues à ceux de la racine, mais beaucoup plus foibles.

GENRE ONZIEME.

CERFEUIL; *chærophyllum.*

Véritable ombellifère. Calice entier. Pétales pliés, cordiformes, les extérieurs beaucoup plus grands. Le fruit oblong et lisse.

L'ombelle générale est nue; l'ombelle partielle a une involucre de cinq folioles concaves, réfléchies, rarement de sept ou de neuf. Les fleurons du centre sont la plupart avortés. On donne à ce genre plusieurs espèces, dont voici les principales.

ESPÈCES.

Le cerfeuil sauvage; *chærophyllum sylvestre.* La tige est courbée, striée, tuméfiée sur les nœuds. Le pédoncule commun est rond. Les semences noircissent facilement. — Vivace. — Dans toute l'Europe.

Le cerfeuil bulbeux; *ch. bulbosum.* La racine est turbinée et comme ovale. La tige, quelquefois haute de six pieds, est lisse, à genouillures renflées, hérissée à la base, maculée de taches rouges ou fauves. Les feuilles sont glabres en dessus, sinuées de poils blancs en dessous. — Vivace. — En Europe, dans les contrées froides.

Le cerfeuil penché; *ch. temulum.* La tige est rude, à genouillures renflées. Les feuilles sont rudes, d'un verd obscur et obtuses. Les ombelles sont pendantes, avant le développement des fleurs. — Bisannuel. — En Europe, dans les champs et les haies.

Le cerfeuil doré; *ch. aureum.* La tige égale. Les

folioles inégales, triangulaires, velues; à segmens fort pointus. Les semences colorées, sillonnées, sans poils. La racine souvent tubéreuse au collet.—Vivace. — En Allemagne.

Le cerfeuil hérissé; *ch. hirsutum*. Cette plante s'élève à la hauteur de trois ou quatre pieds. Les feuilles sont larges, planes, glabres, un peu velues. Les folioles sont obliques à leur base, ovales, pointues et profondément découpées sur les côtes. Les rameaux sont au nombre de trois ou quatre, médiocrement ouverts. Les ombelles grandes et presqu'ouvertes. Les semences en alène. On nomme cette plante *cerfeuil d'eau*; elle est vivace. —Sur les Alpes.

Le cerfeuil aromatique; *ch. aromaticum*. Tige égale. Folioles dentées en scie, entières. Fruit à deux arêtes.

Le cerfeuil arbrisseau; *ch. fruticosum*. Il a le port d'un arbrisseau; ses feuilles sont presque celles du cerfeuil sauvage, plus amples, sur-décomposées, minces, à dents de scie, à pinnules très-ouvertes. Les ombelles sont lisses et blanches; toutes les fleurs sont fertiles. — En Virginie.

Tout terrain, dans les jardins, convient au cerfeuil. On l'y sème en tout tems. Les premiers semis se font sur couche ou au pied d'un mur, en plein midi. La graine ne se conserve qu'un an.

La racine du cerfeuil est légèrement âcre; les feuilles ont une saveur et une odeur aromatiques: Toute la plante est incisive, apéritive, diurétique; mais elle est plus

employée dans les cuisines qu'en médecine. Les animaux mangent le cerfeuil sauvage, lorsqu'il est verd ; ils le rejettent lorsqu'il est sec.

GENRE DOUZIEME.

PEIGNE DE VÉNUS ; *scandix*.

Véritable ombellifère. Ombelle générale nue ; ombelle partielle involucrée. Pétales inclinés, émarginés. Cinq étamines, deux pistils. Fruit oblong, en alène.

L'involucre partiel est souvent de cinq pièces, quelquefois il est de deux, de trois ou de sept. Les fleurons du centre sont quelquefois avortés; les semences sont rudes ou glabres. Ce genre présente plusieurs espèces. Voici les principales :

ESPÈCES.

Le scandix peigne ; *scandix pecten*. Les semences lisses, à bec très-alongé. — Annuel. — En Europe, dans les moissons.

Le peigne de Vénus ou aiguille ; *s. Veneris*. Tiges hautes d'un pied, herbacées, striées, rameuses, velues, légèrement cannelées. Les feuilles alternes, amplexicaules, ailées. Les folioles finement découpées. Les fleurs au sommet. — On trouve cette plante dans beaucoup de champs, qu'elle infecte à cause de son abondance et de son amertume.

La médecine n'emploie que la racine du peigne de Vénus; encore l'emploie-t-elle très-rarement. Son goût est âcre, mais doux. La plante passe pour être diurétique et vulnéraire.

GENRE TREIZIEME.

CORIANDRE ; *coriandrum*.

Véritable ombellifère. Calice à cinq dents. Pétales courbés, cordiformes, égaux dans le disque, inégaux aux rayons ; les derniers entièrement ou en partie plus grands. Fruit entièrement testacé, sphérique ou didyme.

Involucre partiel, nul ou réduit à moitié. Involucre général d'une seule foliole, rarement nul ; fleurons du centre avortés. Ce genre présente deux espèces.

ESPÈCES.

La coriandre cultivée ; *coriandrum sativum*. La tige s'élève quelquefois jusqu'à trois pieds. Les feuilles inférieures deux fois ailées ; à folioles assez larges, ovales, lobées ou dentées ; les caulinaires décomposées, très-menues. Le fruit est rond, sphérique, ridé, composé de deux semences hémisphériques, à striures légères.

2. La coriandre testiculée ; *c. testiculatum*. Son odeur est plus forte que celle de la précédente, dont elle diffère d'ailleurs par ses fleurs plus petites, presque régulières ; elle n'a point d'involucre partiel ; ses

pétales ne sont pas radiés; ses anthères sont pourprées; son fruit est géminé, sans stries. La tige est anguleuse, haute d'un pied. Les feuilles deux fois ailées, à folioles très-ovales, pointues.

On cultive aisément ces deux espèces dans tous les jardins; elles ne sont qu'annuelles.

La coriandre tient le milieu entre les ombellifères et les vénéneuses, dans les départemens méridionaux où les champs en sont infectés. Son odeur fétide, sur-tout dans les tems pluvieux, donne des maux de tête très-grands à ceux qui travaillent dans les blés. Cependant la semence qui, lorsqu'elle est fraîche, a l'odeur de la punaise, perd cette odeur en vieillissant, et en acquiert une vraiment aromatique. On la dit carminative et stomachique. C'est la seule partie de la plante dont on fasse un usage familier. Dans le nord on mêle ses graines avec la pâte pour aromatiser le pain. On en fait aussi une eau distillée, des décoctions et une farine. La coriandre testiculée est plus fétide encore que la cultivée.

GENRE QUATORZIEME.

CICUTAIRE; *cicutaria*.

Véritable ombellifère. Calice entier. Pétales

tales ovales, courbés, comme égaux. Fruit comme ovale, sillonné.

Les ombelles comme nues ; les petites ombelles involucrées. Les petites ombelles sont égales et plus courtes que l'involucre qui est de plusieurs pièces dans la première espèce; elles sont égales et plus longues que l'involucre dans les autres.

ESPÈCES.

La cicutaire vireuse ; *cicuta virosa*. La racine est très-grande, très-grosse, comme transparente. La tige est aussi très-grosse, et s'élève jusqu'à quatre pieds de haut ; elle est cylindrique, à peine striée, lisse, terminée par trois ou quatre rameaux alternes, soutenus par autant de feuilles. Les feuilles deux ou trois fois ailées, à folioles lancéolées, incisées. L'involucre universel, ou nul, ou d'une, de deux ou trois folioles ; le partiel de plusieurs folioles étroites, très-longues. Les ombelles sont lâches, blanches, opposées aux feuilles. — On ne trouve cette plante, rare heureusement, que dans les marais et dans l'eau.

La cicutaire bulbifère ; *c. bulbifera*. Les rameaux bulbifères. — Les feuilles, plusieurs fois ailées, sont très-finement découpées. — En Virginie, au Canada.

La cicutaire maculée ; *c. maculata*. Dentelures des feuilles très-pointues. Pétioles membraneux, bifides à leur sommet. — C'est une angélique suivant Tournefort ; elle a l'odeur et la saveur du cumin. — En Virginie.

La cicutaire vireuse est la plus vénéneuse de toutes les ombellifères. On ne sauroit s'approcher du suc jaune et fétide qu'exprime sa racine, qui est ordinairement grosse comme le bras d'un enfant, sans éprouver de violens maux de tête et des étourdissemens. Des expériences prouvent qu'elle tue en causant l'inflammation et la gangrène. Le seul remède est un prompt émétique pour ceux qui, par méprise, en auroient mangé.

Elle est aussi mortelle pour les bestiaux que pour l'homme. Ses vertus sont nulles. Cependant plusieurs auteurs, Linnæus lui-même, recommandent de préparer *l'emplâtre de ciguë* plutôt avec la cicutaire qu'avec le *conium maculatum*. Le sort de ceux qui font de tels remèdes est bien à plaindre.

GENRE QUINZIEME.

Cigue, petite cigue; *cicuta*.

Véritables ombellifères. Calice entier. Pétales entiers, cordiformes, inégaux. Fruit ovale, comme rond, strié.

Les involucres partiels sont réduits à moitié et de trois pièces, pendans.

ESPÈCES.

La petite ciguë; *ethusa cynapium*. Les tiges s'élèvent d'un pied et demi; elles sont herbacées,

cannelées, rameuses, l'ombelle au sommet. Les feuilles alternes, amplexicaules, deux fois ailées. Les folioles sessiles et profondément découpées, comme pinnées. — Cette plante annuelle n'est que trop commune par-tout.

La petite ciguë, *bunias*. Les feuilles radicales pinnées; les caulinaires en plusieurs parties sétacées. — Les feuilles radicales pinnées, à folioles ovales, pinnatifides, incisées, luisantes. Les feuilles caulinaires bipinnées, linéaires, très-étroites. Les pétioles en gaîne, enveloppés dans la marge. Les involucres du côté extérieur souvent ternés, sétacés, plus longs que les fleurons. — Sur les montagnes élevées.

La petite ciguë a une saveur d'ail; elle est nauséeuse, résolutive, calmante extérieurement; c'est un poison très-énergique pris intérieurement : confondu dans les salades avec le persil qui lui ressemble beaucoup pour la forme des feuilles, elle a causé les plus grands maux, la mort même. La médecine oppose à son venin le petit-lait émétisé, les acides émulsionnés, les purgatifs doux, la thériaque, l'opium et les lavemens.

Quelques-uns se sont guéris en avalant des liqueurs fortes, de l'eau-de-vie, etc. Pour distinguer cette plante [illegible] du persil, qu'on se souvienne que les feuilles radicales de la ciguë sont [illegible] sur terre,

d'un verd moins foncé; qu'elles n'ont que peu d'odeur, une saveur fade et nauséeuse; celles du persil, au contraire, sont très-aromatiques. Linnæus dit qu'elle est nuisible à l'homme et aux volailles; les quadrupèdes la mangent rarement.

GENRE SEIZIEME.

CIGUE AQUATIQUE; *phellandrium.*

Véritable ombellifère. Calice à cinq dents. Pétales cordiformes, courbés. Fruit ovale, lisse, couronné par des dents du calice et les styles.

L'ombelle générale est nue; l'ombelle partielle a un involucre de sept folioles. Les fleurons du centre plus petits que les autres. Ce genre présente deux espèces, l'une vénéneuse, aquatique, à feuilles tripinnées; l'autre salutaire, dont les feuilles sont seulement bipinnées. Les semences de la première sont striées ou marquées de lignes; celles de la seconde sont sillonnées. Un tel genre est mal assorti.

ESPÈCES.

La phellandrie aquatique; *phellandrium aquaticum.* La tige, grosse d'un pouce, s'élève à un pied de haut, souvent deux. Les ombelles opposées aux feuilles, à fleurs petites et blanches. Les feuilles tripinnées; les folioles lancéolées, dentées, obtuses. — Bisannuelle. — Dans les marais.

La phellandrie mutelline : *ph. mutellina*. Feuilles bipinnées, assez semblables à celles du cerfeuil. Tige comme nue. Involucres partiels de la longueur des petites ombelles. — Les ombelles sont quelquefois purpurines. — Dans les prés, sur les plus hautes montagnes d'Europe.

La phellandrie aquatique est moins vénéneuse que les autres ciguës, au moins pour les bestiaux. Les chèvres et les moutons la mangent impunément. Elle paroît cependant vénéneuse aux chevaux ; mais quelques-uns attribuent son danger à une espèce de charanson, insecte qu'elle nourrit. Les semences âcres et aromatiques, infusées dans du vin, ont été éprouvées avec succès pour déterger les ulcères. La plante, en cataplasme, arrête, dit-on, les progrès de la gangrène.

La phellandrie mutelline n'a rien de suspect ; elle fait, dans les prés, un excellent pâturage. Elle est fort aromatique.

SECTION TROISIEME.

Véritables ombellifères ; l'une et l'autre ombelles involucrées.

GENRE DIX-SEPTIEME.

ŒNANTHE.

Véritable ombellifère. Calice à cinq dents

Pétales du disque inclinés, comme égaux; ceux du rayon très-grands, difformes. Fruit comme ovale, sessile, couronné par le calice.

Les ombelles n'ont qu'un petit nombre de rayons ; elles sont globuleuses, à fleurons souvent sessiles, stériles dans le rayon; les involucres généraux et partiels sont de plusieurs pièces.

ESPÈCES.

L'œnanthe fistuleux, *fistulosa*. Stolonifère. Feuilles caulinaires, pinnées, filiformes, fistuleuses. — Vivace. Les racines stolonifères produisent çà et là des bulbes dans la base. Tiges hautes d'un pied, cylindriques, lisses, fistuleuses, presque nues, souvent rampantes. Fleurs blanches. — En Europe, dans les fossés marécageux.

L'œnanthe safranée, *crocata*. Toutes les feuilles multifides, obtuses, comme inégales. — Vivace. Les racines donnent un suc jaune. Tiges de deux pieds, d'un verd roussâtre. Les involucres longs, pointus, surpassent souvent les fleurs. — En Europe, dans les marais.

Toutes les plantes de ce genre sont au moins suspectes. L'œnanthe safranée, *crocata*, passe sur-tout pour être un poison très-dangereux. L'œnanthe fistuleux, *fistulosa*, a les semences âcres et aromatiques; mais ses racines répandent une odeur très-fétide. Un chien qui en avoit mangé, périt en peu de jours. Les vaches, les chevaux

ne touchent jamais à ces plantes. On dit que les décoctions de leurs racines, versées dans les taupinières, empoisonnent les taupes. Les remèdes pour l'homme, qui est empoisonné par l'œnanthe, consistent à boire beaucoup d'huile, de graisse, de beurre fondu, de lait et d'autres matières onctueuses, qui puissent adoucir le suc rongeur de ces plantes funestes, et l'évacuer par le haut et par le bas.

GENRE DIX-HUITIEME.

Gingidium.

Véritable ombellifère. Calice à cinq dents. Pétales lancéolés, [illegible], [illegible]. Fruit couronné par le calice, [illegible], à [illegible] semences striées.

Les ombelles sont [illegible], les [illegible] partielles d'un petit nombre de fleurs, [illegible] fleurons du [illegible] [illegible]. L'[illegible] général et les partiels sont de [illegible] [illegible].

GENRE DIX-NEUVIEME.

CUMIN, *Cuminum.*

Véritable ombellifère. [illegible] [illegible]. Pétales [illegible], [illegible], [illegible] [illegible]. Fruit [illegible], [illegible].

Les [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] vent en [illegible] [illegible], l'[illegible] [illegible].

et les partiels souvent sont de quatre feuilles, qui quelquefois sont fendues en trois. Linnæus n'assigne qu'une espèce à ce genre; elle est originaire d'Egypte.

Cette plante est annuelle et demande à être semée dès le printems, dans des pots sur couche, ou dans l'exposition la plus chaude du jardin, pour que les semences, seule partie de la plante qui est utile, parviennent à leur dégré de maturité.

La graine du cumin est d'une saveur un peu amère; elle est âcre et fortement aromatique. Quoique moins carminative que celle du *carvi*, elle est plus employée contre les coliques venteuses. Les graines sont d'un grand usage chez les hollandais, qui en mettent dans leurs fromages : on en mèle quelquefois dans la pâte du pain. Elles sont très-recherchées des pigeons : pour les attacher à leurs colombiers, on y met une pâte imbibée d'huile d'aspic, et farcie de graines de cumin.

GENRE VINGTIEME.

BUBON OU ACHE; *bubon*.

Véritable ombellifère. Calice comme à cinq dents. Pétales lancéolés, courbés. Fruit ovale, strié, velu.

L'involucre universel est de cinq pièces;

l'involucre partiel de plusieurs. Ce genre présente quelques espèces intéressantes.

ESPÈCES.

Le galbanum ; *bubon galbanum*. Les tiges s'élèvent à cinq ou six pieds ; elles sont ligneuses, cylindriques, articulées, rameuses, remplies d'une moëlle blanche. Fleurs formées par cinq pétales jaunes, lancéolés et recourbés. Folioles rhomboïdes, dentées, glabres, striées. L'ombelle générale est composée d'environ dix rayons ; la partielle de quinze à vingt. — C'est une plante d'Ethiopie.

Le bubon gommier ; *b. gummiferum*. Les feuilles de cette plante imitent celles du myrthe. Les folioles sont glabres ; les inférieures tridentées. — Elle est vivace ainsi que la précédente et la suivante. — C'est aussi une plante d'Ethiopie.

Le bubon roide ; *b. rigidus*. Folioles linéaires. — En Sicile. Ces trois espèces sont mises, par Tournefort, dans le genre de la férule.

C'est du *bubon galbanum* qu'on tire la gomme résine nommée *galbanum*. Elle est amère, âcre, d'une odeur forte, d'une couleur blanche, rousse, et marbrée de taches blanches. La médecine lui reconnoît plusieurs vertus. Elle échauffe, elle augmente le cours des urines ; elle excite la sueur et les menstrues. On l'emploie dans la cachésie, l'asthme pituiteux et autres maladies causées par le relâchement des solides. Cette gomme utile découle, sans incision, de la plante :

il faut que les tiges aient quatre ans pour en produire beaucoup; et alors, pour accélérer l'écoulement, on coupe quelquefois la tige à deux pouces de la racine.

C'est du *bubon gummiferum* que découle à peu près de la même manière la gomme ammoniaque, espèce de suc concret, qui tient le milieu entre la gomme et la résine. Elle a une saveur douce, ensuite amère, et une odeur plus puante que celle du galbanum. C'est un puissant apéritif, employé sur-tout dans l'asthme, et un puissant résolutif, employé extérieurement. La meilleure est en larmes jaunâtres.

GENRE VINGT-UNIEME.

SISON; *sison.*

Véritable ombellifère. Calice entier. Pétales lancéolés, courbés. Cinq étamines; deux pistils. Fruit ovale, strié.

L'ombelle générale n'a qu'un petit nombre de rayons dans un involucre de trois ou quatre pièces, rarement nul. Les ombelles partielles n'ont que peu de fleurs; elles sont grèles, dans un involucre partiel, presque de quatre pièces. Les feuilles, dans quelques espèces, sont tripinnées ou multifides; dans les autres elles sont ternées, souvent pin-

nées. Voici celles qu'on donne communément à ce genre.

ESPÈCES.

Sison aromatique; *sison amomum*. Feuilles pinnées; les ombelles redressées. — Vivace. Tiges de deux pieds, grêles, striées, moëlleuses et rameuses. Feuilles amplexicaules, ailées, composées de cinq à sept folioles ovales, lancéolées, simples et dentées; l'ombelle au sommet des tiges. — En Angleterre, dans les marais; en France, dans les lieux humides.

Sison des moissons; *s. segetum*. Feuilles pinnées; les ombelles penchées. Bisannuel. Tige haute de sept à huit pouces. Feuilles formées de onze ou quinze folioles, petites, ovales, pointues, dentées, quelquefois un peu incisées; les ombelles de cinq à six rayons. — Dans les champs, en Angleterre, en France.

Sison ammi; *s. ammi*. Feuilles tripinnées; les radicales linéaires; les caulinaires *sétacées*; les stipulaires plus alongées. — Les feuilles radicales sont linéaires, sur-décomposées, planes, à folioles sessiles, repliées, tuilées. Feuilles caulinaires sur-décomposées, pinnées, sétacées; celles qui terminent la gaine pétiolaire sont dichotomes et plus alongées que les autres. — En Portugal, en Pouille, en Egypte.

Dans toutes ces espèces de aches-sisons, on fait usage de l'aromatique, *sison amomum*, et de l'ammi, *sisum ammi*. Les semences du sison aromatique sont réputées carminatives et diurétiques; celles du sison

ammi sont aussi carminatives, diurétiques, antispasmodiques. On tire de ces deux plantes une eau distillée et une huile aromatique, qui a l'odeur et le goût des semences. Les racines de ces plantes sont aussi aromatiques, mais moins en usage que leurs semences. Le sison ammi a une odeur analogue à celle de l'origan.

GENRE VINGT-DEUXIEME.

BERLE ; *sium*.

Véritable ombellifère. Calice entier. Pétales courbés, cordiformes. Fruits comme ovales, striés.

Les involucres partiels et l'universel sont de plusieurs feuilles, les feuilles souvent pinnées. La plupart de ces plantes sont aquatiques. Linnæus comprend dans ce genre, le chervi, qui fait un genre particulier dans Tournefort ; et ce dernier met dans le genre de la berle le sison, qui fait un genre séparé, suivant Linnæus. Il seroit difficile d'accorder ces auteurs ; la différence des systêmes a nécessité une disparité dans les genres qu'ils ont créés ; et nous ne pouvons les concorder sans nuire à l'ordre établi par Jussieu.

ESPÈCES.

La berle à larges feuilles ; *sium latifolium*. Les feuilles jaunâtres, terminées par une impaire, tiennent à une tige fistuleuse, qui ordinairement

porte qu'une seule ombelle, à son sommet. Les
:urs sont blanches.

La berle falcaire ; *s. falcaria*. Feuilles dures,
lides, glabres et luisantes. Ses folioles découpées
ır des dents aiguës et régulières, très-fines, sont
rminées par un filet en arête. Le tissu dur et
rré de cette plante, son verd glauque, ses den-
lures épineuses, l'ont fait placer, par plusieurs
›tanistes, dans le genre du panicaut, chardon-
›land. — Dans toute l'Europe.

On regarde la berle comme apéritive,
iurétique, tonique, anti-scorbutique. Plu-
eurs auteurs la recommandent dans quel-
ues maladies des bestiaux. Les agriculteurs
e Husby, dans une maladie epizootique,
ıisoient manger, comme préservatif, à
›urs bestiaux, la racine de la berle hâchée
·ès-menue. Tant qu'ils n'employèrent cette
lante que dans sa tendreur et jusqu'au com-
nencement de l'été, elle n'opéra aucun
nauvais effet; mais un d'eux l'ayant em-
›loyé plus tard, ses bestiaux tombèrent dans
les sueurs excessives, ils acquirent des ver-
iges, et plusieurs moururent. Un enfant
lui mangea de ces racines, eut aussi les
ıccidens les plus graves, et on ne le guérit
ju'en le faisant vomir, et lui donnant quan-
ité de lait. Il seroit prudent de ne jamais
ıser de cette plante, ni pour les hommes

ni pour les bestiaux. Toutes les ombellifères qui croissent dans les marais, sont en général vénéneuses, ou au moins suspectes, tandis que celles qui viennent dans les lieux arides, sont presque toutes aromatiques, cordiales, etc.

GENRE VINGT-TROISIEME.

ANGÉLIQUE; *angelica.*

Calice comme à cinq dents. Pétales lancéolés, recourbés. Fruit comme rond, anguleux, solide, à style réfléchi. Vraie ombellifère.

L'ombelle est grande, à plusieurs rayons, ouverte, à involucre de trois ou de cinq pièces, rarement d'une. Les ombelles partielles sont globuleuses dans un involucre partiel de huit pièces. Les feuilles sont grandes et doublement pinnées. Les semences sont marquées de trois lignes sur le dos, planes d'un côté et entourées d'un rebord, convexes de l'autre. Tournefort a mis dans ce genre l'impératoire, qui en a un séparé par Linnæus. Il assigne à l'angélique plusieurs espèces, dont trois habitent le Canada.

ESPÈCES.

L'angélique archangélique, *archangelica.* Lin. La tige herbacée, fistuleuse, rameuse, haute de trois ou quatre pieds, présente des feuilles alternes, à

une ombelle au sommet, chargée de petites fleurs d'un jaune verdâtre, et tombant bientôt. Feuilles amplexicaules, deux fois ailées, terminées par une impaire. Folioles opposées, sessiles, ovales, à dents de scie, simples, entières. —On trouve cette plante sur nos Alpes, mais plus fréquemment sur celles des lapons.

L'angélique des prés, *sylvestris*. Lin. Feuilles ovales, dentées et noirâtres. Sas tiges sont rougeâtres, grosses, épaisses, peu ramifiées et remplies de moëlle. — On la trouve fréquemment dans les lieux frais et humides.

L'angélique archangélique est admise dans tous les jardins, à cause de ses grandes vertus, et s'y cultive aisément. On la multiplie par ses semences au printems. On doit observer de ne pas trop couvrir la graine. Quand le plant est en état d'être repiqué, on le met en place, et on l'arrose souvent.

Toutes les parties de cette plante ont un goût aromatique, un peu âcre et amer. Son odeur est agréable. Elle est cordiale, stomachique, carminative, vulnéraire, emménagogue, antivermineuse. L'expérience a prouvé que sa racine excite sensiblement la force du pouls, échauffe, augmente l'insensible transpiration, et aide à la digestion. Mâchée, elle fortifie les gencives, les muscles de la langue et du palais, et aug-

mente la sécrétion de la salive. La conserve d'angélique fortifie l'estomac, mais souvent y cause des douleurs. Les tiges confites ne deviennent que salutaires, et donnent une haleine agréable.

L'angélique des prés, *silvestris*, Lin. jouit des mêmes vertus, mais dans un moindre degré. On la croit aussi anti-épileptique.

GENRE VINGT-QUATRIEME.

LIVÊCHE ; *ligusticum*.

Véritable ombellifère. Calice à cinq dents à peine existantes. Pétales roulés, entiers. Cinq étamines. Deux pistils. Fruit oblong, à cinq sillons des deux côtés; plusieurs semences réunies.

Dans ce genre, les ombelles générales et les partielles sont à plusieurs rayons. L'involucre général, souvent de sept pièces, et les partiels comme de quatre : les unes et les autres varient dans le nombre de leurs parties. Les feuilles souvent sont plusieurs fois pinnées ou décomposées. Voici les espèces données à la livêche.

ESPÈCES.

L'arche des montagnes ; *ligusticum levisticum*. Feuilles décomposées ; folioles incisées en dessus.— Vivace. Tiges de la hauteur d'un homme et de la grosseur du pouce, nombreuses, noueuses, épaisses, creuses,

creusés, cannelées, peu rameuses. Feuilles amplexicaules, alternes; l'ombelle au sommet des tiges. — Sur les Alpes.

Le sesseli des montagnes; *l. austriacum*. Feuilles bipinnées; folioles confluentes, incisées, très-entières. — Vivace. Tige herbacée, l'ombelle au sommet. Feuilles amplexicaules, deux fois ailées, imitant celles de la ciguë.

L'ache des montagnes, cultivée dans les jardins, s'y multiplie d'elle-même. Les semences s'échappent, et souvent elle devient spontanée dans tous les environs. Sa racine jaune en dehors, blanche en dedans, a une odeur analogue à celle du mélilot, mais plus forte. Son principe muqueux est doux, et se dissout en partie dans l'eau, sans retenir l'odeur de l'écorce. L'extrait spiritueux offre le principe aromatique, l'huile essentielle, et le corps doux, muqueux. La semence, qui est brune, fournit une huile essentielle. Son odeur et sa saveur sont plus fortes que celles de l'angélique. Elle augmente évidemment la quantité de lait aux nourrices. Toute la plante répand une odeur particulière. Sa saveur est vive et très-aromatique. Elle le dispute en vertus à l'angélique et à l'impératoire. Elle est carminative, stomachique, anti-histérique, emménagogue, sudorifique, résolutive.

Le sesseli de montagnes a une saveur âcre et est réputé emménagogue. On l'emploie en infusion et en décoction.

GENRE VINGT-CINQUIEME.

Laser; *laserpitium.*

Véritable ombellifère. Calice à peine à cinq dents. Pétales inclinés, émarginés; ouverts. Fruit oblong, à huit angles, membraneux.

L'ombelle générale et les partielles sont à plusieurs rayons; l'involucre général et les partiels de plusieurs feuilles. Ce genre a beaucoup d'espèces, dont voici les principales:

ESPÈCES.

Le laser à larges feuilles; *laserpitium latifolium.* Racine grosse, aromatique, couronnée de soie. La tige branchue, s'élève à trois ou quatre pieds. Pétioles très-larges à la base, en gaîne. Feuilles deux fois ailées. Folioles en cœur, incisées, dentées en scie. Du reste, cette plante varie beaucoup: on la trouve à feuilles glabres, obtuses et dentées; à feuilles presqu'entières; à feuilles rudes, velues, les caulinaires à trois lobes. — Vivace. — En Europe.

Le laser à trois lobes; *l. trilobum.* Il diffère du précédent par ses folioles découpées en trois lobes obtus, et incisées au sommet; ses pétales sont petits et très-blancs. Ses semences striées et ailées. — Vivace. — Il habite le mont Gargan.

Le laser de France; *l. gallicum*. La tige, peu ramifiée, n'a au plus que trois feuilles à sa partie supérieure; elle porte deux ombelles ordinairement très-grosses. Feuilles amplexicaules et ailées. Folioles sessiles, conformées comme celles de l'aubépine. — Vivace.

Le laser de Prusse; *l. prutenicum*. Tige haute de trois pieds, hérissée de poils blancs principalement vers sa base. Feuilles ailées, à folioles entières, velues. Folioles des involucres blanches. Pétales grands, d'un beau blanc en dedans, un peu vermeils en dehors, cordiformes. Pistils courts. Les semences ont deux ailes dorsales fort petites, et deux marginales plus grandes. Vivace. — On le trouve aussi dans quelques-unes de nos provinces.

On cultive dans les jardins le laser à trois lobes, *trilobum*. Les semences sont piquantes, aromatiques, et ont les mêmes propriétés que celles du laser à larges feuilles, *latifolium*, qui sont âcres, piquantes et indiquées contre les dartres, l'anorexie, la suppression des règles, le rhumatisme chronique avec atonie. Le laser de France, *gallicum*, est réputé résolutif, diurétique, emménagogue, stomachique. On l'emploie en décoction, en infusion et en poudre. Le laser de Prusse, *prutenicum*, a les semences aromatiques, diurétiques, sudorifiques; elles sont visqueuses; mais ce gluant n'est autre chose que l'huile essentielle qui transsude,

et ce gluant ne se trouve presque jamais sur les plantes que l'on rencontre dans nos contrées.

GENRE VINGT-SIXIEME.

Berce ou fausse brancursine ; *heracleum.*

Véritable ombellifère. Calice comme entier. Pétales courbés, émarginés, égaux dans le disque, inégaux dans les rayons, les extérieurs en deux parties. Fruit elliptique, comprimé, émarginé au sommet, membraneux sur les bords, à quatre striures.

L'ombelle universelle et les partielles sont à plusieurs rayons. Les involucres de plusieurs pièces, caducs, rarement nuls; les involucres partiels de trois ou sept pièces, alongés en dehors; les fleurons du centre souvent avortés. Ce genre présente plusieurs espèces, dont les principales sont :

ESPÈCES.

La grande berce; *heracleum sphondylium.* Feuilles amplexicaules, étoilées. Folioles hérissées, découpées en cinq ou sept lobes, larges. Tige haute de trois ou quatre pieds, noueuse, velue, creuse, rameuse, à feuilles alternes, portant à son sommet les ombelles. La racine est remplie d'un suc jaunâtre; elle est fusiforme et branchue.

La berce des Alpes; *h. alpinum.* Cette plante ne

roît être qu'une variété du *sphondylium*, et la fférence est quelquefois imperceptible. Ses feuilles pendant sont quelquefois rondes, et ses fleurs aucoup plus grandes; plus ses feuilles sont simples, lus les fleurs sont grandes.

Ces plantes, dont les feuilles et les racines occupent une très-grande étendue, nuisent considérablement aux prairies, lorsqu'elles s'y multiplient; mais comme elles ne vivent que deux ans, on est sûr de les détruire, i on les empêche de fleurir ou de grainer.

Le suc de la racine a un goût âcre et u peu amer; les semences ont une odeur désagréable. Les feuilles sont émollientes, les racines et les semences incisives, apéritives, carminatives et anti-spasmodiques. Il distille quelquefois de la plante un suc sucré dont la chimie pourroit tirer parti, en dépouillant la plante de son écorce qui est âcre et piquante. Les russes composent, avec ses semences, une bierre qui vaut les nôtres. Ils mangent, dans leur primeur, les tiges et les pétioles comme nous mangeons les asperges.

GENRE VINGT-SEPTIEME.
FÉRULE; *ferula*.

Véritable ombellifère. Calice entier. Péales oblongs, comme égaux. Fruit ovale,

comprimé; les semences marquées de trois lignes sur le dos.

L'ombelle générale et les partielles sont globuleuses, à plusieurs rayons, à involucre général caduc; les involucres partiels de plusieurs pièces et courts. Plusieurs ombelles latérales, nées du pédoncule d'un autre qui est terminal. Les feuilles sont plusieurs fois pinnées; la tige de quelques espèces très-élevée.

ESPÈCES.

La férule vulgaire; *ferula communis*. Feuilles linéaires, très-longues, simples. — La tige épaisse, peu rameuse, s'élève à cinq ou six pieds. Feuilles plusieurs fois ailées; les ombelles très-garnies, arrondies, disposées trois à trois, l'intermédiaire plus grande. — Dans le midi de l'Europe.

La férule glauque; *f. glauca*. Feuilles sur-décomposées. Folioles lancéolées, linéaires, planes. — La feuille est glauque. Semences larges et oblongues. La tige n'est haute que de trois ou quatre pieds. — En Italie.

La férule, *ferulago*. Feuilles pinnatifides. Pinnules linéaires, planes, trifides. — La feuille est des plus larges; la tige s'élève à sept ou huit pieds. — En Sicile.

La férule, *assa fœtida*. Folioles alternativement sinuées, obtuses. — En Perse.

Toutes ces plantes sont vivaces par leurs racines qui s'étendent fort au loin dans la

terre. Elles se plaisent dans un sol mou, léger, marneux et peu humide. La plupart sont insensibles aux gelées. On les multiplie par leurs semences qu'on met en terre dès l'automne : souvent elles sont un an sans lever.

Les tiges de la férule vulgaire, une fois desséchées, donnent une moëlle légère, qui s'enflamme aisément, et dont on peut se servir en guise d'amadou. Si l'on coupe les tiges encore vertes, il en sort une liqueur fétide et jaunâtre qui se durcit sur la blessure. C'est de l'espèce qui croît en Perse qu'on tire l'*assa fœtida*, du moins c'est l'opinion la plus commune. C'est un suc fluide, blanc en sortant de la plante, et qui exhale une odeur détestable; mais qui, en desséchant, perd son odeur et se colore. Les indiens trouvent cette odeur agréable, et l'emploient en assaisonnement. Il ne faut pas disputer des goûts. L'*assa fœtida* est un médicament fondant, détersif, et sur-tout un anti-histérique des plus efficaces. Les semences des férules passent pour aromatiques et sudorifiques.

GENRE VINGT-HUITIÈME.

FENOUIL DE PORC, OU QUEUE DE POURCEAU; *peucedanum*.

Véritables ombellifères. Calice très-petit, à cinq dents. Pétales oblongs, recourbés, égaux. Fruit ovale, comme comprimé, entouré d'une aile, strié de toutes parts.

Les involucres sont de plusieurs pièces; rarement d'une ou de cinq. Les involucres partiels de plusieurs pièces, plus courts; les fleurs jaunâtres. Voici les espèces données à ce genre :

ESPÈCES.

Le fenouil de porc des boutiques; *peucedanum officinale*. Feuilles cinq fois partagées en trois, filiformes, linéaires. — Les feuilles sont amplexicaules, ailées, alternes; les tiges herbacées, fistuleuses, cannelées, rameuses, hautes de deux pieds, l'ombelle au sommet. — Dans le midi de l'Europe, aux terrains marécageux.

Le fenouil de porc silaüs; *p. silaus*. Feuilles pinnatifides, découpures opposées, involucre universel de deux pièces. — La tige, qui est anguleuse, s'élève à deux pieds et au delà; les feuilles sont lancéolées, comme carénées, les dernières réunies. — En Suisse, en Angleterre.

La racine de fenouil de porc est pleine d'un suc jaunâtre, et a une odeur de poix. C'est avec raison qu'on la suspecte lorsqu'elle

est fraîche; mais elle perd son principe nuisible par dessication. Elle devient, dit-on, apéritive, résolutive, diurétique, anti-spasmodique.

GENRE VINGT-NEUVIEME.

ARMARINTHE; *cachrys*.

Véritable ombellifère; l'ombelle universelle, et les partielles à beaucoup de rayons; les involucres partiels et l'universel de plusieurs pièces, et quelquefois rameux. L'écorce des semences est fongueuse, lisse, à peine marquée de lignes; plus souvent elle est rude, à cinq côtés, à quatre sillons.

ESPÈCES.

L'armarinthe *libanotis*. La tige est haute de deux pieds, herbacée, rameuse, striée; les feuilles sont alternes, les fleurs au sommet des tiges. Le fruit très-gros, ovale, arrondi, anguleux, obtus, divisé en deux semences très-grandes, dans chacune desquelles est renfermé un noyau. — On la trouve dans nos provinces méridionales.

L'armarinthe de Sicile, *sicula*. Les feuilles sont bipinnées, à folioles linéaires, les feuilles supérieures opposées, le grand et le petit involucres sont rameux, les semences sillonnées, épaisses, hérissées. — On la trouve aussi en Espagne.

L'armarinthe odontalgique, *odontalgica*. Lin. Les feuilles radicales, sur-décomposées, velues; la tige nue, les semences subereuses, très-lisses. — Cette espèce est des Indes.

La semence de l'armarinthe est âcre ; toute la plante a une odeur aromatique d'encens. On n'emploie que rarement la semence, à cause de son âcreté. On fait infuser la racine dans du vin. La plante passe pour échauffante, anti-histérique.

GENRE TRENTIEME.

Baccille ; *crythmum*.

Véritable ombellifère. Calice entier; pétales ovales, courbés, presqu'égaux. Fruit ovale, comprimé, strié.

L'ombelle générale et les partielles sont hémisphériques, à plusieurs rayons, dans des involucres universels et partiels de plusieurs espèces. L'écorce de la semence est fongueuse. Ce genre offre plusieurs espèces intéressantes.

ESPÈCES.

La criste maritime; *crithmum maritimum*. Feuilles lancéolées, charnues.—La tige est herbacée, d'un pied de haut, le plus souvent très-simple, sans rameaux, courbée, cannelée ; l'ombelle au sommet, les feuilles alternes. — Sur les bords des mers en Europe.

La criste des Pyrénées; *c. pyrenaicum*. Folioles latérales deux fois trifides. — Plusieurs auteurs, et Haller regardent cette espèce comme appartenant à *l'athamanta libanotis*. — Sur les Pyrénées.

La criste à larges feuilles; *c. latifolia*. Folioles sessiles, comme ovales, lobées; les lobes dentés. — Au pic de Téneriffe.

Dans les provinces méridionales situées sur les bords de la mer, il est inutile de cultiver la criste marine, parce que les rochers en sont tapissés. Au midi de la France, on la sème au printems dans un lieu abrité, pour la replanter ensuite dans l'endroit le plus chaud du jardin, car elle aime singulièrement la forte chaleur, et a besoin de peu d'arrosemens. Pour la conserver en hiver, on chausse le pied avec de la terre, et on la couvre de paille dans les fortes gelées. Dans les provinces du nord, on la sème sur couche dès le premier printems. On la replante dès qu'elle est forte. On la met d'abord sous cloches. Le sol qu'on doit lui donner doit avoir du fond, car sa racine pivote beaucoup. Il doit toujours être le plus chaud du jardin.

La baccille, criste marine, ou fenouil marin, car on lui donne ces trois dénominations, est apéritive, diurétique, emménagogue, lithonthriptique. On confit les feuilles dans le vinaigre; elles sont bonnes à manger dans les salades. On donne son suc en médecine.

GENRE TRENTE-UNIÈME.

ATHAMANTE; *athamantha.*

Véritable ombellifère. Calice entier; pétales courbés, émarginés, presqu'égaux. Fruit ovale, oblong, strié.

L'ombelle est de plusieurs rayons, dans un involucre de plusieurs pièces. La semence varie de forme suivant les espèces. Les espèces sont assez nombreuses; les plus intéressantes sont :

ESPÈCES.

Le grand persil de montagnes; *athamantha libanotis.* La racine est fusiforme, blanche en dehors, noirâtre en dedans, succulente. Les tiges hautes de quatre ou cinq pieds, cannelées, ramifiées à leur partie supérieure, l'ombelle au sommet. L'enveloppe générale à folioles linéaires plus courtes que l'ombelle; l'enveloppe partielle égale aux rayons. Les semences hérissées. — On trouve cette plante en Suède, en Allemagne; dans les prés desséchés et arides.

Le persil des montagnes; *athamantha oreoselinum.* Ses tiges ne s'élèvent qu'à deux pieds; ses feuilles très-écartées, sont trois fois ailées, à folioles cunéiformes, incisées, dentées. Les pétioles sont comme brisés et interrompus dans leur direction. — Cette plante est assez commune en Europe sur les collines découvertes.

Le daucus de Crête; *a. cretensis.* Les feuilles sont touffues, velues, ramassées et circonscrites; les folioles courtes, cylindriques, blanchâtres. Les tiges hautes d'un demi-pied; l'involucre général souvent manque. Les semences sont oblongues, pointues et velues. — On le trouve en Suisse.

Le meum; *a. meum.* La racine est fusiforme, brune extérieurement. Les feuilles sont amplexicaules, la tige herbacée, cannelée, haute de deux pieds au

plus, l'ombelle au sommet ; l'enveloppe générale quelquefois nulle. — On trouve cette plante sur plusieurs de nos montagnes.

Le grand persil des montagnes a la semence et la racine d'un goût âcre et aromatique. La semence est carminative, diurétique, emménagogue. La racine est odontalgique.

Le persil des montagnes, *athamantha oreoselinum*, a la racine sudorifique, diurétique; les semences carminatives, d'une saveur analogue à celle de l'orange. L'herbe infusée dans l'eau lui communique une odeur de citron. La racine fraîche est remplie de suc laiteux, amer et gluant qui, par l'évaporation, présente une résine aromatique et jaunâtre. Cette résine fournit, par la distillation, le principe aromatique de la plante. L'esprit de vin en extrait une teinture qui a l'odeur et le goût de la saxifrage.

Le daucus de Crête a les semences âcres, chaudes, aromatiques, qui fournissent une huile essentielle et une eau distillée aromatiques. Il a les mêmes vertus que le précédent.

Le meum, *athamantha meum*, répand une odeur propre, agréable, pénétrante. Il est si abondant dans plusieurs prairies des mon-

tagnes, qu'il imprègne le foin d'une odeur très-vive et capable de donner des maux de tête à ceux qui s'y reposent. Cette espèce possède au suprême dégré les vertus de toutes les ombellifères. Le meum est éminemment médicamenteux et tonique dans toutes ses parties; c'est un bon stomachique, cordial, sudorifique, diurétique. Sa racine a un goût piquant assez agréable à sentir; elle est carminative, diurétique, emménagogue, stomachique, incisive, sudorifique, et anti-asthmatique.

Le meum plaît à tous les animaux ruminans. On a observé qu'il leur cause des égagropiles qui retiennent son odeur.

GENRE TRENTE-DEUXIEME.

SELIN; *selinum.*

Véritable ombellifère. Calice entier. Pétales cordiformes, égaux; cinq étamines, deux pistils. Fruit ovale, oblong, comprimé, plane, strié des deux côtés dans son milieu.

L'involucre général et les partiels sont de plusieurs espèces. Quelques espèces sont gorgées d'un suc laiteux. Voici les principales de celles qu'on place dans ce genre :

ESPÈCES.

Le selin sauvage; *selinum sylvestre.* La racine fusiforme, multipliée. — Vivace. Ses tiges sont nom-

breuses et lisses : [illegible]
folioles linéaire [illegible]
trois côtés [illegible]
brisée donne beaucoup [illegible]
France.

Le selin des marais [illegible]
la racine unique. — [illegible]
et demi ; elle est [illegible]
ses feuilles sont [illegible]
fois ailées ; les folioles [illegible]
légèrement [illegible]
d'un suc [illegible]
plante le nom [illegible] — [illegible]
d'Europe.

La racine du selin [illegible]
L'herbe rompue [illegible]
qui est vénéneux [illegible]
l'homme ; la plante [illegible]
dangereuse pour les [illegible]
de mâcher [illegible]
qui est certain [illegible]
quantité [illegible]

GENRE [illegible]

Ciguë. [illegible]

Véritable ombellifère. Calice [illegible]
tales courbés, cordiformes, [illegible]
comme globuleux ; les semences [illegible]
crénelées, crépues.

Les involucres sont de trois ou cinq

L'involucre universel est de plusieurs pièces pinnatifides ; l'involucre partiel aussi de plusieurs pièces, mais simples. Ce genre présente quelques espèces.

ESPÈCES.

Le grand ammi; *ammi majus*, Lin. Tige droite, peu cannelée, haute d'un pied et demi, divisée en deux ou trois rameaux soutenus par une feuille ternée. Ses rameaux sont terminés par une ombelle de fleurs blanches. — La plante est commune dans le midi de l'Europe.

L'ammi à feuilles glauques ; *a. glauci-folium*, Lin. ne paroît être qu'une variété du précédent. — Ses tiges s'élèvent à plus de deux pieds. Ses feuilles inférieures sont plus glauques, plus composées, tripinnées, ayant une dent ou incision profonde et isolée dans le milieu de chaque côté, mais qui quelquefois manque entièrement. — On le trouve dans toute la France.

L'ammi est aromatique, âcre, piquant au goût, stomachique, emménagogue, diurétique et carminatif. Ses semences sont réputées l'une des quatre semences chaudes.

GENRE TRENTE-SIXIEME.

CAROTTE ; *daucus*.

Calice entier ; pétales courbes, cordiformes ; les extérieurs plus grands. Fruit ovale, ondulé, hérissé de poils ou d'aiguillons.

L'ombelle a plusieurs rayons, plane lorsqu'elle fleurit, concave, connivente lorsqu'elle porte des fruits. L'involucre partiel et sur-tout le général sont de plusieurs pièces pinnatifides. Les fleurs marginales avortent dans quelques plantes; dans d'autres, c'est l'ombelle centrale. Ce genre réunit un assez grand nombre d'espèces, dont voici les principales :

ESPÈCES.

La carotte; *daucus carota*. Ses racines sont jaunâtres, ses feuilles un peu rudes, les pétioles nerveux en dessous. La tige de deux ou trois pieds, herbacée, cannelée, rameuse, velue. L'ombelle à fleurs blanches. Les feuilles alternes, amplexicaules, ailées, les folioles ailées et très-découpées. — Cette plante vient par-tout; on la cultive dans les jardins; elle est bisannuelle.

La carotte de Mauritanie; *d. mauritanicus*. Elle est très-semblable à l'espèce précédente, mais son ombelle est plus grande, et l'ombelle universelle n'est pas partagée à sa base où elle forme un corps solide et hémisphérique. La fleur du milieu est d'un rouge noir, et beaucoup plus alongée que les autres. Les pétioles des fleurs sont striés de nervures blanches. La tige est plus hérissée que celle de la précédente; elle n'est qu'annuelle.

La carotte; *d. visnaga*. Semences lisses. Ombelle universelle réunies à sa base.—Beaucoup de botanistes écartent cette plante de ce genre.

La carotte gingibium; *d. gingibium*. Les rayons

deux avec les deux scies fatales dont les pattes de devant sont armées.

La racine de la carotte est réputée apéritive, carminative, diurétique. La semence est une des quatre semences chaudes mineures. Margysaff a retiré de la racine un suc sucré analogue au sirop, très-doux, mais qu'il n'a pu faire cristalliser. Ce suc épaissi en extrait, peut tenir lieu de miel ; on l'a employé avec avantage contre la toux, la phthisie et les vers. Les semences qui sont aromatiques et âcres, fournissent, par la distillation, l'esprit recteur et l'huile essentielle ; elles rendent la bierre plus agréable, lorsque les brasseurs daignent l'employer dans la confection de cette liqueur.

GENRE TRENTE-SEPTIEME.

Caucalide ; *caucalis*.

Véritable ombellifère. Calice à cinq dents. Pétales courbés, cordiformes, égaux dans le disque, inégaux dans le rayon, le dernier étant plus grand et en deux parties. Fruit ovale, hérissé de poils ou couvert d'aiguillons.

L'ombelle générale est à peu de rayons et inégale ; l'ombelle partielle est contractée ; les fleurons extérieurs mâles, et portés par

de plus longs pédoncules. L'involucre général et le partiel de plusieurs pièces égales en nombre aux rayons du bord. Ces plantes diffèrent des carottes par les involucres qui ne sont pas pinnatifides; la semence est conformée de même. Ce genre est nombreux; en voici les principales espèces.

ESPÈCES.

La caucalide à grandes fleurs; *caucalis grandiflora.* La tige est haute d'un pied, foible, cannelée, rameuse; les feuilles sont amplexicaules, deux fois ailées; les folioles linéaires divisées en d'autres folioles finement découpées, un peu velues. Cette espèce se distingue aisément par ses fleurs, dont le pétale extérieur est très-grand. — On la trouve dans les blés, dans les champs.

La caucalide carotte; *c. daucoides.* Les feuilles sur-décomposées sont celles de la carotte vulgaire. L'involucre universel est de cinq pièces. L'involucre partiel est large, lancéolé, membraneux dans ses côtés; les fleurs en grand nombre, sont blanches, hermaphrodites au troisième rayon. Les fleurs du disque sont mâles, petites et égales; celles du rayon ont les pétales très-grands, partagés en deux et plus grands que dans l'espèce précédente; l'involucre est de moitié plus court que l'ombelle, et les rayons sont plus arrondis. — On trouve la caucalide carotte dans les environs de Montpellier.

La caucalide; *c. platicarpos.* Ses tiges sont hautes d'un pied, striées et velues. Les rameaux sont opposés aux feuilles qui sont quatre fois ailées ou bi-

pinnées, avec des folioles laciniées, terminées par des pinnules laciniées, un peu velues. L'ombelle a trois rayons subdivisés en deux trois, jusqu'à quatre pédoncules. La fleur est irrégulière, médiocrement grande, souvent purpurine. Le fruit est grand, ovale, un peu aplati sur le dos, sans périanthe apparent, garni de pointes de deux lignes.—On trouve cette plante à Montpellier.

La caucalide *leptophylla*. Les tiges sont rondes, rudes et ramifiées; les feuilles sont bipinnées, les folioles découpées. L'ombelle se divise en deux, sans involucre général. Les fleurs sont petites, blanches, peu inégales. Le fruit est petit. — On trouve cette plante dans plusieurs contrées; elle est bisannuelle.

Les caucalides sont de peu d'usage en médecine. Mathiole les présente comme un bon apéritif.

GENRE TRENTE-HUITIEME.

Tordilium.

Calice à cinq dents. Pétales cordiformes, inclinés, ceux des disques égaux, ceux de la circonférence inégaux; le dernier plus grand. Cinq étamines, deux pistils. Fruit orbiculé, comprimé, à semences planes, renflées sur les bords, crénelées, ou granulées, ou ciliées.

Herbes; véritables ombellifères. L'ombelle générale inégale avec un involucre de plusieurs folioles, et simple. Les ombelles partielles, inégales, très-courtes, dans un

involucre réduit à moitié, comme de trois folioles, court. Les feuilles le plus souvent sont pinnées. Ce genre présente plusieurs espèces européennes.

ESPÈCES.

Le tordilium des boutiques; *tordilium officinale.* Involucres partiels de la longueur des fleurs; folioles ovales, laciniées. — Les feuilles sont composées de trois ou quatre paires de folioles ovales, molles, velues, terminées par une impaire; les tiges s'élèvent à un pied et demi, et sont divisées en trois ou quatre rameaux qui ont une feuille à chaque nœud, et sont terminées par des ombelles blanches; les involucres sont aussi longs que les ombelles. Vivace. — En Languedoc, en Italie.

Le grand tordilium; *tordilium maximum.* Ombelles serrées, radiées; folioles incisées, dentées en scie, lancéolées. — Les tiges s'élèvent à deux ou trois pieds de haut, et poussent deux ou trois branches latérales, dont chaque nœud est garni d'une feuille ailée, la tige et les rameaux terminés par des ombelles blanches; les feuilles inférieures pinnées, à folioles rondes, ombiliquées, obtuses et velues; les supérieures oblongues et incisées : cette espèce est plus grande dans toutes ses parties que la précédente. — En Italie.

Le tordilium âpre; *t. anthriscus.* Ombelles serrées; folioles ovales, lancéolées, pinnatifides. — La tige s'élève de deux pieds; elle est rude au toucher; les feuilles sont ailées, les ombelles de cinq à dix rayons, les semences petites, hérissées de poils courts et rudes. — En Europe.

Le tordilium nodiflore; *t. nodosum*. Ombelles simples sessiles ; semences hérissées. — Annuel. La tige haute d'un pied, roide et dure. Feuilles hérissées, ailées, à folioles pinnatifides, à segmens étroits, pointus; les ombelles petites; les pédoncules très-courts aux aisselles des feuilles ; les semences ovales, hérissées, petites.

GENRE TRENTE-NEUVIEME.

Hasselquistia.

Calice à cinq dents. Pétales recourbés, bifides, égaux dans le disque, inégaux dans le rayon; les derniers en totalité ou en partie plus grands, tant dans l'ombelle générale que que dans l'ombelle partielle. Semences extérieures, à l'ombelle, orbiculées, crénelées comme dans le *tordilium*; les intérieures hémisphériques, en forme de panier, comme dans l'omphalodes, c'est-à-dire, concaves, à marge réfléchie en dedans, d'un côté, et convexes de l'autre.

L'ombelle est inégale, à involucre de cinq pièces, très-petit ; l'ombelle partielle centrale est avortée. Celles du contour sont stériles dans le disque propre, fertiles dans le rayon, à involucres de moitié ou de trois pièces. Les feuilles pinnées ou simples. Ces plantes diffèrent du *tordilium* par les fleurs avortées, et la forme des semences. On en indique deux espèces.

ESPÈCES.

L'hasselquistia d'Egypte, *ægyptiaca*. Feuilles pinnées ; folioles pinnatifides.

L'hasselquistia *arabica*. Feuilles cordiformes.

GENRE QUARANTIEME.

Artedia.

Véritables ombellifères; pétales égaux; cordiformes; ceux du disque égaux, ceux du rayon inégaux, le dernier plus grand; l'ombelle universelle, et les partielles involucrées; cinq étamines, deux pistils; fruit orbiculé, comprimé, à semences planes, marquées extérieurement de cinq lignes et de membranes scarieuses sur leur marge, profondément et élégamment sinuées et crénelées.

L'ombelle fructifère est connivente, à involucre de plusieurs pièces marginées à la base, une ou deux fois ternées au sommet; les ombelles partielles sont contractées, à fleurons du disque mâles, dans un involucre de deux ou trois pièces, ne s'étendant que d'un côté, pinnatifide; les feuilles sont multifides, linéaires. On trouve l'artedia sur le Liban.

Quelques-uns attribuent à cette plante la racine ginging, que d'autres attribuent à une espèce de panax; on l'apporte par la voie du commerce. Elle a deux pouces de longueur,

et est à peu près de la grosseur du petit doigt, un peu raboteuse, brillante, et comme transparente, le plus souvent partagée en deux branches, fibreuse vers la base, roussâtre en dehors, jaunâtre en dedans; elle est d'un goût âcre et amer, d'une odeur d'aromate qui n'est pas désagréable. On dit que les orientaux regardent cette plante comme la première de toutes. Le peuple, en Chine, y a recours dans toutes maladies. Point de diarrhées, de foiblesses d'estomac, d'engourdissemens, de convulsions, de paralysies même, qui ne cèdent, dans ce pays, à la vertu de ce remède. Elle est encore, ajoute-t-on, merveilleuse pour réparer subitement les forces abattues, ranimer les vieillards, rappeler les agonisans, retarder la mort, etc. En Europe, les médecins la recommandent, sur-tout en Hollande, dans les convulsions, les syncopes, les vertiges, et pour fortifier la mémoire; mais il faut se garder d'en prendre une trop grande dose, car ce remède allume le sang; on l'interdit aux jeunes gens, et à ceux qui sont pourvus d'une constitution robuste. Au reste, la cherté et la rareté de cette racine font qu'on en use peu.

GENRE QUARANTE-UNIEME.

BUPLEVRE, OU PERCE-FEUILLE; *buplevrum.*

Véritable ombelle. Pétales entiers, courts, roulés en dedans. Fruit comme rond, comprimé, strié.

Les fleurs sont jaunes. L'ombelle générale et les partielles ne sont que d'un petit nombre de fleurs, rarement multiflores. L'involucre universel est de plusieurs pièces, quelquefois de deux ou trois seulement; les involucres partiels sont plus grands et composés de cinq pièces, quelquefois colorées, quelquefois coadunées par la base. Les feuilles, le plus souvent sont simples et entières. Quelques espèces sont souligneuses. Ce genre est nombreux; voici les principales espèces:

ESPÈCES.

L'oreille de lièvre; *buplevrum rotundifolium.* Feuilles ovales, lancéolées, dures, perfeuillées, nerveuses. Tige grêle, cannelée, creuse, noueuse, haute d'un pied et demi. Involucre universel nul. — Cette plante, commune en Europe, est seulement annuelle.

La buplèvre étoilée; *b. stillatum.* Les feuilles sont vertes, larges et graminées. Les involucres partiels réunis forment des bassins divisés par les bords, dans lesquels les fleurs sont implantées. — On la trouve sur les Alpes.

La buplèvre des pierres; *b. petreum.* Cette plante

forme des gazons épais et solides, entourés d'un grand nombre d'écailles recourbées qui sont les squelettes des anciennes feuilles. Les nouvelles sont longues, étroites, et tendres comme celles des gramens les plus charnus et les plus délicats. Elles s'écartent et s'épanouissent sur terre, autour de la tige qui est haute de huit à dix pouces, simple et sans feuilles; ayant pour l'ordinaire un seul rameau vers son extrémité supérieure, lequel soutient une ombelle moindre que celle de la tige. Les involucres partiels sont coadunés; l'universel est de cinq feuilles. — Aux Alpes.

La buplèvre anguleuse; *b. angulosum*. Cette plante est fort petite; ses tiges sont ramifiées et s'élèvent peu; elles sont anguleuses, d'un verd foncé ainsi que les feuilles, qui sont linéaires à la base de la *tige* et s'élargissent à l'extrémité de la plante. L'ombelle partielle est garnie de seize fleurs au moins, de hauteur égale. Vivace. — Aux Alpes.

La buplèvre à longues feuilles; *b. longifolium*. Cette plante, de nos plus hautes montagnes a la tige simple, haute d'un pied, les feuilles radicales, persistantes, les autres lisses, plus pointues, amplexicaules. L'involucre général et les partiels sont composés de cinq feuilles elliptiques, inégales, souvent colorées en rouge. Vivace.

La buplèvre en faux; *b. falcatum*. La tige est haute de deux pieds, un peu coudée à chaque nœud. Les feuilles sont lancéolées, nerveuses; les supérieures plus étroites, courbées en faucille. L'involucre général est de trois ou cinq feuillets, quelquefois d'un; les partiels de cinq petites feuilles aiguës. — On

trouve cette plante vivace dans les bois exposés au soleil, sur les Alpes.

La buplèvre odontite; *b. odontites*. Cette espèce est basse et ramifiée; ses tiges, ses feuilles et ses involucres sont roides et nerveux. L'involucre universel de cinq feuillets, les partiels de trois. La plante est annuelle. — Aux Alpes.

La buplèvre renoncule; *b. ranunculoides*. Cette espèce n'a souvent que quelques pouces de haut; sa tige est souvent penchée; les feuilles étroites. L'involucre universel de trois feuillets, les partiels de cinq. —Vivace.—Elle est commune sur les Pyrénées.

La buplèvre roide; *b. rigidum*. La tige est haute d'un pied et demi, coudée aux nœuds; les feuilles lancéolées, sèches, roides, élargies, nerveuses. L'involucre partiel est formé par des feuillets très-petits et aigus. — Vivace. — On la trouve dans les environs de Montpellier.

La buplèvre délicate; *b. tenuissimum*. La tige est haute d'un pied, grêle. Les branches pourprées, alternes; les feuilles linéaires, pointues; de petites ombelles aux aisselles des feuilles formées de peu de fleurs. L'involucre général de trois feuillets; le partiel de cinq, sétacés et courts.—Dans toute l'Europe.

La buplèvre jonc; *b. junceum*. La tige s'élève à deux pieds de haut; ses feuilles sont toutes longues, foibles et pendantes comme celles du gramen à larges feuilles. Les ombelles ont peu de fleurs et sont fort inégales. Les semences sont pointues, plus grosses que celles des autres espèces. L'involucre de trois feuillets; l'involucre partiel de cinq.—Elle est commune en France.

Parmi les espèces souligneuses, est la plante nommée sessile d'Ethiopie; *buplevrum fruticosum.* Elle s'élève d'environ trois pieds, jette beaucoup de branches, et le plus souvent n'est qu'un buisson porté sur une tige. Ses feuilles sont simples, très-entières, en ovale-renversé, traversées dans leur longueur d'une sorte de nervure. Les fleurs terminales, rarement axillaires. L'involucre général composé de cinq ou six feuillets; l'involucre partiel de six ou sept.

La buplèvre difforme; *b. difforme.* C'est un arbrisseau ainsi nommé à cause de son irrégularité, et parce qu'il change souvent de décoration. Les feuilles du printems sont décomposées, planes, incisées, assez semblables à celles du persil. Celles de l'été sont filiformes, anguleuses, trifides, semblables à celles du *genista spartium.* Les involucres sont de plusieurs feuilles. Vivace. — Elle est d'Ethiopie.

Le sessoli d'Ethiopie, originaire du levant, réussit parfaitement dans nos climats, et on le trouve spontané dans les provinces méridionales de la France. Il est aimé dans les jardins, parce qu'il est toujours verd, souffre la taille, prend une belle forme, et se façonne très-bien en espalier. On le multiplie de semences, de marcottes, et de pieds éclatés. Il vient en tout terrain, mieux dans un terrain humide; il a des variétés à feuilles étroites. On cultive aussi, à cause de sa singularité, la buplèvre difforme; mais cet arbrisseau

arbrisseau ne subsiste dans nos contrées qu'avec le secours d'une excellente orangerie.

La perce-feuille oreille de lièvre passe pour être vulnéraire et astringente; on se sert en médecine de toute la plante, et on en fait des décoctions. Les feuilles séchées se réduisent en poudre; la plante bouillie dans du vin avec de la farine de fêves, forme des cataplasmes dans les hernies ombilicales. On la mêle avec d'autres vulnéraires, pour les animaux. Le sesseli d'Ethiopie froissé dans les doigts, répand une odeur forte; son goût est âcre, aromatique, désagréable; sa vertu carminative. On l'emploie en décoction ou en infusion.

GENRE QUARANTE-DEUXIEME.

Hermas.

Véritable ombellifère. Monoïque. Calice entier, ou presqu'à cinq dents. Cinq pétales entiers, relevés; fruit orbiculé, comprimé.

L'ombelle générale et les ombelles partielles sont à plusieurs rayons serrés. L'involucre général de plusieurs pièces; l'involucre partiel plus petit, d'une seule pièce ou de trois. Dans l'ombelle terminale, les fleurs du rayon, sur les petites ombelles, sont avor-

tées; la seule fleur du centre, portant du fruit, est femelle seulement, les étamines étant avortées. Les autres fleurs, presque nulles, leur pédoncule n'étant qu'une soie; un très-petit nombre dans les deux ou trois ombelles latérales, mâles, l'ovaire étant avorté.

Ce genre peu connu présente cependant plusieurs espèces; toutes sont d'Afrique. Pour les déterminer plus sûrement, il faut remonter à la définition de Linnæus.

GENRE QUARANTE-TROISIEME.

ASTRANCE; *astrantia.*

Véritable ombellifère. Calice à cinq dents. Pétales courbés, en deux parties. Fruit ovale, strié, ridé, crépu, couronné par le calice.

L'ombelle n'a que trois ou quatre rayons dans un involucre de quatre ou six pièces, où elle est rameuse, plus lâche et presque nulle; les rameaux suivis d'une bractée à la base. L'ombelle partielle est multiflore; dans ses fleurons, les uns sont hermaphrodites, les autres, en plus grand nombre, mâles. Ils sont portés sur de longs pédoncules dans un involucre plus grand, de dix ou vingt pièces, égal, coloré, de la forme d'une corolle.

Ce genre, dans ses espèces, en présente deux indigènes de nos Alpes.

ESPÈCES.

La grande astrance; *astrantia major*. Ses tiges s'élèvent à un pied et plus. Ses feuilles sont assez semblables à celles des renoncules, rudes, ridées, luisantes, à cinq lobes; les lobes divisés en trois. Les fleurs en ombelles sont formées de plusieurs pétales disposés en rose et ayant leur insertion dans le calice duquel naît un fruit composé de deux semences rudes et anguleuses. Ces fleurs sont soutenues dans un involucre composé de plusieurs pièces blanchâtres, souvent colorées d'une manière fort agréable.

La petite astrance; *a. minor*. Ses tiges, minces comme des filets, s'élèvent à la hauteur d'un pied, et se ramifient à la partie supérieure. L'involucre qui soutient les fleurs est beaucoup plus petit que celui de la grande astrance. Les feuilles sont digitées et dentelées.

On cultive dans les jardins la grande astrance sous le nom de *sanicle femelle*. Toutes expositions, excepté l'ombre, lui conviennent. On la multiplie de graines ou de pieds éclatés; souvent elle se sème d'elle-même. Elle ne craint point la gelée, et elle ne demande aucun arrosement, même en été. On cultive aussi les autres espèces de ce genre; elles viennent avec autant de facilité.

L'usage médical de ces plantes est presque abandonné. On n'a guère employé que la racine qu'on regarde comme purgative.

GENRE QUARANTE-QUATRIEME.

Sanicle ; *sanicula.*

Véritable ombellifère. Calice comme entier. Pétales inclinés. Cinq étamines, deux pistils. Fruit ovale, rude ou muriqué.

L'ombelle est à trois ou quatre rayons dans un involucre réduit à moitié. L'ombelle partielle est serrée et forme la tête; les fleurons, comme sessiles; ceux du centre seulement mâles; l'involucre partiel est court et de plusieurs pièces. Les feuilles sont palmées ou digittées.

ESPÈCES.

La sanicle européenne; *sanicula europea.* Feuilles radicales, simples. Tous les fleurons sessiles. — Vivace. Feuilles simples, palmées, digittées, découpées en cinq lobes ovales, lancéolés; les radicales pétiolées; les caulinaires presque sessiles, ordinairement solitaires. Une feuille séminale, ovale ou cordiforme. Tige d'un pied et demi, herbacée, presque sessile, ordinairement solitaire. Fleurs sessiles au sommet; les petites ombelles disposées en rond, ramassées en têtes.

La sanicle du Canada ; *s. canadensis.* Feuilles radicales, composées. Folioles ovales. — Vivace. Elle ressemble à la précédente dans toutes ses parties, mais la plante est une fois plus grande.

La sanicle du Maryland; *s. marylandica.* Fleurons mâles pédonculés; les hermaphrodites sessiles. — Vivace.

La sanicle européenne entre dans la composition des faltranks suisses. Les feuilles sont amères, âpres, vulnéraires, astringentes, détersives : on les mêle dans les tisanes, les potions et les apozèmes astringens. On s'en sert aussi en manière de thé. On les emploie extérieurement sur les plaies. Les racines de cette plante sont très-amères; mais elles ne sont, jusqu'ici, d'aucun usage pour la médecine.

SECTION QUATRIEME.

Ombellifères anomales.

GENRE QUARANTE-CINQUIEME.

Arctopus.

Ombelle anomale, simple; les fleurs sessiles dans un involucre d'une seule pièce, grand, épineux, en quatre segmens; mâles en grand nombre dans le disque, femelles dans la circonférence. A chacune de ces fleurs un calice à cinq dents; des pétales entiers, oblongs. Quatre fruits cachés dans l'involucre partiel persistant et connivent, à deux spermes : les fleurs sont toutes mâles sur une plante distincte, dans une ombelle séparée en ombelles partielles, l'involucre universel, et les partiels de cinq pièces.

On n'attribue qu'une seule espèce à ce genre ; elle habite l'Ethiopie, est vivace. Les feuilles sont serrées, sinuées, ciliées, épineuses, en étoile sur le sinus. Les fleurs sont terminales entre les feuilles. La plante a le port du chardon-roland.

GENRE QUARANTE-SIXIEME.

Echinophora.

Ombelle générale, à involucre de trois ou quatre pièces; ombelle partielle à involucre turbiné, d'une seule pièce qui se divise en six parties inégales. Les fleurons marginaux pédiculés, mâles, dans un calice à cinq dents ; leurs pétales étalés, *inégaux* ; le pistil avorté ; un fleuron dans le centre, femelle, sessile, sans calice et sans étamines, plongé dans l'involucre partiel ; celui-ci a des pétales émarginés ; deux styles; une semence couverte de l'involucre partiel rendurci, persistant avec les pédoncules mâles et épineux.

Ces plantes ont les feuilles une ou deux fois pinnées, en alène, épineuses ou sans épines. On en indique deux espèces. Elles sont vivaces, et habitent l'une et l'autre les bords de la mer Méditerranée.

ESPÈCES.

L'echinophora épineux, *spinosa*. Folioles en alène, épineuses, très-entières.

L'echinophora à petites feuilles, *tenuifolia*. Folioles incisées, sans épines.

Ces plantes, cultivées dans des jardins botanistes, n'exigent qu'un sol graveleux et sablonneux, et une exposition chaude. On les multiplie plus aisément en séparant leurs racines, que par leurs semences.

GENRE QUARANTE-SEPTIÈME.

PANICAUT OU CHARDON-ROLAND; *eryngium*.

Ombellifère anomale. Plusieurs feuilles sessiles, séparées par des paillettes, agrégées par une petite ombelle qui forme une tête sur un réceptacle conique, lequel est entouré d'un involucre roide et de plusieurs pièces. A chaque fleur, un calice en cinq parties profondes; des pétales courbés. Cinq étamines; deux pistils. Un fruit ovale.

Les plantes de ce genre ont le port d'un chardon; les petites ombelles sont tantôt disposées en une grande ombelle, souvent irrégulière et rameuse; tantôt elles sont éparses. Les feuilles sont simples ou composées, souvent épineuses, de même que les involucres. Ce genre présente nombre d'espèces.

ESPÈCES.

Le panicaut fétide; *eryngium fœtidum*. Feuilles radicales, lancéolées, dentées en scie; les florales multifides. Tige dichotome. — Vivace. Cette plante est très-fétide et réputée, dans le pays, anti-histérique. On la dit meurtrière pour les serpens. Les têtes sont cylindriques. — En Virginie.

Le panicaut plane; *e. planum*. Feuilles radicales, ovales, planes, crénelées; têtes pédonculées. — Vivace. Les feuilles de la tige sont assises, palmées, dentelées, épineuses; les fleurs en têtes, petites, ovales, bleues. — En Suisse.

Le petit panicaut; *e. pumilum*. Feuilles radicales, ovales, incisées. Tige dichotome; têtes sessiles. — Bisannuel. — En Espagne.

Le panicaut aquatique; *e. aquaticum*. Feuilles gladiées, dentées en scie, épineuses; les florales sans divisions. — Vivace. Il a le port, les feuilles de la petite bromélie, mais celle-ci est ciliée par des épines capillaires et douces. Les paillettes des fleurs sont plus grandes dans cette espèce; elle a une variété à fleurs d'un bleu pâle et à feuilles semblables à celle de la renoncule *flammula*.

Le panicaut maritime; *e. maritimum*. Feuilles radicales, comme rondes, plissées, épineuses; têtes pédonculées; paillettes tricuspidées. — Vivace. La racine est grosse comme le pouce, longue, rameuse, éparse, noueuse; les feuilles caulinaires sont amplexicaules. La tige s'élève du milieu des feuilles à la hauteur d'un pied; les fleurs au sommet disposées en petites têtes. — En Europe.

Le panicaut des Alpes; *e. alpinum*. Feuilles di-

gittées, laciniées, comme orbiculées; têtes oblc de plusieurs pièces. Paillettes sétacées, tr e Vivace. Il y a une variété curieuse à voir beauté de ses involucres; ils sont d'a azuré, mêlés de bleu et de blanc, et très-p — Sur les Alpes de Suisse, en Italie.

Le panicaut tricuspidé; *e. tricuspidatum.* Feuilles radicales, en cœur; les caulinaires palmées; les oreillettes réfléchies en arrière; paillettes tricuspidées. — Bisannuel. — En Espagne.

Le panicaut des champs; *e. campestre.* Feuilles radicales, amplexicaules, pinnées, lancéolées. — Vivace. La racine est longue, grosse comme le doigt, rameuse, molle, blanche à l'intérieur, noirâtre en dehors. Les feuilles d'un verd foncé, avec de fortes nervures blanchâtres, ont à chaque dentelure une épine jaunâtre; la tige droite, striée, rameuse, s'élève à un pied ou deux; un grand nombre de fleurs ramassées au sommet en têtes arrondies et verdâtres, imitent les têtes des chardons. — En Europe.

Le panicaut améthyste; *e. amethystinum.* Feuilles radicales, trifides, comme pinnées à la base. — Vivace. Cette plante frappe les regards par la beauté de ses involucres qui sont d'un bleu azuré, mêlé de verd et de blanc. Ses feuilles inférieures, portées par de longs pétioles, sont presqu'arrondies, divisées en trois lobes, partagés en trois. Les supérieures sont presque sessiles et découpées de même; les unes et les autres sont épineuses et panachées de verd et de blanc. Tige simple, cylindrique, striée, haute d'un pied, et d'un bleu violet à son extrémité; elle est garnie

de quelques feuilles et terminée par des têtes ovales de trois ou cinq fleurs.

On cultive dans les jardins, le panicaut des Alpes et l'améthyste. On les sème en automne pour jouir de leurs fleurs, l'été suivant : ces plantes ne demandent ni soin, ni culture. Les tiges du chardon-roland, *eryngium campestre*, prennent en vieillissant une teinte bleuâtre. On mange les jeunes pousses du panicaut maritime comme les asperges. Les bestiaux négligent toutes les espèces. Le panicaut est aqueux, légèrement aromatique. La racine, d'abord douce, est ensuite aromatique et âcre. Toute la plante est diurétique, emménagogue, aphrodisiaque. On assure encore qu'elle est antiscorbutique.

GENRE QUARANTE-HUITIEME.

BOLAX.

Cinq pétales partagés en deux. Cinq étamines. Deux styles et deux stigmates. Fruit didyme, orbiculé, comprimé, glabre, à semences sillonnées sur le dos.

On donne à cette herbe le nom de *gommier des Malouines*; elle croît au Magellan. Elle forme un gazon épais, ou une touffe élevée et droite. Les feuilles sont très-petites,

à trois lobes, un peu épaisses, leurs gaines plus longues et tuilées couvrant la tige. Les fleurs formant une petite ombelle, simple, terminale, à deux ou trois feuilles, à deux ou trois fleurs. Les semences donnent en abondance une gomme résineuse toute employée dans le pays.

GENRE QUARANTE-NEUVIEME.

ECUELLE D'EAU; *hydrocotile.*

Calice entier; pétales entiers, ouverts; cinq étamines, deux pistils. Fruit orbiculé, comprimé.

Dans ces plantes aquatiques, l'ombelle qui est simple, forme le plus souvent une espèce de grappe, par l'écartement des premiers pédoncules qui constituent un premier étage, au-delà duquel partent trois autres pédoncules très-courts, dont le fruit avorte souvent. L'ombelle est terminale ou axillaire dans un involucre de quatre pièces. Ces herbes sont presque toujours rampantes, à feuilles simples, entières, souvent en bouclier, rarement lobées. On a donné à ce genre beaucoup d'espèces, la plupart mal définies, et dans les quatre parties du monde; une seule est européenne.

ESPÈCE.

L'écuelle d'eau vulgaire; *hydrocotile vulgaris.* Les feuilles imitent celles du nombril de Vénus; elles sont en bouclier. Les tiges rampantes, de quatre à cinq pouces. Les fleurs petites, blanches, quelquefois au nombre de huit, ramassées en têtes très-petites. Elles sont portées sur des pédoncules qui partent de la racine. — On trouve cette plante dans les eaux d'Europe.

L'hydrocotyle est peu usitée en médecine. Elle est vulnéraire, et détersive à l'extérieur, intérieurement apéritive. On s'en sert en décoction et en cataplasme.

GENRE CINQUANTIEME.

Azorella.

Ombellifère anomale. Calice comme à cinq dents. Cinq pétales ovales, entiers. Cinq étamines; deux styles et deux stigmates. Fruit très-petit comme rond, comprimé, monosperme, peut-être parce que l'une des semences avorte.

C'est une herbe du Magellan, basse, à plusieurs tiges, formant un gazon dense, du port de l'*empetrum.* La petite ombelle est simple, axillaire, ou terminale, dans un involucre de trois ou cinq folioles ciliées à la base. Il n'y a que quatre ou huit fleurs, plusieurs étant toujours avortées. Les feuilles

sont petites, oblongues, à bords réfléchis, concaves en dessus, poilues ça et là en dessous, à gaîne amplexicaule bordé de longs cils blancs. Les ombelles sont nombreuses, mais elles ne saillissent pas.

GENRE CINQUANTE-DEUXIEME.

Lagœcia.

Ombellifère anomale. Calice en cinq parties; les segmens capillacés, multifides. Pétales plus courts et bicornes. Cinq étamines. Un style; un stigmate. Une semence couronnée par les segmens du calice.

L'ombelle est simple, à involucre de huit folioles pinnées, dentées. Chaque fleur a un involucre particulier de quatre pièces capillacées, pinnées. Les feuilles radicales et les caulinaires sont pinnées. Ce genre, voisin des ombellifères, en diffère par son style et sa semence unique. La plante est annuelle, et originaire de l'île de Crête. On la cultive dans les jardins, où elle vient aussi facilement que le cumin et le fenouil.

Elle a une odeur forte. Les semences passent pour être carminatives.

ORDRE ONZIEME.

Plantes à deux cotyledons, polypétales. Etamines périgynes.

FAMILLE LXVIII.

LES SAXIFRAGES ; *saxifragæ.*

CALICE supériur, à quatre ou six segmens; quatre pétales ou cinq, rarement nuls, insérés au sommet du calice, alternes à ses segmens; étamines en nombre égal ou double, insérées au même endroit ; ovaire simple, supérieur, rarement inférieur; deux stigmates; fruit souvent capsulaire, polysperme, à deux valves au sommet, uniloculaire, ou à deux valves formant une cloison par leurs courbures. Embryon recourbé, posé dans un type farineux, ou comme charnu. Tige le plus souvent herbacée ; les feuilles alternes, rarement opposées, le plus souvent épaisses et charnues.

SECTION PREMIÈRE.

Capsules libres en parties supérieures, terminées par deux becs.

GENRE PREMIER.

Heuchera.

Calice en cinq parties. Cinq pétales petits.

Cinq étamines. Ovaire simple; deux styles; deux stigmates. Capsule à deux loges.

ESPÈCES.

L'heuchera d'Amérique, *americana*. Hampes comme nues, thyrse alongé; feuilles radicales longuement pétiolées, à sept lobes crénelés.

L'heuchera de la Jamaïque, *jamaicensis*. Tige rameuse; pédoncules biflores, axillaires; feuilles linéaires, lancéolées, opposées, entières, caulinaires.

On cultive ces plantes dans quelques jardins; elles sont assez belles; la fleur est pourprée sur celles de l'Amérique; elles aiment l'ombre; on les multiplie, en séparant les racines en automne.

GENRE DEUXIEME.

SAXIFRAGE; *saxifraga*.

Calice à cinq divisions, persistant. Cinq pétales. Dix étamines. Ovaire simple; un style; deux stigmates. Capsule uniloculaire, ouverte entre ses sommets, demi-inférieure ou entourée inférieurement par le calice, dans la *saxifraga* de Tournefort, supérieure dans son *geum*.

Dans ce genre très-nombreux, les feuilles sont alternes, rarement opposées, sans division, ou partagées; quelquefois toutes radicales. Les fleurs sont nombreuses et diversement disposées.

ESPÈCES.

A feuilles sans divisions, à tiges presque nues.

La saxifrage cotyledon; *saxifraga cotyledon*. Les feuilles radicales, agrégées, lingulées, dentées en scie; la tige paniculée. — Vivace. On trouve cette espèce à grandes ou petites feuilles; la tige est presque nue; les feuilles radicales sont lingulées, à marges cartilagineuses, blanches, dentelées, succulentes, formant une rose; un panicule très-long, chargé de beaucoup de fleurs, ou un panicule portant peu de fleurs; les pétales blancs, oblongs et obtus, souvent tachetés de jaune à leur base. Linnæus en indique plusieurs variétés : Le petit cotyledon, à feuilles arrondies et dentées en scie. La saxifrage, à feuilles du *ledum* multiflore, à fleurs blanches. La saxifrage à feuilles du *ledum* des Pyrénées, dentée en scie. Le cotyledon pyramidal à feuilles larges, crénelées, rongées, polyanthées.

La saxifrage suisse; *s. mutata*. Les feuilles radicales agrégées, lingulées, à marges cartilagineuses dentées en scie; la tige portant une grappe. — Vivace. Les feuilles velues ou lanugineuses à leur base, blanchâtres; les fleurs disposées en corymbe ou en grappe; les pétales grands, assez pointus; les fleurs d'un jaune pourpré dans des variétés, d'un blanc jaunâtre dans d'autres; la tige est gluante dans sa partie supérieure principalement. — En Italie, sur les Alpes.

La saxifrage androsace; *s. androsace*. Les feuilles lancéolées, obtuses, poilues; la tige nue et biflore. — Vivace. La plante est fort petite; ses feuilles courtes, obtuses, velues, entières, rarement tridentées, ressemblent à celles de l'*androsace villosa*. Les tiges n'ont

que

que deux ou trois pouces, et se terminent par une ou deux fleurs inégales.

La saxifrage bleue; *b. cæsia*. Les feuilles linéaires ponctuées en dessous, agrégées, recourbées; la tige nue, multiflore. — Vivace. Cette espèce est encore très-petite. Ses feuilles sont dures, blanchâtres, entières, avec quelques pores enfoncés sur la surface supérieure; elles sont entassées les unes sur les autres, et forment des gazons solides. La tige, haute d'un ou de deux pouces, simple, droite, velue, portant deux ou trois folioles étroites, et deux ou trois fleurs blanches assez grandes. — Sur les Alpes de Suisse; en Autriche, sur les Pyrénées.

La saxifrage ledum; *s. ledoïdes*. Les feuilles caulinaires agrégées, alternes, opposées, comme lancéolées. Fleurs pédonculées. — Vivace. Sur les Alpes de Trente et de Sibérie.

La saxifrage mousseuse; *s. bryoïdes*. Les feuilles ciliées, inclinées, imbriquées; la tige feuillée, uniflore. — Vivace. Elle forme de petits gazons arrondis par de petites feuilles oblongues, pointues et rapprochées vers leur extrémité. Ces feuilles sont peu ciliées, d'un verd jaunâtre et luisant. Les tiges très-petites, velues, portant cinq à six feuilles alternes; une ou deux fleurs jaunes assez grandes et étoilées. — Sur les Alpes, sur les Pyrénées.

La saxifrage de Sibérie; *s. crassifolia*. Les feuilles ovales, tronquées, dentées en scie, pétiolées; la tige nue, le pédoncule aggloméré. — Vivace. C'est une des plus belles saxifrages. Ces feuilles sont larges et d'un beau verd; sa racine est de la grosseur du doigt; son scape nu, de la hauteur d'un pied, de la grosseur

du doigt. Ses fleurs sont presque penchées, campanulées; les pétales ovales, d'un rouge pourpré. — Sur les Alpes de Sibérie.

La saxifrage ponctuée; *s. punctata*. Les feuilles comme arrondies, dentées, longuement pétiolées; la tige nue. — Les feuilles arrondies, incisées par des dents, presque lobées, à marges cartilagineuses; les pétioles lisses, trois fois plus longs que les feuilles, se dilatant sensiblement à l'insertion de la feuille; les fleurs très-petites, presqu'inférieures. — En Sibérie.

La saxifrage ombragée; *s. umbrosa*. Les feuilles comme ovales, un peu rongées, cartilagineuses, crénelées; la tige un peu paniculée. — Les pétioles sont ailées; les fleurs inférieures. Vivace. — Sur les montagnes de Sibérie.

La saxifrage à feuilles en coin; *s. cuneifolia*. Les feuilles cunéiformes, très-obtuses; la tige nue, paniculée. — Les feuilles épaisses, solides, comme cartilagineuses, disposées par étages qui marquent les années de la plante; elles sont rouges en dessous, et le deviennent davantage en vieillissant. Les fleurs sont inférieures. Vivace. — Sur les Alpes.

A feuilles sans divisions; les tiges feuillées.

La saxifrage à feuilles opposées; *s. oppositifolia*. Les feuilles caulinaires, ovales, opposées, imbriquées; celles du sommet ciliées. — Vivace. Cette plante est très-petite; elle forme des gazons touffus d'un verd noirâtre, qui pendent, comme une mousse ou une petite bruyère, des rochers. Ces gazons se couvrent de belles fleurs rouges ou purpurines. Les feuilles sont opposées deux à deux, ciliées à leur base, si rapprochées les unes des autres, qu'elles pré-

bentent la tige, qui en est couverte, comme un prisme tétragone, très-régulier. — Sur les rochers des Alpes et les Pyrénées.

La saxifrage faux ciste; *s. hirculus.* Les feuilles caulinaires lancéolées, alternes, nues, sans piquans; la tige droite. — Vivace. La tige droite rouge, portant une ou deux fleurs; les pétales jaunes, tachetés de points fauves, les fleurs inférieures. — En Suisse, en Suède, en Laponie, en Sibérie.

La saxifrage ronde; *s. rotundifolia.* Les feuilles caulinaires réniformes, dentées, pétiolées; la tige paniculée. — Les tiges s'élèvent d'entre les feuilles à la hauteur d'un pied, lisses, foibles et pliantes; les feuilles alternes; les fleurs au sommet, portées sur de longs pédoncules. Elles sont inférieures et composées de cinq pétales blancs, pointus, tachetés de quelques points rouges. — Sur les Alpes de Suisse et d'Autriche.

A feuilles lobées, à tige droite.

La saxifrage grenue; *s. granulata.* Les feuilles caulinaires réniformes, lobées; la tige rameuse; la racine granuleuse. — Vivace. — En Europe.

La saxifrage géraine; *s. geranioides.* Les feuilles radicales réniformes, à cinq lobes, multifides; les caulinaires linéaires; la tige comme nue, rameuse. — Sur les Pyrénées.

La saxifrage des sables; *s. tridactilites.* Les feuilles caulinaires cunéiformes, trifides, alternes; la tige droite et rameuse. — La tige a huit à dix pouces au plus. Ses feuilles, un peu velues, sont divisées en trois à leur extrémité. Les fleurs sont blanches et obtuses. — En Europe, dans les sables.

La saxifrage des gazons; *s. cæspitosa.* Les feuilles radicales agrégées, linéaires, entières et trifides; la tige droite comme nue et comme biflore. — Vivace. — Sur les Alpes du Lapon, de Suisse; à Montpellier.

La tige est constamment velue, un peu gluante, haute depuis un pouce jusqu'à quatre, suivant les lieux où la plante a pris naissance; les fleurs sont d'un blanc verdâtre, rarement rougeâtre.

Les feuilles en lobes; les tiges renversées.

La saxifrage lierre; *s. hederacea.* Les feuilles caulinaires ovales, lobées; la tige filiforme, lâche. Les feuilles assez semblables à celles du lierre. — En Crête.

La saxifrage montante; *s. ascendens.* Les feuilles caulinaires cunéiformes, dentées à leur sommet; la tige mourante comme velue. — Sur les Pyrénées; sur les Alpes.

Les vertus des saxifrages ne sont pas confirmées en médecine; on les dit apéritives, vulnéraires, détersives; mais leurs vertus apéritives n'ont été prononcées que par une sorte d'analogie. Comme la plupart de ces plantes croissent sur les rochers, on a cru que leur suc pouvoit dissoudre la pierre.

Les vaches paroissent les seuls bestiaux qui se nourrissent de ces plantes, que les moutons et les chèvres négligent.

La saxifrage *bryoides* n'a point d'odeur étant fraîche, mais elle en acquiert une assez forte et assez agréable étant conservée dans les herbiers; elle est toute couverte de glandes

jaunes, de couleur d'or, qui sont peut-être les organes sécrétoires de cette vapeur odorante qu'elle répand dans les herbiers pendant nombre d'années.

On cultive plusieurs espèces de ce genre pour l'ornement des jardins; on cultive le *geum* dans des pots, pour jouir plus facilement de ses beautés, qui sont en miniature; toute terre lui convient, il veut des arrosemens. Tous les rejetons qui viennent autour jettent des racines, et c'est par eux qu'on le multiplie, en les séparant tous les ans, sur la fin de l'été.

On cultive aussi la saxifrage grenue à fleurs doubles; on la nomme communément sanicle des montagnes, ou casse-pierre. La racine, semblable à celle de la variété à fleurs simples, sert à multiplier la plante; on la relève en croûte avec un peu de terre; on la divise en plusieurs morceaux, qui forment autant de plants. Cette opération se fait lorsque les feuilles sont sèches; ils réussissent très-bien dans une terre légère et substantielle. Les feuilles paroissent souvent avant l'hiver; les fleurs qui sont blanches, simples et inodores, ne se montrent qu'au printems; elles ressemblent à celles d'une giroflée

blanche à fleurs doubles; on peut former avec cette plante des massifs.

L'espèce de ce genre, qui a la palme sur toutes les autres, est la saxifrage de Sibérie; *crassifolia*. Ses feuilles sont larges et d'un beau verd; sa tige, qui s'élève d'un pied, est garnie de fleurs, couleur de rose; on la multiplie par ses traces, qu'on sépare tous les trois ou quatre ans.

On cultive encore une autre saxifrage maculée de blanc et pleine de poils; elle est très-jolie à cause de sa panache, mais ses fleurs blanches ne font pas un grand effet. Aucune de toutes ces espèces ne craint les gelées.

ESPÈCES CONNUE :

1. *Saxifraga burseriana.* S. foliis aggregatis imbricatis triquetris subulatis lævibus, caule subnudo unifloro. *Lin.*
2. *S. bronchialis.* S. foliis imbricatis subulatis ciliatis spinosis, caule subnudo multifloro. *Lin.*
3. *S. stellaris.* S. foliis serratis, caule nudo ramoso, petalis acuminatis. *Lin.*
4. *S. nivalis.* S. foliis ovatis crenatis subsessilibus, caule nudo, floribus congestis. *Lin.*
5. *S. hirsuta.* S. foliis cordato-ovalibus retusis cartilagineo-crenatis, caule nudo paniculato. *Lin.*
6. *S. geum.* S. foliis reniformibus dentatis, caule nudo paniculato. *Lin.*
7. *S. oppositifolia.* S. foliis caulinis oppositis imbricatis: summis ciliatis. *Lin.*
8. *S. aspera.* S. foliis caulinis lanceolatis alternis ciliatis, caule procumbentibus. *Lin.*

9. *S. aizoides.* S. foliis caulinis lineari-subulatis sparsis nudis inermibus, caule decumbentibus. *Lin.*

10. *S. muscoides.* S. foliis radicalibus aggregatis linearibus integris trifidisque, scapo gracili, suberecto paucifloro, floribus subsessilibus. *Lin.*

11. *S. autumnalis.* S. foliis caulinis linearibus alternis ciliatis, radicalibus aggregatis. *Lin.*

12. *S. granulata.* S. foliis caulinis reniformibus lobatis, caule ramoso, radice granulata. *Lin.*

13. *S. bulbifera.* S. foliis palmato-lobatis : caulinis sessilibus, caule ramoso bulbifero. *Lin.*

14. *S. cernua.* S. foliis caulinis palmatis petiolatis, caule simplicissimo unifloro bulbifero. *Lin.*

15. *S. rivularis.* S. foliis caulinis palmatis : summo florali ovato, caule simplici subbifloro. *Lin.*

16. *S. geranioides.* S. foliis radicalibus reniformibus quinquelobis multifidis, caulinis linearibus, caule subnudo ramoso. *Lin.*

17. *S. ajugifolia.* S. foliis radicalibus palmato-quinquepartitis ; caulinis linearibus indivisis, caule adscendentibus multifloris. *Lin.*

18. *S. tridactylites.* S. foliis caulinis cuneiformibus trifidis alternis, caule recto ramoso. *Lin.*

19. *S. petræa.* S. foliis caulinis palmato tripartitis : laciniis subtrifidis, caule ramosissimo laxo. *Lin.*

20. *S. cæspitosa.* S. foliis radicatis aggregatis linearibus integris trifidisque, caule erecto subnudo subbifloro. *Lin.*

21. *S. moschata.* S. foliis radicalibus aggregatis linearibus integris trifidisque una cum caule glutinosis, hirsutis, floribus longe pedunculatis. *Lin.*

22. *S. groenlandica.* S. foliis caulinis palmato-multifidis sparsis : laciniis acutis, caule erecto. *Lin.*

23. *S. cymbalaria.* S. foliis caulinis cordatis trilobis integrisque, caule procumbentibus. *Lin.*

24. *S. hypnoides.* S. foliis caulinis linearibus integris trifidisque, stolonibus procumbentibus, caule erecto nudiusculo. *Lin.*

GENRE TROISIEME.

Tiarella.

Calice en cinq parties, persistant. Cinq pétales entiers. Dix étamines; ovaire simple; deux styles et deux stigmates. Capsule uniloculaire, à deux valves, dont l'une est plus grande.

Herbes à feuilles, pour la plupart radicales, simples ou ternées; les fleurs en épi lâche, terminales, portées par une hampe sans feuilles, ou à deux feuilles alternes. On donne deux espèces à ce genre; elles sont toutes les deux vivaces. L'une est d'Amérique; elle est à feuilles cordiformes suivant Linnæus. L'autre est de l'Asie; elle est à feuilles ternées.

GENRE QUATRIEME.

Mitella.

Calice en cinq parties, persistant. Cinq pétales laciniés ou pinnatifides. Dix étamines. Ovaire simple; deux styles et deux stigmates. Capsule uniloculaire, à deux valves égales.

ESPÈCES.

La mitella diphylle; *mitella diphylla.* Hampe à deux feuilles. — Dans l'Amérique septentrionale.

La mitella nue; *mitella nuda.* Hampe nue. — En Asie.

Ces deux plantes sont vivaces; les feuilles sont simples; les fleurs en épis, petites et blanches se montrent en été. Ces plantes se multiplient dans nos jardins par racines éclatées; elles se plaisent à l'ombre, dans un sol mou et marneux.

SECTION DEUXIEME.

Fruits inférieurs capsulaires.

GENRE CINQUIEME.

Saxifrage dorée ou dorine; *chrysoplenium.*

Calice supérieur, à quatre ou cinq divisions, inégal, persistant, coloré intérieurement. Corolle nulle. Huit ou dix étamines courtes. Ovaire inférieur se terminant en deux styles et deux stigmates. Capsule à deux becs, à une loge, à deux valves, polysperme.

Herbes à feuilles épaisses, simples, opposées ou alternes; les fleurs petites, sessiles, nombreuses, terminales, entourées de feuilles florales, toutes à quatre divisions et huit étamines, excepté la première, qui quelquefois est à cinq divisions et dix étamines. On donne deux espèces à ce genre.

ESPÈCES.

La saxifrage à feuilles alternes; *saxifraga alterni-*

folia. C'est une plante tendre, délicate, à fleurs jaunes, ce qui lui a fait donner le nom de saxifrage dorée. Ses feuilles sont pétiolées, réniformes, dentées. Les tiges herbacées, rameuses, sur lesquelles on remarque des écailles terminées par les fleurs.— On la trouve en Europe, dans les lieux humides.

La saxifrage à feuilles opposées; *s. oppositifolia.* Elle ne diffère de la précédente que par ses feuilles opposées deux à deux, et ses tiges beaucoup plus grandes.

Les feuilles de ces plantes ont un goût styptique et un peu amer. Elles sont vulnéraires, apéritives. On les emploie en décoction.

GENRE SIXIEME.

MUSCATELLINE OU FUMETERRE MUSQUÉE; *adoxa.*

Calice ou corolle, suivant Linnæus, supérieur, en quatre ou cinq parties, et muni à la base de deux écailles persistantes, qui sont le calice, suivant Linnæus. Huit ou dix étamines à anthères comme rondes. Ovaire inférieur ; quatre ou cinq styles persistans; quatre ou cinq stigmates. Baie globuleuse, ombiliquée, à quatre ou cinq loges; les loges monospermes.

Herbes à feuilles biternées, radicales ; un scape muni de deux feuilles dans son milieu, et de cinq fleurs; les fleurs en tête ; les laté-

rales en cinq parties, à dix étamines; cinq styles et cinq spermes; la dernière en quatre parties ; huit étamines, quatre styles et quatre spermes.

La muscatelline renfermée long-tems dans une boîte, répand une odeur de musc très-agréable. Si on la cueille le matin et qu'on la tienne long-tems dans la main, elle y laisse la même odeur. Les chèvres mangent cette plante, les moutons la refusent. On attribue à ses racines une vertu détersive, vulnéraire et résolutive. On l'emploie le plus ordinairement à l'extérieur.

Genres rapprochés des saxifrages.

GENRE SEPTIEME.

TANROUGE ; *weimannia.*

Calice en quatre parties profondes; quatre pétales plus grands. Huit étamines courtes. Ovaire supérieur, entouré inférieurement d'un disque à huit glandes; deux styles, deux stigmates. Capsule ovale, à deux pointes, à deux loges, à six ou huit spermes, à deux valves vers son sommet; les valves constituant une cloison par leur courbure en dedans.

Arbre ou arbrisseau à feuilles opposées et pinnées, avec impaire sur un pétiole

GENRE NEUVIEME.

Hydrangea.

Calice supérieur, à cinq dents; cinq pétales plus grands. Dix étamines alternes, plus longues ; anthères comme rondes. Ovaire inférieur, deux styles, deux stigmates persistans. Capsule didyme, à deux becs, à deux valves au sommet, ou coupée horizontalement, couronnée par le calice, à deux loges polyspermes. Les semences très-petites.

C'est un arbrisseau à feuilles opposées, à fleurs petites, en corymbe terminal. Il est originaire de l'Amérique septentrionale, s'acclimate parfaitement en Europe, pourvu qu'on lui donne un terrain gras et humide. Il n'offre aucun intérêt : ses fleurs sont blanches et peu apparentes. Ses tiges gluantes et ligneuses se renouvellent tous les ans, et s'élèvent jusqu'à trois pieds de hauteur, garnies à chaque nœud de deux feuilles oblongues, en forme de cœur, pétiolées, dentées en scie, veinées, d'un verd clair.



De Sève del. Delvaux Sculp.

1. 2. 3. 4. 5. SAXIFRAGE, (*Saxifraga*, Linn.) P. 350.
6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. HEUCHERA, Linn.)

tales

Ou re i
m es p
à c
horizont
à deux l
très-peti

C'est un
fleurs pet
originaire
s'acclimate
qu'on lui
Il n'offre
blanches et
tes et lig
et s'élèvent
garnies à chaq
oblongues, en
dentées en scie,



De Seve del. Delvaux

1. 2. JOUBARBE, (*Sempervivum*, Linn.)
3. 4. 5. CRASSULE, (*Crassula*, Linn.) Pag.

FAMILLE LXIXe.

Les joubarbes; *sempervivæ.*

Calice inférieur; ses feuillets en nombre déterminé; pétales insérés au fond du calice, égaux en nombre à ses divisions et les alternant; rarement corolle monopétale, tubulée et partagée; nombre des étamines égal à celui des pétales, ou double, et dans ce dernier cas, les filets alternes insérés aux pétales, et les autres au calice; anthères comme rondes. Ovaires aussi nombreux que les pétales, réunis par leur base intérieure, et couverts de glandes à l'extérieur. Autant de capsules uniloculaires, polyspermes, à deux valves intérieures et chargées des semences. Embryon de la semence recourbé, entouré d'un type farineux; tige herbacée ou souligneuse; feuilles opposées, ou alternes, succulentes.

GENRE PREMIER.

Tillée; *tillea.*

Calice de trois ou quatre feuillets; trois ou quatre pétales; trois ou quatre étamines; trois ou quatre ovaires; trois ou quatre capsules.

Herbes très-petites, à feuilles opposées, à fleurs très-petites, axillaires; elle est de l'Amérique.

GENRE DEUXIEME.

Crassule; *crassula*.

Calice en cinq parties profondes. Corolles en cinq parties profondes. Cinq étamines, cinq ovaires. Cinq capsules.

Herbes ou sous-arbrisseaux à feuilles alternées ou opposées, quelquefois connées, rarement pinnées; les fleurs sont terminales, en faisceaux, en corymbes ou en épis. Ce genre est très-grand et présente plusieurs espèces dans Linnæus, qu'on pourroit reporter dans les cotyledons ou les aloës. Elles sont toutes d'origine exotique, la plupart d'Ethiopie. En voici plusieurs des plus connues.

ESPÈCES.

La crassule rouge; *crassula coccinea*. Sa tige ronde et rougeâtre s'élève à la hauteur de trois pieds, et se divise vers son sommet, en plusieurs branches irrégulières et garnies de feuilles amplexicaules, planes, cartilagineuses, couvertes de cils argentés. Les fleurs qui naissent en ombelles serrées à l'extrémité des branches, sont de couleur écarlate.

La crassule perfoliée; *c. perfoliata*. Sa tige s'élève jusqu'à douze pieds, mais a besoin d'un soutien. Les feuilles sont amplexicaules, longues de trois pouces, creusées

creusées en gouttières, convexes en dessous, épaisses, succulentes, d'un verd pâle, terminées en pointe aiguë. Les fleurs naissent en grosses grappes à l'extrémité des branches : elles sont de couleur blanchâtre et herbacée.

La crassule ponctuée; *c. punctata*. Tiges fort minces, noueuses, traînantes, garnies de feuilles épaisses, succulentes, cordiformes, grisâtres, se divisant en plusieurs branches de huit à neuf pouces de long, et terminées par des grappes de petites fleurs blanchâtres.

La crassule arbrisseau; *c. fruticosa*. Tige ligneuse, haute de quatre ou cinq pieds; plusieurs branches d'abord succulentes, et ensuite ligneuses; les fleurs minces, cylindriques, succulentes, longues, molles, presque toujours inclinées, et en grappes verdâtres.

La crassule sedum; *c. sedoides*. Assemblage de rejetons semblables à ceux de la petite joubarbe; tiges nues, longues de quatre pouces, terminées par des grappes serrées de fleurs herbacées.

La crassule transparente; *c. pellucida*. Tiges minces, rampantes, succulentes, rougeâtres, radicantes, semblables, ainsi que les feuilles, à celles d'un pourpier. Petites grappes de fleurs blanches, teintes de rouge sur les bords.

La crassule pourpier; *c. portulacaria*. Tige très-épaisse, forte, succulente, haute de trois ou quatre pieds; branches nombreuses formant la pyramide, d'une couleur rouge qui tire sur le pourpre. Feuilles succulentes, semblables à celles du pourpier. Cette espèce est renvoyée dans le genre du claytonia.

Toutes ces espèces de crassules, et les autres dont nous ne parlerons pas, parce qu'on les trouvera, ainsi que toutes les plantes que nous oublions ici, dans l'édition française que nous avons donnée de Linnæus, se cultivent dans les jardins comme les ficoïdes. Il leur faut très-peu d'arrosemens, et point du tout en hiver. Si on les cultive, ce ne peut être que pour la variété; la première espèce est la seule qui présente certain éclat dans ses fleurs, qui forment des bouquets écartés d'une longue durée. Toutes les autres crassules ne présentent qu'une couleur herbacée, et d'aucune apparence. Une terre sans substance, une exposition chaude en été, le coin le plus sec de l'orangerie en hiver; c'est à quoi se réduisent les soins du cultivateur pour ces plantes et leurs besoins.

GENRE TROISIEME.

Cotylet; *cotyledon*.

Calice en cinq parties profondes. *Corolle* monopétale, tubulée, en cinq parties. Dix étamines, rarement cinq, insérées à la corolle. Cinq ovaires. Cinq capsules.

Herbes ou sous-arbrisseaux, à feuilles opposées ou alternes, quelquefois pinnées; les fleurs terminales en corymbe, ou en épi:

ce genre est nombreux. Voici les espèces européennes.

ESPÈCES.

Le nombril de Vénus; *cotyledon umbilicus*. Feuilles cucullées, en écusson, dentées en scie, alternes; tiges rameuses, fleurs redressées. — Il y a deux variétés : le nombril de Vénus, rampant, à fleurs jaunes, à racines rampantes; le vrai cotyledon à racines tubéreuses, ou vrai nombril de Vénus. L'enfoncement qui est au milieu de ses feuilles, en forme de nombril, lui a valu ce nom. — Vivace. — Sur les rochers et les vieux murs.

Le cotyledon d'Espagne; *c. hispanica*. Feuilles oblongues, comme arrondies; fleurs en faisceaux. — Bisannuel. Cette plante a la forme du *sedum album*. Les corolles infundibuliformes sont roussâtres en dehors, et comme velues. Le calice est court, le limbe est divisé en cinq parties planes et aiguës. Les filets des étamines un peu épais s'élèvent au dessus; les anthères sont très-petites.

Les espèces étrangères, et que l'on admet dans les jardins des curieux, sont :

Le cotyledon orbiculé; *c. orbiculata*. Feuilles orbiculées, charnues, planes, très-entières; tiges souligneuses. — Au Cap.

Le cotyledon bâtard; *c. spuria*. Feuilles spatulées, lancéolées, charnues, très-entières; tige souligneuse. — Au Cap.

Le cotyledon hémisphérique; *c. hemispherica*. Feuilles demi-globuleuses. — En Ethiopie.

Le cotyledon à verrues; *c. papillaris*. Feuilles op-

posées, arrondies, ovales; fleurs en corymbe. — Au Cap.

Le cotyledon à mamelons; *c. mamillaris*. Feuilles alternes, arrondies, ovales; fleurs alternes, comme sessiles. — Au Cap.

Le cotyledon triflore; *c. triflora*. Feuilles ovales, entières, comme pédonculées, ternées. — Au Cap.

Le cotyledon cacalie; *c. cacalioides*. Feuilles arrondies; fleurs en corymbe; tige souligneuse. — Au Cap.

Le cotyledon réticulé; *c. reticulata*. Feuilles arrondies; fleurs réticulées, en corymbe; tige souligneuse. — Au Cap.

Le cotyledon paniculé; *c. paniculata*. Feuilles oblongues, ovales, sessiles; panicule divergent en grappe; tige souligneuse. — Au Cap.

Dans un jardin où l'on est jaloux de perpétuer ces plantes, la meilleure manière de les traiter, est de les placer dans une caisse de vitrage ouverte, aérée et sèche, avec les ficoïdes et les joubarbes d'Afrique. Toutes ces plantes veulent jouir, autant qu'il est possible, de toute l'influence du soleil, et d'un air libre et sec; car si on renferme les plantes grasses dans une orangerie ordinaire, l'humidité, dont l'air se charge par la transpiration des autres plantes, pénétrera à travers leur tissu, flétrira leurs branches, fera tomber leurs feuilles, et peut-être aussi causera leur mort.

Ces plantes sont très-peu usitées en médecine, vu la multitude des congénères que la nature produit. Dans le nombril de Vénus, le goût des feuilles est visqueux, insipide, aqueux; elles sont rafraîchissantes, délayantes, diurétiques. On se sert des feuilles et du suc contre la dureté des mamelles. Elles calment les douleurs causées par les tumeurs hémorroïdales enflammées.

GENRE QUATRIEME.

ORPIN ROSE; *anacampseros.*

Dioïque. Calice en quatre parties profondes; quatre pétales dans les mâles; huit étamines; quatre ovaires avortés. Dans les femelles, quatre ovaires, autant de styles et de stigmates, autant de capsules.

Les racines de cette plante sont fusiformes, d'une odeur semblable à celle de la rose. Les feuilles sont simples, sessiles, entières, succulentes, dentées au sommet en manière de scie, ovales, lancéolées. La tige herbacée, simple, succulente; les fleurs en faisceau au sommet, sans aucun support. L'*anacampseros* de Tournefort présente beaucoup d'espèces qu'on trouve dans les sedum et les autres joubarbes. Linnæus n'assigne qu'une espèce, le *rhodiola rosea.* Cette plante est commune en Suisse.

Les racines de l'orpin rose sont réputées céphaliques et astringentes. On l'applique sur le front pour guérir les maux de tête occasionnés par les coups de soleil.

GENRE CINQUIEME.

JOUBARBE SEDON; *sedum.*

Calice en cinq parties profondes. Cinq pétales; dix étamines; cinq ovaires; cinq pistils; cinq capsules.

Herbes à feuilles alternes, planes ou arrondies. Les fleurs en corymbes axillaires, souvent terminales. Ce genre offre beaucoup d'espèces. Voici celles d'Europe.

ESPÈCES.

Le sedon verticillé; *sedum verticillatum.* Feuilles quaternées. — En Europe.

Le sedon télèphe; *s. telephium.* Feuilles un peu planes, dentées en scie; corymbe feuillu. Tige droite. — Il a plusieurs variétés à fleurs diverses en couleur. La tige paroît aussitôt que les feuilles, ce qui distingue cette espèce des autres. Elle s'élève à un pied et demi; elle est tachetée de points rouges, cylindrique, solide, demi-courbée, avec quelques rameaux garnis de feuilles. Les fleurs au sommet, disposées en bouquet. — En Europe.

Le sedon orpin; *s. anacampseros.* Feuilles cunéiformes, très-entières; tiges couchées; fleurs en corymbe. — Il est toujours verd; ses feuilles sont souvent en spatule. Elles tombent l'hiver. — En Europe.

Le sedon aizoon; *s. aizoon*. Feuilles lancéolées, dentées en scie, planes; tige redressée; cime sessile, terminale. La fleur est jaune. — En Sibérie.

Le sedon hybride; *s. hybridum*. Feuilles cunéiformes, concaves, comme dentées, agrégées; rameaux rampans, cime terminale. — Sur les montagnes de Tartarie.

Le sedon étoilé; *s. stellatum*. Feuilles un peu planes, anguleuses; fleurs latérales, sessiles, solitaires. — La fleur est blanche. — En Europe.

Le sedon paniculé; *s. cepen*. Feuilles planes; tige rameuse; fleurs en panicule. — Il n'est qu'annuel. Ses fleurs sont blanches, rayées de gris. — A Montpellier.

Le sedon blanc, ou trique madame; *s. album*. Feuilles oblongues, obtuses, un peu arrondies, sessiles, un peu ouvertes; cime rameuse. — Feuilles pointillées de rouge; fleurs blanches. — En Europe.

Le sedon âcre, ou vermiculaire brûlante; *s. acre*. Feuilles comme ovales, sessiles, gibbeuses, un peu droites, alternes; cime en trois parties. — Tiges basses et menues. Corolles régulières jaunes, formant une étoile à cinq rayons pointus. — En Europe.

Le sedon velu; *s. villosum*. Tiges redressées; feuilles un peu planes et pédoncules charnus. — Les fleurs rougeâtres ou de couleur de vin, dans un calice divisé en cinq parties chargées de poils glanduleux. — En Europe.

Ces espèces ne sont pas les seules données à ce genre; il est purement artificiel, et il seroit peut-être plus avantageux de le ran-

ger, avec Tournefort, sous celui des autres joubarbes, parce que toutes ces plantes croissent naturellement sur les vieux murs ou sur les rochers. Elles n'ont besoin que d'un peu de sable ou de chaux pulvérisée, pour fixer leurs racines. Si on les arrache, elles continuent de végéter, et même fleurissent sans être adhérentes à la terre. Leur épiderme est si poreux, que si, dans cet état, elles se fanent, il suffit de les exposer un moment à la vapeur de l'eau, pour les voir ressusciter. Ce phénomène ne surprend pas un botaniste physicien, parce qu'il sait que les plantes se nourrissent autant par le pompement des feuilles que par celui des racines.

Dans toutes ces joubarbes, les propriétés sont presque aussi diversifiées que les espèces mêmes. Les sedons les plus employés en médecine sont la trique madame, *sedum album*. Elle est, dit-on, astringente et rafraîchissante. On lui attribue les mêmes vertus qu'au *sempervivum*, et on la lui substitue. La vermiculaire brûlante, *sedum acre*, est âcre au goût, piquante, presque corrosive, antiscorbutique, dit-on, vomitique, diurétique, vermifuge; mais on doit être très-circonspect en l'employant. Si on la mâche, elle est d'abord fade, mais elle excite peu après dans

la bouche une ardeur brûlante; desséchée, elle perd toute son âcreté. L'orpin reprise, ou joubarbe des vignes, ou fève grasse, *sedum telephium*, a la racine gluante, légèrement acide, douce. Cette racine est plus résolutive, plus rafraîchissante, plus détersive que les feuilles qu'on dit être vulnéraires et astringentes. Il est également dangereux de s'en servir intérieurement; mais on exprime le suc que l'on applique sur les plaies récentes. Les racines pilées et cuites sont anti-hémorroïdales.

GENRE SIXIEME.

JOUBARBE; *sempervivum.*

Calice en six ou douze parties profondes. Six ou douze pétales; six ou douze étamines; six ou douze ovaires. Capsules.

Herbes ou sous-arbrisseaux, à feuilles alternes, planes, ramassées en une rosette terminale. Les fleurs en cime ou en corymbes terminaux. Ce genre présente beaucoup d'espèces; elles sont toutes vivaces. Voici les principales.

ESPÈCES.

La joubarbe arborée; *sempervivum arboreum.* Tige arborescente, lisse, rameuse. — En Portugal.

La joubarbe des Canaries; *s. canariense.* Tige lacérée par les feuilles; feuilles émoussées,

La joubarbe des toits; *s. tectorum.* Feuilles ciliées; rejets ouverts. — La tige s'élève du milieu des feuilles à la hauteur d'un pied, droite, rougeâtre, pleine de moëlle, revêtue de feuilles plus étroites que les radicales. Des fleurs rouges naissent au sommet en bouquet ou en corymbe, dont les rameaux sont recourbés. Les feuilles radicales sont persistantes, oblongues, charnues, succulentes, ramassées en forme d'hémisphère. — En Europe, sur les toits.

La joubarbe araignée; *s. arachnoideum.* Feuilles entremêlées de poils; rejet globuleux. — Les fils qui entrelacent les têtes imitent des toiles d'araignée. Les fleurs sont grandes, d'un beau rouge. — Sur les Alpes.

La joubarbe des toits a une saveur âcre. Toute la plante est aqueuse, rafraîchissante, astringente. Les feuilles mondées de leurs peaux et macérées dans l'eau, sont employées dans les fièvres ardentes et les inflammations qui menacent de la gangrène. On emploie aussi extérieurement les feuilles dépouillées de leur peau sur les cors des pieds, et sur les hémorroïdes; la poudre des feuilles est réputée anti-ulcéreuse.

GENRE SEPTIEME.

Septas.

Calice à sept divisions, profondes. Sept étamines; sept ovaires; sept capsules parallèles.

Petite herbe à feuilles radicales, à hampe multiflore, en ombelle. Elle habite au cap de Bonne-Espérance. Elle est vivace.

GENRE HUITIEME.

Penthorum.

Calice à cinq ou dix divisions. Pétales rarement nuls; souvent cinq alternes aux segmens du calice, et très-petits. Dix étamines à anthères comme rondes. Cinq ovaires en pointe; styles nuls; cinq stigmates; capsules à cinq loges distinctes au sommet, divergentes; chacune univalve, coupée horisontalement, polysperme; les semences très-petites.

Herbes à feuilles alternes non succulentes; les fleurs en épi, ou en panicule terminal. Elle est de Virginie. Cultivée dans les jardins, elle demande l'ombre, et ne veut aucune culture particulière. Elle ne présente que peu d'intérêt.

FAMILLE LXXe.

Les portulacées ; *portulaceæ.*

Calice inférieur, divisé à son sommet; corolle polypétale, rarement monopétale ou nulle, insérée au fond ou au milieu du calice; les pétales très-souvent alternant les divisions du calice, et égaux par le nombre; étamines en nombre déterminé ou indéterminé, insérées au calice. Ovaire supérieur simple; style unique, ou double, ou triple, rarement nul; autant de stigmates. Capsule supérieure, uniloculaire ou multiloculaire; les loges monospermes ou polyspermes. Embryon recourbé, placé dans un type farineux, ou presque charnu. Herbes, rarement arbrisseaux, gras; feuilles opposées ou alternes, souvent succulentes.

SECTION PREMIÈRE.

Fruits à une loge.

GENRE PREMIER.

Pourpier ; *portulaca.*

Calice à deux valves au sommet, comprimé, persistant. Cinq pétales plus grands. Six ou douze étamines, ou plus, courtes. Un

style court, quatre ou cinq st igm ates. Capsule coupée horizontalement, polysperme; le réceptacle libre.

Herbes succulentes, à feuilles épaisses, opposées ou alternes, nues dans les aisselles; ou pourvues d'un faisceau de poils, les fleurs terminales sur les petits rameaux solitaires ou en nombre, entourées d'un involucre de plusieurs pièces, quelquefois pourvu de poils nombreux à l'intérieur. Les capsules varient dans le nombre de leurs valves. Ce genre présente beaucoup d'espèces, une seule est européenne.

ESPÈCE.

Le pourpier des potagers; *portulaca oleracea.* Les tiges sont de la longueur d'un pied, arrondies, lisses, luisantes, tendres, quelques-unes couchées par terre. Les fleurs sont axillaires, solitaires, sessiles; les feuilles alternes. Il est annuel.

On distingue deux variétés de cette plante dans les jardins, le verd, et le blond ou doré. Celui-ci est le plus estimé. Ces plantes sont très-sensibles aux gelées; on les sème au printems sur couche pour en jouir plutôt, ou en pleine terre dans les autres saisons. Il faut arroser tous les jours jusqu'à ce que la graine soit levée. Elle est aqueuse, fade, nitreuse; la semence a une saveur un peu dessicative. La plante est

rafraîchissante, diurétique, froide. On se sert en médecine de l'herbe seulement et des semences dont on fait des décoctions dans du petit lait. Les scorbutiques se trouvent bien de manger beaucoup de cette herbe en aliment. On en prépare des ragoûts peu nourrissans, et qui ne deviennent agréables que par les assaisonnemens.

On cultive dans les jardins des curieux, sous le nom de pourpier de mer, l'*atriplex portulacoides* de Linnæus. C'est un arbuste toujours verd, haut d'un pied et demi, rameux; les tiges et les branches cylindriques; les feuilles petites, oblongues, épaisses, souvent contournées, quelques-unes à une ou deux dents sur les bords, de couleur verd de mer. Les fleurs sont terminales, en épis longs et rameux; les unes sont hermaphrodites, les autres seulement femelles. On compte cinq étamines et un pistil dans un calice à cinq dents. Une semence lenticulaire occupe le milieu d'une capsule sèche, presque cordiforme, formée de deux membranes.

On cultive encore par curiosité un autre pourpier de mer, qui se couche au lieu de s'élever; c'est l'*atriplex halimus* de Linnæus. Ses feuilles sont ovales et sessiles. Ces ar-

les serres; il en est qui s'élèvent jusqu'à quinze ou dix-huit pieds de haut. On les multiplie de semences, lesquelles ne mûrissent que difficilement dans nos contrées. Ces plantes ont une mauvaise odeur dans leurs feuilles; mais elles sont agréables par leurs fleurs, qui se montrent pendant huit à neuf mois de l'année. Les semences, si elles mûrissent, s'élancent loin de leur capsule; elles se sèment d'elles-mêmes sur les pots qui les avoisinent dans la serre chaude, et produisent bientôt quantité de jeunes plants. Ils exigent beaucoup d'air en été, sinon ils fileroient et ne donneroient que peu de fleurs.

GENRE QUATRIEME.

Bacopa.

Calice en cinq parties profondes, inégal; le segment supérieur plus grand. Corolle monopétale, périgyne, à tube court, à limbe en cinq parties. Cinq étamines insérées à la gorge de la corolle; anthères pointues, re-
Ovaire demi-inférieur, ou adhérent
au calice; un style. Stigmate for-
ul polysperme; semences

de Guiane, à feuilles
ules solitaires,

GENRE TROISIEME.

Turnera.

Calice tubulé, infundibuliforme; le limbe en cinq parties profondes. Cinq pétales pérygines, anthères relevées. Trois styles, stigmates multifides. Capsule à trois valves, polysperme; les valves portant les semences dans leur milieu.

Sous-arbrisseaux ou herbes, à feuilles alternes; le pétiole muni de deux glandes dans quelques espèces; les fleurs solitaires, axillaires ou assises sur le pétiole de la feuille. Ce genre présente plusieurs espèces exotiques, et admises dans les serres des curieux.

ESPÈCES.

La turnera à feuilles de l'orme, *ulmifolia*. Fleurs sessiles, attachées au pétiole; feuilles à deux glandes à leur base. — Bisannuelle. — En Jamaïque.

La turnera *pumilea*. Fleurs sessiles attachées au pétiole. Feüilles sans glandes. — Bisannuelle. — En Jamaïque.

La turnera *sedoïdes*. Pédoncules axillaires, à deux soies. Feuilles comme ovales, cunéiformes, dentées en scie.

La turnera *cistoides*. Pédoncules axillaires, sans feuilles. Feuilles dentées au sommet. — En Jamaïque.

La turnera *racemosa*. Grappes alongées, terminales. — En Amérique.

On trouve plusieurs de ces espèces dans

les

les serres; il en est qui s'élèvent jusqu'à quinze ou dix-huit pieds de haut. On les multiplie de semences, lesquelles ne mûrissent que difficilement dans nos contrées. Ces plantes ont une mauvaise odeur dans leurs feuilles; mais elles sont agréables par leurs fleurs, qui se montrent pendant huit à neuf mois de l'année. Les semences, si elles mûrissent, s'élancent loin de leur capsule; elles se sèment d'elles-mêmes sur les pots qui les avoisinent dans la serre chaude, et produisent bientôt quantité de jeunes plants. Ils exigent beaucoup d'air en été, sinon ils fileroient et ne donneroient que peu de fleurs.

GENRE QUATRIEME.

Bacopa.

Calice en cinq parties profondes, inégal; le segment supérieur plus grand. Corolle monopétale, périgyne, à tube court, à limbe en cinq parties. Cinq étamines insérées à la gorge de la corolle; anthères pointues, relevées. Ovaire demi-inférieur, ou adhérent à la base du calice; un style. Stigmate formant la tète. Capsule polysperme; semences très-petites.

C'est une herbe de la Guiane, à feuilles opposées à la base; les pédoncules solitaires,

axillaires, garnis de deux bractées dans leur milieu.

GENRE CINQUIEME.

Montia.

Calice à deux valves, persistant. Corolle monopétale, en trois parties profondes; trois segmens plus petits, chargés des étamines. Trois étamines; trois styles; trois stigmates. Capsule turbinée, couverte par le calice, à trois valves, à trois spermes.

On n'assigne qu'une seule espèce à ce genre; on trouve la plante dans les eaux, en Europe. Elle est basse, ses feuilles assez semblables à celles des morgelines, mais plus succulentes; ses fleurs solitaires, axillaires ou terminales.

GENRE SIXIEME.

Rokejeka.

Calice persistant, à cinq divisions membraneuses sur la marge. Cinq pétales plus grands, fanés. Dix étamines. Ovaire creusé en dessus; deux styles divergens; deux stigmates. Capsule comprimée à trois spermes, entourée du calice et des pétales persistans.

Herbe ligneuse à la base, à tiges diffuses, articulées, dichotomes, à feuilles opposées, engaînantes sur les articulations; les fleurs

solitaires dans la dichotomie des tiges, ou géminées et terminales.

GENRE SEPTIÈME.

Tamaris; *tamariscus*.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Cinq pétales plus grands. Cinq ou dix étamines à anthères comme rondes; style nul; trois stigmates oblongs, plumeux. Capsule oblongue, triangulaire, à trois valves, polysperme; les semences aigrettées.

On n'assigne que deux espèces à ce genre. La première, qui est la française, *gallica*, a cinq étamines; la seconde, qui est l'allemande, *germanica*, a dix étamines monadelphes.

Les tamaris s'élèvent très-bien dans nos jardins. On les multiplie par boutures. Ils aiment les terres légères; celui d'Allemagne préfère les lieux humides. Les branches menues, pendantes, peu garnies de feuilles, n'offrent rien d'agréable à la vue; ils ne plaisent que lorsqu'ils sont en fleurs. Comme ils ne quittent point leurs feuilles, on les place sur-tout dans les bosquets d'hiver.

La racine de ces arbres a une saveur amère; les feuilles ont un goût astringent. Toutes les parties, excepté les feuilles, sont

réputées apéritives. L'écorce fraîche est un doux balsamique, astringent et dessicatif. On l'emploie dans les apozêmes et les tisanes apéritives. L'extrait de cette écorce, fait avec du vin blanc, passe pour un puissant apéritif; pilée et appliquée, elle est encore, dit-on, résolutive. On regarde le bois comme sudorifique, et on le substitue au gayac. L'école de Montpellier a prétendu que le tamaris français pouvoit fournir une grande quantité de sel de glauber.

GENRE HUITIEME.

Téléphe ; *telephium*.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Cinq pétales égaux au calice. Cinq étamines; anthères assises. Style nul ; trois stigmates. Capsule triangulaire, à trois valves, polysperme; un réceptacle de semences central et libre.

Herbes couchées, à feuilles stipulacées; à fleurs en corymbe terminal. On en indique deux espèces.

ESPÈCES.

Le téléphe pourpier sauvage ; *telephium imperati*. Feuilles alternes. — Les feuilles sont épaisses, dures, solides et sans nervures. La tige rampante ne s'élève que vers l'extrémité où se trouvent les fleurs ramassées en bouquets, tournées d'un seul côté. Cette plante est vivace. — En Provence.

Le télèphe *oppositifolium.* A feuilles opposées. — En Barbarie.

GENRE NEUVIEME.

Corrigiola.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Cinq pétales égaux au calice. Cinq étamines à anthères assises. Style nul; stigmate en trois parties. Semence unique, triangulaire, couverte par le calice connivent.

C'est une petite plante qui traîne par terre. Son port est ressemblant à celui du télèphe, mais elle est six fois plus petite. Les tiges sont articulées, les feuilles verticillées, stipulacées en dessous; les fleurs en têtes terminales. On la trouve dans les champs écartés, le long des rivages, des fleuves. Elle n'est qu'annuelle.

GENRE DIXIEME.

Knavel ou Gnavelle; *scleranthus.*

Calice tubulé, resserré au col, en cinq parties au dessus. Pétales nuls. Dix étamines très-petites, assises sur le calice. Anthères comme rondes. Deux styles; deux stigmates. Capsule très-mince, à deux spermes, couverte par le calice resserré en dessus.

Petites herbes à feuilles opposées, linéaires; à fleurs axillaires, et comme en corymbes, terminales. Ce genre présente quelques espèces principales.

ESPÈCES.

Le knavel annuel; *scleranthus annuus.* Les tiges de cette petite plante sont dures, ramifiées et droites; les feuilles linéaires, opposées; les segmens du calice aigus, très-peu liserés de blanc. Les étamines varient de cinq à dix. — On la trouve en Europe, dans les champs sablonneux.

Le knavel vivace; *s. perennis.* Il ressemble beaucoup au précédent, par ses tiges basses, très-nombreuses, et par la multitude de ses fleurs; mais il est plus velu. Ses calices sont plus grands; ses segmens moins aigus et plus bordés de blanc. Les filets s'alongent après la chûte des anthères. On le trouve dans les mêmes lieux que le précédent.

Le knavel *policarpos.* Les étamines sont plus grandes du double que dans les autres espèces; les fleurs sont terminales, blanchâtres; la tige cendrée, un peu velue, couchée par terre. — On le trouve à Montpellier, en Italie.

On dit que la racine du knavel annuel est spécifique pour calmer les maux de dents; mais on doit plutôt attribuer ce soulagement à la vapeur de l'eau chaude dans laquelle on fait la décoction.

C'est sur la racine du knavel vivace qu'on recueille la cochenille de Pologne. C'est un

petit grain rouge brun. Les enfans sont employés à cette récolte, et en ramassent une assez grande quantité pour en faire un objet de commerce. On en vivifie la teinte à son gré, et on en fait toutes les nuances de rouge.

GENRE ONZIEME.

Gymnocarpus.

Calice en cinq parties profondes, persistant, à segmens intérieurement colorés, et transparens sur les marges. Pétales nuls; dix filets d'étamines fertiles. Anthères plus courtes et stériles. Un style; un stigmate; une semence couverte par le calice qui est rendurci.

Sous-arbrisseau diffus, à tiges genouillées; à feuilles opposées, jointes de part et d'autre par une stipule mitoyenne; souvent un faisceau de petites feuilles les couvre. Pédoncules en têtes multiflores, terminales, rarement axillaires. Calice intérieurement violet.

SECTION DEUXIÈME.

Fruits à plusieurs loges.

GENRE DOUZIEME.

Trianthema.

Calice persistant, à cinq segmens colorés intérieurement, et mucronés sous le som-

met. Pétales nuls. Cinq étamines ou dix; anthères comme rondes. Ovaire émoussé; un ou deux styles; un ou deux stigmates. Capsule oblongue, entourée intérieurement par la partie basse du calice, tronquée au sommet, et coupée horizontalement, à deux loges; les loges à deux spermes, une semence placée sur l'autre.

Herbes à feuilles opposées, à fleurs axillaires, en têtes, sessiles. On donne trois espèces à ce genre.

ESPÈCES.

La trianthême monogyne; *trianthema monogyna.* Fleurs pentandriques, digynes.

La trianthême décandrique; *t. decandra.* Fleurs décandriques, digynes. — Aux Indes.

Ces plantes cultivées dans nos jardins n'y sont qu'annuelles et offrent peu d'intérêt. On les sème au printems sur couche, et on les transplante dans l'endroit le *plus* chaud du jardin. Les premières gelées les font périr.

GENRE TREIZIEME.

Limeum.

Calice en cinq parties profondes, persistant; les segmens membraneux sur la marge, deux extérieurs. Cinq pétales plus courts. Sept étamines à filets coalisés par la base, ou

insérées à la marge qui entoure l'ovaire. Styles en deux parties profondes ; deux stigmates. Capsule à deux loges, polysperme.

Herbes renversées, du port de la corrigiola ou d'un téléphe. Les feuilles alternes; les fleurs en corymbe terminal. On en assigne deux variétés ; l'une à feuilles oblongues, pétiolées; l'autre à feuilles ovales, sessiles. Toutes les deux habitent l'Afrique.

GENRE QUATORZIEME.

Claytonia.

Calice à deux valves. Cinq pétales comme onguiculés. Cinq étamines insérées aux onglets des pétales; anthères assises. Un style; trois stigmates. Capsule à trois loges, à trois valves élastiques, à trois spermes.

Herbes à feuilles radicales; la hampe chargée de deux feuilles opposées, multiflores, en grappe au sommet. Linnæus donne trois espéces à ce genre.

ESPÉCES.

La claytonia de Virginie, *virginica.* Feuilles linéaires. Cette plante est très-rapprochée des ornitogales. La fleur est pourprée. Vivace.

La claytonia de Sibérie, *sibirica.* Feuilles ovales. Cette plante, germant sous les yeux de Jussieu, ne produit qu'une seule feuille séminale à la manière des monocotylédones. Vivace.

La claytonia pourpier, *portulacaria.* Tige arborée, redressée. — En Ethiopie. C'est un sous-arbrisseau de la forme de la crassule. Le calice est à deux valves; les pétales au nombre de cinq et persistans; les étamines au nombre de cinq. On ne trouve aucun style, mais seulement trois stigmates.

Les deux premières espèces, cultivées dans les jardins, n'exigent aucun soin que celui d'être préservées des plus fortes gelées : la dernière voudroit tous les travaux de la serre chaude.

GENRE QUINZIEME.

Gisekia.

Calice en cinq parties profondes. Pétales nuls. Cinq étamines à filets dilatés à la base. Ovaire en cinq parties profondes. Cinq styles. Cinq stigmates. Fruit à cinq loges, ou peut-être à cinq capsules très-petites, rapprochées, monospermes, non ouvertes, entourées du calice.

Herbes diffuses, couchées, les rameaux inférieurs trichotomes ; les autres tortueusement et alternativement dichotomes ; les feuilles des trichotomies opposées ; les autres alternes ; toutes entières, grasses, granulées. La plupart des fleurs axillaires, à pédoncules uniflores. Les segmens du calice munis intérieurement de poils épars. Les capsules ou semences noires. Linnæus ne donne qu'une espèce à ce genre et la place en Amérique.



1. 2. FICOÏDE (*Mesembryanthemum*, Linn.) P

FAMILLE LXXIe.

Les ficoïdes ; *ficoïdeæ*.

Calice d'une seule pièce, supérieur ou inférieur ; ses segmens en nombre déterminé. Pétales en nombre indéterminé, rarement déterminé, insérés au sommet du calice, quelquefois nuls, le calice étant alors intérieurement coloré. Etamines très-nombreuses, insérées à la même place ; anthères oblongues, assises. Ovaire simple, supérieur ou inférieur ; plusieurs styles ; autant de stigmates. Capsule ou baie supérieure ou inférieure, à plusieurs loges égales au nombre des styles, polyspermes ; les semences attachées à l'angle intérieur des loges. Embryon recourbé, entouré d'un type farineux. Tige herbacée ou souligneuse. Feuilles opposées ou alternes, le plus souvent succulentes, variées dans la forme.

SECTION PREMIERE.

Ovaires supérieurs.

GENRE PREMIER.

Reaumuria.

Calice à cinq divisions profondes, persistant, entouré à sa base de feuilles nombreuses, linéaires et tuilées. Cinq pétales presqu'égaux au calice, munis intérieurement à leur base de deux appendices ciliées. Etamines nombreuses, à anthères comme rondes. Cinq styles rapprochés. Capsule uniloculaire, à cinq valves, polysperme. Les semences laiteuses.

Sous-arbrisseaux à feuilles très-serrées, linéaires, charnues, convexes en dessus, aiguës, sessiles, ouvertes; les fleurs solitaires, terminales, sessiles. Ils habitent en Egypte, en Syrie, en Sicile. Les feuilles sont semées de points rudes; les fleurs s'agrandissent à mesure qu'elles approchent des sommités; elles sont blanches. On attribue à l'arbrisseau les propriétés de la soude.

GENRE DEUXIEME.

Nitraria.

Calice en cinq parties, très-petit, persistant. Cinq pétales. Quinze étamines, à

anthères comme rondes. Ovaire oblong, se terminant en un style. Stigmate divisé. Fruit pulpeux, ovale, oblong, contenant une noix conforme et à trois loges.

Arbrisseau à feuilles alternes, épaisses; quelquefois en faisceaux; les fleurs terminales en panicule ou en cyme. On les trouve dans les salines. Le fruit est noir.

GENRE TROISIEME.

Sesuvium.

Calice campanulé, en cinq parties, intérieurement coloré, se fanant. Pétales nuls. Plusieurs étamines plus courtes que le calice; anthères comme rondes. Trois styles. Capsule à trois loges, coupée horizontalement.

Herbes qui se rapprochent des pourpiers. Les feuilles sont opposées, demi-amplexicaules; les fleurs solitaires, axillaires, quelquefois à quatre styles, et la capsule à quatre loges. Linnæus n'a qu'une espèce dans ce genre. Elle est annuelle et habite les Indes.

GENRE QUATRIEME.

Aizoon.

Calice en cinq parties profondes, persistant. Pétales nuls, autour de quinze étamines, disposées en phalanges, dans les

sinus du calice. Cinq styles. Capsule pentagone, à cinq loges, à cinq valves.

Dans ces plantes, les feuilles sont alternes, solitaires ou géminées, inégales, sortant de la même insertion. Il y a une espèce dichotome, à feuilles comme opposées, uniflore dans les dichotomies. Toutes les espèces sont des îles Canaries, dans l'Afrique ou de l'Espagne. On peut les employer aux mêmes usages que la soude.

GENRE CINQUIEME.

Glinole.

Calice en cinq parties profondes, connivent, coloré intérieurement, persistant. Cinq pétales plus courts, en forme de courroie, bifides ou trifides au sommet, autour de quinze étamines. Cinq styles. Capsule couverte par le calice, à cinq loges, à cinq valves. Semences petites, tuberculées d'un côté, entourées d'une espèce de petit cordon ombilical, assez long.

Herbes rampantes, souvent duvetées, à rameaux alternes, à feuilles alternes, sorties, géminées, mais inégales du même point. Plusieurs feuilles axillaires. Ce genre offre deux espèces.

ESPÈCES.

La glinole lotier; *glinus lotoides*. Tige poilue; feuilles comme ovales. — Annuelle. — Espagne.

La glinole dictame; *g. dictamnoides*. Tige ridée; feuilles orbiculées, duvetées. — Aux Indes.

GENRE SIXIEME.

Orygia.

Calice en cinq parties profondes. Plusieurs pétales lancéolés. Etamines nombreuses. Cinq styles. Capsule entourée par le calice à cinq loges, à cinq valves.

La tige de cette plante exotique est ligneuse, couchée; les feuilles sont un peu farineuses.

SECTION DEUXIEME.

Ovaires inférieurs.

GENRE SEPTIEME.

FICOÏDE; *mesembryanthemum*.

Calice supérieur en cinq parties, persistant. Pétales nombreux, sur plusieurs rangs, linéaires, connés légèrement à la base. Etamines nombreuses. Cinq styles, rarement quatre ou dix. Capsule charnue, ombiliquée, l'ombilic marqué de rayons; les loges au nombre des styles.

Sous-arbrisseaux ou herbes, à feuilles

opposées, rarement alternes, épaisses, de formes diverses ; les fleurs solitaires, axillaires ou extra-axillaires, souvent terminales ; les fruits souvent dans la forme d'une figue. Ce genre présente une infinité d'espèces toutes exotiques. Voici les plus connues.

ESPÈCES.

A corolles blanches.

Messembryanthemum nodiflorum. A feuilles alternes, arrondies, obtuses, ciliées à la base. — En Egypte ; à Naples, dans les sables battus des eaux de la mer.

Mesembryanthemum crystallinum. A feuilles alternes, ovales, bourgeonnées, ondulées. — La tige d'abord est droite ; les rameaux sont horizontaux, très-longs, opposés, renversés alternativement, rameux. Les bourgeons sont argentés ou cristallins. — En Afrique.

Mesembryanthemum copticum. A feuilles demi-arrondies, bourgeonnées, distinctes ; les fleurs sessiles, axillaires ; le calice à cinq divisions. — La tige trichotome herbacée ; les fleurs sessiles, solitaires dans la division des rameaux ; le calice plus grand que la corolle ; la capsule turbinée, tronquée, à cinq angles dilatés et comprimés. — Au cap de Bonne-Espérance.

Mesembryanthemum geniculifolium. A feuilles demi-arrondies, bourgeonnées, distinctes ; les fleurs sessiles, axillaires ; les calices à quatre divisions. — La fleur a quatre styles. Le fruit est quadriloculaire. — Au cap de Bonne-Espérance.

A

A corolles rubicondes.

Mesembryanthemum deltoides. A feuilles deltoides, triangulaires, dentées, ponctuées, distinctes. — Les pédoncules sont uniflores et diphylles. Les corolles pourprées, odorantes, pas plus longues que le calice. Les étamines droites, en cône, blanches, à anthères jaunes. — Au cap de Bonne-Espérance.

Mesembryanthemum barbatum. A feuilles comme ovales, bourgeonnées, distinctes, barbues au sommet. — Les folioles du calice barbues au sommet; des pétales très-petits, intérieurs, entourent des étamines blanches. Elle a une variété à feuilles plus petites, et une autre à feuilles plus grandes, distinctes l'une et l'autre par le nombre des styles et des loges. — Au cap de Bonne-Espérance.

Mesembryanthemum loreum. A feuilles demi-cylindriques, recourbés, ramassés, gibbeuses à leur base intérieure, connées, à tige pendante. — La fleur sort des dernières aisselles des feuilles du rameau, sur un pédoncule court; le calice égal et médiocre; la corolle pourprée, à pétales lancéolés, linéaires; les étamines blanchâtres. — Au cap de Bonne-Espérance.

Mesembryanthemum filamentosum. Feuilles à trois angles égaux, pointues, comme ponctuées, comme connées, étroites, scabreuses; les rameaux hexagones. Feuilles ponctuées, à peine connées; les fleurs sessiles, à cinq pistils; les corolles misérables, petites d'un violet clair, les pétales en alène et non lancéolés. — Au cap de Bonne-Espérance.

A corolles jaunes.

Mesembryanthemum edule. A feuilles triangulaires,

aiguës, ponctuées, connées, à tige coupante. Les feuilles de l'épaisseur du doigt, équilatérales, longues, connées à la base; la racine cartilagineuse et rude. La fleur est très-grande; le fruit, qui est très-gros, se mange. — Au cap de Bonne-Espérance.

Mesembryanthemum veruculatum. A feuilles triangulaires, comme cylindriques, aiguës, connées, en arc, ponctuées, distinctes. — Les feuilles ont le sommet pourpré; les fleurs très-odorantes, serrées, petites, jaunes. La corolle à peine plus longue que le calice; les pétales comme bidentés au sommet. Les étamines petites, leurs filets velus à la base. — En Afrique.

Mesembryanthemum pomeridianum. A feuilles planes, lancéolées, lisses, comme ciliées, distinctes; la tige et les pédoncules géminés, hérissés. — La tige herbacée, haute d'une palme arrondie, couverte de poils touffus, étalés, blancs. Les feuilles en spatule lancéolée, à pétiole dilaté dans sa base; le calice de la fleur très-grand, divisé en cinq segmens, velu et blanc à sa base; les segmens lancéolés, foliacés, plus longs que la corolle, qui est couleur de soufre; à pétales linéaires, aigus, très-nombreux, les derniers sétacés et formant l'ombilic. Les étamines jaunes; les styles au nombre de douze; autant de loges dans le fruit. Cette plante ne fleurit que depuis une heure jusqu'à six heures du soir, à moins que la pluie ou un tems nébuleux ne s'oppose à son épanouissement. La plante, devenue vieille, reste plus long-tems épanouie. Au cap de Bonne-Espérance.

On cultive dans les jardins des amateurs plusieurs espèces de ficoïdes; ce sont des plantes grasses, plus singulières qu'agréables, sensibles à la moindre humidité, au moindre froid, mieux placées dans la serre chaude que dans l'orangerie. La ficoïde à doigts d'enfans, *verruculatum*, est une des

espèces que l'on conserve le plus facilement. On les multiplie par les feuilles qu'on éclate, qu'on laisse quelques jours à l'ombre, pour que la plaie se sèche, qu'on plante en pots remplis de plâtras ou de terre maigre. On mouille très-rarement ces plantes. La glaciale en est une des plus curieuses; elle périt tous les ans dans nos climats, mais on peut la semer tous les ans, et la traiter en plante annuelle. La plante exige le grand soleil et les arrosemens ordinaires.

GENRE HUITIEME.

Tetragonia.

Calice supérieur, en quatre parties, coloré intérieurement, persistant. Pétales nuls, autour de vingt étamines plus courtes que le calice. Ovaire inférieur; quatre styles. Fruit pulpeux, coriace, tétragone, ou à quatre ailes, renfermant un noyau à quatre loges.

Herbes ou sous-arbrisseaux, à feuilles alternes, solitaires, rarement géminées au même point d'insertion; les fleurs axillaires, sur des pédoncules uniflores, ou en grappes terminales; la supérieure souvent à cinq divisions, à cinq styles, à cinq loges. Ce genre offre plusieurs espèces exotiques, l'une du Japon; toutes les autres de l'Afrique: aucune n'est européenne.

Fin du seizième Volume.

TABLE FRANÇAISE

Des genres contenus dans ce volume.

Fin de la table française.

TABLE LATINE

Des genres contenus dans ce volume.

Fin de la Table latine.

EXPLICATION

EXPLICATION DES PLANCHES

DU TOME XVI.

PLANCHE CVII.

Famille des personées.

La linaire; *antirrhinum linaria*, Lin.

1. Sommité fleurie de la plante. 2. Fleur coupée, vue dans son intérieur. 3. La fructification.

La digitale pourprée; *digitalis purpurea*, Lin.

4. Quelques feuilles supérieures, et la sommité entrant en fleurs. 5. Exacte représentation de la fleur épanouie. 6. Fleur ouverte et vue dans son intérieur, avec la disposition des étamines. 7. Calice persistant et surmonté du pistil. 8. Ovaire sans pistil, dans le calice persistant, et fendu en cinq parties. 9. Ovaire coupé, et présentant le réceptacle des graines.

PLANCHE CVIII.

Famille des morelles ou solanées.

Pomme épineuse d'Egypte; *datura fastuosa*, Lin.

1. Calice et fleur dans leur intégrité. 2. Fleur partagée en deux, et laissant voir ses étamines. 3. Ovaire naissant et surmonté du pistil. 4. Fructification dans son intégrité. 5. Fructification coupée horisontalement, laissant voir la disposition de ses loges et de ses graines. 6. Autre fructification dans une espèce différente. 7. Graines en forme de reins,

Bouillon; *verbascum*, Lin.

8. Feuilles supérieures, bractées, et sommité fleurie. 9. Fleur ouverte et parfaitement épanouie, laissant voir la disposition de ses étamines. 10. Calice desséché et isolé. 11. Fructification coupée suivant sa longueur. 12. Fructification coupée horizontalement, et laissant apercevoir deux loges. 13. Forme du placenta ou réceptacle de la semence.

PLANCHE CIX.

Famille des bourraches.

Pulmonaire ; *pulmonaria.*

1. Plante avec ses racines; ses feuilles maculées, alternes, hérissées; ses fleurs comme en corymbe terminal. 2. Corolle infundibuliforme, comme à cinq lobes ouverts, droits. 3. Calice pentagone, quinquefide.

Buglose; *anchusa*, Lin.

4. Branche de la plante avec ses feuilles amplexicaules; ses fleurs axillaires et terminales, glomérées, ou en épis unilatéraux, ou en épis paniculés. 5. Corolle infundibuliforme, à cinq lobes ouverts, avec des écailles ovales qui s'élèvent de la gorge, sont saillantes et conniventes. 6. Corolle découpée et présentant cinq étamines. 7. Calice quinquefide, séparé de la corolle. 8. Calice et fructification surmontée du pistil. 9. Fruit gymnotétrasperme, ou quatre semences adhérentes uniloculaires, percées à leur base.

PLANCHE CX.

Famille des liserons.

Liseron ; *convolvulus.*

1. Tige volubile; pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores; feuilles sagittées. 2. Fleur campaniforme, le limbe à cinq plis, anguleux. 3. Eta-

mines inégales, à filets rapprochés. 4. Ovaire, style, et stigmate bifide. 6. Fructification renfermée dans le calice. 7. Capsule surmontée d'un reste du style. 8. Semences solitaires ou réunies.

PLANCHE CXI.

Famille des polémoines.

Polémoine; *polemonium*, Lin.

1. Branche à feuilles alternes, pinnées; à fleurs terminales, comme en corymbe. 2. Corolle en rosette; le tube court; le limbe à cinq lobes. 3. Calice urcéolé, quinquefide. 4. Calice ouvert; ovaire; pistil avec son stigmate. 5. Capsule dont les valves sont pourvues d'une côte saillante.

Flox; *phlox*, Lin.

6. Branche à feuilles opposées, simples; les fleurs comme en corymbe, terminales. 7. Corolle infundibuliforme; le tube long; le limbe plane et en cinq parties. 8. Calice quinquefide; style unique; stigmate triple. 9. Fructification surmontée du style et du triple stigmate. 10. Calice en cinq parties connivventes. 11. Capsule couverte par le calice persistant. 12. Réceptacle ou cloison centrale, trigone.

PLANCHE CXII.

Famille des bignones.

Sesame; *sesamum*, Lin.

1. Branche à feuilles alternes; les pédoncules axillaires, solitaires, uniflores. 2. Corolle à tube court, à gorge campanulée, grande, oblique; le limbe quinquefide, le dernier segment plus long. 3 et 4. Capsule oblongue, comme tétragone, à quatre sillons. 5. Capsule coupée horizontalement et présentant ses quatre loges.

PLANCHE CXVII.

Famille des ombellifères.

Angélique ; *angelica*, Lin.

1. Feuilles bipinnées et très-grandes. Ombelles à plusieurs rayons, ouvertes; les petites ombelles globuleuses. 2. Calice comme à cinq dents. 3 et 4. Fructification.

Sanicle ; *sanicula*.

5. Branche de sanicle ; ses feuilles palmées ou digitées ; ses ombelles à trois ou quatre rayons, à involucre réduit de moitié. 6. Fleur ouverte et ses étamines. 7. Calice surmonté du pistil. 8. Forme de la fructification.

PLANCHE CXVIII.

Famille des saxifrages.

Saxifrage ; *saxifraga*, Lin.

1. Branche de saxifrage avec ses feuilles alternes, cordiformes, lobées, velues, mouchetées ; fleurs terminales comme en corymbe. 2. Étamines insérées au calice extérieurement à la fructification. 3. Étamines saillantes au dessus de la fleur. 4. Capsule uniloculaire, s'ouvrant entre ses sommets. 5. Capsule coupée, et présentant une cloison et la disposition des semences.

Heuchera.

6. Feuilles toutes radicales ; fleurs terminales et en panicule sur une hampe. 7. Fleurs avec les étamines et le double pistil, saillans. 8. Corolle ouverte, présentant la disposition des étamines, des pistils et de l'ovaire. 9. Forme de l'étamine. 10. Forme de l'ovaire et des pistils. 11. Forme de l'ovaire dans son état de perfection. 12. Capsule coupée et présentant ses deux loges.

PLANCHE CXIX.

Famille des joubarbes.

Joubarbe ; *sempervivum*, Lin.

1. Plante vue dans toutes ses proportions, avec ses feuilles, ses fleurs, sa racine, 2. Capsule coupée horizontalement, laissant voir l'arrangement des semences.

Crassule ; *crassula*, Lin.

3. Branche avec ses feuilles alternes ou opposées; ses fleurs terminales en faisceau. 4. Fleurs prises isolément. 5. Fructification isolée.

PLANCHE CXX.

Ficoïde ; *mesembryanthemum*, Lin.

1. Deux sommités fleuries avec leurs fleurs et leur fructification ; les feuilles de la glaciale ont les cristaux qui en font la décoration. 2. Capsule coupée horizontalement ; elle est charnue, ombiliquée, les ombilics à plusieurs rayons.

Fin de l'Explication des planches et du Tome seizième.